

Université de Bejaia
Faculté de Droit et des Sciences Économiques
Vice Décanat chargé de la post-graduation
2^e année de post-graduation
Option: Espace, Développement et Mondialisation

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de magistère en Sciences Economiques

Thème

**L'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement
local**

(Cas de Larbaa Nath Irathen)

Directeur de mémoire : Pr.Mokhtar KHELADI

Mémoire préparé par : TITOUCHE Rosa

Membres du jury :

Année universitaire : 2008/2009

REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser de sincères remerciements à mon encadreur, Pr Kheladi Mokhtar, pour toute l'aide qu'il m'a apportée, les conseils judicieux qu'il m'a prodigués, et pour m'avoir poussé au delà de ce que je croyais être mes limites.

Je remercie également Madame Hachemi Naima, enseignante à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, pour toute l'aide qu'elle m'a apportée et ses orientations qui m'ont été d'un grand secours.

J'adresse un grand merci à trois demoiselles, Ahfir Fadila, Alloui Taos et Salhi Naima, sans lesquelles je n'aurais jamais pu continuer mes études au sein de l'université de Bejaia.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|--------------|---|
| FNDRA | Fonds national de développement et de régulation agricole |
| LNI | Larbaa Nath Irathen |
| PDAU | Plan directeur de l'aménagement urbain |
| PNDA | Plan national de développement agricole |
| STA | Société de transfert d'argent |
| | |
| | |

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

Introduction générale

Introduction générale

La migration est une constante de l'histoire humaine. Les peuples se sont constamment déplacés à la recherche de gibier, de terres fertiles, d'eau, d'un environnement plus pacifique, de travail, d'un climat plus doux ou, dans certains cas, juste pour aller voir ce qui se passe ailleurs. Le nomadisme a précédé de très loin l'apparition des Etats et des frontières.

Aujourd'hui ; mue par les forces de la mondialisation, les habitants des pays les plus pauvres ont pris conscience des opportunités qui peuvent s'offrir à eux à l'extérieur de leur pays respectifs. Le progrès technique a considérablement augmenté le confort et la sécurité et réduit le prix du transport, contribuant à l'accroissement de la mobilité à l'échelle mondiale. La sédentarité est de règle aujourd'hui, mais une partie de l'humanité n'arrive pas à se fixer durablement. Quant à l'ampleur actuelle de ce phénomène, on peut le saisir à travers des informations souvent non concordantes, très disparates et généralement très partielles, la plupart du temps très orientées politiquement, chaque pays ciblant la catégorie de migrants qui lui semble être la plus pertinente à saisir en fonction de ses impératifs propres, du moment. La situation se complique lorsqu'on a affaire à l'émigration clandestine. L'ampleur du phénomène et ses conséquences sont telles qu'il n'est pas possible de l'ignorer simplement ; aussi des institutions internationales ont-elles été créées pour l'observer, en connaître les déterminants et le réguler. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui en est l'une des plus importantes, souligne dans son Rapport 2008, qu'il y a actuellement plus de 200 millions d'émigrés dans le monde, soit 2,5 fois plus qu'en 1965.

Ce qui est sûr est qu'aucun pays n'est épargné par le phénomène, que ce soit en tant qu'émetteur, récepteur ou de transit, voire les trois en même temps. L'expansion rapide des migrations à l'époque contemporaine est à relier aux multiples facteurs d'attraction et de répulsion qui s'exercent sur certaines franges de la population, notamment la plus jeune. D'un côté, l'attraction de plus en plus forte qu'exercent le mode et le niveau de vie des populations notamment d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, à la faveur de la mondialisation, du développement des nouvelles technologies de l'information et, concomitamment, de la pénétration des images dans des lieux encore inaccessibles voici moins de deux décennies, intervient aujourd'hui très puissamment, particulièrement auprès des jeunes ; de sexe masculin dans l'ensemble auxquels se joignent de plus en plus de femmes. Pour les postulants, l'Europe et l'Amérique du Nord représentent la terre promise en termes de conditions de vie, de liberté, de garantie des droits, de loisirs... Vu des pays riches les flots d'émigrés sont une source potentielle de problèmes, c'est pourquoi ils sont contrôlés par la généralisation du **visa** pour limiter les entrées et/ou les autoriser sélectivement. Les émigrés ripostent en agissant dans la clandestinité.

Les raisons économiques sont incontestablement en tête des facteurs qui poussent les hommes à affronter l'inconnu de l'étranger mais elles ne sont pas les seules et au fur et à mesure qu'on fouille dans la réalité du phénomène on découvre un monde extrêmement complexe, qu'aucun facteur ne peut expliquer entièrement. En voici quelques exemples illustratifs.

- Les flux migratoires comptent de plus en plus de femmes qui ; touchées par les difficultés économiques ; aspirant à une vie meilleure qu'elles ne peuvent avoir dans leur pays

d'origine, à cause notamment du poids des traditions ; décident de se lancer dans l'aventure. La plupart d'entre elles sont jeunes et sans qualifications ; elles sont parfois récupérées par des organisations mafieuses qui les asservissent.

- Les flux comptent de plus en plus de personnes hautement qualifiées auxquelles on a donné le nom de *brain drain* ou fuite des cerveaux. La migration des compétences grève profondément les capacités des pays en développement à émerger.

Les migrations internationales font intervenir un éventail d'acteurs qui ont des intérêts différents et parfois opposés, et elles sont de plus en plus liées à d'autres questions mondiales pressantes telles que le développement, le commerce, les droits de l'homme et la sécurité¹. En effet, la migration et le développement ont longtemps été considérés et traités comme deux sujets isolés nécessitant des approches différentes. Ce n'est que depuis quelques années que l'on a pu réaliser qu'ils sont étroitement liés et peuvent avoir des effets bénéfiques aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays de destination. Jusqu'alors l'impact de la migration était analysé du point de vue des pays récepteurs considérant implicitement que pour les pays émetteurs, les effets sont négatifs de fait, s'agissant notamment de la fuite des cerveaux. Par contre, depuis quelques années, on insiste davantage sur les opportunités qu'offre aussi la migration. Les activités transnationales des communautés de la diaspora, en particulier, sont perçues comme un atout pour le développement des pays d'origine².

Migration et développement s'influencent mutuellement, et leurs effets peuvent être soit positifs soit négatifs : la migration peut être à la fois la cause et le résultat du sous-développement, tandis que le sous-développement peut être soit atténué soit aggravé par la migration. En conséquence, le phénomène migratoire ne peut pas être simplement défini comme un obstacle au développement ou comme une stratégie de développement³.

Ainsi, les analyses insistent, désormais, moins sur les effets négatifs de la migration et davantage sur son apport potentiel pour rendre le développement durable et réduire la pauvreté des pays d'origine, car même si la migration est le thème d'actualité par excellence, elle n'est pertinente que si elle est étudiée de pair avec les effets qu'elle produit. Les effets de la migration sur les individus, les sociétés et les pays sont profonds et présentent de multiples facettes; mais bon nombre de ces effets sont directement ou indirectement liés au processus de développement⁴. On apprécie de plus en plus à leur juste valeur les avantages qu'offrent les migrations internationales, notamment en ce qui a trait aux contributions des migrants envers leurs lieux d'origine. Les liens que les personnes issues de l'immigration maintiennent avec leur pays d'origine peuvent prendre plusieurs formes, mais une des toutes premières et des plus visibles se trouve dans les transferts financiers.

La relation entre migration et développement s'est de ce fait imposée par l'intérêt croissant qui entoure les transferts de fonds (*remittances* en anglais) des migrants, dont l'ampleur est la croissance sont impressionnants. Selon la Banque Mondiale, en 2007, les envois de fonds des migrants ont atteint les 317 milliards d'euros, dont 240 ont été transférés vers les pays en voie de développement⁵, ce qui en fait la deuxième source de financement des

¹La commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) : Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action. Rapport octobre 2005.

²Ministère fédéral de la coopération économique et du développement : La diaspora marocaine en Allemagne : Sa contribution au développement du Maroc. Rapport 2008.

³OIM : Migrations internationales et développement. Rapport avril 2006.

⁴OIM : Migrations internationales et développement. Rapport avril 2006.

⁵Banque Mondiale : Recueil de statistiques sur les migrations et les envois de fonds. Bulletin d'information 2008.

pays en développement à l'échelle mondiale, derrière les investissements directs à l'étranger. L'aide publique accordée par les pays riches aux pays en développement ne représente que la moitié des sommes transférées par les émigrés. Ce montant sous-estime l'importance des transferts car les statistiques ne prennent en compte que les transferts officiels enregistrés dans les statistiques de balance des paiements des pays d'accueil ou des pays d'origine. La Banque mondiale estime que le montant global des envois de fonds est environ le double des statistiques officielles en prenant en compte les transferts non-officiels en or, en argent ou en nature. L'envoi de fonds se fait soit par un canal officiel (banques ou organismes spécialisés dans le transfert de fonds tels que Western Union ou Money Gram), mais la partie la plus importante est transférée par des circuits informels.

Le volume des transferts a augmenté de façon spectaculaire ces dernières années, parallèlement à la croissance de la mobilité dans le monde, mais même s'il y a consensus sur l'importance des montants en jeu, la question de l'impact des transferts sur les pays récipiendaires est encore en débat. Les transferts contribuent-ils au développement économique des pays d'origine ? On se demande dans quelle mesure les envois de fonds permettent-ils de lutter contre la pauvreté, favorisent-ils les investissements productifs dans le pays d'origine ? Les envois de fonds ont facilité la prise de conscience du rôle des migrants dans le développement de leur propre pays, non seulement sur le plan financier mais aussi dans leur dimension sociale et politique. Les questions relatives à la compréhension et à l'optimisation de cet impact suscitent depuis quelques années un regain d'intérêt, si bien que l'on s'interroge de plus en plus sur les mesures à prendre pour relever les défis qu'elles posent et utiliser leur potentiel. Plusieurs institutions internationales (Banque mondiale, OCDE, BEI...) ont mis en lumière l'importance des flux financiers de nature privée que représentent les transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine¹. Ces institutions, montrent que la communauté internationale est aujourd'hui de plus en plus consciente de l'impact considérable que la migration internationale pourrait avoir sur le processus de développement, et qu'il importe de mettre à profit cette prise de conscience pour élaborer des interventions permettant de concrétiser ce potentiel². Le rôle de la migration entre les pays développés et les pays en voie de développement est en passe de devenir un thème politique majeur en termes de développement mondial, lutte contre la pauvreté dans le monde et concrétisation des objectifs de développement du millénaire des Nations-unies.

Ce phénomène des envois de fonds des émigrés a un rapport direct avec les effets de la mondialisation ; de nombreuses études ont clairement montré que cette dernière n'a pas profité à tous les pays, certains sont mis en marge. Selon le FMI³, au cours du XX^e siècle, le revenu moyen mondial par habitant s'est fortement accru, mais de façon très irrégulière selon les pays. L'écart de revenu entre pays riches et pays pauvres s'est creusé au cours de la dernière décennie. Le même rapport ajoute qu'une étude effectuée sur 42 pays (représentant près de 90 % de la population mondiale) pour lesquels des données sont disponibles pour tout le XX^e siècle, a conclu que la production par habitant a augmenté sensiblement, mais que la répartition du revenu entre les pays est plus inégale qu'au début du siècle. L'espérance de vie a peut-être augmenté, mais la qualité de la vie ne s'est guère améliorée, nombreux sont ceux qui vivent encore dans une misère noire.

¹Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France : Les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine. Rapport septembre 2008.

²OIM : Migration et développement : Opportunités et défis s'offrant aux décideurs. Rapport avril 2006.

³FMI : La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter ? Rapport avril 2000.

Pour faire face aux implications préjudiciables de la mondialisation, les organismes internationaux préconisent d'agir d'abord au niveau local, en tirant avantage des migrations internationales et les envois de fonds qu'elles génèrent. La mobilité est une caractéristique fondamentale de la mondialisation, elle offre une chance formidable à un grand nombre de pays, notamment les plus pauvres, d'accéder aux fonds nécessaires pour lancer des projets de développement local, sans avoir à s'endetter. Des pays à forte tradition migratoire ont intégré les envois de fonds des émigrés dans leur stratégie de développement. Cependant, une approche globale des questions engendrées par les flux migratoires fait toujours défaut, en particulier leurs impacts. Une étude de la Banque Mondiale¹ montre que les rapatriements de salaires effectués par les travailleurs migrants contribuent au développement : réduction de la pauvreté et des taux de croissance et d'investissement. Les impacts varient toutefois d'un pays à l'autre ; les pays qui en ont le plus profité sont ceux qui ont mis en œuvre de meilleures politiques et qui possèdent un climat d'investissement favorable, une plus grande capacité institutionnelle et une population plus instruite. À partir du profil des bénéficiaires de ces envois, l'étude a dégagé certains de leurs effets positifs. Les rapatriements de salaires ont entre autres pour corollaires un accroissement de l'épargne, un meilleur accès à la santé et à l'éducation, un niveau accru de stabilité macroéconomique et d'entrepreneuriat, et des réductions de la pauvreté et des inégalités sociales. Dans des pays comme le Mexique, El Salvador et le Paraguay, les transferts profitent surtout aux couches les plus pauvres de la société ; dans d'autres, comme le Nicaragua, le Pérou et Haïti, ils profitent davantage aux classes moyennes.

Bien que cela soit un enjeu essentiel de la problématique migratoire à la fois aux niveaux micro économique et macro économique, l'examen des liens entre migration, transferts et développement reste une tâche complexe qui renvoie à une problématique à plusieurs niveaux. C'est pour comprendre le phénomène et en disséquer toutes les implications liées au développement en général et au développement local en particulier que nous entreprenons ce travail. Nous avons choisi un espace maîtrisable mais représentatif du phénomène de l'émigration en Algérie : la région de Larbaa Nath Irathen dans la wilaya de Tizi Ouzou. Notre préoccupation est de savoir dans quelle mesure les envois effectués par les émigrés stimulent l'économie de la région. Nous savons intuitivement que d'importantes sommes d'argent sont envoyées chaque année mais personne ne s'est encore sérieusement interrogé sur l'usage qui en est fait en vue d'en tirer une conclusion quant à leur contribution au développement local.

Traiter de cette problématique revient à discuter d'un certain nombre de questions de fonds sur lesquelles il est nécessaire de se faire une opinion aussi juste que possible que nous donnons en vrac.

- Pourquoi les migrations internationales ont pris autant d'ampleur ?
- Quel est le poids économique réel des envois de fonds générés par ces migrations ?
- Y a-t-il un lien entre migration et développement ?
- Les migrations peuvent-elles être *recupérées* au service du développement ?
- Une région entière peut elle survivre grâce aux envois de fonds de ses émigrés ?
- ... ?

A la suite de tous les travaux dont il s'inspire, le présent travail est basé sur des données et analyses sur les migrations mondiales, ainsi que sur les effets générés, en utilisant des sources variées. Il ne peut, donc, être exempt d'approximations et même d'erreurs, étant

¹Banque Mondiale : Les envois de fonds des travailleurs ne sont pas une manne tombée du ciel. Rapport 2009.

donné que les statistiques officielles, lorsqu'elles sont disponibles sont rarement fiables ou précises. Cette réserve étant admise, pour présenter un travail aussi clair et profitable que possible, nous avons organisé notre recherche en deux parties.

La première partie est divisée en 3 chapitres consacrés à différents aspects de la question que nous traitons. Dans le premier chapitre, nous présenterons le phénomène des migrations internationales, afin de mieux cerner sa relation avec le développement, tant dans leurs logiques propres que dans leurs relations entre elles. Nous reviendrons sur l'origine et l'évolution du phénomène ainsi que sur le paysage migratoire, sa typologie, ses formes... en accordant une importance particulière à l'exode des cerveaux et à la migration clandestine. Nous y présenterons également les migrations en Algérie. Dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons aux envois de l'migration et nous présenterons une situation des envois de fonds dans le monde avant d'examiner les envois de fonds des émigrés algériens.

Après avoir rappelé l'importance et le poids des migrations internationales et des transferts de fonds qui en résultent, nous étudierons l'impact de ces envois de fonds. Ainsi, le troisième chapitre portera sur l'impact socioéconomique des envois de fonds.

La seconde partie sera divisée en trois chapitres, nous pouvons les présenter comme suit :

Notre premier chapitre sera consacré à brosser un tableau de ce qu'est le développement local. Il faut consacrer un chapitre entier à ce sujet brûlant car notre travail vise à déterminer dans quelle mesure les envois des émigrés exercent un impact sur le développement de la région de Larbaa Nath Irathen.

Le deuxième chapitre nous servira à présenter la région que nous avons choisie pour notre enquête, l'objectif principal de cette étude étant d'évaluer l'impact potentiel des envois de fonds des migrants sur le développement local, nous avons choisi la région de Larbaa Nath Irathen l'une des plus marginalisées de Kabylie et, chaque année, une part importante de leur population décide d'émigrer. Dans le troisième chapitre nous présenterons les résultats de notre enquête. Nous allons donc dans un premier temps présenter les atouts et les entraves du développement local dans la région de LNI, afin de mieux cerner l'impact qu'ont ou pourraient avoir les envois de fonds sur cette région, ensuite, nous présenterons les résultats de notre enquête. Nous terminerons notre chapitre en donnant des recommandations qui, selon nous, pourraient contribuer à faire des envois de fonds des émigrés un catalyseur pour le développement local de la région étudiée.

Nous avons mené notre enquête en distribuant des questionnaires à un échantillon de 100 migrants originaires de la région de Larbaa Nath Irathen. Dans notre questionnaire, nous nous sommes efforcés de poser des questions qui nous permettent de cerner les caractéristiques des migrants interrogés, à savoir, les motivations qui poussent les populations à émigrer, celles qui poussent les immigrés à envoyer des fonds, dans quelle proportion, le canal utilisé, quelle est la nature des relations qui les unissent aux personnes qui reçoivent des fonds, quel est l'usage fait de ces fonds, pourquoi certains émigrés décident d'investir et d'autres pas, est ce qu'ils investissent dans leur pays d'origine ou dans le pays d'accueil...Autant de questions qui vont nous servir à cerner l'impact réel des envois de fonds dans la région de LNI. Nous avons aussi réalisé des entretiens avec les autorités locales, des membres influents des associations, afin d'avoir une vue d'ensemble sur la façon dont sont perçus les émigrés.

Introduction à la partie théorique

Partie 1: Migration, enjeux et conséquences

Il nous paraît évident, qu'avant d'étudier l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local de la région sur laquelle s'est portée notre choix, à savoir, Larbaa Nath Irathen, il serait judicieux de d'abord présenter le phénomène qu'est la migration, puisque c'est de là que viennent les envois de fonds, qui en sont la conséquence directe, pour passer enfin à l'étude de l'impact socioéconomique de ces transferts financiers. Pour ce faire, nous avons décidé de consacrer toute une partie à l'étude des migrations internationales, phénomène au combien complexe, aux multiples facettes, dont la plus importante, les envois de fonds, entraîne différents impacts socio-économiques sur le pays d'origine.

Pour mieux cerner notre thème, nous avons décidé de diviser la première partie en trois chapitres :

Le premier chapitre sera consacré à des généralités sur les migrations internationales, à travers la présentation des différentes définitions qui entourent les flux migratoires, ainsi que leur histoire, le paysage migratoire (zones de départ, de transit et d'arrivée), les causes qui poussent à la migration, les types de migration selon la durée du séjour, les nouvelles formes de migrations internationales, à savoir les migrations clandestines et l'exode des cerveaux, deux variantes des migrations internationales qui sont devenues des sujets incontournables sur la scène internationale en général, et en Algérie en particulier. Enfin, nous terminerons ce chapitre avec l'étude de la migration en Algérie, de la période coloniale à nos jours.

Le deuxième chapitre sera dédié aux envois de fonds des émigrés, en commençant par leurs caractéristiques (définitions, motifs d'envoi), état des lieux des envois de fonds dans le monde, avec l'évolution des envois de fonds, ainsi que les pays les plus représentatifs en termes d'émission et de réception des envois de fonds des émigrés. Nous passerons ensuite à la présentation des différents canaux de transferts de fonds, que cela soit les canaux officiels (les sociétés de transfert d'argent, les banques...) ou les canaux informels (les Hawalas, le système du porteur...). Nous consacrerons aussi une section aux mesures susceptibles d'encourager les envois de fonds, avant de finir avec la présentation des envois de fonds en Algérie (état des lieux, natures des flux...).

Le troisième et dernier chapitre de cette partie portera sur l'impact de ces transferts, nous allons d'abord présenter les différentes théories ayant trait aux impacts des envois de fonds des émigrés, puis nous verrons leur impact sur la stimulation des secteurs productifs, et ce en donnant des exemples de pays dans lesquels les envois de fonds jouent un rôle primordial dans la

stimulation des secteurs productifs. Nous présenterons aussi leur impact sur le PIB, la dette extérieure, la pauvreté, l'éducation et la santé, nous terminerons ce chapitre avec les mesures susceptibles de faire des envois de fonds un levier pour le développement.

Chapitre 1

Généralités sur les migrations

Chapitre 1

Généralités sur les migrations

La question des migrations internationales et du développement est plus que d'actualité ; les pays et les organisations internationales perçoivent de plus en plus les migrations comme un phénomène susceptible d'avoir des retombées positives considérables sur le développement, à travers les envois de fonds effectués par les migrants vers leur pays d'origine¹. De ce fait, il est nécessaire avant d'étudier l'impact des envois de fonds, de comprendre le phénomène qui génère ces envois : les migrations internationales. La migration est un phénomène aussi vieux que le monde, à l'échelle de l'humanité le nomadisme est la règle et sédentarisation une exception qui n'a de réalité tangible qu'au cours de quelques derniers siècles. C'est un phénomène complexe et fascinant à la fois car il met en jeu autant les hommes que les groupes humains, produisant les mixages indispensables à l'évolution et au progrès. Travaillant sur l'impact des envois de l'émigration sur le développement, le thème des migrations internationales ne mérite rien de moins que le premier chapitre de notre travail.

Le chapitre est structuré en pas, pas moins de six sections que nous consacrons chacune à découvrir une facette du phénomène. La première section rappellera l'histoire des flux migratoires et les éléments essentiels du jargon lié au sujet. Dans la deuxième section nous situerons le phénomène en prenant un instantané très récent. Avec la troisième section, nous aborderons les facteurs qui déterminent l'acte de migration et dans la quatrième, nous essaierons de disséquer la migration pour en comprendre toutes les nuances. La cinquième section nous conduira à analyser les nouvelles formes de migrations internationales, qui prennent de plus en plus d'ampleur : les migrations clandestines (itinéraires utilisés par les migrants, état des lieux de ce phénomène en Algérie) ; l'exode des cerveaux (définition, causes du phénomène, pays émetteurs, pays récepteurs...). La sixième et dernière section nous introduira à la migration algérienne et à toutes les données y afférentes.

1- DEFINITIONS ET HISTOIRE DES MIGRATIONS

Les migrations sont au cœur même de la formation de l'humanité et de la grande majorité des sociétés. C'est à travers les déplacements que l'espèce humaine, tout au long de son histoire, a réussi à prendre possession de l'espace terrestre, afin de l'occuper et de l'aménager. Le monde a ainsi connu plusieurs vagues migratoires, dont certaines sont volontaires et d'autres forcées : la traite négrière, les migrations vers le nouveau monde, l'entre-deux-guerres et la décolonisation.

1-1-DEFINITIONS

Il existe plusieurs définitions appliquées aux notions relatives aux flux migratoires. Il sera fastidieux et même inutile d'essayer de les reprendre toutes, nous nous suffirons des plus courantes qui participent à rendre intelligibles notre analyse.

¹ Selon l'OCDE, les envois seraient en 2007 de 240 milliards de dollars.

Migration internationale

La migration internationale est le mouvement des hommes qui se déroule à la fois, dans le temps et dans l'espace, et qui donne lieu à des déplacements et à des changements des pays d'origine, à la recherche de meilleures conditions de vie, politiques, économiques et sociales¹. Le terme de migration au sens strict, vient directement du latin « *migratio* » tiré du verbe « *migrare* » qui signifie changer de séjour. La notion de migration internationale se décline en deux variantes l'émigration et l'immigration.

Emigration

Il s'agit du déplacement temporaire ou permanent d'un individu ou d'un groupe d'individus vers un autre pays. C'est un phénomène qui est généralement provoqué par le besoin ou le désir de bénéficier de conditions économiques ou sociales plus favorables. Les guerres et la famine, l'intolérance raciale ou religieuse et les persécutions politiques, sont les principales causes de l'émigration et de l'apparition de réfugiés².

Immigration

Il s'agit du fait de séjourner de manière durable ou de s'installer définitivement dans un pays étranger. L'immigration est un phénomène très étroitement encadré par les droits nationaux qui établissent un ensemble de règles applicables à l'entrée et au séjour de personnes d'origine étrangère sur le territoire national³. La définition des démographes souligne « *qu'est compté comme immigré, toute personne née dans un pays autre que celui où elle vit, et qui y réside depuis au moins un ans* ».

Selon les recommandations de l'ONU (1998), un migrant international est défini comme toute personne qui change de pays de résidence habituelle.

1-2-HISTOIRE DES MIGRATIONS

Les migrations internationales ont toujours existé, mais sous d'autres formes que celles qui prévalent aujourd'hui. En effet, les flux migratoires ont commencé avec la traite négrière, une forme de migration forcée, dont nous allons essayer d'expliquer l'origine.

1-2-1-La traite négrière

On appelle traite négrière le phénomène de migration forcée de plus de 20 millions d'africains⁴ vers le continent américain et vers le monde arabe. On peut la diviser comme suit :

1600-1800

Le trafic des esclaves s'est développé au XVII^e siècle et a connu son apogée au XVIII^e. Trois nations ont dominé ce commerce, Les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la France, d'autres nations y ont également participé comme le Danemark, le Portugal et la Suisse.

1800-1900

La traite atlantique commence à décliner à cause de l'interdiction de l'esclavage dans certains pays à partir du XIX^e siècle, la Grande Bretagne abolit la traite en 1807 mais celle-ci se poursuit dans l'informel.

¹ Encarta 2006.

² Idem.

³ Idem.

⁴ BATOU (Jean) et DAVID (Thomas) : Histoire de la mondialisation. Cours au collège des Humanités ; 2004.

La traite musulmane pour sa part s'est développée à travers le Sahara pour approvisionner le monde musulman méditerranéen (Afrique du nord, Empire Ottoman). Il faut y ajouter la traite orientale qui part de l'Afrique à travers l'océan indien à destination de la péninsule arabique, du Golfe persique et vers l'Asie. A partir du XVI^e siècle, entre 1600 et 1800, la traite européenne a touché environ 7,5 millions de personnes¹, alors que la traite musulmane n'a touché que 3 millions de personnes, environ².

Tableau 1 : Estimations de la ponction négrière du VII^e au XIX^e siècle, en pourcentage (totaux en milliers d'individus)

| | Traite atlantique | Traites musulmanes | |
|---------------|-------------------|--------------------|-----------|
| | | Saharienne | Orientale |
| 650-1450 | - | 54,4 | 40,0 |
| 1451-1600 | 2,9 | 10,3 | - |
| 1601-1700 | 14,0 | 9,5 | 60,0 |
| 1701-1810 | 63,3 | 9,6 | - |
| 1811-1870 | 19,8 | 16,2 | - |
| Total en % | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Total arrivée | 9566,1 | 7450,0 | 4100,0 |
| Pertes | 1688,1 | 1565,0 | 900,0 |
| Total départ | 11254,2 | 9015,0 | 5000,0 |

Source : B. Etemad, L'Europe et le monde colonial. Cinq siècles d'histoire économique et sociale.

1-2-2-Migrations vers le nouveau monde

Le XIX^e siècle marque une rupture dans l'histoire des migrations internationales, plusieurs facteurs en sont à l'origine³ :

- La révolution industrielle qui a creusé d'importants écarts de développement entre les différents continents mais aussi entre les différentes régions de l'Europe.
- Le développement des transports.
- Les changements démographiques.

Après 1900, 41 millions d'européens ont quitté les rivages du vieux continent, dont 33 millions d'origine britannique (Irlande, Ecosse et Angleterre), **méridional et oriental** (Italie, Autriche et Hongrie), vers le nouveau monde.

Tableau 2 : Flux migratoires annuels aux Etats-Unis selon l'origine des immigrants

| | Vieille migration | Nouvelle migration |
|-----------|-------------------|--------------------|
| 1846-1850 | 254 300 | 2 300 |
| 1866-1870 | 308 400 | 37 400 |
| 1886-1890 | 407 200 | 330 500 |
| 1906-1910 | 322 300 | 1 114 300 |

Source: Histoire des populations d'Europe, vol. 2, p. 248.

La découverte de l'Amérique a donné naissance à un flux régulier de migrations volontaires. L'aire géographique des migrants a considérablement changé durant la première moitié du XIX^e siècle, les migrants étaient plutôt originaires de régions européennes dites

¹BATOU (Jean) et DAVID (Thomas) : Histoire de la mondialisation. Cours au collège des Humanités ; 2004.

² Idem.

³ Idem.

prospères (Iles britanniques et Allemagne),. Le flux de scandinaves et d'européens du Nord a fait suite à ce premier flux¹, puis vers la fin des années 1880, d'importantes vagues de migrants ont gagné l'Amérique du sud (Argentine et Brésil) et le Canada. D'autres vagues migratoires ont eu lieu du Royaume-Uni vers l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Afrique du Sud, mais il reste que les Etats-Unis ont absorbé plus de 3 émigrants sur 5 vers le continent américain, derrière eux vient l'Argentine avec moins de 1 sur 5². La plupart de ces vagues ont été la conséquence directe des grandes famines qui ont séviées en Europe entre 1850 et 1920.

Au delà des grandes vagues européennes, l'Amérique a connu aussi une arrivée massive d'asiatiques. L'histoire des asiatiques aux États-Unis remonte au début du XVIII^e siècle, lorsque des marins philippins, arrivés sur des navires marchands, s'installèrent dans les *bayous* de Louisiane. La première véritable vague d'immigration n'intervint que dans les années 1840, lorsque quelques 250 000 chinois commencent à débarquer à Hawaï pour travailler dans les plantations, et sur la Côte Ouest pour les mines d'or et la construction de la partie occidentale du chemin de fer transcontinental³. Les Chinois ont continué à émigrer vers les Etats-Unis.

Dans les années 70 du XX^e siècle, la péninsule indochinoise a subi de profonds changements d'ordre économique, social et politique. Le nouveau régime politique a entraîné des déplacements massifs de populations appartenant à des ensembles ethnoculturels multiples. Des dizaines de milliers d'individus, hommes, femmes et enfants, vont d'abords se diriger vers des pays riverains, principalement la Thaïlande, avant d'opter pour les Etats-Unis, entre 1975 et 1986, environ 10 000 réfugiés sont accueillis par la France, l'un des dix-sept pays à les recevoir, alors qu'ils sont 90 000 à trouver asile aux États-Unis⁴.

1-2-3-La déportation

A la fin de la deuxième guerre mondiale, le nombre de personnes déplacées en Europe se compte en millions, en particulier en Allemagne et en Autriche. Entre 1945 et 1952, plus de 250 000 juifs ont été déplacés vers des camps et des centres urbains en Allemagne, en Autriche et en Italie⁵, en plus de 80 000 Juifs déplacés admis aux Etats-Unis, 136 000 en Israël, et 20 000 autres dans d'autres pays comme le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud. La France quant à elle, a accueilli entre 1937 et 1939, 330 000 Juifs venus d'Allemagne et des Balkans.

¹ MILLIAMSON (Jeffrey G) : Migrations mondiales. Finance et Développement ; septembre 2006.

² Idem.

³SABBAGH (Daniel) : Le statut des « Asiatiques » aux États-Unis L'identité américaine dans un miroir. In Revue Critique internationale juillet 2003, n°20.

⁴GAUTHIER (Erick) : Le maraîchage, nouvelle étape du parcours migratoire Hmong. In Revue H&M, Novembre- décembre 2001, n° 1234.

⁵L'encyclopédie de la Shoah, www.ushmm.org.

Tableau 3 : Répartition des personnes déportées par pays d'origine

| | Pays d'origine des personnes déportées | Nombre de déportés |
|-------------------------------|--|--------------------|
| Europe de l'Est | Pologne | 3 000 000 |
| | pays baltes | 202 000 |
| | Roumanie | 270 000 |
| | URSS | 700 000 |
| Europe centrale et balkanique | Allemagne | 120 000 |
| | Autriche | 50 000 |
| | Tchécoslovaquie | 260 000 |
| | Hongrie | 180 000 |
| | Yougoslavie | 60 000 |
| | Grèce | 60 000 |
| | Bulgarie | 0 |
| Europe occidentale | France | 80 000 |
| | Belgique | 24 000 |
| | Pays Bas | 100 000 |
| | Luxembourg | 1 000 |
| | Italie | 9 000 |
| | Norvège | 1 000 |
| | Danemark | 0 |

Source : HILBERG (R) : La destruction des juifs d'Europe. Edition Fayard, 1988.

La seconde guerre mondiale a causé d'autres déportations massives. Le régime stalinien a déporté des musulmans de Géorgie ; en novembre 1944, près de 100 000 musulmans sont ainsi exilés des régions montagneuses du sud de la Géorgie vers les lointaines républiques d'Asie centrale ; à ce moment là, 40 000 Géorgiens musulmans combattent au front mais seuls 20 000 survivront et devront rejoindre les exilés en Asie centrale. Au total, la moitié d'entre eux est constituée de mineurs de moins de 16 ans, de 27 000 femmes et 19 000 hommes âgés ou handicapés. L'identité des déportés est complexe : outre une minorité de tsiganes, il y aurait 75 000 turcs, ce terme englobant des géorgiens musulmans aussi appelés meskhètes, des tarakamas, des azéris, 9 000 kurdes et 1 300 arméniens sunnites et quelques tsiganes déportés dans deux wagons¹.

1-2-4-La décolonisation

Après la deuxième guerre mondiale, des mouvements migratoires de masse ont été enregistrés, en rapport avec la décolonisation. Dès 1945, les revendications à l'indépendance, déjà émises par des colonies africaines et asiatiques avant-guerre, se radicalisent à la faveur de la fragilisation des empires. Entre 1940 et 1970, il y a eu 7 millions de personnes d'origine européenne qui sont arrivées des colonies, principalement des colons européens et leurs parents, ceux de l'administration et de l'armée coloniale, notamment la communauté pieds noirs, un terme qui désigne les habitants des départements français d'Algérie, des colons européens qui se sont installés en Algérie dès 1830 et rapatriés en métropole en 1962. Les « pieds noirs » est un fourre-tout où nous retrouvons des français, des espagnoles, des italiens,

¹La déportation des musulmans de Géorgie par Sophie Tournon Avril 2008. http://www.massviolence.org/PdfVersion?id_article=164&lang=fr

des maltais, des allemands, des suisses, des juifs d'Algérie et des musulmans¹. En quelques mois 900 000 français, européens et juifs, quittent le pays², une petite minorité est allée en Espagne, principalement dans la région d'Alicante. D'autres sont partis pour des pays plus lointains, comme le Canada ou l'Argentine. Les juifs ont massivement choisi la France, et peu sont partis en Israël. En comptant les rapatriés des autres pays du Maghreb, on arrive à un total d'environ 1,5 million de personnes, soit environ 3 % de la population française. Parmi les rapatriés d'Algérie, qui étaient tous de nationalité française, ont été englobés des musulmans, plus souvent désignés par le terme de harkis, c'est-à-dire ceux des militaires, anciens supplétifs de l'armée française, et leurs familles qui ont pu trouver refuge en France.

2-LE PAYSAGE MIGRATOIRE

Il y a quelques années encore, les flux migratoires étaient circonscrits à quelques pays d'accueil et de départ, dans un contexte souvent marqué par un passé colonial, mais au tournant des années 1980 le paysage migratoire s'est considérablement élargi, incluant des zones géographiques jusque-là peu touchées par le phénomène, comme ce fut le cas pour l'Asie orientale et centrale, l'Europe de l'Est, l'Afrique centrale³... Ainsi selon l'expression d'Alfred Sauvy⁴, le paysage migratoire mondial a connu un renversement des flux migratoires entre le nord et le sud, les pays du sud alimentent désormais la plupart des flux de départ, et en ce début du XXI^e siècle, presque tous les pays sont concernés, de près ou de loin, qu'il s'agisse de départ, de transit ou d'accueil, certains pays peuvent être les trois à la fois.

2-1- LES ZONES DE DEPART

Depuis les années 80, l'Asie s'impose comme la première région d'émission, avec la Chine, l'Inde et le Pakistan. L'Afrique arrive en deuxième position (Afrique de l'ouest, Afrique de l'Est et Afrique du Nord) ; suivie par les Caraïbes et ses bordures continentales (Mexique et Colombie). Examinons chacune de ces régions d'émission.

L'Asie

L'Asie est la zone de départ la plus importante, avec plus de 37 millions de personnes, réparties sur plus de 140 pays d'arrivée. L'Inde a fourni 500 000 ingénieurs aux Etats-Unis, le Pakistan et le Sri Lanka entretiennent des flux importants vers la Grande Bretagne et les pays pétroliers du golfe persique, ainsi que les Philippines, l'Indonésie et la Thaïlande, mais le principal pays de départ reste la Chine. Par ailleurs, plusieurs pays ont été confrontés à des conflits sanglants qui ont poussé un grand nombre d'habitants à partir, c'est le cas notamment de plusieurs millions d'afghans, soit le quart de la population du pays qui est encore réfugié au Pakistan et en Iran.

L'Afrique du nord et le Moyen-Orient

Cette partie du monde forme une zone importante de départ avec un nombre d'émigrés compris entre 15 et 20 millions de personnes. Les principaux flux concernent le Maghreb et la Turquie, en direction de l'Europe (les maghrébins vers la France et les turcs vers

¹ JORDI (Jean Jacques) : Les pieds noirs : Constructions identitaires et réinvention des origines. In revue *Maison Méditerranéenne des sciences de l'homme*, mars-avril 2002, n°1236.

² MERCIER (Cécile) : Les pieds noirs et l'exode de 1962 à travers la presse française. Edition l'Harmattan, 2003.

³ WIHTOL WENDEN (Catherine) : La mondialisation des flux migratoires. *Ville-Ecole-Intégration –Enjeu* ; Décembre 2002 ; N°131.

⁴ SIMON (Gildas) : Les migrations internationales. *Revue Population et sociétés* ; Septembre 2002 ; N°382.

l'Allemagne). Ainsi, malgré les substantielles ressources naturelles dont est dotée la région, ni l'Algérie, ni le Maroc ni même la Tunisie et la Mauritanie ne sont parvenues à un rythme de développement satisfaisant. Dans ces conditions, ces pays ne peuvent être qu'émetteurs de main-d'œuvre. Les émigrés d'Égypte, de Jordanie, de Syrie et du Yémen, ont tendance à se diriger vers les pays pétroliers du Golfe. En chiffres, l'Égypte et la Turquie arrivent au premier rang avec 2,5 à 3 millions de personnes vivant à l'étranger, dont un million d'Égyptiens vivant dans les pays du golfe, principalement en Arabie Saoudite.

L'Amérique centrale

Dans cette partie du monde se forme la troisième grande zone d'émigration, avec plus de 15 millions de personnes touchées¹. Le Mexique vient en tête, avec 4,5 millions d'émigrés réguliers et au moins deux millions de clandestins, viennent ensuite Porto Rico avec deux à trois millions, Cuba avec un million et la Guadeloupe avec 150 000. Il faut ajouter la Colombie avec près de 1,5 million d'émigrés. En quasi-totalité, les mouvements se font à destination des États-Unis. Aux émigrés à caractère économique, s'ajoutent au moins deux millions de réfugiés venant de Cuba, Haïti, Guatemala et Salvador.

Les pays de l'Europe Centrale et Orientale

Les pays communistes de l'Europe ont constitué une autre zone de départ, pour divers motifs, principalement politiques. Il y aurait eu quelques 16 millions d'émigrés entre 1945 et 1990. L'émigration a continué pour des motifs plutôt économiques depuis la fin des régimes communistes, en provenance de Russie, de Pologne et de Roumanie surtout, elle s'est dirigée essentiellement vers l'Allemagne et les États-Unis.

Autres zones de départ

L'Afrique tropicale ravagée par de nombreux conflits, est surtout caractérisée par de nombreux mouvements de réfugiés, il y en a eu un grand nombre, au cours de ces 15 dernières années. Les pays les plus affectés sont l'Angola, l'Éthiopie, la Guinée, le Mozambique, le Rwanda, la Somalie et le Soudan.

2-2-LES PRINCIPALES ZONES DE TRANSIT

La mondialisation des flux migratoires et la mise en place de mesures restrictives dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine a donné naissance à des zones de transit, de ce fait, la distinction entre pays d'émigration et pays d'immigration devient de plus en plus complexe². Parmi les pays concernés, on trouve la Turquie, le Mexique, la Malaisie, le Sénégal, la Tunisie et le Maroc, des exemples très explicites en ce qui concerne l'ambiguïté existante entre accueil, départ et transit, puisque la plupart de ces pays peuvent être les trois à la fois.

2-3-LES PRINCIPALES ZONES DE DESTINATION

Les pays d'accueil sont devenus plus nombreux, avec l'émergence de nouveaux foyers d'attraction. L'écart économique entre le nord et le sud, rend les pays riches de plus en plus attractifs pour les populations des pays pauvres. Nous distinguons deux groupes de nations exerçant une attraction planétaire : les États-Unis et l'Union Européenne.

¹ Office des migrations internationales : www.OMI.org.

² BOUBAKRI (H) : Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales. Séminaire de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain ; Tunis ; le 13 et 14 Octobre 2000.

2-3-1-L'Amérique du nord

Les Etats-Unis restent le principal pays d'immigration, c'est même de loin le premier d'entre eux, avec ses 20 millions d'immigrés venant de l'Inde, de Chine et des Philippines, mais aussi d'Amérique Latine (Mexique et République Dominicaine). L'Amérique du nord est aussi caractérisée par son énorme flux annuel d'entrées (environ 0,7 million d'admissions et plus d'un million de clandestins). A la différence du passé, on assiste à une recrudescence de la migration émanant des pays du Tiers-monde, la part des européens est devenue faible, les asiatiques représentent désormais plus de la moitié des entrées. Au Canada les flux sont moins importants, mais ils ne cessent d'augmenter, on compte environ 4,5 millions d'immigrés et un flux annuel de l'ordre de 0,2 million. Prés de 8 millions de personnes se sont installées aux Etats-Unis entre 2001 et 2005, légalement ou illégalement, selon le centre d'étude de l'immigration, c'est un rythme de 2,5 fois supérieur à celui de la grande vague d'européens arrivés autour de 1910 sur le nouveau continent.

2-3-2-L'Europe Occidentale

Depuis le début des années 1990, l'Europe est devenue la deuxième destination des migrations après les Etats-Unis, avec 25 millions d'étrangers¹. A elle seule, l'Allemagne accueille presque la moitié des arrivants annuels dans l'UE-15 avec plus de 700 000 arrivées, chaque année. Ces mouvements sont encouragés par les changements politiques et économiques des pays européens insufflés par la construction de l'Europe, surtout pour les pays du sud comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie qui, de fournisseurs d'émigrants sont devenus des pays récepteurs.

Tableau 4 : Part de la population étrangère dans les pays de l'UE de plus de 10 millions d'habitants (en milliers)

| | 1996 | 2000 | 2004 | 2007 | Pays d'origine le plus représenté |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------------------------|
| Allemagne | 7 173 866 | 7 343 591 | 7 334 765 | 7 255 949 | Turquie |
| Espagne | 499 773 | 923 879 | 2 772 200 | 4 606 474 | Equateur |
| France | 3 263 186 | - | 3 623 063 | 3 650 100 | Portugal |
| Grèce | - | 761 438 | 891 197 | 887 600 | Albanie |
| Italie | 737 793 | 1 270 553 | 1 990 159 | 2 938 922 | Albanie |
| Pays Bas | 725 421 | 651 532 | 702 185 | 681 932 | Turquie |
| Pologne | - | 700 329 | - | 54 883 | Allemagne |
| Portugal | 168 316 | 191 143 | - | 434 887 | Cap vert |
| Royaume Uni | 1 992 000 | 2 459 934 | 2 941 400 | 3 659 900 | Irlande |
| République Tchèque | 159 207 | 228 862 | 195 394 | 296 236 | Ukraine |

Source : Eurostat, Population par citoyenneté – Etrangers, 2007.

2-3-3-Les pays pétroliers du Moyen-Orient

Depuis la mise en exploitation de leurs ressources en hydrocarbures, à partir des années 40, les pays du Golfe ont attiré une main-d'œuvre étrangère qui se chiffre selon l'organisation internationale du travail à 32 millions en 2002, ce qui représentait déjà 30 % de la population de l'Arabie Saoudite, 63 % de celle du Koweït, 40 % de celle de Bahreïn, 72 %

¹ www.eurostat.org.

de celle du Qatar, 80 % dans les Emirats Arabes Unis et 26 % de la population d'Oman¹. La présence très importante de travailleurs émigrés venant de pays qui ne sont pas voisins directs est une spécificité de cette région². Les migrations dans le Golfe sont contractuelles et par conséquent temporaires ; les flux y sont très sélectifs et touchent principalement une population en âge de travailler.

2-3-4-Autres régions

Les grands pôles de croissance en Asie de l'est et du sud-est, sont eux aussi devenus des pays d'immigration, bien sûr moins que l'Amérique du nord et l'Europe, car la plupart ont une réserve de main-d'œuvre conséquente. On compte 2,5 millions d'étrangers à Hong Kong, 1,2 million au Japon et 0,3 million à Singapour. Taiwan, la Corée du sud, la Thaïlande et la Malaisie, ont eux aussi été touchés, mais à un degré moindre dans les années 80. L'Afrique du sud a environ 1,5 million d'étrangers, dont un grand nombre de clandestins, venant essentiellement des pays voisins. L'Australie a un nombre inférieur à 4 millions d'étrangers, dont la majorité est d'origine asiatique.

3-LES DETERMINANTS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

On ne peut appréhender la complexité du phénomène migratoire sans évoquer les causes qui en sont à l'origine et qui sont multiples (politiques, économiques, sociales et culturelles...), se croisent et se renforcent. Si une personne, en effet, prend la décision de quitter son pays, sa famille, ses proches et sa culture, ce n'est pas uniquement pour une seule raison, car ces causes sont le reflet des mutations, des tensions et des disparités des sociétés contemporaines.

3-1-LES CAUSES ECONOMIQUES

Les migrations pour des motifs économiques sont déterminées essentiellement par les déséquilibres sur le marché du travail, en termes d'écart de salaires et de perspectives d'emploi ; d'où l'appellation « migration de travail ». Adam Smith et d'autres auteurs expliquent que la migration est le résultat de différences entre l'offre et la demande de travail dans divers lieux. Par la suite, les auteurs néoclassiques démontrent que les pays qui sont plus fortement dotés en travail qu'en capital, auront probablement un marché du travail avec un équilibre à bas niveau de salaire. Par contre, les pays moins bien dotés en travail auront un marché du travail à haut niveau de salaire. Le différentiel des salaires va générer une propension chez les travailleurs des pays à bas salaires à se déplacer vers les pays à hauts salaires, ainsi, les différences salariales sont à l'origine de nombreuses pressions migratoires, car elles impliquent une détérioration du niveau de vie des ménages et une augmentation de la pauvreté. Les principaux foyers d'origine des migrations illustrent ce constat, 45,7 % des travailleurs gagnent moins de 1 dollar par jour en Afrique sub-saharienne, 14,4 % en Asie du sud et 10,4 % en Amérique Latine et dans les Caraïbes³.

Le chômage constitue aussi l'une des principales causes de migration. Nous constatons de forts taux de chômage qui poussent à l'émigration au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

¹ OIM, World Migration 2005.

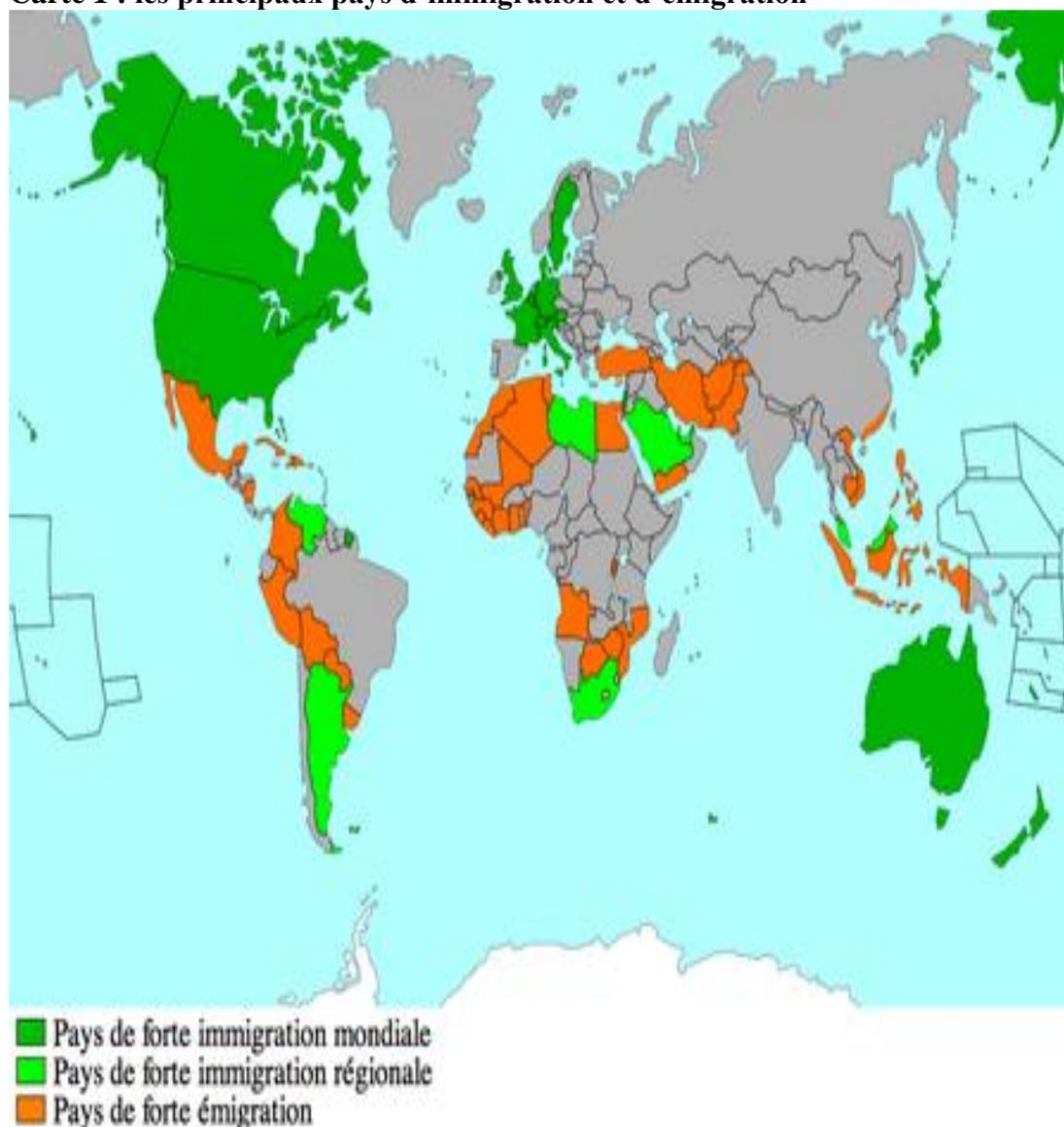
² Idem.

³ www.gcim.org.

(12,2 %), en Afrique sub-saharienne (10,9 %) et dans les pays industrialisés (6,6 %)¹. Par exemple au Maroc, le SMIG est de 9,22 DH/heure dans le secteur non-agricole et de 47,77 DH/jour pour le secteur agricole, ce qui est 4 à 5 fois plus bas que dans les pays européens. D'ailleurs, le phénomène migratoire est souvent incité et même encouragé par des pays industrialisés qui ont besoin de main-d'œuvre.

Les auteurs de la nouvelle économie des migrations, ont une approche toute différente. Pour eux, la décision d'émigrer est une affaire de famille. Ce n'est pas l'individu qui fait le choix de partir, mais sa famille, sa communauté qui veut échapper à l'incertitude : une famille rurale dont les revenus peuvent chuter en cas d'intempéries ou de sécheresse va envoyer un de ses membres à l'étranger pour diversifier ses sources de revenus. Dans ce schéma, l'émigration joue le rôle d'assurances contre les intempéries, elle se substitue aux aides publiques et à tout ce qui dans les sociétés développées permet de faire face au risque économique.

Carte 1 : les principaux pays d'immigration et d'émigration



Source : migration humaine-wikipédia.

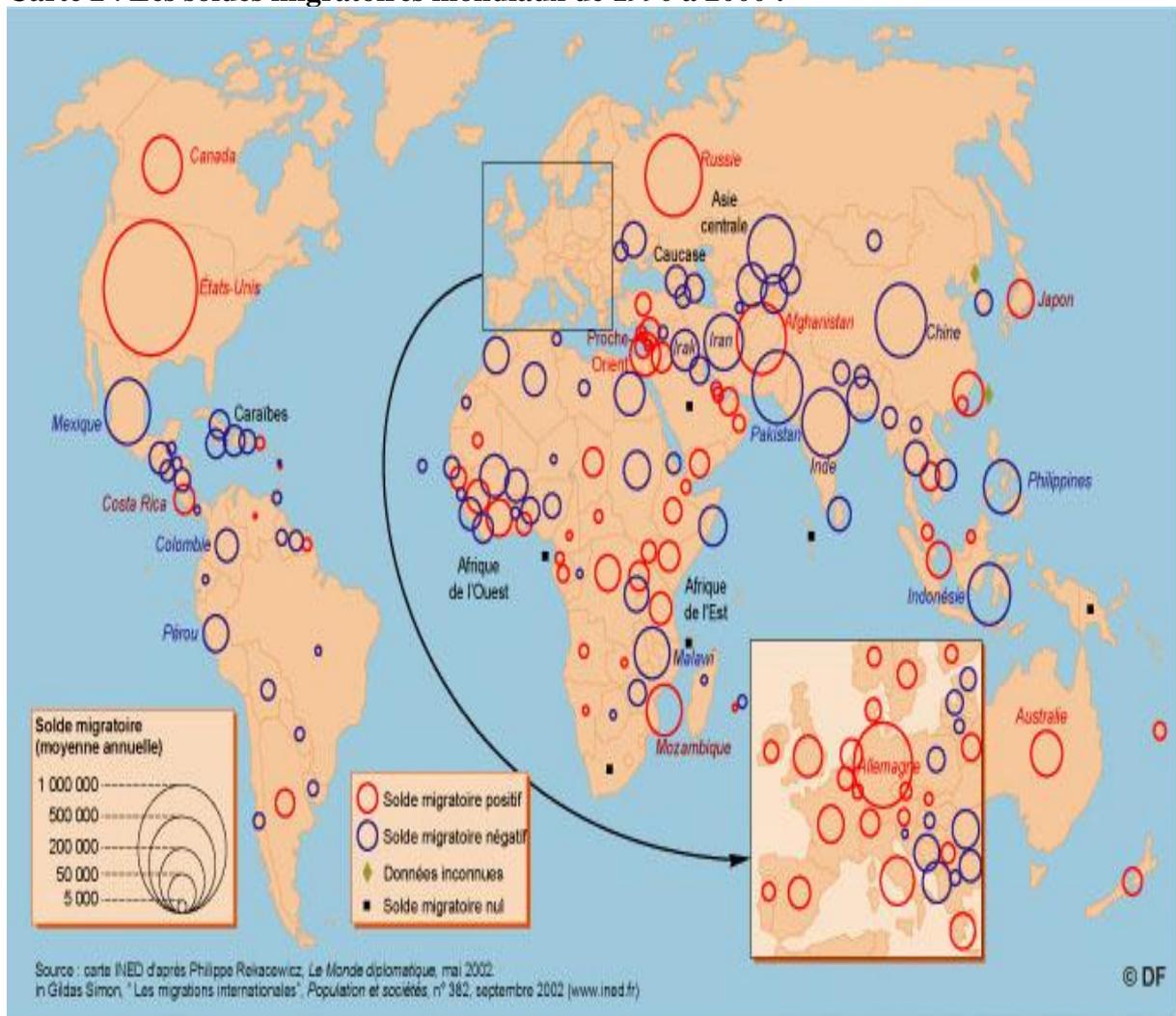
¹ Idem.

3-2-LES CAUSES POLITIQUES

L'instabilité et l'oppression politique sont aussi un facteur déterminant dans le mouvement des populations. Coups d'Etat, guerres civiles (Nicaragua) et troubles politiques (Haïti, République Dominicaine) ont été à l'origine de flux considérables de réfugiés et de personnes déplacées. Selon l'OIM il y aurait eu 9,2 millions de réfugiés entre 2004 et 2006. Partant de là, De la convention de Genève de 1951 qualifie de réfugié : « *Toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner* ».

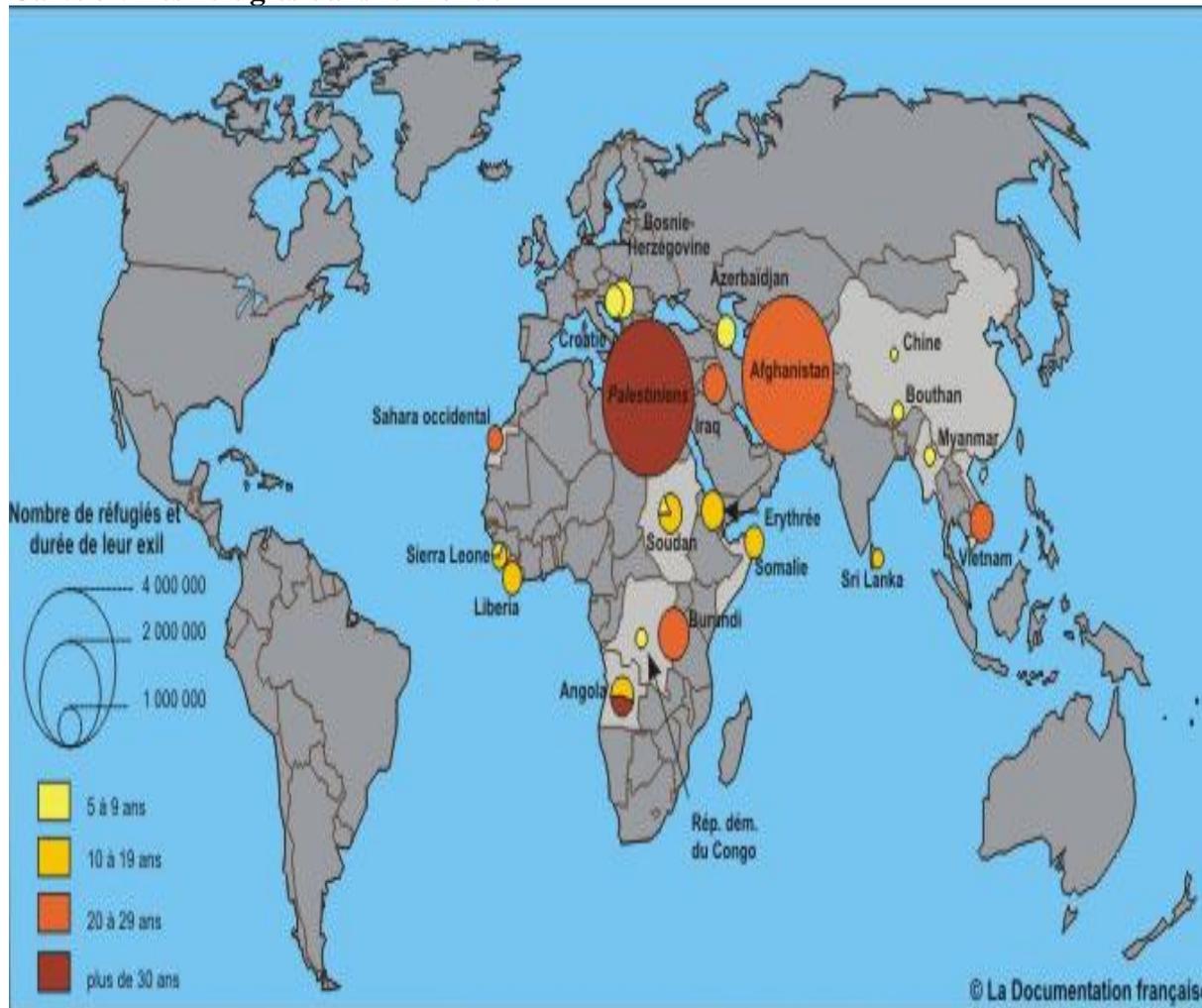
Les demandes d'asile se caractérisent par une forte progression vers les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche et la France qui reçoivent 50 % des demandeurs d'asile, qui proviennent, notamment, de l'Afghanistan, de l'Irak, du Sri Lanka, de l'Algérie et de la Somalie.

Carte 2 : Les soldes migratoires mondiaux de 1990 à 2000 :



Source : La documentation française.

Carte 3 : Les réfugiés dans le monde



Source : La documentation française.

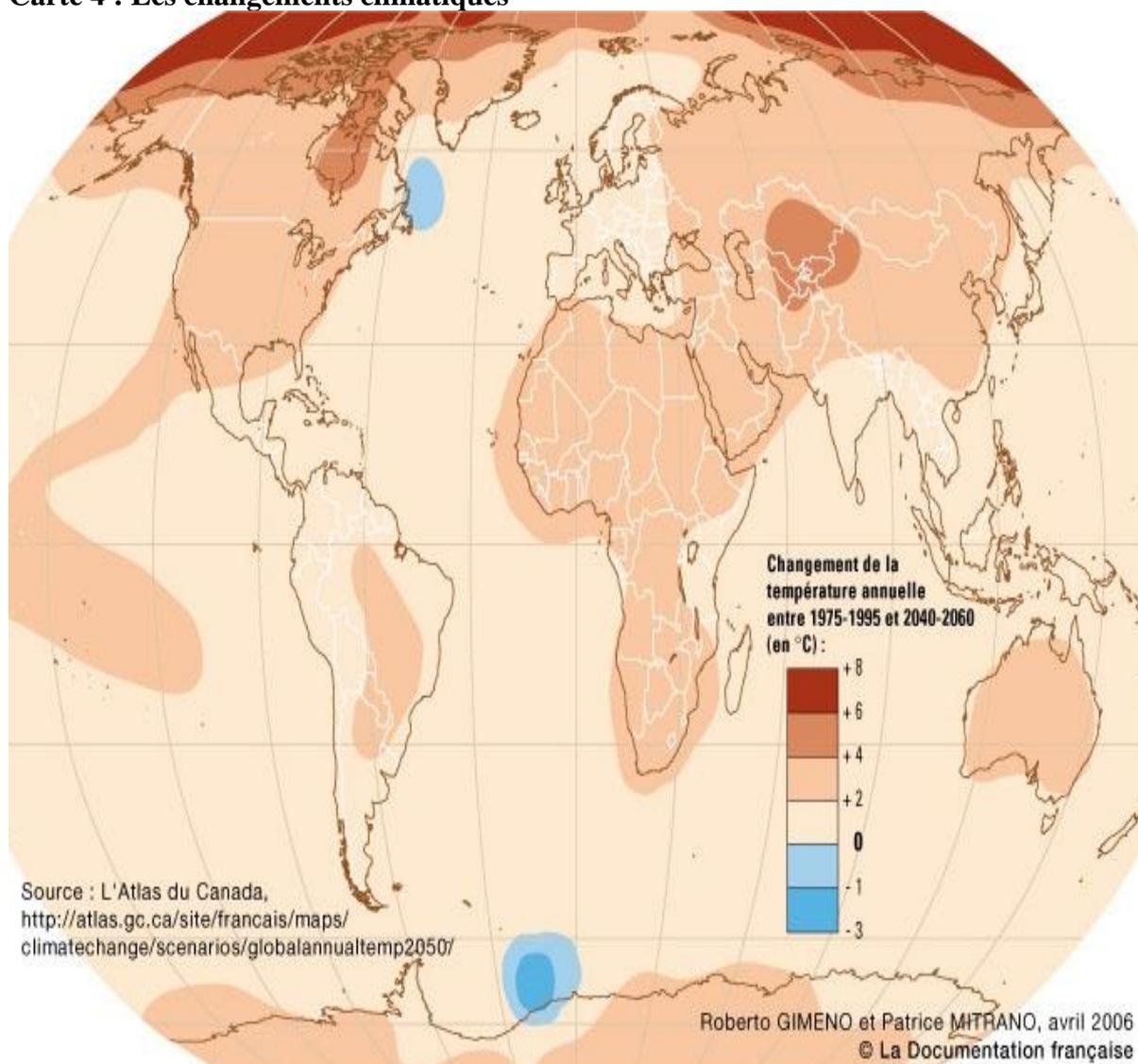
3-3-LES CAUSES ECOLOGIQUES

On se doit aussi d'ajouter une nouvelle catégorie de migrants non prise en compte par la convention de Genève : les réfugiés de l'environnement, un mouvement qui s'est accéléré ces dernières années¹. Les effets du réchauffement climatique et la hausse du niveau de la mer, les séismes, les cyclones et les accidents industriels ont accéléré les mouvements migratoires notamment dans les zones sèches du Tiers-monde et dans les secteurs inondables de l'Asie du sud-est. Par exemple, en Afrique de l'ouest, plus précisément dans les pays sahéliens, la dégradation de l'environnement et les conditions climatiques défavorables ont contribué à augmenter l'insécurité alimentaire et de ce fait les migrations. La montée du niveau des océans et son impact sur la production alimentaire tous deux induits par le réchauffement climatique, provoqueraient la migration de plus de 150 millions de personnes d'ici 2050².

¹ COUNIL (Christel) : Les réfugiés écologiques. Université des sciences sociales de Toulouse 1 ; 2006.

² MYERS (Norman) : professeur à l'université d'Oxford.

Carte 4 : Les changements climatiques



Source : La documentation française.

4 – TYPOLOGIE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE

Il existe une multitude de critères sur lesquels s'appuie la typologie des migrations. Avec l'accroissement de la mobilité, cette typologie des s'est considérablement diversifiée ; citons : le critère du degré de liberté pour les migrations libres ou sous contraintes (forcées), le critère du degré de qualification pour les migrations des travailleurs qualifiés ou non qualifiés, et le critère du statut juridique du migrant pour les migrations régulières ou irrégulières. Le critère le plus ancien et le plus utilisé, est celui de la durée du séjour sur lequel s'articulera notre typologie.

4-1- MIGRATIONS TEMPORAIRES OU SAISONNIERES

Les migrations temporaires ou saisonnières sont caractérisées par une durée de séjour de moins d'un an et concernent surtout les migrations fournissant une main-d'œuvre agricole à certains moments de l'année, comme ce qui se faisait en France dès le milieu du 11^{ème}

siècle¹, avec des saisonniers originaires de pays voisins (Belgique, Suisse, Italie...). Dans les pays d'Asie à forte densité démographique, le nombre de personnes pratiquant la migration saisonnière varie de 30 à 50 millions en Inde et est de plusieurs fois supérieur en Chine, où il dépasse les 120 millions². Dans de nombreux pays du Tiers-monde, ce type de migration est une question de survie, comme c'est le cas au Sahel, où l'économie est principalement rurale. Si on étudie l'origine des revenus des pays du Sahel, on constate que³ : 0,4 % de leurs revenus viennent de la culture du coton et de l'arachide, 56,4 % des exportations de bétails surtout vers l'Afrique de l'Ouest, mais on remarque que 21,6 % sont issus des migrations saisonnières vers les pays voisins, les revenus issus de ces migrations sont surtout utilisés à améliorer les rendements agricoles à hauteur de 40 %.

4-2-MIGRATIONS PERMANENTES OU DEFINITIVES

Les migrations permanentes induisent un changement de résidence pour le migrant, elles correspondent à une longue durée de séjour (plus d'un an). Les pays développés sont les premiers concernés par ce type de migrations, car 4 millions de migrants permanents⁴ sont entrés dans la zone OCDE en 2006, les augmentations les plus élevées ont été observées au Portugal, en Suède, en Irlande et au Danemark, où les flux d'entrées ont augmenté de 20 %, la hausse a également été importante aux États-Unis, en Corée et en Espagne⁵. Pour ce qui est des pays émetteurs, il s'agit de la Chine avec 10,7 %, la Pologne à hauteur de 5,3 %, la Roumanie pour 4,6 %, le Mexique avec 4,2 % et les Philippines pour 3,6 %.

Le statut de résident permanent est obtenu sous les motifs de regroupement familial à hauteur de 44 % avec l'entrée des membres de famille des travailleurs, qualification professionnelle pour 14 %, ainsi, plusieurs pays de l'OCDE, parmi lesquels l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni recourent de manière importante aux migrations de travail. Le troisième motif est le droit d'asile avec 12 %, mais dans les pays de l'OCDE, pour la quatrième année consécutive, le nombre des demandes d'asile a baissé, avec 41 000 réfugiés, les principaux pays d'accueil sont les États-Unis, le Canada, la France et l'Allemagne. Les pays d'origine des demandeurs d'asile sont principalement l'Irak, la Serbie et le Monténégro. La libre circulation constitue la majeure partie du reste.

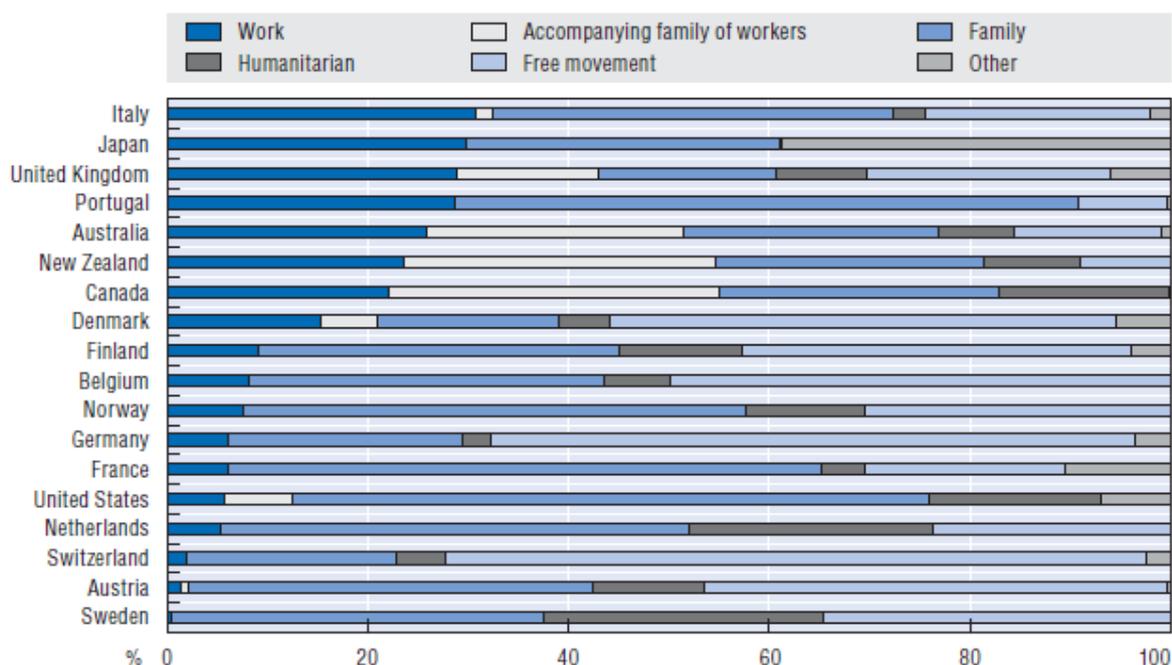
¹ Rapport du Haut conseil à l'intégration ; Janvier 2007.

² Priya Deshingkar (2006).

³ Adama Konseiga (2006).

⁴ Perspectives des migrations internationales -SOPEMI 2008.

⁵Idem.

Figure 1 : Immigration permanente au sein de l'OCDE pour l'année 2006 :

Source : Perspectives des migrations internationales -SOPEMI 2008.

4-3- MIGRATIONS PENDULAIRES OU CIRCULAIRES

La migration pendulaire ne suscite pas de changement d'habitat, puisqu'elle est liée aux déplacements quotidiens de travail, cette une mobilité qui peut se faire sur une heure, une journée, d'une semaine ou un mois (par exemple, lors des congés). Les déplacements quotidiens concernent aujourd'hui plus de 70 millions de travailleurs européens, leur importance dans la vie urbaine ne cesse de croître depuis 1945, leur nombre étant multiplié par 25, tandis que la population active quadruplait dans le même temps. Environ 2,5 millions de travailleurs temporaires immigrés sont entrés dans la zone OCDE en 2006, ce qui est environ 3 fois plus que le nombre de migrants de travail permanents. Toutefois, dans son ensemble, la migration temporaire croît plus lentement que la migration permanente.

Il y'a aussi les déplacements de fin de semaine qui concernent principalement les couches aisées de la population. Les distances parcourues y sont nettement plus élevées que lors des déplacements quotidiens, dépassant souvent les 100 km. Ces déplacements sont souvent en relation avec la possession d'une résidence secondaire. D'ailleurs, 70 % de ce genre de migration concerne les vacances (santé, religion, sport, congrès...) et seulement 15 % les affaires, avec l'Union Européenne en tête des destinations et les Etats-Unis au second rang¹.

¹Rapport de l'Euromed Marseille ; « Les migrations chemin d'avenir » ; Décembre 2006.

5-LES NOUVELLES FORMES DE MIGRATION INTERNATIONALE

Depuis quelques années, nous assistons à l'apparition de nouvelles formes de migrations internationales : la migration clandestine et l'exode des cerveaux qui prennent de plus en plus d'ampleur, à cause notamment du nombre croissant de personnes impliqués et du nombre tout aussi important de personnes hautement qualifiées qui désertent leur pays d'origine.

5-1- LES MIGRATIONS CLANDESTINES

L'intensification des flux migratoires, a poussé de nombreux pays d'accueil à adopter des mesures draconiennes afin de limiter mais aussi de sélectionner les candidats à l'immigration. Les dispositifs mis en œuvre s'appuient sur :

- Des lois plus restrictives sur l'entrée et le séjour des étrangers.
- Une approche sécuritaire renforcée sur toutes les frontières.

En réalité, les causes des départs n'ayant pas disparu, il y a eu aggravation du phénomène migratoire qui emprunte de plus en plus le biais de la clandestinité. Celle-ci s'accompagne de la multiplication des voies de passage et d'une diversification de l'origine des migrants, ce qui reflète l'efficacité des systèmes de contrôle mis en place par les Etats de destination, aussi bien dans le cadre national que les cadres régional et international¹. La question migratoire s'est radicalisée ces dernières années, ce qui a entraîné l'accentuation des risques pris par et pour les migrants en situation irrégulière. De ce fait, l'immigration clandestine est désormais un problème délicat auquel se trouvent confrontées les nations en développement, ainsi que les nations développées. Ce phénomène est différemment apprécié selon qu'on se situe dans les pays de départs ou les pays d'accueil et les politiques qui peuvent être mises en œuvre pour y faire face sont complètement différentes.

5-1-1-Définition

L'immigration clandestine présente des facettes multiples pour ce qui est des personnes concernées et des filières qu'elles ont suivies pour entrer et séjourner clandestinement dans le pays d'accueil. Il existe donc autant de définitions de ce phénomène que de façons de le percevoir. Ne pouvant toutes les présenter, nous avons décidé de choisir celle qui nous semblait être la plus pertinente.

Selon la commission européenne chargée de l'étude des migrations clandestines : *"L'expression immigration clandestine est utilisée pour désigner divers phénomènes, notamment l'entrée illégale de ressortissants de pays tiers sur le territoire d'un Etat membre par voie terrestre, maritime, aérienne, y compris par les zones de transit aéroportuaires. Nombre de ces entrées irrégulières se font au moyen de faux documents ou de documents falsifiés, ou avec l'aide de réseaux criminels organisés de passeurs et de trafiquants d'êtres humains. En outre, un nombre considérable de personnes entre légalement au moyen d'un visa valable ou dans le cadre d'un régime d'exemption de visa, mais dépassent la durée de séjour sans obtenir l'accord des autorités. Enfin, certains demandeurs d'asile déboutés ne quittent pas le pays après avoir reçu une décision finale négative ».*

¹ LAHLOU (Mehdi) : Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : Evolutions récentes. Rapport de recherche 2005, Institut universitaire européen.

5-1-2-Les voies les plus utilisées par les migrants clandestins pour gagner l'Europe

Sur le parcours migratoire du sud vers le nord, les candidats à l'émigration clandestine traversent de nombreux territoires, certains d'entre eux sont simplement sur leur route, il en est d'autres qui constituent une destination intermédiaire dans leurs "plans de mobilité". Celle-ci ne relève pas du pur hasard, elle s'inscrit dans la stratégie de migration par étape qu'autorisent certains de ces territoires qui ont la caractéristique d'insérer le migrant voire de le solliciter, de polariser et de rediffuser les flux migratoires vers des espaces plus au nord¹.

Entrée par les enclaves de Ceuta et Melilla²

Il existe deux ouvertures sur l'Europe, plus précisément sur l'Espagne, en Afrique du Nord : les enclaves de Ceuta et Melilla. Même parmi ceux qui sont arrêtés, les migrants qui parviennent jusque-là et qui ne sont pas rapatriés au cours de la période de détention administrative de 40 jours maximum sont relâchés sur le territoire espagnol et, par conséquent, dans l'espace Schengen. Il n'est donc pas étonnant qu'en dépit d'une surveillance étroite, ces deux villes aient figuré par le passé en bonne place sur la liste des destinations principales des migrants clandestins.

Passage par le Maroc vers le territoire espagnol ou les îles Canaries³

Etant donné la proximité du continent européen par rapport au Maroc, ce pays est utilisé comme pays de transit pour une traversée en bateau, mais la rigueur des contrôles a rendu cet itinéraire considérablement moins attractif.

Passage par la Libye ou la Tunisie vers les îles Pelagie⁴

Pour ceux qui partent de la Libye et de la Tunisie, les îles Pelagie italiennes (Lampedusa, Linosa et Lampione) et l'île de Pantelleria (Sicile) sont très proches. Cependant, le voyage vers ces îles exige 2 à 3 jours de navigation au minimum. Le nombre de migrants clandestins arrêtés en Sicile a été quasiment multiplié par 10 ces cinq dernières années.

La longueur du littoral italien (plus de 8 000 kilomètres) le rend particulièrement difficile à défendre contre les passeurs. Jusqu'à récemment, le flux des migrants clandestins vers l'Italie était peu important et constitué presque entièrement de Nord-africains, mais depuis 2002, on a observé une forte augmentation du nombre de migrants d'Afrique subsaharienne transitant par la Libye, alors le nombre de nord-africains baisse significativement. Ceux-ci y reviendront toutefois, lorsqu'à partir de 2005, les mesures de sécurité sont renforcées à Ceuta et Melilla en 2005. Environ les deux tiers des 22 824 migrants africains qui ont atteint l'Italie en 2005 sont originaires d'Égypte, du Maroc et, dans une moindre mesure, d'Algérie et de Tunisie ; un grand nombre vient de plus loin (Érythrée, Éthiopie, Somalie et Soudan). On signale, même, une utilisation croissante de cet itinéraire pour le trafic de migrants clandestins en provenance de l'Asie du Sud-ouest et du Moyen-Orient. Le succès de l'itinéraire a eu un impact énorme sur Malte qui depuis son adhésion à l'UE est devenu avec Chypre un pays de destination.

En Tunisie, les ports de la côte Est sont les principaux sites de départ pour traverser la Méditerranée. Les populations agricoles de la périphérie de Tunis fournissent un point de regroupement pour les migrants avant la traversée. Ceux qui se dirigent vers le sud de la Sicile partent des ports nord et sud de Tunis, ceux qui mettent le cap sur Pantelleria partent

¹ PELLICANI (Michaela) : Analyse comparée des espaces charniers de la mobilité migratoire nord et sud. Le cas des Pouilles (Italie) et du Touat (Algérie).

² Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime : Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe, Juillet 2006.

³ Idem.

⁴ Idem

du Cap Bon et ceux dont les destinations sont Lampedusa et Linosa appareillent depuis les régions au sud de Monastir.

Passage de l'Afrique occidentale vers les îles Canaries¹

On peut juger de l'impact des actions de répression les migrations clandestines par l'accroissement spectaculaire du nombre de migrants venus des côtes d'Afrique de l'Ouest à destination des îles Canaries les six derniers mois de 2007. Après les émeutes de Ceuta et Mellila de 2005, le nombre de migrants arrêtés sur cet itinéraire est monté en flèche. A la mi-2006, les espagnols ont arrêté près de 10 000 clandestins. Les points de départ sont les villes côtières du Sénégal, de la Mauritanie et du Sahara occidental. Dans certains cas, de grands navires venant de pays aussi éloignés que le Cameroun ou le Nigeria ont voyagé le long de la côte occidentale africaine jusqu'aux villes de Saint-Louis (Sénégal), Nouadhibou (Mauritanie) ou autres au Sahara occidental. Les mesures de répression ont entraîné un déplacement des points de départ plus au sud, de sorte que les migrants embarquant du Sénégal, par exemple, ne viennent plus seulement de la ville de Saint-Louis (située au Nord), mais également de Dakar et de Mbour.

Les migrants choisissant cet itinéraire et disposant de plus de ressources que d'autres peuvent embarquer sur un gros navire qui les emmène à proximité des îles Canaries. Pour les migrants pauvres, les petites embarcations (généralement des bateaux de pêcheurs, des pirogues) demeurent la seule possibilité. Les gros navires accostent souvent dans différents ports situés sur leur itinéraire et insuffisamment contrôlés ou jettent l'ancre au large, puis les migrants clandestins effectuent la dernière étape de l'une des deux manières suivantes :

* Ils quittent seuls le navire dans de petites embarcations (canots).

* De petits bateaux opérant à partir des îles Canaries sont envoyés pour les recueillir.

Pour ceux qui ne peuvent pas se permettre la traversée sur un navire de haute mer, il y a toujours la possibilité d'utiliser une pirogue ou un "cayuco", bateau de fibre de verre de 14 à 18 mètres de long permettant de passer de 50 à 70 migrants. La plupart du temps, ces bateaux sont équipés de deux moteurs extérieurs, d'un système de positionnement universel (GPS) et de suffisamment de nourriture et de carburant pour la durée du voyage. Alors que le trafic devient plus professionnel, de plus grands bateaux, pouvant contenir 100 à 150 migrants, sont construits dans la région. Les trafiquants ont également commencé à utiliser des bateaux gonflables (Zodiac). Le représentant du Croissant rouge en Mauritanie a indiqué qu'en règle générale, 40 % de ces petits bateaux risquaient de couler et qu'entre novembre 2005 et avril 2006, environ 1 200 à 1 300 migrants sont supposés avoir perdu la vie en tentant de faire la traversée.

Autres points d'embarquement²

Auparavant l'Egypte était simplement jugée trop lointaine pour attirer le même nombre de migrants que les autres pays d'Afrique du Nord, mais cela peut changer. Selon les autorités égyptiennes, les trafiquants de migrants s'intéresseraient de plus en plus à la longue ligne côtière égyptienne, qui leur offrirait des points de sortie pour leurs activités maritimes en direction du nord. Par ailleurs, une augmentation sensible du nombre de migrants clandestins transitant par l'Egypte pour rejoindre des pays voisins tels qu'Israël a été constatée.

¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime : Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe. Rapport Juillet 2006.

² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime : Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe. Rapport Juillet 2006.

Cheminement vers les points d'embarquement

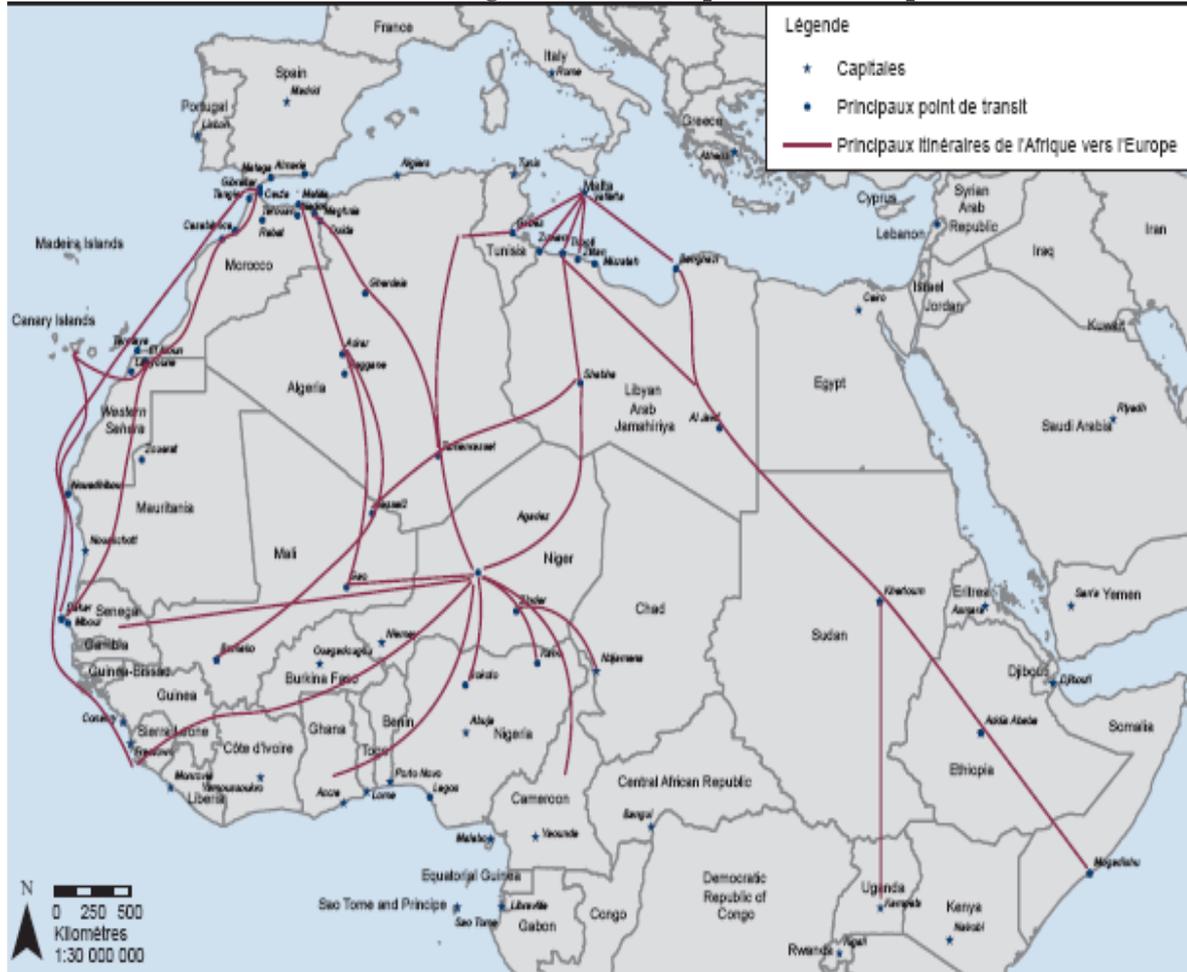
L'itinéraire précis choisi par les migrants dépend clairement de leur origine. Ceux qui résident en Afrique du Nord n'ont d'autres soucis que de traverser la Méditerranée et de débarquer sans être détectés. Les migrants en provenance du sud du Sahara, en revanche, doivent d'abord traverser la redoutable barrière du Sahara. Pour les migrants de l'Afrique subsaharienne, le voyage commence par le trajet jusqu'à l'un des trois principaux pays relais, dont chacun a son propre itinéraire vers le nord : le Sénégal, le Mali et le Niger. Ceux qui partent du Sénégal traversent la Mauritanie jusqu'au Maroc. Ceux qui partent du Mali vont directement en Algérie, et si possible jusqu'au Maroc, ou bien traversent la Mauritanie vers les îles Canaries. Ceux qui partent du Niger passent par l'Algérie ou la Libye, si possible jusqu'en Tunisie.

Le long des trois itinéraires, il existe plusieurs escales importantes, où les migrants peuvent se reposer et les trafiquants faire le point de leurs activités. Ceux qui, par exemple, partent de Bamako, au Mali, s'arrêtent généralement dans la ville de Gao. De là, ils continuent sur Kidal et traversent la frontière algérienne à Tamanrasset, où ils sont transférés dans des véhicules avec des plaques d'immatriculation algériennes. Leur itinéraire les mène ensuite au nord de l'Algérie (généralement Maghnia), puis jusqu'au Maroc. Il est également possible d'accéder à Tamanrasset à partir de la ville d'Agadez, au Niger, pour ensuite traverser la Libye. Autre solution : ceux qui partent de Bamako peuvent passer par Gogui, au Mali, pour ensuite rejoindre sa ville sœur en Mauritanie, puis Nouakchott et finalement Nouadhibou (Mauritanie), avant d'embarquer pour les îles Canaries.

Le voyage des migrants d'Afrique de l'Ouest dans cette région est facilité par la libre circulation entre les pays de la CEDEAO. De plus, les personnes possédant un passeport malien n'ont pas besoin de visa pour entrer en Algérie. De faux papiers maliens sont faciles à obtenir avec l'aide des groupes criminels organisés, ce qui fait que le passage par l'Algérie ne pose généralement pas de réelles difficultés. Cependant, peu de migrants clandestins quittent l'Afrique en partant directement d'Algérie ; ils passent plutôt au Maroc, en Tunisie, ou en Libye avant de commencer leur voyage maritime.

Les migrants africains entrent le plus souvent en Libye par les villes de Shebha ou d'Al Jalwf. Les principaux points de départ en Libye sont Zuwarah (située à 56 kilomètres de la frontière tunisienne), Zilten et Misratah, ainsi que la région autour de Tripoli elle-même. Pour les migrants clandestins originaires de la Corne de l'Afrique, le principal carrefour serait situé dans la région d'Al-Kufrah, à 950 kilomètres au sud de Benghazi, le long de l'itinéraire du Soudan vers la Libye.

Carte 5: Itinéraires du trafic de migrants de l'Afrique vers l'Europe



Source : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime : Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe. Rapport Juillet 2006.

On accède généralement au Maroc par les frontières perméables avec l'Algérie, par la ville d'Oujda à partir de la ville algérienne de Maghnia. Les migrants peuvent, alors, rejoindre les régions au nord et au sud de Casablanca pour y être transportés vers le sud, à El Aioun, et partir ensuite vers Fuerteventura, aux îles Canaries. Ils peuvent aussi atteindre Melilla ou passer par la région autour de Nador, d'où il est possible de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Espagne continentale, en débarquant entre Malaga et Almeria. L'itinéraire le plus court, mais le mieux surveillé, a pour point de départ la région située entre le sud de Tanger et Tétouan.

Les itinéraires suivis pour le trafic de migrants d'Afrique sont également utilisés par les organisations criminelles internationales impliquées dans le trafic de migrants clandestins provenant d'autres continents, en particulier d'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-ouest. Des migrants clandestins en provenance du Bangladesh, de la Chine, de l'Inde et du Pakistan ont été retrouvés échoués en Afrique de l'Ouest ou du Nord. Tirant parti de la relative facilité d'obtention des visas pour les pays d'Afrique occidentale, les migrants entrent légalement dans ces pays par avion. Leurs destinations de prédilection sont le Mali (Bamako), la Guinée (Conakry) et le Burkina Faso. De là, ils voyagent par la route vers la Mauritanie et le Maroc

avant d'essayer d'atteindre l'Europe en bateau. Le montant total du trajet (Pakistan - Europe), comprenant trois tentatives de passage, coûte 12 000 euros¹.

5-1-3- La migration clandestine algérienne

L'Algérie n'est pas épargnée par la migration clandestine. De pays de transit, elle fournit depuis quelques temps des émigrants (*harragas*). La rareté des informations nous a obligé à recourir à ce qu'en disent les journaux.

5-1-3-1-Etat des lieux

Les informations qui existent restent sommaires et ne reflètent pas toujours la réalité. Ainsi, atteindre la rive nord de la Méditerranée est devenu l'obsession de centaines, voire de milliers d'algériens qui bravent tous les dangers pour y arriver. Une enquête de l'ONS de 2002, a révélé que pas moins de 36,7 % des jeunes de 15 à 29 ans des 2 sexes envisagent d'émigrer (43,5 % des garçons et 29,1 % des filles). Au cours du premier trimestre 2008, les autorités marocaines ont refoulé, pas moins de 399 algériens contre 401 pour toute l'année 2007². En 2006, selon les chiffres du ministère italien de l'Intérieur, 22 016 candidats illégaux à l'immigration sont arrivés en Italie par la mer et rien que dans la journée du 13 mai 2007 ; soixante-quatre personnes de nationalité algérienne, ont débarqué sur la côte sud-ouest de la Sardaigne où elles ont été interpellées par la police locale, a indiqué l'agence italienne Ansa. Même si leur nombre exact n'a pas été encore communiqué, il semblerait qu'il s'agisse du plus important nombre d'algériens mis en cause dans une tentative d'immigration clandestine vers l'Italie.

5-1-3-2-Causes de l'émigration clandestine algérienne

Ce phénomène de *Harraga* (émigrés clandestins en parlé algérien, c'est un mot dérivé de "resquiller" et de "brûler"), qui ne cesse d'attiser les discussions, est principalement causé par les multiples contraintes inhérentes aux jeunes minés par de nombreux problèmes socio-économiques et culturels : exclusion sociale, chômage, précarité, injustice et misère.

Le chômage

Le chômage n'épargne aucune couche de la société, touchant plus de 2 millions d'individus. Une fraction de 14 % des chômeurs est constituée d'universitaires. L'Agence nationale de l'emploi (Anem) a marqué, au 31 décembre 2007, l'inscription de 194 396 universitaires demandeurs d'emploi sur un total de 887 000 dossiers. Ce qui représente environ 20 % des chômeurs enregistrés auprès de l'agence³. La seule perspective est celle d'un contrat de pré-emploi pour un salaire équivalent à la moitié du SMIG (6 000 DA) pour une période de six mois. Selon le CNES, le nombre de ces derniers a été multiplié par trois entre 2000 et 2005 passant de 32 323 à 103 617. On doit aussi prendre en considération le fait que plus de 7 000 universitaires ont accepté des emplois d'initiative locale, rémunérés à 2500 DA/mois en 2005. Cette situation renseigne clairement sur le caractère précaire des emplois occupés par des milliers de jeunes algériens.

¹ Nations Unies contre la drogue et le crime : Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe. Rapport Juillet 2006.

² Article paru dans El Watan, « Immigration clandestine, 399 Algériens refoulés au Maroc », de Nadja Bouaricha, Edition du 10 avril 2008.

³ Idem.

La corruption

La corruption est un phénomène qui gangrène tous les secteurs, elle englobe la « grande » et la « petite » corruption : des commissions sur les grands contrats, à la rétribution illégale des fonctionnaires pour obtenir un papier administratif ou faire sortir des containers sans feuille du port. Elle touche tous les secteurs et prend des formes variées qui ne s'accompagnent pas nécessairement d'une contrepartie monétaire, allant de l'extorsion de fonds au népotisme, en passant par la fraude et le trafic illicite¹. Le rapport de l'AACC (section algérienne de *Transparency International*) fait état d'une généralisation de ce fléau à toutes les institutions de la république, ainsi que d'une explosion sans précédent de la corruption à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité et une volonté claire de ne pas lutter contre ce fléau, ce qui génère de flagrantes inégalités entre ceux qui bénéficient des « avantages » du système et les autres, ce qui se manifeste par de violentes contestations. Le président de *Transparency International* juge qu'en dépit «de quelques avancées, la corruption continue de siphonner de manière dramatique les ressources affectées à l'éducation, à la santé et aux infrastructures». De ce fait, le rapport de cette ONG indique que «la forte corrélation entre corruption et pauvreté reste évidente ».

L'inflation

Nous avons assisté ces dernières années à la dégradation du pouvoir d'achat des algériens érodé par une forte inflation qui touche violemment les produits alimentaires de base (lait, semoule, pommes de terre...). Des pans entiers de la population sont jetés dans la misère poussant à la disparition des couches moyennes.

La violence

La non-éradication du phénomène de la violence en Algérie, vraisemblablement imputable en partie, au non aboutissement complet de la politique de réconciliation nationale, serait l'une des raisons évoquée par les candidats à l'émigration clandestine.

L'enseignement/instruction

Le taux de chômage des jeunes est de 34,3 % dans la tranche d'âge 16-19 ans, selon le CNES. Un chiffre qui prouve la faible efficacité du système éducatif. En effet, malgré toutes les réformes qu'il a subies le taux de déperdition dépasse les 534 000, en 2005, selon le CNES. Dans la formation professionnelle qui est considérée comme un réservoir de main-d'œuvre, le taux d'abandon s'élève en 2005 à 68 818, ce qui souligne l'insuffisance des qualifications, ainsi que l'inadaptation et l'inadéquation de l'éducation par rapport aux véritables besoins du marché du travail.

La détérioration des conditions de vie et le manque de perspectives d'avenir

Selon une étude du CREAD (centre de recherche en économie appliquée au développement), l'émigration clandestine, ne touche pas uniquement les jeunes chômeurs en quête d'emploi mais aussi des fonctionnaires, des étudiants, des commerçants, des femmes, des handicapés et des enfants âgés d'à peine douze ans. Nous constatons aussi la propagation de fléaux sociaux (délinquance, drogue, prostitution, suicide...) qui ont atteint un degré tel qu'ils sont devenus des phénomènes de société. Selon une enquête réalisée en mai et juin 2006 auprès de 4 080 personnes dans 4 wilayas seulement², 64 % des chômeurs se droguent ce qui dénote l'absence d'une politique de prise en charge adaptée sur le plan

¹ JOLLY (Cécile) : Les cercles vicieux de la corruption en Algérie. In revue internationale et stratégique, n°43, automne 2001.

² Pr. Noureddine Toulbi-Thaalibi, "La culture de l'émeute", journal L'expression, 26 Mai 2008.

éducatif, culturel et loisirs.

Elargissement du fossé entre gouvernants et gouvernés

Avec un taux de participation des plus faible depuis l'avènement du pluralisme, (+ de 63 % d'abstention selon les chiffres officiels du ministère de l'intérieur), les élections du 17 avril 2007, ont été la preuve évidente que les Algériens n'attendaient plus rien du gouvernement, la majorité des jeunes ne fait pas confiance aux institutions, ils ne croient pas au discours politique qui prône l'égalité des chances et le sentiment d'injustice est de plus en plus répandu. Les jeunes estiment que l'émeute est le seul moyen de se faire entendre, preuve qu'il y a rupture entre société et gouvernement. L'émeute s'exprime lorsque tous les canaux conventionnels de dialogue sont obstrués. La mauvaise qualité des relations entre population et institutions affecte les jeunes et c'est à ce moment là que débute la logique de l'affrontement et surtout celle de la fuite¹.

5-2-EXODE DES CERVEAUX

Les migrations internationales des personnes hautement qualifiées sont devenues de plus en plus importantes au cours des dernières années, elles reflètent l'impact de la mondialisation, de l'essor de la croissance économique et technologique. Un grand nombre de pays développés ont libéralisé leur politique pour accueillir des personnes ayant des qualifications professionnelles de haut niveau, le problème est que cette demande est satisfaite dans une large mesure par les pays en voie de développement. Les inquiétudes suscitées par les flux migratoires de professionnels qualifiés originaires de pays pauvres vers les pays riches placent le problème de l'émigration des personnes hautement qualifiées au premier rang des préoccupations des décideurs.

5-2-1-Définitions

La fuite des cerveaux fait référence à la mobilité internationale du capital humain. Au niveau individuel, le capital humain, souvent mesuré par le diplôme ou les années de scolarité, est un déterminant important de "l'employabilité" et du revenu des travailleurs². L'utilisation du mot «cerveau» concerne toute compétence, habilité ou attribut qui est vu comme un actif potentiel. Le terme «fuite» implique que le taux d'exode est à un niveau plus haut qu'une situation normale ou que celui désiré. L'union des deux expressions implique le départ à un taux appréciable des plus doués. L'expression «fuite des cerveaux» s'exprime maintenant par plusieurs termes comme «exode», «drainage», «gaspillage» et «circulation des cerveaux» qui sont maintenant très utilisés pour décrire ce phénomène. En outre, depuis quelque temps on parle de plus en plus de «migration» ou de «mobilité» des personnes hautement qualifiées. Cependant, l'expression la plus utilisée est «fuite des cerveaux» qui fait plutôt référence à une migration permanente et «circulation de cerveaux» pour une migration temporaire des travailleurs hautement qualifiés.

Le phénomène est relaté pour la première fois dans la littérature anglo-saxonne sous l'expression *brain drain* qui désigne l'émigration des scientifiques britanniques vers l'Amérique du nord. Depuis lors, le sens de l'expression s'est étendu pour désigner aussi le

¹ Pr. Noureddine Toualbi-Thaalibi, "La culture de l'émeute", journal L'expression, 26 Mai 2008.

² Idem.

flux des scientifiques originaires des pays en développement émigrant vers les pays développés¹.

L'exode des cerveaux est donc, le mouvement d'un nombre significatif de personnes d'un haut niveau d'instruction d'un pays vers un ou plusieurs autres pays. On n'y inclut généralement que les détenteurs d'un grade universitaire; mais on peut y trouver des artistes dont le talent remplace le grade universitaire. Dans certains cas, on peut y inclure encore d'autres personnes qui, sans avoir de grade universitaire, ont des compétences reconnues, par exemple; par une association professionnelle². Pour les pays en développement, la notion de fuite des cerveaux désigne, généralement, l'émigration permanente ou de longue durée de personnes qualifiées, auxquelles leur propre société a consacré un investissement considérable, en termes de formation et d'éducation. Dans une acception large, le terme englobe un large spectre de compétences dans des disciplines couvrant les sciences physiques et naturelles, les sciences techniques, les sciences sociales, la santé, l'éducation et les affaires³.

5-2-2- Les facteurs qui poussent à l'exode

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'exode des élites, nous en reprenons les plus importants ci-dessous⁴.

La différence de salaire

Le départ de plusieurs personnes dites hautement qualifiées a été motivé par la différence flagrante des salaires. Le rapport est de 1 à 10 entre le salaire d'un chercheur dans les pays arabes, par exemple, et celui de son homologue des pays développés⁵.

L'avenir professionnel

Les individus hautement qualifiés décident souvent de quitter leur pays d'origine dans l'espoir d'un meilleur avenir, avec des possibilités d'avancement dans les universités et dans l'industrie, l'appui à leurs activités avec ce que cela comporte en termes d'aides financières et d'équipements. Ce dernier élément est important dans la mesure où la recherche dans les secteurs de pointe nécessite un appareillage coûteux, ainsi qu'un environnement scientifique meilleur et la présence de travailleurs dans le même domaine. En effet, il ne s'agit pas seulement d'une logique marchande, mais le manque d'infrastructures performantes ou d'opportunités de développement pousse les spécialistes au départ.

La résistance aux changements dans les pays d'origine

L'émigration est souvent motivée par la nécessité de trouver un milieu tolérant et innovant, afin d'échapper aux entraves traditionalistes, du conservatisme et de la bureaucratie ; par exemple certaines recherches sont mal vues par le pouvoir local.

L'absence d'une politique réaliste de l'emploi dans le pays d'origine

Dans certains pays, on constate un surinvestissement dans la production du personnel qualifié, sans prendre en considération la capacité d'absorption des marchés de l'emploi.

¹ Cahiers du Centre de recherches en économie appliquée au développement, « Sciences et technologie dans le développement », N°29, 1^{er} trimestre 1992.

² ADAMS (Walter) et RIEBEN (Henri) : L'exode des cerveaux. Edition Lausanne, Paris, 1968.

³ NEDELCO (Michaela) : La mobilité internationale des compétences, situations récentes, approches nouvelles. Edition L'Harmattan, 2004.

⁴Rapport de la 113^{ème} assemblée de l'union interparlementaire , Genève, 19 octobre 2005, présenté par les co-rapporteurs Mme Georgina Trujillo Zentella (Mexique) et M. Fritz Schiesser (Suisse)

⁵ Revue du CREAD, « Sciences et technologie dans le développement », N° 29, 1^{er} trimestre 1992.

L'écart technologique

L'exode est motivé dans certains cas par un fort écart technologique, surtout dans les industries à forte composante scientifique. En effet, certains travaux de recherche, pour être menés à bien, nécessitent impérativement l'utilisation d'équipements sophistiqués qui ne sont pas toujours accessibles, faute de moyens financiers aux chercheurs qui en ont besoin.

La discrimination pour des raisons non économiques

Ce genre de discrimination peut être fondé sur la nationalité, la race, la tribu, l'affiliation politique, la religion, la famille... etc. Ainsi, certaines personnes, bien qu'étant très qualifiées peuvent être exclues de tout projet de recherche, ou de tout poste à responsabilité, pour les raisons évoquées précédemment.

5-2-3-Les pays les plus touchés

Pour des raisons technologiques ou institutionnelles, certains pays sont plus attractifs que d'autres pour le personnel hautement qualifié. Au sommet de cette pyramide, les Etats-Unis occupent une place privilégiée. Les pays moyennement attractifs tentent alors de compenser l'exode des cerveaux en attirant une main-d'œuvre qualifiée en provenance d'autres pays. Ce phénomène est représentatif du Canada, de l'Allemagne ou du Royaume Uni qui compensent les pertes vis-à-vis des Etats-Unis par une immigration qualifiée souvent originaire des pays en développement. Par exemple, des professionnels sud africains ou pakistanais sont recrutés pour remplacer les médecins, infirmières ou informaticiens qui ont quitté le Royaume-Uni pour les Etats-Unis. Les six Etats du Golfe persique (Arabie Saoudite, Bahreïn, Qatar, Emirats Arabes Unis, Koweït, Oman) ont également un impact régional sur le capital humain des pays voisins. Ces effets de cascade ne se limitent pas aux pays industrialisés. Entre la base et le sommet se positionnent, à des niveaux divers, d'autres pôles d'attraction des travailleurs qualifiés, tels l'Afrique du Sud, Taiwan, Singapour, la Malaisie, Hong Kong... Tout en bas de ce système hiérarchique, les pays les plus pauvres sont les grands perdants¹.

En ce qui concerne les points de départ, aucun pays n'est épargné, mais durant les vingt dernières années, la majorité de ces flux est d'origine asiatique ; ainsi, aux Philippines, sur 1000 diplômés annuels en médecine, 50 % émigrent, alors que certaines régions ne disposent même pas d'un seul médecin pour 20 000 habitants. L'Inde vit la même situation, puisque l'Etat de New York dispose à lui seul d'un nombre de médecins indiens supérieur à celui de l'Iran tout entier².

5-2-4-Les effets de l'exode des cerveaux

Le tableau 4 récapitule les effets bénéfiques et négatifs que peut générer le phénomène d'exode des cerveaux sur le pays d'origine.

¹DOCQUIER (Frédéric) et MARFOUK (Abdeslam) : La fuite des cerveaux entrave-t-elle la croissance européenne. In Revue Regards économiques, Septembre 2006 • Numéro 43,.

² Revue du CREAD : Sciences et technologie dans le développement. N°29, 1^{er} trimestre 1992.

Tableau 5 : Effets bénéfiques et négatifs de la fuite des cerveaux

| Effets bénéfiques | Effets négatifs |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> * Accès à des perspectives intéressantes, manquant chez eux pour les travailleurs qualifiés. * Transferts financiers et apports en devises. * Incitation à l'investissement dans l'éducation nationale et dans le capital humain individuel. * Le retour des travailleurs qualifiés accroît le capital humain local, assure le transfert des compétences et les contacts avec les réseaux étrangers. * Transfert de technologies, investissement et capital risque par le canal de la diaspora. * Favoriser l'intégration dans les marchés mondiaux (Inde, Taiwan et Chine). * Les mouvements à court terme de prestataires de services sont bénéfiques au pays d'accueil comme au pays d'origine. * Les TIC permettent au pays d'origine de bénéficier de leurs diasporas. | <ul style="list-style-type: none"> * Perte de capital humain, particulièrement en ce qui concerne les personnes possédant une précieuse expérience. * Diminution de la croissance et la productivité due à la perte du capital humain. * Perte financière sur de gros investissements en éducation subventionnée. * Les transferts financiers peuvent se tarir progressivement avec le temps. * Baisse de qualité des services essentiels de santé et d'éducation. * Contribution probable des étudiants formés aux frais de l'Etat, ou par leurs propres moyens dans des pays étrangers à l'augmentation des fuites. * Restriction des possibilités de mouvement de courte durée des individus par les politiques d'immigration des pays développés. * Accroissement des disparités de revenus dans les pays d'origine. |

Source : NEDELUCU (Michaela) : La mobilité internationale des compétences, situations récentes, approches nouvelles. L'Harmattan, 2004.

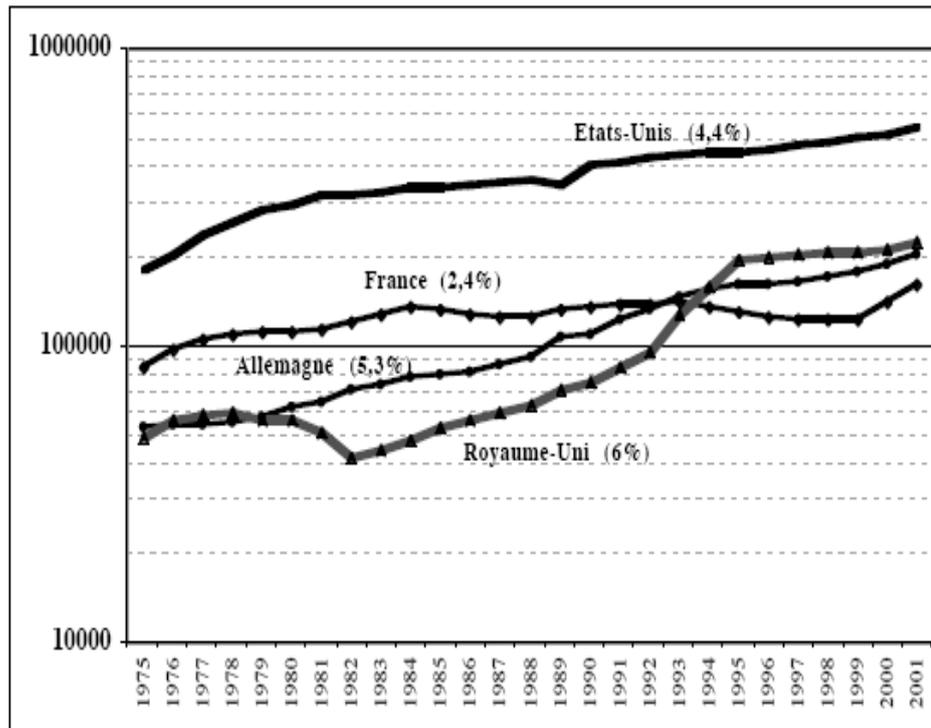
On doit aussi prendre en considération l'exode des étudiants. L'UNESCO définit l'étudiant étranger comme étant « *une personne inscrite dans un établissement supérieur d'un pays ou d'un territoire où elle n'a pas sa résidence permanente* »¹. Le fait est que bien souvent, les étudiants qui partent au début à l'étranger pour se former, décident d'y rester pour y travailler. L'accroissement notable du nombre d'étudiants étrangers dans les universités constitue l'une des voies conduisant vers l'exode des cerveaux. D'ailleurs, un chiffre résume bien la situation actuelle : 88 % des étudiants étrangers dans le monde s'inscrivent dans un établissement d'enseignement supérieur des pays de l'OCDE² ; au niveau mondial, au cours des quatre dernières décennies, le nombre de jeunes effectuant des études supérieures (universitaires et non-universitaires) dans un pays étranger a été multiplié par 14 : 108 000 en 1950, 240 000 en 1960, 500 000 en 1970, près d'un million en 1985, 1,3 million en 1993 et 1,6 million en 2000³.

¹ www.unesco.org.

² Observatoire de la Vie Étudiante : Les étudiants étrangers en France : L'état des savoirs. Rapport mars 2003.

³ Idem

Figure 2 : Graphique représentant l'évolution du nombre des étudiants étrangers (les chiffres représentent le taux moyen de croissance annuel pour la période 1975-2001) :



Source : OCDE, 2001.

Les États-Unis restent de loin le premier pays d'accueil des étudiants étrangers avec près de 545 000 en 2001-2002, de ce fait, près d'un étudiant étranger sur trois dans le monde fait ses études dans une université américaine. Le Royaume-Uni (220 000 étudiants en 2000-2001) et l'Allemagne 203 800 en 2001-2002) arrivent respectivement en deuxième et troisième positions au niveau mondial. On observe également l'émergence de nouveaux acteurs régionaux comme l'Australie (106 000 étudiants en 2000-2001 contre seulement 27 000 en 1993 et 18 000 en 1988) ou le Japon (60 000 en 2000-2001 contre 20 000 en 1988), qui ont réalisé une importante percée au cours de vingt dernières années¹.

En ce qui concerne le pays d'origine, les disparités sont très importantes : d'après des estimations² faites pour l'année 2000-2001, près de 46 % des étudiants étrangers viennent des pays d'Asie, 27 % d'Europe et 14 % d'Afrique. Le nombre d'étudiants originaires des pays européens qui étudient à l'étranger a augmenté selon un rythme annuel moyen de 4,5 % durant les deux dernières décennies, contre 3 % pour les étudiants originaires des pays d'Asie et 1,2 % pour les africains (Tableau 6).

¹ Observatoire de la Vie Étudiante : Les étudiants étrangers en France : L'état des savoirs. Rapport mars 2003.

² Idem.

Tableau 6 : Répartition des étudiants étrangers dans le monde selon leur origine

| | 1970 | 1980 | 1990 | 2000 |
|----------|------|------|------|------|
| Afrique | 12% | 18% | 17% | 14% |
| Asie | 42% | 44% | 44% | 46% |
| Europe | 21% | 18% | 21% | 27% |
| Amérique | 24% | 19% | 16% | 12% |
| Autres | 1% | 1% | 2% | 1% |

Source : Observatoire de la Vie Étudiante : Les étudiants étrangers en France : L'état des savoirs. Rapport mars 2003.

Les pays asiatiques sont les plus grands «exportateurs» d'étudiants dans le monde : la Chine, avec près de 130 000 étudiants à l'étranger occupe le premier rang mondial, suivie par la Corée du Sud (72 000), le Japon (65 000), la Malaisie (42 000), l'Inde (40 000), Hong Kong (35 000). Les étudiants chinois à l'étranger vont essentiellement aux États-Unis (plus de 65 %), au Japon, en Allemagne et en Australie, au Royaume-Uni et en France. Les étudiants japonais à l'étranger s'inscrivent massivement dans les universités américaines (75 % en 2000).

Tableau 7 : Répartition des étudiants étrangers dans les grands pays d'accueil selon leur origine en 2000-2001, en %

| | Afrique | Amérique | Asie | Europe | Autres |
|-------------|---------|----------|------|--------|--------|
| Allemagne | 10 | 5 | 35 | 50 | 0 |
| Etats-Unis | 6 | 16 | 62 | 15 | 1 |
| Royaume Uni | 8 | 9 | 31 | 51 | 1 |
| France | 51 | 7 | 15 | 26 | 1 |
| Australie | 4 | 6 | 78 | 13 | 0 |
| Monde | 14 | 12 | 46 | 27 | 1 |

Source : Observatoire de la Vie Étudiante : Les étudiants étrangers en France : L'état des savoirs. Rapport mars 2003.

L'Afrique envoie ses étudiants essentiellement en France¹ : 41 % des étudiants africains à l'étranger choisissent la France, 14 % vont aux États-Unis, 9 % en Allemagne et 8 % au Royaume-Uni. Alors que 51 % des étudiants étrangers dans les universités françaises sont africains, ils ne sont que 6 % aux Etats-Unis, 8 % en Royaume-Uni et 10 % en Allemagne. Le Canada et la Belgique comptent également beaucoup d'africains parmi leurs étudiants étrangers : un tiers des étudiants étrangers en Belgique et 17 % au Canada viennent d'Afrique.

5-2-5-EXODE DES CERVEAUX EN ALGERIE

En dépit d'imposantes infrastructures universitaires et de recherche, l'Algérie n'arrive pas à ancrer une politique claire de la recherche scientifique, du fait de l'absence d'une véritable stratégie de programmes nationaux pour la promotion de l'activité intellectuelle en général et de la recherche en particulier et de planification pour la valorisation des résultats. L'Algérie comme d'autres pays est de plus en plus confrontée au problème de l'exode des cerveaux, ingénieurs, informaticiens, universitaires... sont de plus en plus tentés par l'exode à la recherche de meilleures conditions de travail. En dépit de la diminution drastique de l'offre de bourses à l'étranger, on enregistre un accroissement du nombre des départs. En 10 ans, selon le président du SNCP (Syndicat national des chercheurs permanents), plus de 40 000

¹Observatoire de la Vie Étudiante : Les étudiants étrangers en France : L'état des savoirs. Rapport mars 2003.

chercheurs ont quitté l'Algérie¹, dont 3000 informaticiens, parmi ces derniers, 300 ont été recrutés en Allemagne au titre de la *Green Card.*, sorte de permis de travail à durée déterminée. Cette perte représente l'équivalent de ce qu'ont formé les universités algériennes pendant dix ans. Bien que toutes les spécialités soient concernées, les secteurs les plus touchés seraient la recherche, la médecine, les nouvelles technologies et dans une moindre mesure les hydrocarbures. D'ailleurs, selon le Dr Mourad Kermame, vice-président de l'Association des médecins algériens de France (Amedaf) : « Plus de 7 000 médecins algériens exercent dans les hôpitaux français, sur un total de 10 000 médecins étrangers². Ce chiffre englobe les spécialistes qui représentent environ 50 % de l'ensemble et les chefs de service qui se comptent par centaine, ce qui a causé à l'Algérie une perte d'au moins 40 milliards de dollars uniquement pour la période comprise entre 1992 et 1996³, car le coût moyen pour former un diplômé serait d'environ 100 000 dollars.

Tableau 8: Estimation des scientifiques algériens établis à l'étranger selon le syndicat des chercheurs permanents

| Années | 1984 | 1991 | 1994 |
|--------|------|-------|-------|
| Nombre | 2500 | 17200 | 27500 |

Source : KHELFAOUI (Hocine) : La science en Algérie », Commission Européenne, 2001.

Selon ce même syndicat, la principale raison qui pousseraient l'élite algérienne à partir est le fait qu'un directeur de recherche perçoit un salaire de 50 000 DA (500 euros environ) alors qu'un chercheur de surcroît débutant perçoit au moins un salaire de 600 euros en Mauritanie, 900 euros en Tunisie et 1200 euros au Maroc. Inutile donc de faire la comparaison avec les pays développés (au moins 6000 euros par mois avec une prise en charge complète en matière de logement, transport et scolarisation des enfants), selon toujours ce même syndicat.

La promulgation de la loi 98-11 portant loi d'orientation et de programme sur la recherche scientifique et le développement technologique devant « consacrer la recherche scientifique comme une priorité nationale » n'a pas réussi à atténuer ce phénomène puisque le nombre de chercheurs permanents est passé de 2700 en 1999, soit une année après l'entrée en vigueur de ladite loi, à moins de 1300 en 2005, portant ainsi le nombre de chercheurs pour un million d'habitants à 236 (540 en Tunisie et 2000 aux Etats-Unis)⁴.

Selon le SNCP, les revendications des chercheurs algériens ne s'arrêtent pas au salaire, mais aussi à l'autonomisation de la recherche scientifique à travers la création d'un ministère de la Recherche scientifique et du Développement technologique, à l'augmentation du budget de la recherche scientifique et le développement technologique actuellement de 0,36 % du produit intérieur brut (PIB) à 1,5 % en 2010 avec un niveau intermédiaire de 1 %. A titre de comparaison, Israël consacre 4 % de son PIB annuel à la recherche scientifique soit 14 milliards de dollars. Au plan socioprofessionnel, les chercheurs revendiquent la promulgation d'un statut spécifique du chercheur bloqué depuis 1996.

Selon Mohamed Benguerna, sociologue de formation ayant effectué une étude intitulée « Le retour des élites relève de l'idéalisme dans les milieux de la communauté de

¹ Article paru dans Le soir d'Algérie, « Algérie : fuite des cerveaux, une perte pour l'Algérie », de Lotfi Mérad, Edition du 1 juin 2006.

² Article paru dans Liberté, « La fuite des cerveaux en Algérie », de Mourad Saouli, Edition du 18 juillet 2004.

³ « Fuite des cerveaux : L'Algérie a perdu 40 milliards de dollars en 4 ans » par Tallel Bahoury, <http://www.lemaghreb.dz.com/lire.php?id=5207>

⁴ Idem.

scientifiques algériens installés à l'étranger », les principales causes de la fuite de l'élite algérienne sont au nombre de trois : La première a trait au manque, sinon à l'absence totale d'identification et de définition des besoins de l'Algérie en formation supérieure. D'où l'émergence de pratiques administratives éloignées de la demande scientifique et professionnelle du pays. La seconde cause, c'est assurément la faiblesse du suivi et de l'évolution des boursiers, les seules relations qui subsistent étant de types administratif et financier (régularisation de la situation administrative et perception de la bourse). La troisième, et sans doute la plus déterminante, c'est l'absence d'une politique d'accueil qui ne concernerait pas seulement les aspects matériels (salaires, logement) mais aussi les conditions d'insertion professionnelle. Autant de causes qui posent avec acuité le problème du management des ressources humaines.

On peut évoquer aussi d'autres causes, notamment Le plus grand préjudice porté à la recherche scientifique en Algérie concerne inévitablement la nomination des gestionnaires du secteur par décret, ce qui engendre dans bien des cas la déperdition des compétences et l'exode des cerveaux vers des horizons qui respectent la notion du savoir et vers des sociétés qui garantissent un statut valorisant tant sur le plan matériel que culturel dans la mesure où il a accès aux sources informationnelles et peut vivre décemment de la vente de sa matière.

6- L'EMIGRATION EN ALGERIE

Après avoir démontré l'indéniable importance des migrations internationales au niveau mondial, il faut à présent étudier ce phénomène à l'échelle nationale. L'Algérie a été tour à tour un pays d'accueil durant la période coloniale, ensuite, un pays de départ pendant et après cette période, puis un pays de transit pour les émigrés clandestins sub-sahariens, mais actuellement, l'Algérie joue les trois rôles à la fois.

6-1-HISTORIQUE DE L'EMIGRATION ALGERIENNE EN FRANCE

6-1-1-Période allant de 1830 à 1914

Durant cette période, la tendance était plutôt à l'émigration de français vers leurs colonies, la liberté de mouvement des algériens était très restreinte, à cause notamment de la réglementation française, qui oblige tout algérien désirant voyager, à avoir un permis de circuler. Avant la première guerre mondiale, il y a eu des mouvements d'algériens vers la France, encouragés par le patronat métropolitain, et ce malgré l'opposition des colons, désirant garder la main-d'œuvre algérienne sur place. Le premier contingent d'émigrés algériens débarqué en France, entre 1907 et 1913 comptait 1 500 hommes¹, principalement originaires de Kabylie, et ce en remplacement des ouvriers mobilisés ; d'ailleurs, en avril 1911, on recruta 1200 convoyeurs kabyles destinés au corps de débarquement de Casablanca².

6-1-2-Période allant de 1918 à 1945

Durant cette période, 17 000 hommes ont été déployés sur différents champs de bataille. En outre, dans les années 20, les pouvoirs publics et le patronat français ont engagé des actions d'immigration, jugées indispensables à la reconstruction de la France et au remplacement de la main-d'œuvre manquante. Les ministères des armements et du travail,

¹ BENAMRANE (Djilali) : L'émigration algérienne en France (passé, présent et devenir. SNED, Alger ; 1983.

² MAHE (Alain) : Histoire de la Grande Kabylie : Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises. Editions Bouchene ; 2001.

développèrent des opérations d'immigration canalisées sur les pays voisins non touchés par la guerre, mais aussi et surtout des travailleurs algériens transférés par milliers. L'émigration algérienne connaîtra une progression importante¹: 21 000 en 1920, 44 000 en 1922, 17 000 en 1924, 24 000 en 1925, 47 000 en 1926 et 40 000 en 1928. Entre 1930 et 1935, les départs baissent à 20 000 par an, à cause de la crise économique mondiale, mais il reste que le nombre d'algériens en France était important à l'époque ; on compte, en effet, 120 000 kabyles² résidant en permanence en France depuis le début de la première guerre mondiale. L'émigration concerne surtout les manœuvres qui seront dirigés vers des secteurs ne nécessitant pas de qualifications, c'est-à-dire, les travaux pénibles, insalubres et dangereux. A la veille de la deuxième guerre mondiale, le nombre d'algériens résidant en France avoisinait les 200 000, avec une nette reprise entre 1936 et 1937, suivie d'une chute importante des flux entre 1940 et 1945.

6-1-3- La période allant de 1946 jusqu'à l'indépendance

La seconde guerre mondiale a entraîné le transfert d'algériens valides dans le conflit. Le recensement de 1946 dénombrait 20 000 nouveaux arrivants³, mais la fin de la guerre n'a pas mis fin aux flux, la métropole ayant besoin d'une main-d'œuvre bon marché qu'elle alla chercher en Algérie. Entre 1956 et 1957, 100 000 travailleurs algériens seront régularisés⁴. Ainsi, l'émigration algérienne a longtemps été vue comme une main-d'œuvre massive, temporaire, et ce grâce à des séjours de plus ou moins longue durée, facilement renouvelable, constituée d'hommes, jeunes, célibataires qui acceptent les tâches qui rebutent les français. Il faut jouter par ailleurs, qu'aux besoins économiques, en matière d'apports humains nouveaux, s'ajoutent les besoins démographiques. La France accuse un déficit de la population, situé entre 5 et 14 millions de personnes, c'est pour cela que l'office national d'immigration développe une nouvelle tactique, encourageant les regroupements familiaux, sous réserve de certaines conditions (posséder un logement décent, un travail...). Les entrées de travailleurs algériens en France, qui étaient de l'ordre de 35 000 en 1946, ont connu depuis une progression constante, 90 000 en 1950, 150 000 en 1952, 200 000 en 1955, mais entre 1956 et 1958, les entrées ont connu une baisse à 79 000, puis 69 000, ensuite 42 000 pour enfin dépasser les 100 000 arrivées, en 1961.

¹BENAMRANE (Djilali) : L'émigration algérienne en France (passé, présent et devenir. SNED, Alger ; 1983.

² MAHE (Alain) : Histoire de la Grande Kabylie : Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises. Editions Bouchene ; 2001.

³ BLANC CHALEARD (Marie Claude) : Histoire de l'immigration. Ed La découverte ; Paris ; 2001.

⁴ Idem

Tableau 9 : Immigration des travailleurs vers la France (en milliers)

| Années | Entrées recensées par l'Office National d'Immigration de travailleurs permanents | | | | Travailleurs algériens | | | |
|--------|--|----------|----|-----------|------------------------|----------|---------|---------|
| | Total | | | Allemands | Autres | Arrivées | Départs | Balance |
| | | Effectif | % | | | | | |
| 1946 | 30 | 28 | 94 | - | 2 | 35 | - | - |
| 1947 | 68 | 51 | 75 | 3 | 8 | 66 | 23 | 43 |
| 1948 | 57 | 28 | 49 | 14 | 3 | 81 | 54 | 27 |
| 1949 | 59 | 37 | 63 | 12 | 1 | 83 | 76 | 7 |
| Total | 214 | 144 | 67 | - | - | 265 | - | - |
| 1950 | 11 | 6 | 55 | - | - | 89 | 65 | 24 |
| 1951 | 21 | 16 | 76 | - | - | 143 | 88 | 55 |
| 1952 | 33 | 28 | 85 | - | - | 149 | 134 | 15 |
| 1953 | 15 | 11 | 73 | - | - | 134 | 123 | 12 |
| 1954 | 12 | 9 | 75 | - | - | 159 | 134 | 25 |
| 1955 | 19 | 14 | 74 | - | - | 194 | 170 | 24 |
| Total | 111 | 84 | 76 | - | - | 868 | 714 | 155 |
| 1956 | 65 | 53 | 82 | - | - | 79 | 78 | 1 |
| 1957 | 112 | 80 | 71 | - | - | 69 | 55 | 15 |
| 1958 | 83 | 51 | 61 | - | - | 42 | 56 | 14 |
| 1959 | 44 | 21 | 51 | - | - | 64 | 48 | 15 |
| 1960 | 49 | 20 | 41 | - | - | 72 | 54 | 18 |
| 1961 | 79 | 24 | 30 | - | - | 103 | 70 | 33 |
| Total | 432 | 249 | 58 | - | - | 430 | 362 | 68 |

Source : Office National d'Immigration Gouvernement Général de l'Algérie

Dans un souci de blocage et de canalisation des flux migratoires, il a été décidé de n'admettre que 200 000 entrées entre 1957 et 1966, en plus des familles algériennes ayant collaborées avec les autorités françaises, qui ont été parquées dans des centres d'hébergement créés à cet effet.

6-1-4-Période allant de 1962 à 1980

Entre 1960 et 1970, l'émigration algérienne en France a connu des fluctuations, avec des mesures importantes, qui venaient périodiquement restreindre les libertés qui lui ont été consenties par les accords d'Evian. Ainsi, deux ans après la signature de ces derniers, la France engage un processus de limitation du droit de libre circulation, de séjour et de travail des algériens en France. L'Office National d'Immigration a été chargé par le gouvernement français de limiter les entrées en leur imposant un contrôle sanitaire, ce qui représente une atteinte aux accords d'Evian. L'immigration familiale, quant à elle, n'est pas interdite, mais elle doit se soumettre au contrôle sanitaire en Algérie et la disponibilité de logement en France.

Le 27 décembre 1968, un nouvel accord algéro-français quantifie pour une durée de trois ans, les contingents de travailleurs algériens en France à 35 000 par an, la partie française s'engageant à faire des efforts en termes d'alphabétisation, de formation professionnelle, d'amélioration des conditions de vie... Avec cet accord, la France se dote d'un droit de contingentement du volume des entrées, du droit de sélection des familles, du droit du contrôle périodique avec le renouvellement des cartes de séjour, les conditions de travail... Le rapport d'algériens vivant en couple en France est passé de 24 % en 1975 à 52 %

en 1982¹. Selon les statistiques de 1980 du ministère de l'intérieur français, l'émigration algérienne comptait à la fin de l'année 1979, près de 782 111 ressortissants, contre 884 320, en 1975.

Tableau 10 : Recensement de la population étrangère en France en 1968

| Code des nationalités | Sexe masculin | Sexe féminin | Ensemble | Hommes pour 100 femmes |
|-----------------------|------------------|----------------|------------------|------------------------|
| Total | 1 513 440 | 978 620 | 2 492 060 | 155 |
| % | 60,7 | 39,3 | 100 | |
| Algériens | 348 480 | 122 540 | 471 020 | 284 |
| % | 23 | 12.5 | 18.9 | |
| Marocains | 68 880 | 19 400 | 88 280 | 355 |
| % | 4.5 | 2 | 3.5 | |
| Tunisiens | 39 420 | 20 760 | 60 180 | 190 |
| % | 2.6 | 2.1 | 2.4 | |
| Portugais | 196 480 | 106 680 | 303 160 | 184 |
| % | 13 | 10.9 | 12.1 | |
| Espagnols | 328 560 | 289 540 | 618 200 | 113 |
| % | 21.7 | 29.6 | 24.8 | |
| Italiens | 327 160 | 258 720 | 585 880 | 126 |
| % | 21.6 | 26.4 | 23.5 | |
| Polonais | 65 320 | 65 960 | 131 280 | 99 |
| % | 4.3 | 6.7 | 5.2 | |

Source : BLANC CHALEARD (Marie Claude) : Histoire de l'immigration. Ed La découverte ; Paris ; 2001.

Avec le choc pétrolier de 1973, la France plonge dans une crise économique qui accentua le niveau du chômage, poussant le gouvernement à suspendre unilatéralement l'immigration ; situation à laquelle il ne sera mis fin qu'en 1978. La loi Bonnet de 1980, qui stipule que l'accès du territoire français peut être refusé à tout étranger dont la présence constituerait une menace pour l'ordre public, a été à l'origine du refoulement de 40 000 algériens en 12 mois. Entre septembre 1980 et décembre 1983, il y a eu la signature d'un accord commun entre l'Algérie et la France, pour l'incitation au retour volontaire et à la réinsertion en Algérie de travailleurs et de leur famille, et ce dans de bonnes conditions, en respectant le libre choix des intéressés et les droits acquis par les travailleurs algériens et leur famille retournant en Algérie. La France mise sur 35 000 retours volontaires par an, soit plus de 100 000 en trois ans.

6-2-STRUCTURE DE L'EMIGRATION ALGERIENNE PAR AGE ET PAR SEXE

L'émigration algérienne en France entre 1962 et 1968, se constitue, principalement, d'hommes dont l'âge se situe entre 25 et 64 ans. La part des femmes était négligeable, tout comme d'ailleurs la part représentant les enfants. La principale raison de cet état de fait, est que durant cette période, comme nous l'avons déjà cité dans l'histoire des migrations algériennes en France, c'était une migration de travail, qui plus est un travail pénible et dangereux, généralement réservé aux hommes. Aussi, à cette époque, l'émigration était perçue comme étant temporaire, avec l'espoir de rentrer au pays, l'idée de s'installer en

¹ BLANC CHALEARD (Marie Claude) : Histoire de l'immigration. Ed La découverte ; Paris ; 2001.

France, en faisant venir la famille n'est venue que bien plus tard, et ce avec la promotion du regroupement familial.

Tableau 11 : Structure par âge des immigrés entre 1962 et 1968

| Tranche d'âge | Nombre | % | Masculin | Féminin | % masculin |
|----------------|---------|------|----------|---------|------------|
| 0 à 6 ans | 22 100 | 13,6 | 11 260 | 10 840 | 51 |
| 7 à 24 ans | 44 260 | 27,3 | 32 100 | 12 160 | 72,5 |
| 25 à 64 ans | 94 800 | 58,5 | 83 240 | 11 560 | 87,8 |
| 65 ans et plus | 960 | 0,6 | 60 | 500 | 48 |
| Total | 162 160 | 100 | 127 060 | 35 060 | 78,3 |

Source : Exploitation du recensement de 1968

A partir de 1970, les choses ont commencé à évoluer. On a assisté à une féminisation des migrations algériennes, en raison des regroupements familiaux, mais pas seulement, car des femmes précisément des étudiantes, ont émigré dans l'espoir d'un meilleur avenir professionnelle mais aussi social. Durant les deux dernières décennies, le profil de l'émigration algérienne a changé, celle-ci, au début masculine et solitaire est devenue aujourd'hui familiale, avec une tendance très sensible à la féminisation et au rajeunissement. Cette situation est soutenue par l'importance de la deuxième génération et l'émergence de la troisième investissant divers champs socioéconomiques. L'immigration économique féminine est devenue un phénomène visible dans cet espace, la femme algérienne immigrée au même titre que l'homme investit le champ économique dans les pays d'accueil.

Globalement, on peut distinguer trois phases dans l'émigration féminine maghrébine avec quelques nuances selon les pays¹ :

Première phase

Elle se situe dans la fourchette [fin des années 60- début des années 70] lorsque l'émigration était affaire d'hommes cherchant du travail ; la femme y a peu impliquée.

Deuxième phase

Cette phase démarre dans les années 1970, le regroupement familial est encouragé, ce qui fait que le nombre de femmes émigrées augmente mais elles sont pour la plupart analphabètes et sans qualification, les femmes ne migrent seules que très rarement. Le regroupement familial a ouvert les portes de l'émigration aux femmes. Le nombre de femmes qui s'installent à la faveur du regroupement familial durant cette période est 10 fois supérieur à celui des hommes. Dans cette vague d'émigration, on retrouve globalement deux catégories de femmes : celles qui viennent généralement des zones rurales, qui gardent la mentalité du pays, selon laquelle le rôle de la femme est de rester à la maison pour s'occuper des travaux ménagers et élever les enfants, mais aussi celles qui sont dotées d'ambitions, avec un esprit aventurier et voulant vivre autrement et mieux, selon le modèle véhiculé par le pays d'accueil, elles cherchent du travail, même si elles n'ont jamais travaillé auparavant.

Troisième phase

Elle est constituée des nouvelles générations arrivées à l'âge adulte, ce qui a provoqué un rajeunissement de la population immigrée, durant cette phase. Il a été constaté aussi l'apparition d'un nouveau phénomène, qui est la migration des femmes en tant qu'entités économiques autonomes et non à charge des migrants de sexe masculin. Ces femmes sont

¹KHACHANI (Mohamed) : La femme maghrébine immigrée dans l'espace économique d'accueil. Quelques repères"; Rabat.

pour la plupart célibataires et instruites, ayant émigré pour accéder à des conditions de vie meilleures et surtout à un statut plus valorisant que celui auquel elles avaient droit dans leur pays d'origine. Les jeunes filles de cette génération se dirigent principalement vers le tertiaire structuré (commerce, banque, etc.), pour les naturalisées, les emplois de la fonction publique sont également ouverts.

La femme maghrébine représentait près du tiers des actifs maghrébins en France, parmi elles, les algériennes représentaient 36,3 %. Le secteur d'activité qui absorbe le plus de main-d'œuvre féminine, qu'elles soient immigrées autonomes ou arrivées dans le cadre du regroupement familial est le tertiaire. Les salariées sont en grande majorité recrutées dans les emplois de service : commerce, restauration, travaux de nettoyage et surtout les services domestiques (femmes de ménage, cuisinières, baby-sitter, etc.).

Tableau 12 : Maghrébins de 15 ans ou plus, actifs et taux d'activité par pays

| Nationalité | Hommes | | | Femmes | | | Les deux sexes | | |
|-------------|---------|---------|------|---------|---------|------|----------------|---------|------|
| | Total | Actifs | Taux | Total | Actifs | Taux | Total | Actifs | Taux |
| Algériens | 229 620 | 140 105 | 61 | 206 456 | 74 889 | 36,3 | 436 076 | 214 994 | 49,3 |
| Marocains | 217 171 | 144 000 | 66,3 | 199 669 | 60 255 | 30,2 | 416 840 | 204 255 | 49 |
| Tunisiens | 77 679 | 56 784 | 73,1 | 20 702 | 20 702 | 36,7 | 134 034 | 77 486 | 57,8 |
| Total | 52 4470 | 340 889 | 65 | 462 480 | 155 846 | 33,7 | 986 950 | 496 735 | 50,3 |

Source: Enquête Emploi de mars 2000.

Tableau 13 : Actives maghrébines occupées dans le secteur tertiaire en France

| | Algériennes | Marocaines | Tunisiennes | Total |
|------------------------------|-------------|------------|-------------|--------|
| Population active (1) | 64830 | 52235 | 20864 | 137929 |
| Emploi dans le tertiaire (2) | 59773 | 45868 | 16912 | 122563 |
| (2)/(1) | 92,2 % | 87,7 % | 81,1 % | 88,8 % |

Source: INSEE, enquête sur l'emploi, mars 2000.

L'émigration féminine autonome a des causes fondamentalement économiques. La crise qui a frappé l'économie algérienne à partir de la fin des années 70 et qui va engendrer des disfonctionnements qui se sont intensifiés à partir du début de la décennie 80. Ainsi, Le taux de chômage féminin était très élevé en Algérie où en 1996-1997, près d'une femme active sur 4 est en chômage. Par groupe d'âge, le chômage affecte plus les jeunes femmes qui arrivent sur le marché de l'emploi. En Algérie, 60,7 % des jeunes filles de moins de 25 ans étaient en chômage en 1996¹.

En dépit du fait, donc, que tous les droits politiques, économiques, sociaux et culturels de la femme algérienne soient garantis par la Constitution, le volume du chômage féminin a été multiplié par 15 en l'espace de 26 ans, passant de 23 000 en 1977 à 347 000 en 2003, avec un pic de 478 000 en 1995, correspondant à un accroissement annuel moyen de 11% pendant que le taux d'évolution national, tous sexes confondus, n'était que de 4,8 %². En effet, l'Algérie est, avec le Bangladesh, le pays où le taux d'activité féminine est le plus bas du monde, selon le rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 1995), c'est aussi le pays où les femmes représentent la plus faible proportion de la main-d'œuvre totale (4 %),

¹ EUROSTAT, 2000.

² Article paru dans La Tribune, « La femme algérienne et le marché du travail », par Younes Hamidouche, Edition du 7 décembre 2004.

proportion qui est même inférieure à celle des pays du Golfe¹. L'extension du chômage demeure donc la principale cause d'émigration féminine dans cette 3^{ème} phase d'émigration.

6-3- EMIGRATION ALGERIENNE AUJOURD'HUI

L'Algérie est devenue principalement un pays d'émigration, pour des raisons historiques, la France a toujours été la destination favorite des algériens, mais nous assistons dernièrement à une diversification des destinations : Canada, Etats-Unis, Belgique, etc. La France est un pays d'accueil pour des émigrés de différentes nationalités et dans toutes les régions de France, les algériens dominent avec 679 000 émigrés (contre 625 000 pour le Maroc et 222 000 pour la Tunisie (tableau 13). Les algériens sont présents en force dans l'Ile-de-France, la région Rhône-Alpes-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais. Les émigrés restent toujours plus nombreux que les émigrées, mais il y a une nette tendance à la féminisation de l'émigration algérienne, avec un taux de 46 %. En ce qui concerne l'emploi, nous remarquons que le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes, mais c'est aussi le cas pour le reste des nationalités. Nous constatons aussi que par rapport aux tranches d'âge, les enfants sont peu représentés avec seulement 8 %. Un constat qui n'est pas propre à l'Algérie, puisque à part les Amériques qui se distingue avec un taux de 19 %, tous les autres pays ont des taux qui se rapprochent de celui de l'Algérie, en particulier et celui de l'Afrique en général. Pour ce qui est des personnes entre 20 et 39 ans, elles sont plus nombreuses avec un taux de 32 %, mais le taux le plus important qui est de 42 %, touche les personnes entre 40 et 64 ans, issues notamment de l'émigration pendant et juste après guerre.

¹LOCOH (Thérèse), LABOURIE RACAPE (Annie) et TICHIT (Christine) : Genre et développement : des pistes à suivre. Centre français sur la population et le développement, Textes d'une rencontre scientifique à Paris, 11-12 juin 1996.

Tableau 14 : Les principaux pays d'origine des immigrés résidant en France (millier)

| | Nombre d'immigrés | Part dans la population en % | Total Europe | Total Asie | Total Amérique | Total Afrique | Part de l' Algérie | Part du Maroc | Part de la Tunisie |
|----------------------------|----------------------|---------------------------------|--------------|------------|----------------|---------------|--------------------|---------------|--------------------|
| Ile-de-France | 1916 | 16,7 | 567 | 338 | 91 | 919 | 262 | 207 | 99 |
| Champagne-Ardenne | 73 | 5,4 | 32 | 10 | | 29 | 12 | 10 | |
| Picardie | 88 | 4,7 | 36 | 10 | | 39 | 10 | 16 | |
| Haute Normandie | 73 | 4 | 23 | 9 | | 39 | 13 | 10 | |
| Centre | 139 | 5,5 | 59 | 21 | | 55 | 12 | 23 | |
| Basse Normandie | 34 | 2,4 | 16 | 6 | | 11 | | | |
| Bourgogne | 92 | 5,7 | 50 | 10 | | 30 | 8 | 14 | |
| Nord-Pas-de-Calais | 180 | 4,5 | 74 | 12 | | 91 | 41 | 35 | |
| Lorraine | 180 | 7,7 | 102 | 23 | | 53 | 26 | 17 | |
| Alsace | 181 | 10 | 82 | 41 | | 54 | 18 | 19 | 4 |
| Franche-Comté | 74 | 6,5 | 33 | 14 | | 27 | 11 | 11 | |
| Pays de la Loire | 87 | 2,6 | 31 | 5 | 37 | 8 | 0,0 1 | | |
| Bretagne | 69 | 2,2 | 31 | 13 | 4 | 20 | 4 | 6 | |
| Poitou-Charentes | 54 | 3,2 | 32 | 5 | | 15 | 4 | 5 | |
| Aquitaine | 180 | 5,8 | 107 | 130 | 6 | 53 | 11 | 26 | |
| Midi-Pyrénées | 196 | 7,1 | 108 | 14 | 7 | 66 | 21 | 25 | 5 |
| Limousin | 33 | 4,6 | 18 | 4 | | 10 | | | |
| Rhône-Alpes | 537 | 9 | 236 | 76 | 15 | 209 | 99 | 47 | 31 |
| Auvergne | 61 | 4,6 | 37 | 7 | | 16 | 6 | 6 | |
| Languedoc-Roussillon | 228 | 9,1 | 113 | 13 | 6 | 95 | 26 | 55 | 4 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 458 | 9,6 | 184 | 36 | 11 | 226 | 79 | 66 | 50 |
| Corse | 26 | 9,1 | 11 | | | 14 | | 10 | |
| Total Métropole | 4959 | 8,1 | 1984 | 690 | 171 | 2 108 | 679 | 625 | 222 |

Source : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

Tableau 15 : Répartition sociodémographique des émigrés en métropole française

| Immigrés | Part dans la population | Total Europe | Total Asie | Total Amérique | Total Océanie | Total Afrique | Part Algérie | Part Maroc | Part Tunisie |
|---------------------------------|----------------------------|-----------------|------------|-------------------|------------------|------------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Hommes | 50% | 46% | 50% | 43% | - | 53% | 54% | 53% | 58% |
| Femmes | 50% | 54% | 50% | 57% | - | 47% | 46% | 47% | 42% |
| Actifs | 57% | 51% | 62% | 65% | - | 60% | 53% | 60% | 58% |
| dont hommes | 32% | 26% | 37% | 30% | - | 35% | 31% | 37% | 40% |
| dont femmes | 25% | 25% | 25% | 35% | - | 25% | 22% | 23% | 18% |
| 0 à 19 ans | 8% | 6% | 10% | 19% | - | 9% | 8% | 8% | 5% |
| 20 à 39 ans | 33% | 21% | 47% | 42% | - | 38% | 32% | 39% | 29% |
| 40 à 64 ans | 43% | 46% | 37% | 34% | - | 42% | 44% | 44% | 50% |
| 65 ans ou plus | 16% | 27% | 6% | 5% | - | 11% | 16% | 9% | 16% |
| Français par acquisition (%) | 40% | 39% | 43% | 41% | - | 40% | 38% | 38% | 46% |

Source : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006.

Nous pouvons donc conclure que l'émigration algérienne en France est une émigration qui se féminise de plus en plus, après qu'elle ait été exclusivement masculine pendant la période coloniale. Les femmes bien qu'elles soient plus touchées par le chômage, s'imposent de plus en plus sur le marché du travail, la population émigrée est beaucoup plus d'âge moyen, avec une majorité de personnes entre 40 et 69 ans, mais avec une tendance au rajeunissement.

6-4- AUTRES PAYS DE DESTINATION DES EMIGRES ALGERIENS

Il y aurait 4 millions d'algériens dans le monde, dont plus de 1,5 million en France, mais il existe d'autres destinations de plus en plus prisées par les algériens : Canada, Etats-Unis, Royaume Uni, Belgique, Japon et Dubaï...

641- Le Canada

Il ya plus de 20 000 algériens installés au Québec. C'est le plus important groupe (10,8 % d'immigrants), les français suivent avec 7,6 % et les marocains avec 6,4 %. Entre 2001 et 2005, plus de 35 000 maghrébins ont choisi de s'installer au Québec, et ce sont principalement des algériens¹.

Ainsi le Canada se revendique comme terre d'immigration et mène une politique sélective de peuplement, accueillant de nombreux migrants chaque année. C'est pour ses besoins économiques et démographiques que le Québec va ainsi faire venir des algériens francophones, éduqués et offrant une perspective démographique que le Québec estime indispensable à son maintien dans l'ensemble canadien. La communauté algérienne a débuté son installation avant l'indépendance, mais il ne s'agit que de quelques dizaines d'individus. En 1962 il n'y avait au Canada que quelques centaines d'algériens ; le ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration québécois propose le chiffre de 400 personnes dans un opuscule consacré aux différentes communautés culturelles du Québec pour la communauté algérienne d'avant 1961. A la fin de la seconde guerre mondiale, l'émigration algérienne est extrêmement faible eu égard à l'importance des arrivées au Canada, mais elle représente une évolution spectaculaire sur ces quarante dernières années et sans commune mesure avec l'augmentation de la population canadienne pour la même période.

De 1981 à 1985, on compte 290 immigrés algériens entrant au Québec, alors que de 1986 à 1990, leur nombre s'élève à 1 180. Lors du recensement de 1986, le Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration fait état de 2 110 ressortissants algériens installés au Canada. Cette demande accentuée, dès la fin des années 1980², est en corrélation directe avec la dégradation des conditions de vie et du climat sécuritaire en Algérie. C'est le début d'une deuxième vague migratoire bien plus considérable et plus diversifiée que la première, tant sur le plan quantitatif que sur le plan de la nature de l'émigration. Au cours de l'année 1988, 236 algériens ont obtenu le droit de résidence permanente au Canada, tandis que l'année suivante, ce chiffre s'élève à 437 et l'année 1990 voit s'accroître l'arrivée des algériens (491) et la tendance ne faiblira pas tout au long de la décennie.

L'évolution est constante durant ces dix ans et *Immigration Canada* à la demande des Services Immigration du Québec et du gouvernement québécois, a augmenté le recrutement

¹ Commission européenne : La diaspora en Amérique du nord : une ressource pour son pays d'origine. Rapport 2006.

² Article paru dans la revue Newsletter, « L'histoire de l'émigration des Algériens au Canada », De Marion Camarasa, le 27 octobre 2007.

de cette population qui répond aux critères québécois. De 1992 à 1996, 5 256 Algériens ont été reçus officiellement par le Canada, ce qui représente à peu près l'équivalent de 30 ans d'immigration pour cette communauté. La période ultérieure connaît une augmentation encore plus significative avec près de 14 500 résidents permanents reçus par le Canada¹. Ces six années correspondent à l'instauration par les autorités fédérales du moratoire sur les expulsions ayant offert la possibilité à de nombreux algériens de s'installer au Canada. L'Algérie est devenue un pays de recrutement en expansion sans bien sûr qu'il puisse être comparé à des pays fournisseurs comme la Chine notamment.

La mobilité géographique au Canada est assez importante du fait des migrations interprovinciales ; toutefois, les algériens restent dans leur grande majorité au Québec. On retrouve une toute petite communauté en Colombie Britannique où le climat est plus doux ainsi qu'en Ontario, province la plus riche du pays. Cette tendance à la concentration s'accroît avec le temps du fait de l'arrivée d'algériens qui s'installent là où la communauté est la plus présente. Le ministre de l'Immigration du Québec prévoit d'accueillir quelque 7 000 nouveaux (sur 46 000) immigrants entre algériens et marocains, un objectif réalisable à la vue de la progression enregistrée lors du premier trimestre (+ 28 %). En 10 ans, de 1996 à 2006 (uniquement le premier semestre et uniquement le Québec) 27 188 immigrants réguliers ayant comme pays de naissance d'Algérie ont émigré vers le Canada². Ces chiffres ne prennent pas en compte ceux qui sont en situation irrégulière.

642- Les Etats-Unis

L'émigration algérienne vers les Etats-Unis est relativement récente, elle remonte aux années 70, d'abord, elle était constituée d'étudiants partis en formation principalement dans le domaine des hydrocarbures, une vague d'émigrés complètement pris en charge par l'Etat, mais beaucoup vont y rester. Cette émigration va prendre une autre tournure, avec l'aggravation de la situation sécuritaire en Algérie, puisqu'elle va se développer de façon considérable, ainsi, il y aurait 20 000 algériens installés aux Etats-Unis dont 3000 scientifiques, d'ailleurs, durant la loterie de 2005 (méthode américaine de sélection par tirage au sort parmi les candidats à l'immigration), les médias algériens ont fait état de 1489 algériens retenus³. La population émigrée algérienne est concentrée à Boston et au Texas, mais aussi à Washington, Los Angeles et New York.

643- Le Royaume-Uni

Les premières vagues de migrants connus au Royaume Uni remontent aux années 50. Les populations des anciennes provinces de l'empire colonial britannique en constituent les principaux contingents. L'appartenance des arrivants au Commonwealth les exonère d'une quelconque autorisation d'entrée.

L'absence de liens historiques avec ce pays et le handicap linguistique détournent l'attention des prétendants à l'émigration, qui préfèrent se diriger vers la France. Les premiers émigrés algériens qui s'y rendent le font dans le cadre de la politique de défrancisation de l'enseignement, en effet, des boursiers sont envoyés en masse au

¹ Article paru dans la revue Newsletter, « L'histoire de l'émigration des Algériens au Canada », De Marion Camarasa, le 27 octobre 2007.

² Idem.

³ Commission européenne : La diaspora en Amérique du nord : une ressource pour son pays d'origine. Rapport 2006.

Royaume-Uni pour poursuivre leurs études supérieures. L'Institut des études africaines et orientales (SOAS) à Londres reçoit un grand nombre d'étudiants en sciences sociales et politiques, mais à la fin de leur cursus, beaucoup de boursiers choisissent de ne pas retourner au pays. Dans les années 90, une nouvelle vague d'émigrés algériens arrive dans le vieux royaume, constituée d'une minorité de journalistes, de policiers, de militaires, fuyant le climat de terreur, mais la plupart des arrivants, en quête d'asile politique, sont des militants islamistes. Au lendemain des attentats de 2005, pour entraver la venue de nouvelles cohortes de réfugiés, le gouvernement abolit l'asile politique permanent et réduit sa durée à 5 ans. Cela ne dissuade pas les candidats à l'émigration, au contraire, cela l'intensifie.

Deux générations d'algériens sans papiers se sont succédées au Royaume-Uni. La première avait raté sa route vers l'Australie à la fin des années 80 et avait pris "le bateau" pour la Grande-Bretagne. La seconde, plus nombreuse actuellement, y débarque sur des embarcations de fortune. Le *Home Office* estime qu'environ 10 000 algériens vivent clandestinement au Royaume-Uni¹.

644- Belgique

La Belgique connaît ces dernières années une arrivée non négligeable d'algériens, en 1995 seules 780 demandes d'acquisition de la nationalité belge ont été enregistrées de la part d'algériens, mais cela a changé (Tableau 16).

Tableau 16 : Les Algériens résidant en Belgique

| | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | Différence 1995-00 |
|---|------|------|------|------|------|------|-----------------------|
| Algérie | 780 | 556 | 608 | 672 | 520 | 1071 | +291 |
| Permis de travail délivrés à des algériens | 203 | 85 | 89 | 106 | 114 | 120 | |

Source : L'immigration en Belgique, rapport de la Direction générale Emploi et marché du travail, mai 2003.

645- Le Japon

Le Japon, contrairement à l'Europe, aux Etats-Unis ou au Canada, est une destination qui ne figure pas beaucoup dans l'agenda des candidats algériens. La langue, les 14 heures de vol séparant l'Afrique du Nord de l'empire du Soleil Levant et le coût exorbitant du billet d'avion suffisent, à eux seuls, à expliquer leur répulsion. Ils ne sont pas plus de 500 à y résider en permanence. Les tunisiens (qui en vertu d'accords signés entre Tunis et Tokyo durant les années soixante) y sont un peu plus nombreux car bénéficiant de facilités d'entrée. Le profil des algériens du Japon est facile à dresser. La plupart sont des étudiants ou des scientifiques attirés par les hautes technologies et qui ont déjà eu à faire leurs preuves dans les laboratoires européens ou américains. Autant dire qu'il s'agit d'une population triée sur le volet.

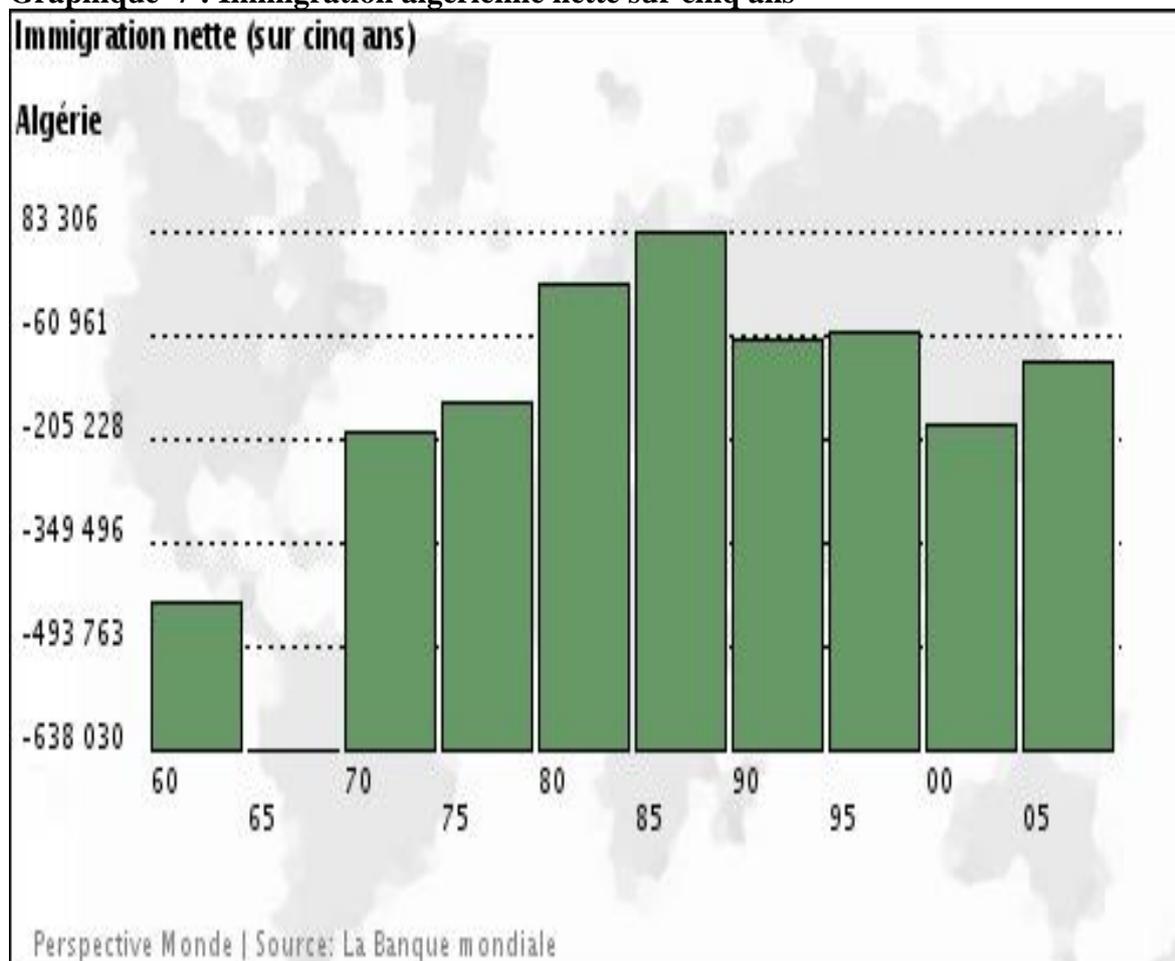
646- Dubaï

De plus en plus de chercheurs algériens établis depuis des années aux Amériques et en Europe immigrent vers les pays du Golfe et notamment les Emirats arabes unis, considérés, en

¹ Article paru dans Liberté, « Le Royaume-Uni se barricade », par Samia Lokmane-Khelil, Edition du 6 mai 2008.

raison de bon nombre de privilèges et d'opportunités d'affaires, comme un nouvel eldorado. «La communauté algérienne établie aux Emirats s'élève officiellement à 7 000 personnes entre enseignants universitaires, chercheurs et hommes d'affaires¹, mais nous constatons aujourd'hui une ruée d'une grande vague d'algériens qui viennent des Etats-Unis, du Canada, de la France, de l'Angleterre ou de la Belgique, ce qui va augmenter sensiblement le nombre de l'élite algérienne dans cette région du monde», a indiqué Ali Labchaki, porte-parole de la diaspora algérienne à Dubaï.

Graphique 7 : Immigration algérienne nette sur cinq ans



Source : Banque Mondiale.

¹ Article paru dans Retour en Algérie, « Diaspora algérienne, destination...Dubai », Edition du 3 juin 2008. www.diapora.dz.

Conclusion

Avec la mondialisation, les flux migratoires se sont intensifiés, le solde annuel des entrées sur les sorties est d'au moins 100 000 immigrants¹, le potentiel migratoire (part de la population qui se dit prête à immigrer) est important et de nouveaux enjeux ont émergé. Les migrations entraînent une très importante circulation d'argent à travers les transferts financiers des émigrés vers leurs pays d'origine, 100 milliards de dollars par an sont ainsi déplacés dans le monde, dont 10 milliards du nord au sud de l'espace méditerranéen². Ces transferts sont susceptibles d'apporter une réelle contribution au développement de ces pays, car les rapatriements de fonds sont un résultat de l'émigration et constituent le lien le plus direct entre migration et développement.

Les envois de fonds générés par les émigrés, peuvent être un levier pour le développement. Les émigrés en envoyant une partie de leur salaire espèrent aider leur famille à vivre mieux, or, c'est un objectif commun à tous les émigrés, qui peuvent en se réunissant non seulement améliorer le cadre de vie de leur proches restés dans le pays d'origine, mais aussi valoriser les possibilités réelles et potentielles de leur pays, de leur région ou simplement de leur village d'origine et ce à travers le concept de développement local intégré s'articule autour d'efforts consentis par la communauté qui met au point des projets, afin d'améliorer les conditions de vie, de créer des emplois, d'exploiter les ressources naturelles et humaines de la région, en étant financièrement aidé par les émigrés, qui grâce à leur argent contribuent à favoriser le développement local et la solidarité avec leur pays d'origine.

¹ « Les migrations, un fardeau ou une aubaine pour la Méditerranée ? », conférence prononcée par Philippe Fargues, directeur du programme Migrations méditerranéennes à Florence, le 6 janvier 2004.

² Idem.

Chapitre 2

Les envois de fonds

Chapitre 2

Les envois de fonds

L'intensification des flux migratoires a entraîné un accroissement des questions sur l'impact de ces mouvements, notamment à travers les envois de fonds générés. Dans les pays en développement, les transferts de fonds effectués par les émigrés constituent une source externe de capitaux en augmentation régulière. Dans de nombreuses régions, les ressources sont davantage assurées par des migrants installés dans les pays riches que par l'aide publique au développement¹. Si les IDE et les mouvements de capitaux ont chuté de manière spectaculaire ces dernières années, principalement à cause de la récession qui a frappé les pays développés, les transferts de fonds quant à eux n'ont cessé d'augmenter année après année, pour atteindre 220 milliards de dollars en 2006, soit nettement plus de deux fois les chiffres de l'aide publique au développement.

La perception consensuelle de l'impact des migrations et des rapatriements de fonds sur les pays exportateurs de main-d'œuvre reflète des vagues successives de pessimisme et d'optimisme. Au début des années 90, par exemple, l'opinion pessimiste générale prévalait selon laquelle les rapatriements de fonds ne concourent pas à promouvoir la croissance, mais exacerbent la dépendance des communautés des pays d'origine en suscitant des attentes matérielles accrues sans leur offrir le moyen de les satisfaire, sinon par une émigration encore plus massive. Mais un tournant s'est opéré ces dernières années dans cette approche. Le potentiel des rapatriements de fonds (en termes de contribution à la croissance et au développement) suscite une très grande attention qui s'explique en partie par le fait que les rapatriements de fonds à destination de pays en développement et en transition sont devenus très importants, et aussi parce que la perception théorique des rapatriements de fonds a évolué².

Dans ce chapitre, nous étudierons d'abord les différentes approches liées aux transferts de fonds, ainsi que les raisons qui motivent les émigrés à envoyer de l'argent dans leur pays d'origine (section 1). Ensuite, nous ferons un état des lieux des envois de fonds dans le monde, en commençant par les comparer avec les deux principales sources de financement que sont les IDE et l'APD (aide publique au développement) avant de d'étudier l'évolution des envois de fonds et les principaux pays émetteurs et récipiendaires (section 2). Dans la troisième section, nous présenterons les canaux ou circuits empruntés par ces transferts de fonds, qu'ils soient formels ou informels, ainsi que les mesures qui doivent être prises pour encourager les envois de fonds. Enfin, dans une quatrième et dernière section, nous verrons les envois de fonds des émigrés, à travers un historique, la nature et les canaux de ces transferts.

¹TOUSSAINT (Eric) : La finance contre les peuples. La Bourse ou la Vie. Coédition CADTM/Bruxelles – SYLLEPSE/Paris – CETIM/Genève, 2004.

²OCDE : Perspectives des migrations internationales : Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement. Rapport 2006.

1. CARACTERISTIQUES DES ENVOIS DE FONDS

Afin de mieux cerner la réalité et le contenu de l'expression « envois de fonds », nous allons le définir et donner les principaux motifs qui poussent les émigrés à envoyer de l'argent dans leur pays d'origine.

11- DEFINITIONS

Avant toute chose, nous nous devons de présenter les différentes définitions qui sont rattachées au thème d'envois de fonds, les motifs qui poussent les émigrés à envoyer des fonds vers leur pays d'origine, ainsi que les caractéristiques des envois de fonds.

1.1.1. De la diversité des approches

Parlant des envois de l'émigration, « transfert » demeure une notion ambiguë, c'est une réalité difficile à cerner en raison de la diversité des pratiques de transfert et de la difficulté à maîtriser tous les circuits. Il existe plusieurs définitions relatives aux envois de fonds, nous rappelons celles qu'en donnent les principales institutions internationales.

FMI

Les rapatriements de fonds englobent trois types de transferts monétaires entre pays différents, dont le FMI rend compte annuellement dans son *Annuaire statistique de la balance des paiements*. Il s'agit des fonds rapatriés par les travailleurs émigrés, des indemnités versées aux employés et des transferts de fonds des migrants¹. Cette définition peut cependant être affinée en précisant davantage la nature des transferts, la façon dont ils sont envoyés et à qui ils sont destinés. Ainsi, les transferts monétaires seraient des transactions privées et ne doivent pas être confondus avec des flux de capitaux, des investissements directs pour la diminution de la dette ou l'aide humanitaire par exemple, les transferts monétaires correspondent simplement à une source de revenu pour les ménages dans les pays d'émigration².

OIM

L'Organisation internationale pour les migrations définit les rapatriements de fonds des migrants de manière générale comme les transferts monétaires que les migrants effectuent à destination de leur pays d'origine. En d'autres termes, les flux financiers associés à la migration³.

BANQUE MONDIALE

Les envois de fonds des émigrés sont définis comme étant la somme des envois de fonds des travailleurs, des rémunérations des salariés et des transferts des migrants⁴.

Dans la plupart des cas, les rapatriements de fonds sont des transferts individuels en espèces effectués par un travailleur migrant ou un immigré en faveur d'un parent resté au pays. Il peut également s'agir de fonds investis, déposés ou donnés par le migrant à son pays d'origine. Cette définition pourrait être modifiée de façon à y inclure les transferts individuels

¹ www.IMF.org.

² TREMBLAY (Lisane) : Migration et développement : Les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal . Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sciences (M.Sc.) en démographie, Juin, 2006.

³ Idem.

⁴ www.banquemondiale.org.

en nature et les donations. Certains universitaires vont même plus loin en y incluant les transferts de compétences et de technologie, de même que les « rapatriements sociaux ».

Traditionnellement, ces flux ont été, dans leur majorité, à la fois cachés et pleinement visibles¹, souvent non comptabilisés, voire ignorés. Tout cela est en train de changer. À mesure qu'augmente l'ampleur des migrations, la croissance correspondante des envois de fonds retient de plus en plus l'attention.

1.1.2. La notion de *diaspora*

« Diaspora » signifie « dispersion », c'est un mot qui vient du grec *sporo* qui veut dire graine ou de *speira* signifiant semer. À l'origine, le terme était utilisé pour désigner la dispersion des établissements helléniques autour de la Méditerranée depuis des temps anciens². La notion de diaspora désignait précisément la migration des savants grecs expatriés et diffusant à travers le monde la culture hellénique. Dans la tradition biblique, le terme a ensuite été utilisé pour désigner la « dispersion des Juifs » et enfin parler des peuples ne disposant plus de territoire national autonome, comme les Palestiniens ou les Kurdes. Mais depuis les années 80, la géographie a eu recours à la notion de diaspora pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec le pays d'origine. Cette définition met ainsi l'accent sur la territorialité particulière de cette forme d'organisation sociale qu'est la diaspora. Enfin, la diaspora se caractérise fondamentalement par l'existence de réseaux.

Les populations en diasporas se caractérisent par trois attributs essentiels : « *liens maintenus avec les villes, régions, nations, traversées par les leurs, complémentarité morphologique, économique rapide avec les sociétés d'accueil, apparition concurrente dans les dispositifs collectifs d'action politique, sociale, culturelle et économique. Il existe un rapport avec l'espace d'origine, une multiplicité des rapports à l'espace avec ceux que l'on reconnaît comme les siens* »³. De manière générale, on met en évidence trois grands secteurs dans lesquels s'opère l'interaction entre diaspora et pays d'origine : le secteur du développement local, le secteur des affaires et le secteur de la science et de la technologie. Parfois, les africains de la diaspora s'organisent de façon formelle dans des associations pour œuvrer, en partenariat avec les compatriotes demeurés au pays, à la réalisation de projets de développement sur leur terre d'origine. De fait, leurs interventions ont permis de doter des villages entiers d'infrastructures de base (écoles, dispensaires, centres de santé, silos de stockage de céréales, aménagement de périmètres irrigués, constitution de banques céréalères, réseaux d'eau potable et assainissement, etc.). Les diasporas participent également à des activités d'économie sociale : développement de micro-financement, de transports, de coopératives dans divers secteurs, etc.

Certes, il existe plusieurs diasporas disséminées aux quatre coins du monde, mais la plus puissante reste la diaspora chinoise, pour cette raison que dans chaque pays, les chinois

¹FIDA : Travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition . Rapport 2005.

²ASSOGBA (Yao) : Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique. Département de travail social Université du Québec en Outaouais, 10 juin 2008. www.erudit.org.

³ARAB (Chadia) : Migration de jeunes marocains : L'exemple des de la circulation migratoire des Aït Ayad à travers l'espace euro méditerranéen . Deuxième rencontre Jeunes et société en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, octobre 2005.

sont aux commandes de grands groupes et de conglomérats dont la structure est familiale¹. Bien que les chinois de la diaspora restent discrets, leur poids économique est énorme : entre 200 et 500 milliards de dollars, grâce à 36 millions d'émigrés et à leurs descendants², mais si on inclut dans cette population les chinois de Hong Kong et de Taiwan, l'effectif s'élèverait alors à 55 millions. La répartition géographique de la diaspora chinoise se caractérise à la fois par une très large dispersion dans le monde et par une énorme concentration en Asie du Sud-Est. On en trouve dans pratiquement toutes les grandes villes du monde : 320 000 personnes à New York, 245 000 à Los Angeles, 143 000 à Toronto et 109 000 à Vancouver. Dans ces deux dernières villes, l'immobilier a flambé sous la pression de la diaspora chinoise qui y a effectué plus de 5 milliards de dollars d'investissements en 3 ans. Cependant, l'essentiel des membres de la diaspora chinoise se fixe dans les pays de l'ASEAN (Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Viêt Nam, Laos, Birmanie, Cambodge, Brunei) où ils détiennent une bonne partie de l'économie de ces pays.

Bien sûr, il existe d'autres diasporas tout aussi puissantes, nous pouvons citer notamment la diaspora juive. Les juifs sont disséminés aux quatre coins du monde, mais le plus grand nombre sont installés aux Etats-Unis. En effet, selon l'Institut du Congrès juif mondial, il y a 5,6 millions de juifs aux Etats-Unis (la France vient au second rang, avec 600 000 environ). La diaspora juive a réussi à établir dans ce pays ce qu'on appelle « *Israel Public Affairs Committee*, plus connu par son sigle AIPAC »³. Cette organisation avec la collaboration du congrès américain a réussi de nombreuses réalisations, nous pouvons en citer :

*2,9 milliards de dollars en aide à Israël, incluant les fonds pour lutter contre le terrorisme.

*500 millions de dollars pour des fonds destinés à la défense israélienne.

*70 millions de dollars pour les nouveaux immigrants venant de l'ancienne URSS.

On peut citer aussi la diaspora indienne, forte de 20 millions de personnes dont 1,8 millions pour les seuls Etats Unis. Le lobby indien à Washington constitue un exemple de la force de cette diaspora. Constitué en juin 2002 autour de l'*US India Political Affairs Committee* (USINPAC), il a négocié parmi d'autres actions de lobbying en 2003, un contrat de 3 milliards de dollars octroyés par la Maison Blanche pour subvenir à une action gouvernementale pakistanaise qui veut que les terroristes islamiques ne traversent plus la frontière pour s'établir en Inde. L'Indian Caucus auprès de la maison Blanche est aussi un acteur important du dispositif. Au Sénat américain, c'est le groupe "*Friends of India*" qui défend les intérêts indiens, en vantant l'attractivité de l'Inde et avec cet avantage que l'Inde est en phase avec les préoccupations anti-terroristes américaines⁴.

Il y a aussi la diaspora albanaise. Les albanais d'Albanie, du Kosovo, de Macédoine et de Serbie du Sud constituent une des populations sud-est européennes traversées par une très forte émigration. Cette immigration est dispersée dans différents pays de l'Europe occidentale, mais aussi aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. L'origine de l'immigration albanaise de l'ex-Yougoslavie en Suisse, en Allemagne et en Belgique date des années 60. Les bouleversements politiques majeurs et la précarité socio-économique des années 80 au Kosovo, en Macédoine et en Serbie du Sud, sont à l'origine d'une deuxième vague très

¹PICQUART (Pierre) : L'empire chinois : Histoire et actualité de la diaspora chinoise Mieux comprendre la Chine, futur n°1 mondial. Editions FAVRE, 2004.

² Idem.

³BOYARIN (Daniel) et BOYARIN (Jonathan) : Pouvoirs de diaspora ; Essai sur la pertinence juive. Edition Cerf, 2007.

⁴BOILLOT (J.J.) : L'économie de l'Inde. Editions Repère La découverte, Paris, 2006.

importante d'immigrés et de réfugiés albanais en direction de l'Europe occidentale. Quant à l'Albanie, la chute du régime totalitaire d'Enver Hoxha a aussi eu pour conséquence un exode massif de sa population en Grèce, mais aussi en Italie et ailleurs en Europe¹.

On ne peut non plus passer à côté de la diaspora arménienne, plus de la moitié des 9 à 10 millions d'arméniens vivent aujourd'hui hors des frontières de la République d'Arménie. Si la dispersion dans l'espace de ce peuple est ancienne (elle a débuté avec les invasions turco-mongoles au Moyen Age), la grande diaspora est un phénomène récent : ce sont les arméniens de l'Empire ottoman, survivants du génocide de 1915 qui la forment, quand disparaît la perspective d'un rapatriement des réfugiés de l'empire ottoman au début des années 1920 (signature du traité de Lausanne). Outre les 50 000 arméniens environ vivant encore actuellement en Turquie, la diaspora se répartit désormais entre l'ex-URSS (Russie, Géorgie, Ukraine, Asie centrale) et une diaspora extérieure éparpillée sur les cinq continents en une cinquantaine de communautés. Trois zones géographiques rassemblent les plus importantes : l'Amérique du Nord (environ 1 250 000), suivie de l'Europe occidentale (dont près de 500 000 en France), et du Proche et Moyen-Orient (400 à 500 000)².

1.2. LES MOTIFS D'ENVOIS DE FONDS

Le niveau des flux de transferts opérés par un émigré dépend à la fois de ses possibilités, de la durée de la migration, de sa situation familiale (célibataire, marié avec ou sans enfants) mais surtout de sa motivation à rapatrier ses économies dans son pays d'origine. Plusieurs raisons peuvent le motiver, les plus courantes sont :

Altruisme pur

Une des principales raisons qui poussent l'émigré à envoyer de l'argent chez lui est le simple altruisme, c'est-à-dire le souci du bien-être de sa famille restée au pays, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants et de surcroît en bas âge.

Simple intérêt personnel

Le transfert de fonds peut avoir d'autres motifs que le bien-être de la famille laissée sur place, des motifs que l'on peut synthétiser sur trois points³ :

- Le fait de posséder des biens dans son pays d'origine peut inciter le migrant à envoyer de l'argent aux parents qui y sont restés pour s'assurer que ces derniers s'occupent de ces biens, de ce fait c'est un échange de services, le prix de l'attention portée par le bénéficiaire au patrimoine local de l'émigré, le but recherché par l'émigré peut être de s'assurer de l'entretien et de la fructification de ses biens (son troupeau, ses terres...)⁴.
- Il peut s'agir de la volonté de l'émigré d'accumuler des biens et investir dans leur région d'origine.
- L'intention de rentrer dans son pays peut aussi pousser l'émigré à transférer des fonds afin d'investir dans l'immobilier, dans des actifs financiers, dans des biens publics (ce qui renforcera son prestige et son influence politique au sein de la communauté locale), et/ou dans le capital social (rapports avec la famille et les amis, par exemple). On peut

¹TORCHE (Denis) : Les liens entre l'identité nationale et le fait migratoire : le cas des Albanais de Yougoslavie. Revue suisse de sociologie, 1989.

²LESAGE (Sylvain) : Les diasporas arméniennes d'hier et d'aujourd'hui. In revue Calenda, juin 2007.

³OCDE : Perspectives des migrations internationales : Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement. Rapport 2006

⁴DRAPIER (Carine), JAYET (Hubert) et RAPOPORT (Hillel) : Les motifs des migrations et des transferts associés. In Revue Région et Développement, n°6, 1997.

aussi inclure dans ce point, la volonté de l'émigré de garder à travers les transferts sa place dans la hiérarchie sociale dans son pays d'origine, ainsi malgré l'éloignement, les liens qu'il aura gardés avec sa communauté lui assureront le maintien ou l'amélioration de son statut.

Arrangements familiaux tacites (coassurance et prêts)

Il s'agit dans ce cas d'un accord de prêt familial implicite dans un premier temps, le migrant joue le rôle d'un assuré et la famille restée au pays celui de l'assureur, c'est-à-dire que la famille cherche à diversifier ses revenus en envoyant un ou plusieurs membres de la famille travailler à l'étranger, ces derniers financent le voyage, mais dans ce cas-là, seules les familles qui ont les moyens de faire peser des contraintes efficaces sur leurs migrants mettront en place ce genre de système, ainsi, le ou les migrants qui seront envoyés seront les personnes sur lesquelles les contraintes incitatives seront les plus fortes¹. Dans une deuxième phase du processus d'émigration, l'émigré lui-même peut aussi jouer le rôle d'assureur pour les membres de sa famille restés au pays. On suppose que cela soit possible si le migrant occupe déjà un emploi sûr, perçoit un salaire suffisamment élevé et entend accroître son revenu. En recevant l'argent transféré, la famille a alors la possibilité d'améliorer sa consommation, de se lancer dans des projets d'investissement assortis de risques bien plus grands. Dans ce cas là, les transferts sont donc des remboursements d'un prêt informel, le migrant peut même prêter de l'argent à des jeunes de son village natal pour financer leurs études jusqu'à ce qu'ils soient eux même en mesure d'émigrer. Il peut aussi s'agir d'une sorte de compensation due à la disparition des services de proximité que rendait l'émigré lorsqu'il résidait sur place (participation aux tâches quotidiennes, aide apportée à l'éducation des enfants...).

Objectif d'épargne du migrant

Pour ce motif, le migrant a pour ambition d'épargner un maximum d'argent au pays pour son retour définitif.

Décisions de gestion de portefeuille

Les transferts de ce type d'épargne constituent un phénomène exogène par rapport aux migrations et sont censés dépendre de facteurs macroéconomiques relatifs propres au pays d'accueil et au pays d'origine, comme les taux d'intérêt, les taux de change, l'inflation et les taux de rendement relatifs des différents actifs financiers et matériels.

Les envois de fonds possèdent certaines caractéristiques qui les différencient des autres transferts internationaux, nous en donnons un échantillon.

- Transactions entre individus ou entre individus et foyers.
- Transferts entre pays relativement riches et foyers ou individus relativement pauvres dans les pays de réception.
- Faible montant individuel et fréquence élevée (en général mensuelle).
- Augmentation de cette fréquence durant certaines périodes de l'année.
- Transferts en augmentation en cas de ralentissements économique ou de difficultés dans le pays de réception.
- Une part significative des transferts des migrants circule par les circuits informels.

¹DRAPIER (Carine), JAYET (Hubert) et RAPOPORT (Hillel) : Les motifs des migrations et des transferts associés. In Revue Région et Développement, n°6, 1997.

- Le montant des transferts varie d'un pays à l'autre, et cela est essentiellement dû aux revenus, au mode de vie, à la présence de la famille à l'étranger, aux projets futurs (retour au pays d'origine ou installation dans le pays d'accueil).
- Le montant des transferts monétaires est directement proportionnel au nombre des membres de la famille restés dans le pays d'origine et inversement proportionnel au nombre des membres de la famille qui vivent dans le pays d'accueil¹.
- En premier lieu, des montants plus élevés sont envoyés par des migrants de 28 ans et moins en comparaison avec les migrants plus âgés. Les femmes semblent envoyer plus d'argent que les hommes, mais les hommes envoient à intervalle plus régulier². En deuxième lieu, en établissant un lien entre les motivations à transmettre et différents facteurs propres aux migrants, les auteurs tirent les conclusions suivantes : les motifs « d'assurance » sont les principales motivations de transfert pour les femmes, surtout pour celles qui ont l'intention de retourner à leur lieu de naissance. Au contraire, l'investissement sous forme d'argent envoyé au ménage dans la région d'origine qui mènerait à un héritage constituerait la principale motivation des hommes, des jeunes migrants ainsi que des migrants qui ont l'intention de faire un retour dans la région d'origine.
- La valeur des transferts en termes de biens et cadeaux est difficile à estimer.

2. ETAT DES LIEUX DES ENVOIS DE FONDS DANS LE MONDE

Les envois de fonds des émigrés sont une importante source de financement pour de nombreux pays comme nous allons le démontrer dans cette section, mais ils ne sont pas les seuls, puisque il existe deux autres sources importantes de financement, qui existaient bien avant les envois de fonds, à savoir les investissements directs étrangers (IDE) et l'aide publique au développement (APD).

2.1. EVOLUTION DES ENVOIS DE FONDS

Au cours des années 90, les envois de fonds ont été très importants. Entre 1991 et 2000 ils ont augmenté de 33 à 65 milliards de dollars, et auraient pu dépasser les 100 milliards de dollars si les canaux non officiels avaient été pris en compte³. En 2002, les émigrés ont envoyé, vers leur pays d'origine 80 milliards de dollars alors que l'APD nette octroyée par les Etats atteignait 36,7 milliards de dollars⁴. Même si l'on prend en compte le total de l'APD qui s'élève en 2002, selon le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, à 57 milliards de dollars, on constate que les émigrés ont été largement plus généreux que les gouvernants des pays les plus industrialisés. Signalons, tout de même de signaler que selon le communiqué du comité d'aides au développement (CAD) de l'OCDE : « *Le volume de l'aide s'est accru de 11 % au total au cours des deux années écoulées, à savoir 2005 et 2006, après avoir décliné pendant toute une décennie* ». L'OCDE a publié les chiffres pour 2006 de l'aide publique au

¹TODISCO (Enrico) : Mondialisation et migration qualifiée. In Revue Migration et avenir, vol 14, n°79, janvier février 2002.

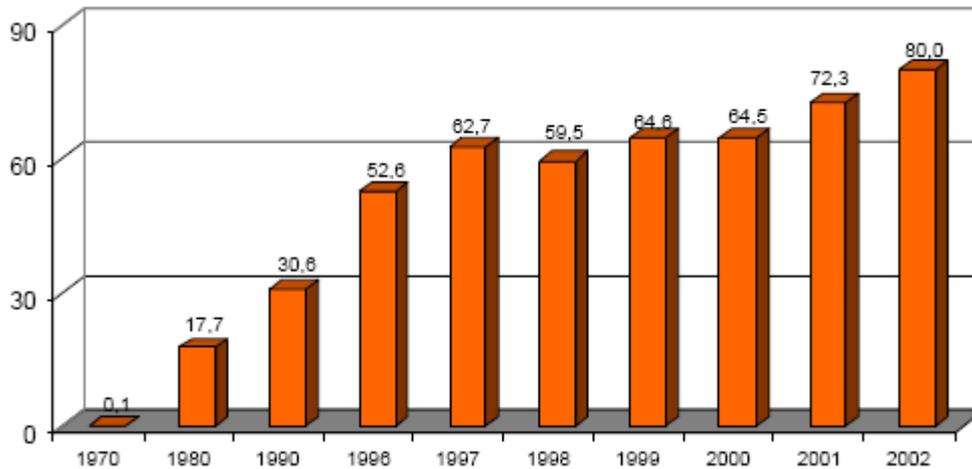
²TREMBLAY (Lisane) : Migration et développement : Les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sciences (M.Sc.) en démographie, Juin, 2006.

³DAVIES (Simon) : Les effets des envois de fonds sur l'économie et le comportement des ménages . Mémoire du D.E.A. Economie Internationale 2003/2004, Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

⁴ TOUSSAINT (Eric) : La finance contre les peuples. La Bourse ou la Vie. Coédition CADTM/Bruxelles – SYLLEPSE/Paris – CETIM/Genève, 2004.

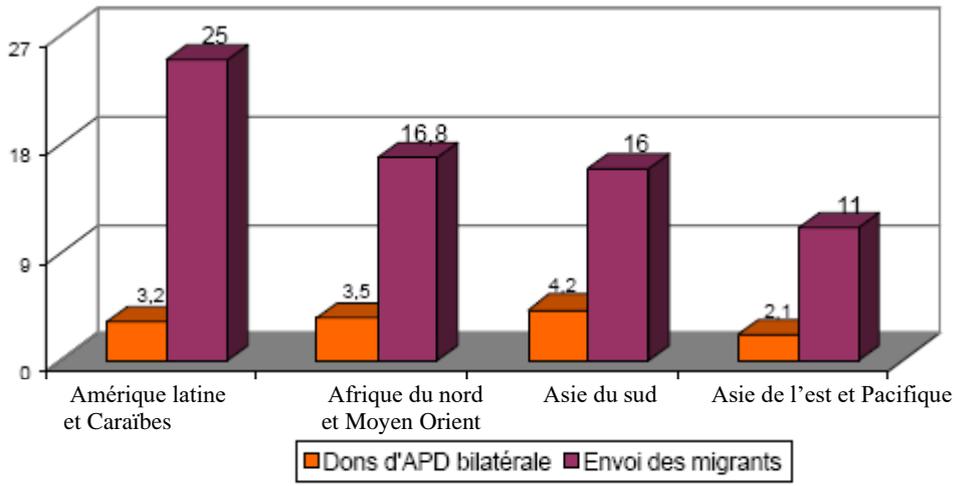
développement qui aurait été pour les pays riches de l'ordre de 106,5 milliards de dollars, en hausse de 31 % par rapport à 2004. Bien que ces chiffres soient importants, cela reste insuffisant face à la montée en force des envois de fonds des émigrés qui n'ont cessé de croître (Figure 2).

Figure 1: Envois des émigrés des PVD vers leur pays d'origine (en milliards de dollars) :



Source : Banque mondiale : Global Development Finance 2003.

Figure 2 : Comparaison entre les montants envoyés par les migrants et les dons d'APD bilatérale en 2002 (en milliards de dollars)



Source : Banque mondiale, Global Development Finance 2003.

La crise économique internationale et la détérioration des conditions de vie des populations des PED ont provoqué un renforcement de la solidarité de la part des migrants établis dans les pays riches et même dans les pays moins riches, et ce bien que leur propre situation se soit dégradée, les émigrés ont augmenté les sommes qu'ils ont envoyées vers leur famille. Sur une longue période (1990-2002), les envois de fonds des émigrés ont enregistré une augmentation de 160 %. D'ailleurs, la Banque africaine de développement (BAfD), dans son étude d'octobre 2007 sur quatre pays aux profils divers (Comores, Mali, Maroc et Sénégal), indique que ces transferts représentent de 9 % (pour le Maroc) à 24 % (pour les Comores) du PIB de ces pays, soit de 80 à 750 % de l'aide publique au développement dont ils bénéficient.

Au premier semestre de 2008, la flambée des prix des produits alimentaires, la hausse des prix du pétrole et une dégradation généralisée de l'environnement extérieur liée à la crise des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, grèvent les finances publiques et compromettent les positions extérieures des gouvernements¹. Pourtant, de nombreux pays ont réussi à survivre grâce aux envois de fonds qui se sont amplifiés ; c'est le cas par exemple de l'Inde, dont la croissance a ralenti à un niveau de 8,7 % en 2007, contre 9,7 % en 2006 avec un resserrement de la politique monétaire en 2007 ayant entraîné une contraction de la demande intérieure, mais la consommation, tout en ralentissant, est restée solide, en raison d'importantes entrées de fonds, provenant essentiellement des émigrés établies dans les pays du golfe.

Nous avons un autre exemple tout à fait éloquent : celui du Bangladesh où la croissance a fléchi de 6,6 % en 2006 à 6,4 % en 2007. Ce fléchissement traduit essentiellement une baisse de la croissance des exportations, qui a été partiellement compensée par un raffermissement de la demande intérieure, en particulier la consommation privée. Entretemps, la croissance a ralenti, suite aux pertes imputables à deux catastrophes naturelles consécutives au second semestre de l'année, les graves inondations de juillet suivies d'un cyclone dévastateur en novembre qui ont fait 4 400 morts et déplacé environ 8,7 millions de personnes. Les dégâts provoqués par ces calamités ont été estimés à 2,7 milliards de dollars, soit l'équivalent de près de 3,7 % du PIB. Malgré ces graves répercussions négatives sur la croissance, la demande intérieure est restée stable grâce à d'importants envois de fonds de l'étranger qui ont atteint des niveaux sans précédent. Ces fonds ont ainsi atténué les effets de la flambée des prix des importations².

Les IDE ont nettement augmenté ces dernières décennies. Le flux a été multiplié par plus de 100 entre 1970 et 2007, passant de 13,4 milliards d'USD en termes nominaux à 1537 milliards³, ils sont de ce fait très loin devant l'aide publique au développement, mais l'inconvénient principal de cette forme de financement réside dans le fait que même s'ils sont moins volatiles que la dette, leur stabilité n'est jamais garantie puisque les investissements intérieurs et extérieurs exigent un climat d'investissement favorable⁴. Une condition difficile à réaliser avec la crise actuelle, le durcissement des critères d'attribution de crédits et le tassement de la croissance économique mondiale qui pourraient entraîner à court ou à moyen termes ; un ralentissement de la croissance des investissements directs internationaux. Pour ce qui est des envois de fonds, comme nous l'avons expliqué d'ailleurs grâce à l'exemple de l'Inde et du Bangladesh, plus la conjoncture mondiale s'assombrissait, plus les envois augmentent.

Aujourd'hui, les envois de fonds constituent la deuxième source de financement extérieur pour les PVD, après les IDE. Pour les pays moins avancés, ils constituent, en moyenne, 1,9 % du PIB et 6,2 % des recettes à l'exportation.

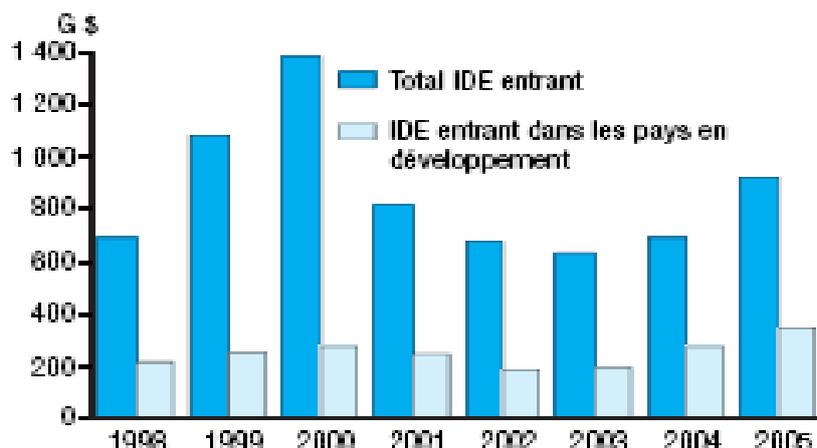
¹ Banque Mondiale : Perspectives pour l'économie mondiale : Evolution récente en Asie du sud. Bulletin d'information, 2007.

²Idem.

³ZIMMERMANN (Thomas) : Les investissements directs: évolution actuelle en théorie, pratique et politique. In Revue La Vie économique, 7 août-2008.

⁴ « L'investissement étranger et les transferts de fonds devançant la dette en tant que source de financement des pays en développement – Banque mondiale »,

Figure 3 : Evolution des IDE



Source : Rapport de la CNUCED 2006.

2.2. LES PAYS EMETTEURS ET LES PAYS RECEPTEURS

Les migrations internationales, sont un phénomène qui n'épargne aucun pays, de ce fait, les envois de fonds qui en résultent, ont une grande envergure. En 2005, les émigrés du Sud ont transféré 167 milliards de dollars (contre 160 milliards en 2004 et 31 milliards il y a 15 ans)¹. Certains pays en reçoivent plus que d'autres, d'ailleurs, les 20 premiers récipiendaires sont : Inde (21,7 milliards), Chine (21,3), Mexique (18,1) et France (12,7). Les États-Unis et le Nigeria arrivent en queue de peloton, avec 3 et 2,8 milliards. Mais si on prend en considération la richesse nationale, ce sont les îles Tonga qui occuperaient la première place, les fonds reçus de l'étranger représentant 31,1 % de leur PIB. Le Lesotho reçoit l'équivalent de 25,8 % de son PIB, c'est le seul pays africain à figurer parmi les 20 premiers destinataires en fonction du PIB. Le classement ne varie beaucoup dans le temps, puisqu'en 2007, les cinq principaux pays bénéficiaires sont l'Inde (27 milliards de dollars), la Chine (25,7), le Mexique (25), les Philippines (17) et la France (12,5).

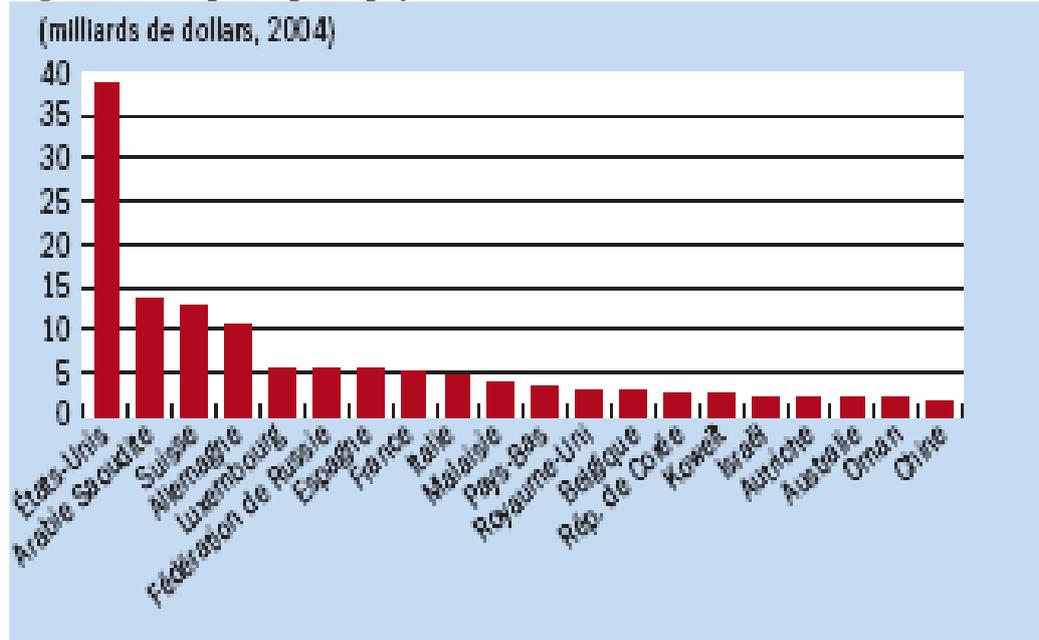
Ces énormes sommes empruntent des couloirs dont les plus dynamiques : Allemagne-Turquie, France-Maroc, France-Portugal, Espagne-Maroc, Espagne-Colombie, Allemagne-Pologne, Espagne-Équateur, France-Algérie, Italie-Albanie et Allemagne-Serbie-et-Monténégro. Hormis les flux d'envois de fonds intra-UE, les principales régions de destination dans le monde sont l'Europe non-communautaire, l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine².

Les envois de fonds proviennent principalement des pays riches, les États-Unis en étant de loin la première source, avec 39 milliards de dollars, suivis de l'Arabie Saoudite (classée comme pays à revenu élevé en 2005), puis de la Suisse et de l'Allemagne. Mais ce sont les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont émis le plus de fonds en proportion de leur PIB (0,7 % du PIB contre 0,2 à 0,4 % dans les autres pays). Il est généralement admis que les flux migratoires ont lieu surtout dans le sens Sud-Nord et les envois de fonds dans le sens inverse. En réalité, d'après les estimations, les migrations Sud-Sud sont au moins aussi importantes que les migrations Sud-Nord et les envois de fonds Sud-Sud représentent de 30 à 45 % des transferts reçus par le Sud.

¹Banque mondiale : Transferts de fonds des immigrés : 232 milliards de dollars en 2005. Rapport 2005.

²www.eurostat.org.

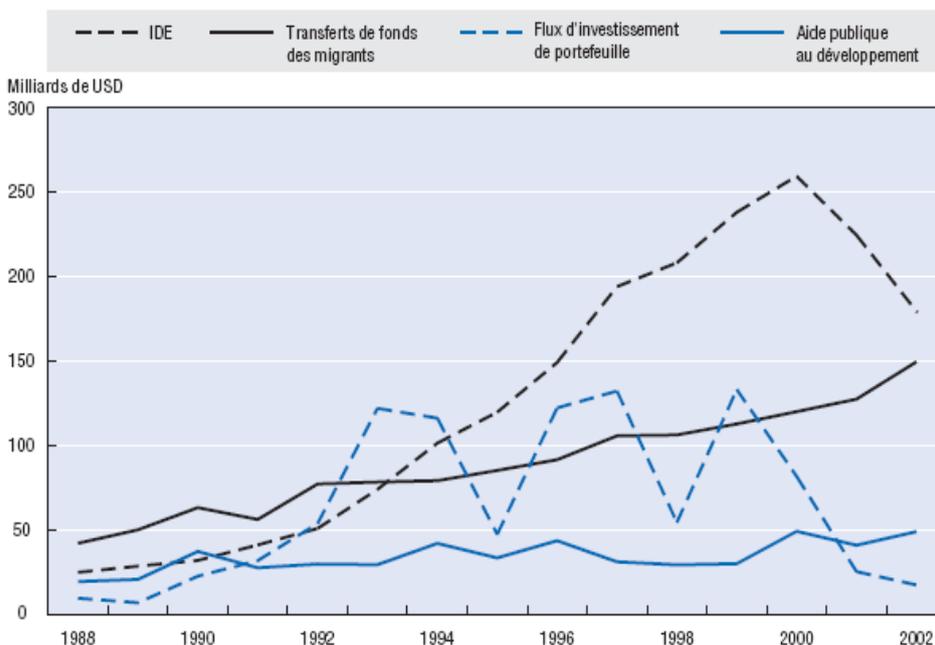
Figure 4 : Les principaux pays émetteurs en 2007



Source : Revue Finance & Développement, Décembre 2005.

Selon la Banque mondiale¹, les migrations sud-sud sont quasiment équivalentes aux migrations sud-nord, mais ce sont les pays riches, au premier rang desquels les États-Unis, qui demeurent la principale source de ces envois de fonds. Ainsi, en 2007, le montant déclaré de ces envois de fonds aurait atteint selon les estimations 318 milliards de dollars à l'échelle de la planète, dont 240 milliards à destination des pays en développement.

Figure 5 : Comparaison entre Flux d'APD, IDE et Envois des émigrés (milliards de dollars)



Source : Perspectives des Migrations Internationales, 2006.

¹Banque Mondiale, « Migration et développement ». Rapport 2008.

Les pays à revenus intermédiaires reçoivent en valeur absolue, plus mais en pourcentage du PIB, ce sont les PMA qui en reçoivent le plus. Les régions qui dépendent le plus de l'aide officielle sont le moyen-orient et l'Afrique dans son ensemble.

Tableau 1 : Flux de capitaux en pourcentage du PIB, en % (moyenne sur 1994-1999)

| | Envois | Aide officielle | IDE | Flux privés |
|----------------------|--------|-----------------|-----|-------------|
| Revenu bas | 2 | 1,2 | 2,1 | 0,8 |
| Revenu intermédiaire | 1,2 | 3 | 0,8 | 1,2 |
| Revenu moyen | 0,2 | 2,2 | 0,1 | 2,2 |

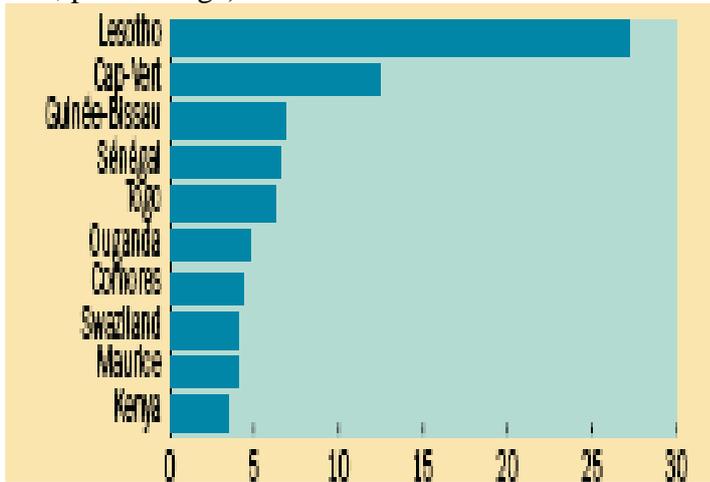
Source : DAVIES (Simon) : Les effets des envois de fonds sur l'économie et le comportement des ménages. Mémoire du D.E.A. Economie Internationale 2003/2004, Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

Ainsi, il y a deux sortes de pays archétypes qui reçoivent des quantités importantes d'envois de fonds. Les pays qui affichent un revenu et un taux de croissance bas (ces envois de fonds sont surtout destinés à la survie de la famille de l'envoyeur et sont du type non-intéressé) et ceux qui sont à revenus intermédiaires et connaissant une croissance forte (ces fonds étant destinés surtout à l'investissement).

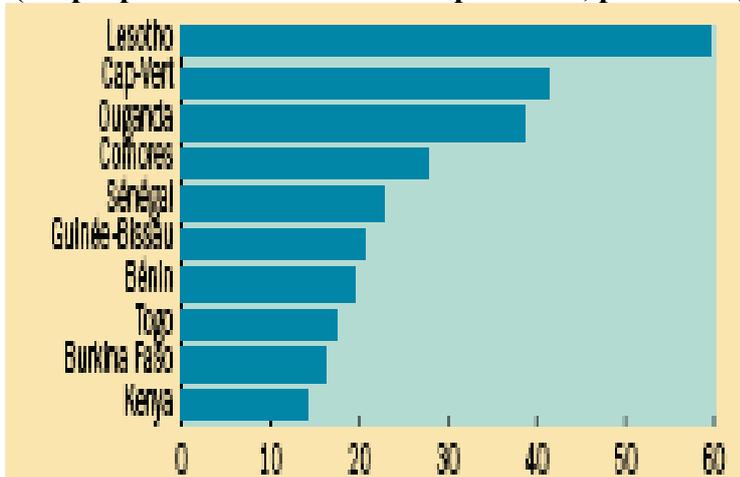
L'Afrique reçoit seulement 4 % du total des envois vers les pays en développement, part de loin la plus faible et qui équivaut à un tiers de ce reçoit l'Inde (premier bénéficiaire). Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes en reçoivent environ 25 %, tout comme les pays de l'Asie de l'Est et de la région du Pacifique. Depuis les années 80, les flux destinés aux pays d'Amérique latine, de l'Asie de l'Est, des Caraïbes et du Pacifique augmentent plus vite que la moyenne de tous les transferts vers les pays en développement. En 2005, les trois principaux bénéficiaires (Chine, Inde et Mexique) en accaparent plus du tiers. Parmi les 25 principaux bénéficiaires, un seul (le Nigeria) est en Afrique, mais trois pays d'Asie du Sud figurent sur la liste (Bangladesh, Inde et Pakistan).

En pourcentage du PIB, le volume des transferts vers l'Afrique subsaharienne est plus faible que pour les autres pays en développement : il a été d'environ 2,5 % du PIB en moyenne entre 2000 et 2005, contre près de 5 %. Il y a pourtant des exceptions notables, telles que le Lesotho, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et le Sénégal, et dans certains pays, les transferts constituent une source importante de devises. Les transferts vers l'Afrique subsaharienne passant par les circuits informels, soit 45 % à 65 % des flux officiels, sont nettement plus élevés que dans les autres régions. En outre, il est très probable que la balance des paiements sous-estime les transferts intra régionaux. Or les migrations intra régionales sont fréquentes en Afrique subsaharienne; ainsi le Botswana et l'Afrique du Sud attirent des travailleurs migrants des pays voisins, et les liens socioculturels puissants en Afrique de l'Ouest encouragent la mobilité de la main-d'œuvre dans cette sous région.

Figure 6 : Les premières destinations africaines des envois de fonds (en proportion du PIB, pourcentage)

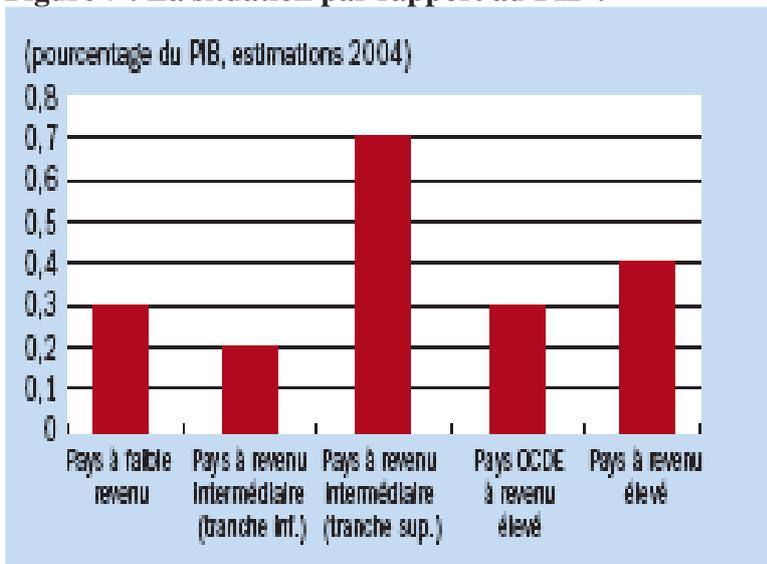


(En proportion des recettes d'exportation, pourcentage)



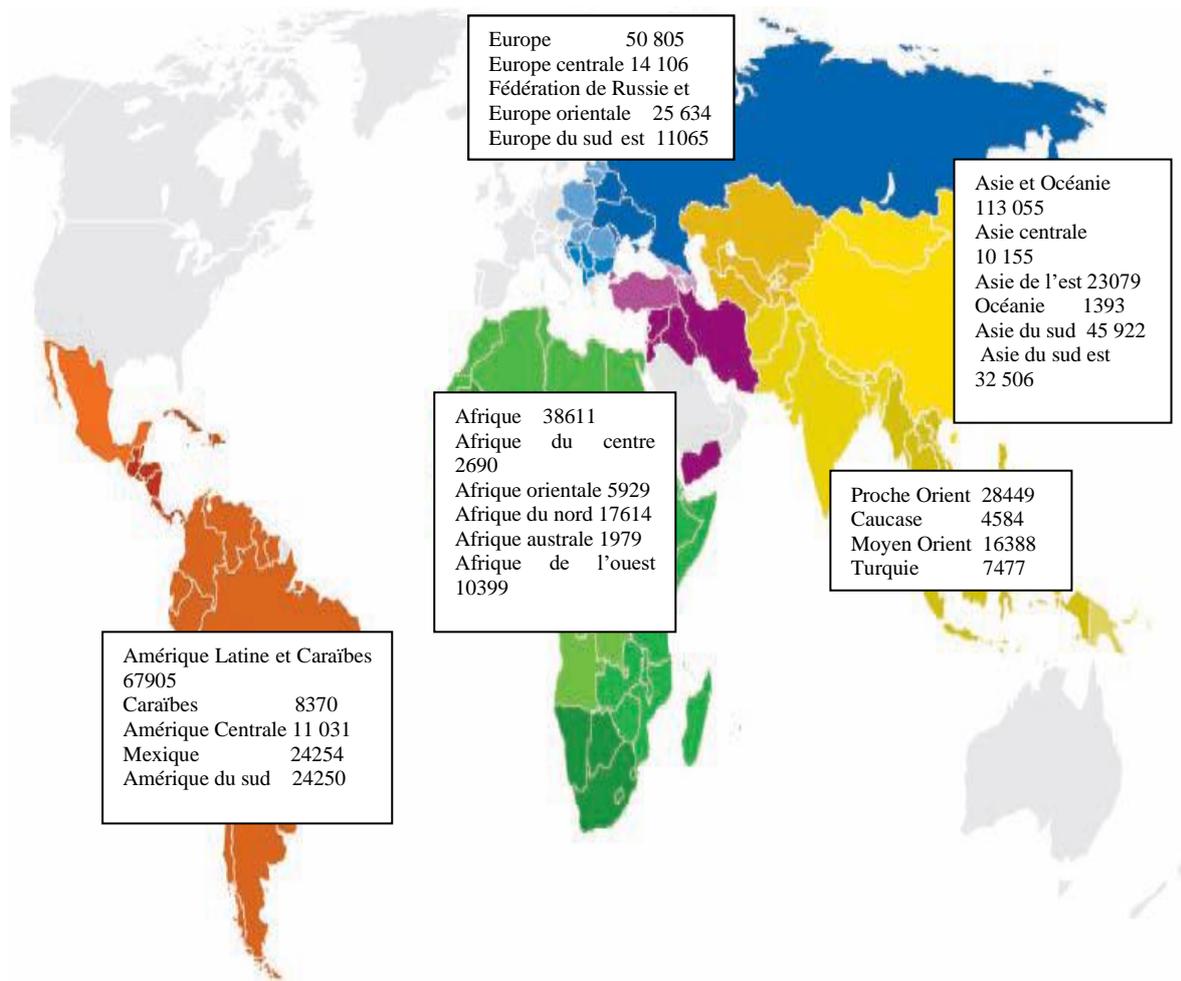
Source : Revue Finances et Développement, Décembre 2005.

Figure 7 : La situation par rapport au PIB :



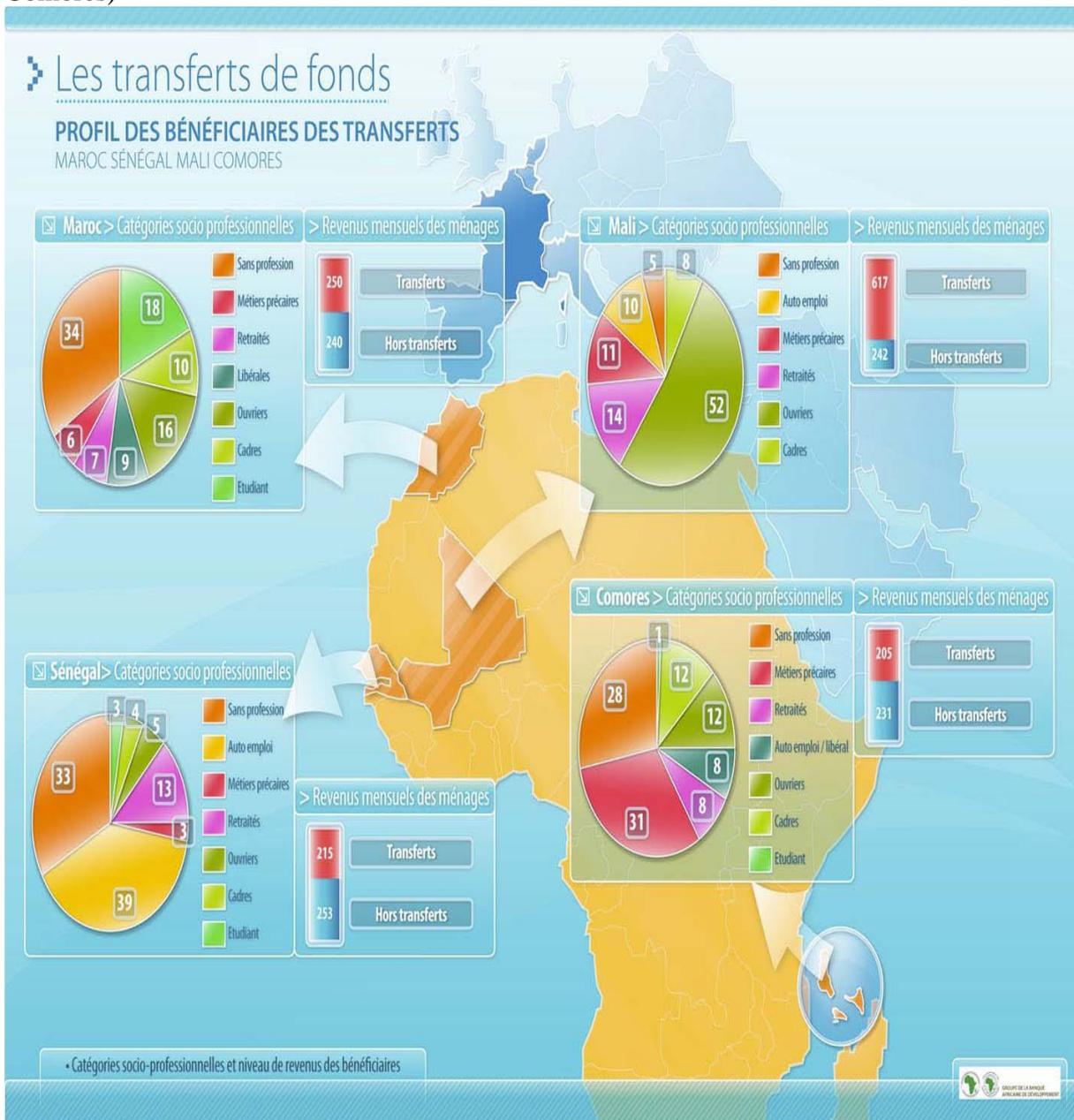
Source : Revue Finances et Développement, Décembre 2005.

**Carte 1 : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement en 2006
(En millions d'USD)**



Source : FIDA : Travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition. Rapport 2006.

Carte 2: Profil des bénéficiaires des transferts (exemple du Maroc, Sénégal, Mali et Comores)



Source : Banque Africaine du Développement : Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal. Rapport Octobre 2007.

3. LES CANAUX DE TRANSFERT DE FONDS

Le marché des transferts individuels est dominé par de grandes sociétés spécialisées, notamment Western Union, Money Gram et Vigo. Le reste du marché formel des transferts est fragmenté entre les banques commerciales, les agences postales, les bureaux de change, les mutuelles de crédit et les sociétés de transfert positionnées sur des niches. Selon les circonstances, les rapatriements de fonds se font de différentes manières par les banques ou les sociétés de transferts de fonds, de main à main ou par l'intermédiaire d'un tiers (par exemple les transactions Hawala). L'industrie des transferts de fonds est constituée à la fois de structures officielles et de structures non-officielles.

3.1. LES CANAUX OFFICIELS

Les canaux officiels sont composés principalement de sociétés de transfert d'argent, des banques, des institutions de microfinance et du réseau postal.

3.1.1. Les Sociétés de Transfert d'Argent (STA)

La défiance manifestée à l'égard des banques locales conduit les migrants à délaisser les circuits traditionnels, leur préférant les sociétés de transfert d'argent (STA) qui leur vendent un service complet : transferts d'argent en billets, avec opération de change, remise directe au destinataire et appel téléphonique pour confirmer la réception des fonds¹. Les STA constituent souvent le canal d'acheminement officiel dominant car elles sont accessibles, rapides et efficaces ; toutefois, elles sont extrêmement coûteuses pour les expéditeurs ; les frais de transaction pouvant atteindre jusqu'à 16 % du montant transféré. Ces opérateurs apparus au milieu des années 90 en Afrique, sont les principaux bénéficiaires de la croissance des transferts formels depuis 10 ans. Ils ont largement contribué à la réduction des transferts informels en proposant un service adapté aux besoins des émigrés, notamment rapidité et sécurité dans un contexte de faible bancarisation. Ils auront participé à la résorption progressive des moyens informels de circulation des fonds. Mais la qualité de ce service a un prix élevé, du fait de la position de monopole de ces agents.

Le taux de couverture du marché par les STA varie sensiblement d'un pays à un autre. Il est de 100 % au Sénégal où le réseau est dense, diversifié et concurrentiel. Il est de 75 % au Maroc, pays où les sociétés de transfert d'argent sont concurrencées par les banques. Il représente 29 % au Mali où l'implantation des sociétés de transfert d'argent est plus récente et dont l'étendue du territoire semble compliquer la densification de leurs réseaux. Il est enfin de 60 % aux Comores du fait d'un monopole et d'une faible densité des points de distribution². Ce marché est très largement dominé par la *Western Union* qui en détient selon les corridors³ de 65 à 100 % du marché. *Western Union* est un opérateur nord-américain créé en 1871 qui a évolué dans le transfert monétaire à travers un système télématique basé sur un serveur central, un de ses gros avantages est la rapidité du service : un transfert met dix minutes pour que le bénéficiaire puisse y accéder (le temps nécessaire à accomplir les formalités administratives).

Tableau 2 : Barème des Commissions Western Union France (2004) :

| Montants transférés en euro | Tarif en euro | Soit en % |
|-----------------------------|---------------|-----------|
| 95 à 185 | 19 | 10,27 |
| 186 à 275 | 24,50 | 8,91 |
| 276 à 370 | 29 | 7,84 |
| 371 à 460 | 33,50 | 7,28 |
| 461 à 690 | 38 | 5,51 |
| 691 à 915 | 42,50 | 4,64 |
| 916 à 1145 | 50 | 4,37 |
| 1146 à 1375 | 54,50 | 3,96 |
| 1376 à 1605 | 64 | 3,99 |

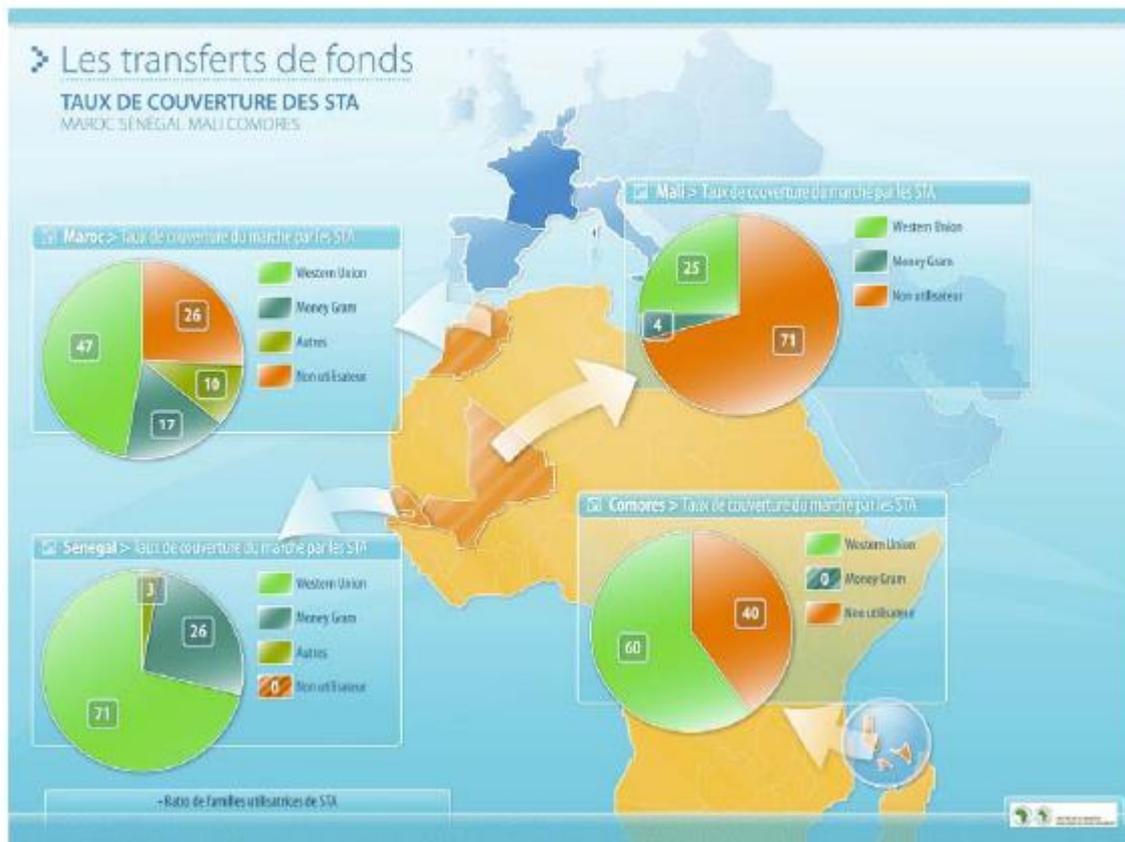
Source : Western Union en France (2004).

¹Conseil Economique et social (France):Comment mobiliser l'épargne des migrants en faveur du codéveloppement ? Rapport 2008.

²BAD : Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement : les Comores, le Mali, le Maroc et le Sénégal. Rapport Octobre 2007.

³Idem.

Carte 3 : Répartition du marché des STA (% de familles utilisant au moins une fois par an les STA) :



Source : BAD : Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal. Rapport Octobre 2007.

D'autres opérateurs, toutefois, se développent, notamment Money Gram (5 à 25 % du marché) qui a été créée en 1988. Cet opérateur offre un service aussi rapide et tout aussi sécurisé, mais à moindre coût, il est arrivé plus récemment en Afrique et dispose d'un réseau de collecte moins important en France, ainsi que des opérateurs spécialisés sur certains corridors très spécifiques, tels que les transferts interafricains ou avec les pays arabes (Money express par exemple).

La qualité du service de ces sociétés est généralement appréciée des usagers qui l'utilisent soit comme mode principal de transfert, soit comme pis-aller en complément d'un autre mécanisme formel ou informel. Cependant les prix élevés (en raison principalement du poids du leader historique largement majoritaire sur le marché) en limitent la progression.

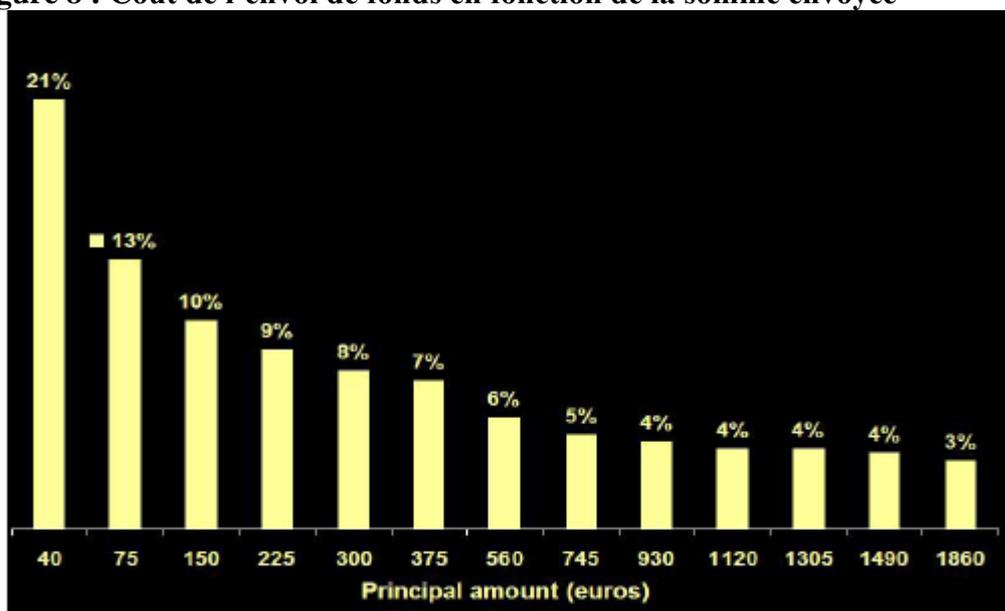
3.1.2. Les banques

Les envois des émigrés sont une source de super-profits pour les banques. On estime que pour envoyer 72 milliards de dollars vers les pays en voie de développement en 2001, les émigrés ont dû payer 12 milliards de dollars de frais. Les banques gardent pour elles entre 7 et 18 % du montant envoyé par les migrants¹.

¹TOUSSAINT (Eric) : La finance contre les peuples. La Bourse ou la Vie. Coédition CADTM/Bruxelles – SYLLEPSE/Paris – CETIM/Genève, 2004.

Les banques (notamment celles des pays de résidence des émigrés) appliquent une stratégie qui consiste à mettre en place des agences spécialisées sur certains pays, en fonction de l'origine et des zones de concentration de la diaspora ciblée. Pour fidéliser la clientèle parfois réticente à cause des coûts de transfert trop élevés, elles incluent une gamme de prestations complémentaires (assurance, immobilier, placement, etc.). Les transferts sont devenus pour ces opérateurs un produit d'appel à bas coût destiné à attirer l'épargne à moyen et long terme des émigrés à travers les packages. Bien qu'il y ait une réelle volonté des banques à s'investir plus dans les transferts de fonds, les sociétés de transfert d'argent conservent le monopole ; par exemple, aux États-Unis¹, les banques ne représentent que 5 % de ces transferts alors que les sociétés de transfert d'argent assurent 70 % dans un marché très concurrentiel.

Figure 8 : Coût de l'envoi de fonds en fonction de la somme envoyée



Source : DAVIES (Simon) : Les effets des envois de fonds sur l'économie et le comportement des ménages. Mémoire du D.E.A. Economie Internationale 2003/2004, Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

3.1.3. Les institutions de microfinance (IMF)

Pour exercer ce genre d'activités, les institutions de micro finance doivent se doter d'un organe financier qui devra être constitué sous forme d'une société à capital variable, en plus du fait que les transferts internationaux, nécessitent une expertise financière que rarement possèdent les institutions de microfinance². D'ailleurs, pour aller au delà de ces contraintes, les institutions de microfinance procèdent à des partenariats avec une banque ou même la poste, ce qui permet à la banque d'atteindre une clientèle située dans des zones qu'elle ne pourrait pas atteindre toute seule. Les IMF possèdent très souvent des implantations dans les régions rurales, de ce fait, elles sont des partenaires de choix pour les banques traditionnelles parce qu'elles disposent non seulement d'une connaissance du marché et de la clientèle et qu'elles peuvent se reposer sur l'étendue de leurs réseaux pour réduire les frais de transaction.

¹Conseil Economique et social (France): Comment mobiliser l'épargne des migrants en faveur du codéveloppement. Rapport 2008.

²SANDER (Cerstin) et BARRO (Issa) : Etude sur le transfert d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en micro-finance. Bureau International du travail, Genève.

Afin de réduire les coûts, certaines institutions de microfinance ont réussi à développer leur propre plateforme de transferts rapides en supprimant un opérateur dans la chaîne de paiement. Le travail des IMF avec les populations à faibles revenus ainsi que leur présence au sein de populations non bancarisées peuvent permettre l'offre de services à faibles coûts et plus accessibles¹. Le transfert d'argent, en tant que produit rémunéré par des commissions pourrait être aussi une source importante de revenus.

3.1.4. Le réseau postal

A côté des banques, on note une présence de plus en plus marquée de la poste, notamment dans des zones faiblement bancarisées, par exemple au Sénégal, dans certains quartiers populaires de la capitale et dans toutes les villes et de nombreux villages de l'intérieur du pays². C'est dans ces zones que la poste possède un avantage concurrentiel car elle y possède des bureaux opérationnels proches des populations. Afin d'offrir une qualité de service identique à celle des banques, la poste utilise ses services traditionnels pour les transferts locaux (nationaux) et des services de l'opérateur Western Union dont elle est également un agent pour les transferts internationaux. Cette stratégie lui donne un avantage concurrentiel de taille, notamment sur le segment de marché des transferts nationaux.

Le mandat postal simple tend à diminuer, son utilisation est pour l'essentiel le fait des personnes les plus âgées et des retraitées. Il existe cependant un attachement à ce mode de transfert dans certaines familles (choix par habitude). Il existe toutefois une autre variété de transfert postal, à savoir, le mandat postal électronique, c'est un nouveau produit, intermédiaire entre le mandat postal et le transfert rapide, il est plus adapté à la demande de la clientèle, combinant des coûts modérés (proches de ceux de l'informel) à une certaine rapidité (12 heures).

3.2. LES CANAUX INFORMELS

Parallèlement au système formel aux coûts élevés, il s'est développé un réseau de transfert d'argent qui fonctionne en-dehors de toute réglementation. Les systèmes informels les plus répandus sont d'abord ce qu'on appelle les *hawalas*, puis les transferts entre individus, les transferts via des sociétés de transport ou encore via des sociétés d'import-export. Ces systèmes sont peu sûrs, avec des délais variables, et les risques de fraude sont importants. Bien sur, il est impossible de déterminer la valeur globale des transferts informels puisqu'à l'évidence les données sur ce genre de transactions sont difficiles à obtenir.

3.2.1. Les *Hawalas*

Le hawala est un ancien système bancaire issu du Moyen-orient et de l'Asie du Sud, mal connu à l'extérieur des collectivités qui l'utilisent. À cause de la migration internationale et de l'usage d'Internet, son usage s'est répandu dans le monde entier. Il est populaire au Moyen-orient, en Asie et auprès des émigrés du monde occidental³. À l'heure actuelle, il est utilisé surtout par les membres des communautés expatriées en Europe, dans le golfe persique ou en Amérique du Nord. Historiquement, les financements *hawala* sont un mode de transfert

¹Les Midis de la Micro-finance Transferts de Migrants 28 Septembre 2006.

²SANDER (Cerstin) et BARRO (Issa) : Etude sur le transfert d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transfert en micro-finance. Bureau International du travail, Genève.

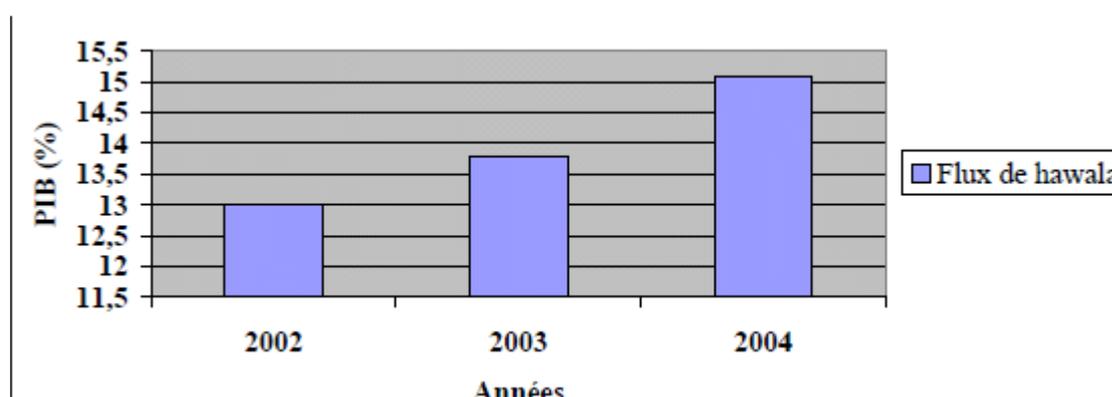
³SAMY (Yiagadeesen) : Le financement du terrorisme et les points vulnérables du système financier : problèmes et défis. Canadian Centre for Intelligence and Security Studies, 2006.

de fonds apparu en Chine et sur le sous-continent indien dans l'optique de protéger les marchands qui étaient trop souvent attaqués par des brigands sur la fameuse route de la soie. Cette technique fonctionnait donc bien avant que des banquiers italiens n'inventent la lettre de change qui est en quelque sorte le petit frère occidental de la *hawala*. *Hawala* un mot signifie « confiance » en arabe, qui est un système informel de transfert de fonds, qui porte différents noms selon les régions où il est pratiqué, de *fei'chien* en Chine, littéralement argent qui vole à *hundi* en Inde, en passant par *padala* en Philippines, *huikuan* à Hong Kong ou encore *phai kuan* en Thaïlande¹.

Ces système ont trouvé depuis les années 60 un terrain favorable à leur expansion auprès des diverses diasporas chinoise, pakistanaise, indienne, philippine et arabe présentes aux quatre coins du monde. Les émigrés de ces diasporas préfèrent faire appel à des *hawaladars* (courtier en prestation de hawala), pour transférer des fonds à leur famille dans leur pays d'origine plutôt que de traiter avec des établissements comme Western Union qui prennent des commissions trop élevées.

Les *hawaladars* se contentent d'une somme peu importante pour effectuer le transfert ; les frais généraux sont réduits au minimum et aucune commission n'est effectuée sur les envois de moins de 100 dollars. A coté de leur activité de transfert, ils gèrent souvent d'autres petites activités de commerce des marchandises. Le système est également plus rapide que les transferts officiels en raison de l'absence des formalités administratives et la simplicité des opérations : les instructions sont données à des correspondants par téléphone, télécopie ou courrier électronique et les fonds souvent livrés en mains propres dans les 24 heures par un correspondant qui peut se rendre dans des localités difficiles d'accès². Documentation et comptabilité sont réduites à leur plus simple expression et l'absence de procédures bureaucratiques réduit le temps nécessaire aux transferts. Donc, rapidité et faible coût font le succès de ce système.

Figure 9 : Flux des hawalas reçus dans les pays en voie de développement en % du PIB



Source : L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, Paris) : Les hawalas : Les systèmes informels de transfert des fonds . Rapport 2006.

¹KUNTZ (Christophe) : Les systèmes informels de transfert de fonds : L'hydre des financements Hawala .www.infoguerre.com.

²Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, Paris) : Les hawalas : Les systèmes informels de transfert des fonds . Rapport 2006.

3.2.2. Le système du porteur

Système principal pour les acheminements informels qui consiste à confier à un porteur unique les transferts d'une communauté. Il exige des liens de confiance et se fait soit à l'occasion d'un déplacement d'un membre de la communauté lors d'un retour en vacance, soit par des porteurs spécialisés qui transportent plus de 10 000 Euros en espèces. Cette somme est le minimum pour les porteurs professionnels dont le montant des commissions prélevées doit couvrir les frais de voyage et la marge bénéficiaire, mais cette façon de faire ne va pas sans poser des problèmes en raison du risque de vol et de fuite lors du franchissement des frontières.

3.2.3. Fax

Surnom donné à un système très largement répandu au Mali, aux Comores et au Sénégal, inspiré de la *hawala* traditionnelle, qui consiste à regrouper les transferts dans un point de collecte (généralement un commerce ou dans un foyer) et de redistribuer quasi instantanément via un commerçant la somme aux bénéficiaires dans le pays d'origine après identification téléphonique (le fax est en réalité très peu utilisé). C'est un système de transfert rapide avec les mêmes caractéristiques que les STA, moitié moins coûteux en général (3 à 5 % de commissions prélevées, contre 8 à 20 % pour les sociétés de transfert d'argent) mais nettement plus risqué en raison de l'absence de documents écrits. Ensuite, les sommes sont en grande partie compensées par un virement bancaire du collecteur au commerçant distributeur, ou par l'expédition de marchandises. Il repose très fortement sur la solidité des liens sociaux.

3.2.4. En nature via un commerçant

Système répandu en milieu rural qui consiste pour le migrant à passer un contrat avec un commerçant qui ouvrira un crédit à un ou plusieurs bénéficiaires pour la fourniture de biens de consommation courants (riz, sucre, huile etc...). Ce système a été instauré par des migrants, afin d'éviter que les bénéficiaires de ces envois ne les détournent à d'autres buts que ceux décidés par les migrants.

3.2.5. En nature

Il s'agit des envois réalisés par les migrants en biens de consommation ou de commerce. Le plus souvent, il s'agit de produits de seconde main (véhicules, électroménager etc.). Ce phénomène concerne surtout les pays du Maghreb du fait de la proximité avec l'Europe, et de grandes villes portuaires de la côte ouest-africaine. La plupart des pays tentent de réduire ce commerce informel en instaurant des droits de douanes (électroménager au Maroc) ou des mesures d'interdiction (notamment sur l'âge des véhicules) sur les produits de seconde main.

3.2.6. Par voie postale

Ce système consiste à transférer de petites sommes (50 euros en général) en espèces par courrier postal. Les risques sont réduits par la faiblesse des envois unitaires, mais il reste marginal.

Nous pouvons résumer les principaux canaux de transfert formels et informels comme suit :

Tableau 3 : Les principaux canaux de transfert de fonds

| Pays | Canaux de transfert | |
|-------------|--|--|
| | Officiels | Informels |
| Ouganda | Grands organismes opérant à l'échelle mondiale (Money Gram et Western Union), institutions bancaires, bureaux de change. | Bureaux de change, commerces et connaissances. |
| Haiti | Grands organismes mondiaux (Western Union). | Contacts personnels et tiers. |
| Cambodge | Banques. | Touristes /visiteurs, sociétés de transfert de fonds à caractère informel. |
| Bengladesh | Banques et bureaux de poste. | Hundi (hawala). |
| Bénin | Bureaux de poste, sociétés et banques. | Démarches personnelles, sociétés de transfert de fonds à caractère informel. |
| Mali | Banques, grands organismes mondiaux (Western Union, banques françaises). | Systèmes de télécopie opéré par des marchands locaux et des entreprises tant au Mali que dans les pays hôtes de migrants, transport de fonds en espèces. |
| Afghanistan | Sociétés de transfert de fonds (Western Union), Swift. | Système hawala. |
| Burundi | Sociétés de transfert de fonds (Money Gram, la Mutec, Western Union). | - |
| Ethiopie | Banques, sociétés de transfert de fonds (Western Union et Money Gram). | Maisons hawala/systèmes de transfert à caractère informel dans les villes, transferts en espèces effectués par des voyageurs se rendant en Ethiopie. |
| Lesotho | Banques, agences de recrutement. | - |
| Tanzanie | Banques, sociétés de transfert de fonds (Western Union et Money Gram). | Amis et parents se rendant à l'étranger. |

Source : BARUAH (Nilim) : Les rapatriements de fonds à destination des pays les moins avancés : Problèmes rencontrés, politiques et pratiques mises en œuvre et mesures envisagées pour en renforcer les effets sur le développement. www.OIM.org.

3.3. MESURES SUSCEPTIBLES D'ENCOURAGER LES ENVOIS DE FONDS

Ces dernières années, un changement d'attitude a provoqué une évolution marquante de la pensée en matière de migration et surtout en matière d'envois de fonds et de développement. La mesure dans laquelle ces envois de fonds peuvent contribuer au processus de développement dépend en grande partie des politiques, des cadres institutionnels et de l'environnement économique des pays d'origine et d'accueil, ce qui nécessite l'application d'un certain nombre de mesures, dont nous retiendrons les deux qui suivent.

3.3.1- La baisse des coûts de transaction

Le principal obstacle au développement des envois de fonds, surtout à travers les canaux formels est l'importance des coûts d'envois qui réduit le montant que reçoivent en définitive les familles des migrants. Les frais de transaction en ce qui concerne les envois de fonds importants ne sont pas pris en compte, puisqu'en pourcentage de la somme transférée, ils sont relativement faibles et les grandes banques internationales rivalisent pour offrir des services compétitifs et capter ce type de transferts. Mais pour ce qui est des petites sommes qu'envoient les travailleurs émigrés pauvres, c'est-à-dire, moins de 200 dollars, les frais peuvent atteindre de 10 à 15 % du montant envoyé. Pour y remédier, il est nécessaire de

promouvoir la concurrence entre les établissements assurant les transferts afin de réduire les coûts de transaction. Pour ce faire, les gouvernements peuvent maintenir la pression afin de réduire les commissions, notamment en réduisant les coefficients de réserve requis pour la création de services de transfert de fonds et en autorisant les réseaux de postes, de banques et de détaillants à mettre en place des partenariats novateurs ouverts¹. Ce procédé serait surtout efficace entre les institutions financières rurales et les organismes de transfert de fonds, ce qui permettrait aux pauvres de disposer de plus de ressources et à des millions de familles d'avoir plus de possibilités d'utiliser leur capital de manière fructueuse², ainsi que le renforcement de la transparence en obligeant les prestataires de ces services à rendre les frais (y compris les opérations de change) et les autres conditions (comme les délais d'exécution) pleinement transparents pour les clients³, et par la même, créer des produits financiers novateurs qui inciteraient les destinataires à épargner une partie de l'argent qu'ils reçoivent. Les Etats sont aussi appelés à encourager l'établissement de nouveaux opérateurs sur le marché en revoyant à la baisse les exigences en matière de garantie et de capital et éviter la sur réglementation. Le meilleur exemple dans la réduction des frais de transaction grâce à la concurrence est celui du corridor Etats-Unis-Mexique, où les frais ont diminué de 56 % entre 1999 et 2005 (passant de plus de 26 dollars pour envoyer 300 dollars à environ 11,50 dollars).

3.3.2- L'application de politiques macroéconomiques saines et cadre institutionnel

Afin de stimuler efficacement et surtout durablement les envois de fonds, il est nécessaire de mettre en place un environnement politique sain, il appartient donc aux gouvernements d'appliquer des politiques monétaires saines, ce qui suppose entre autres des taux de change correctement calculés, des taux d'intérêt réels positifs et la libéralisation des échanges. Les gouvernements doivent également mettre en place un cadre institutionnel pour la transmission sûre et à faible coût des fonds rapatriés et pour que la concurrence fonctionne et que tous les participants puissent opérer de façon appropriée. En parallèle avec ces formules d'incitation, les mesures les plus importantes que les gouvernements puissent prendre pour stimuler les rapatriements de fonds et réaliser leur potentiel de développement consistent à encourager les personnes qui envoient des fonds à ne plus faire appel à des opérateurs dont les transferts financiers constituent la seule activité mais à des institutions financières à plus large assise⁴, capables d'offrir des services de compte bancaire et de crédit aux destinataires et renforcer les capacités institutionnelles des unions de crédit et des établissements de micro-finance dans les pays de destination des remises. D'autres mesures peuvent aussi inciter aux envois de fonds de façon formelle :

- La création d'antennes dans les villes et régions non pourvues.
- La mise en place de primes et autres stimulants pour rémunérer les comptes ouverts à l'étranger.
- L'adoption d'une stratégie de lutte contre la concurrence des réseaux bancaires des pays de résidence (d'où l'intérêt de concevoir de nouveaux produits pour accroître la mobilisation de cette épargne à vue et à terme et vulgariser les produits financiers déjà mis en place par le système financier).

¹Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, « Migrations internationales et développement ».

²www.ifad.org/remittances.

³Communication de la commission au conseil, au parlement européen, au comité économique et social européen et au comité des régions : Migration et développement: des orientations concrètes. Bruxelles, 1^{er} septembre, 2005

⁴MUSETTE (Mohamed Saib): Rapport sur les migrations et le développement au Maghreb Central. In Cahiers des Migrations Internationales, Bureau International du Travail, 2006.

- L'application de campagnes de sensibilisation dans les pays où sont installés le plus d'émigrés, afin de les informer des changements et des possibilités offertes par leur gouvernement d'origine.
- La mise en évidence des risques des transferts par les billets de banques que ce soit par des personnes tierces ou par l'immigré lui-même, ce qui permettrait à la fois d'assurer une meilleure sécurité des transferts et de lutter contre le marché noir.

4. LES ENVOIS DE FONDS DES EMIGRES ALGERIENS

Comme nous l'avons rappelé dans le chapitre 1, l'Algérie est un pays de longue tradition d'émigration et elle compte une diaspora internationale importante et croissante établis aux quatre coins du monde, mais principalement en Europe et en Amérique du Nord. Ces émigrés s'évertuent à envoyer de l'argent à leur famille, que soit des envois financiers ou matériels (voitures, produits alimentaires, vêtements...), à travers le circuit formel et surtout informel.

Dans cette section, nous allons donc présenter un état des lieux des envois de fonds en Algérie, à travers la nature des envois de fonds des émigrés vers l'Algérie, les montants approximatifs et les canaux les plus utilisés.

4.1. ETAT DES LIEUX DES ENVOIS DE FONDS VERS L'ALGERIE

Les émigrés algériens ont toujours envoyé de l'argent. Les transferts ont représenté une des principales sources de devises dans les années 60. Certes, les sommes ne sont pas très élevées mais elles ont connu ces dernières années et contrairement aux idées reçues, une croissance exceptionnelle (après une baisse significative observée durant les années 80 et 90). Les envois auraient atteint 1,5 milliard de dollars en 2004, selon les chiffres avancés par Musette, alors qu'en 2003, 1,35 milliard d'euros ont été envoyés par les circuits officiels et presque autant de manière informelle. La France reste le principal pays émetteur des envois vers l'Algérie, puisque 90 % des transferts nets courants reçus par des ménages algériens proviendraient de ce pays, en incluant les retraites et les importations exonérées de droits de douane, par exemple les voitures¹. Selon l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), pour 2006, les ressortissants algériens vivant en France ont transféré 282 millions d'euros vers l'Algérie² et parmi les dix plus grands couloirs d'envois de fonds, figurerait le couloir Algérie-France.

¹PERRET (Cécile) : Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie. In cahier de Préludes, N°8, septembre 2006.

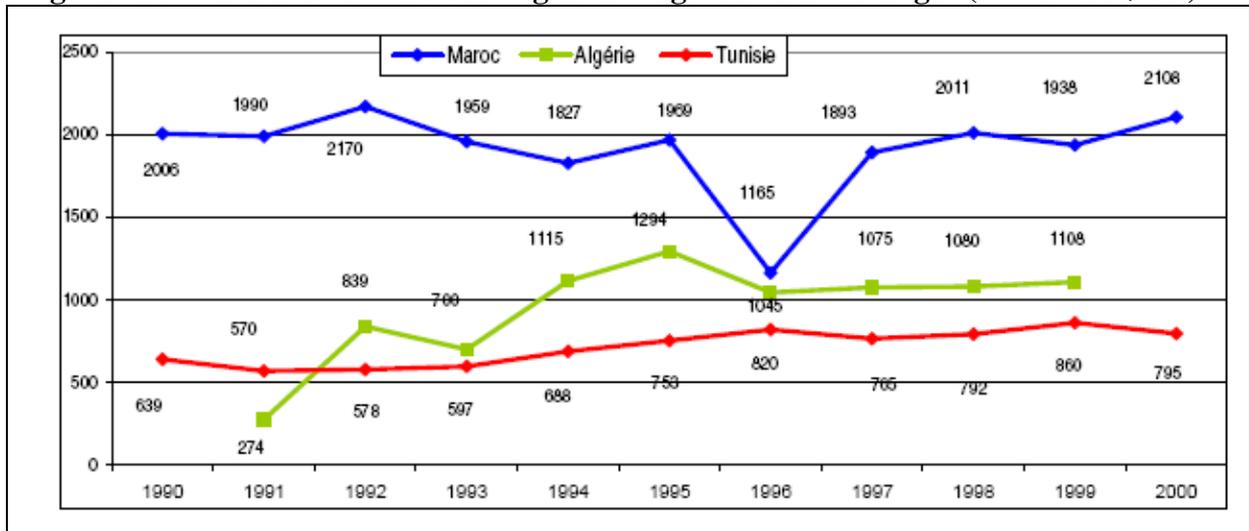
²www.eurostat.com.

Tableau 4: Transferts des émigrés algériens de France (million de francs courants)

| Années | Transferts des économies sur salaire | Transferts des salaires et autres rémunérations du travail | Total des transferts algériens | Total des transferts des étrangers travaillant en France | |
|--------|--------------------------------------|--|--------------------------------|--|------|
| | | | | Montant | En % |
| 1971 | 778 | 358 | 1136 | 6469 | 17,5 |
| 1972 | 735 | 537 | 1272 | 7371 | 17,2 |
| 1973 | 665 | 541 | 1206 | 7989 | 15,0 |
| 1974 | 896 | 595 | 1491 | 9577 | 15,5 |
| 1975 | 953 | 720 | 1673 | 10735 | 15,5 |
| 1976 | 1001 | 817 | 1818 | 12143 | 14,9 |
| 1977 | 546 | 926 | 1472 | 13584 | 10,8 |
| 1978 | 426 | 1240 | 1666 | 16502 | 10,0 |
| 1979 | 212 | 1367 | 1579 | 18563 | 8,5 |

Source : GARSON (J.-P.): La réinsertion productive des émigrés algériens : retour et création d'entreprises. Communication au séminaire du CREAD Alger 28 et 30 mars 1981.

Figure 10 : Transferts formels des migrants maghrébins à l'étranger (million de \$ US)



Source : Mohamed Saïb Musette : Rapport sur les migrations et le développement au Maghreb Central. In Cahiers des Migrations Internationales », Bureau International du Travail, 2006.

4.2. NATURE DES FLUX DES EMIGRES VERS L'ALGERIE

Une étude Femip (Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat) réalisée par la Banque européenne d'investissement, a conclu qu'entre 12,4 et 13,6 milliards d'euros sont transférés annuellement vers les pays du Maghreb. La communauté maghrébine résidant en France est la principale si ce n'est l'unique origine de ces fonds qui atterrissent pour une petite partie dans les banques et pour une grande dans les filets d'un gigantesque marché informel. Ainsi, 50 % c'est-à-dire quelques 6,5 milliards transitent par le marché informel et donc autant d'argent qui échappe au contrôle des banques. L'algérien est celui qui utilise le plus souvent le circuit informel, ainsi, sur les places publiques où se tiennent les marchés informels, le commerce est florissant et bien organisé. Plus de deux milliards d'euros traverseraient chaque année ce canal informel. Ces chiffres en fait sont minimes par rapport aux sommes réelles qui transitent par le marché informel.

4.2.1. Les flux matériels

La notion de transfert monétaire ne permet pas de mettre en évidence les transferts réels réalisés par l'émigration. Les transferts monétaires ne sont qu'un aspect visible de son épargne car il faut y compter aussi les flux matériels qui sont de 3 types¹: l'apport de biens personnels, le système de franchise et le commerce de valise.

Apports de biens personnels

Ils sont effectués lors de voyages en Algérie et sont à usage personnel, familial ou amical. Une carte consulaire ou de certains droits accordés aux moudjahids et aux ayant-droits de *chouhada* peuvent être utilisés, ils concernent principalement l'importation de voitures.

Apports de biens définis

Il s'agit de l'utilisation de la possibilité d'importer des biens exonérés d'impôts en Algérie lors d'un retour définitif au pays ou lors d'une succession, on peut importer sans paiement : les effets et les objets composants le mobilier domestique destinés à l'usage personnel, un véhicule de tourisme d'une puissance égale ou inférieure à 10 CV ou un véhicule à deux roues soumis à l'immatriculation. Dans le cas d'une succession : les biens, y compris le véhicule, doivent avoir appartenu en toute priorité au défunt avant son décès.

Commerce de valises

Il s'agit de vendre des biens rapportés de l'étranger. Ce commerce comprend les produits destinés à l'usage familial ou les biens rapportés et revendus lors du retour au pays. Ce commerce a fleuri à partir de la fin des années 70². Il y a eu une très forte demande sur le marché intérieur en produits de consommation courante, due principalement à l'apparition d'une classe moyenne, favorisée par le régime possédant un pouvoir d'achat relativement important. Le problème est que l'Algérie durant cette période ; avait une production nationale insuffisante, parallèlement, la majorité des émigrés ramenaient des cadeaux au pays. Ils ont commencé à faire payer ces cadeaux et à prendre des commandes. L'émigré jouit du sésame qui lui permet d'ouvrir les frontières des deux pays, ce qui fait que nombreux émigrés se livrent à toutes sortes de trafics en introduisant en Algérie des produits introuvables. Ce commerce à la valise qui contourne les quotas d'importation alimente le marché parallèle du luxe allant du petit électroménager aux pièces de voitures d'occasion non contrefaites en passant par les vêtements.

4.2.2. Les flux financiers

On distingue les flux financiers formels et les flux financiers informels :

Les flux financiers formels

Ils concernent principalement les transferts directs qui passent par la poste ou les banques sous forme de mandats et de virements, les caisses de retraite et les organismes de sécurité sociale ainsi que les opérations de change à l'entrée du pays. On distingue les envois de fonds des travailleurs et les retraites. C'est cette importante manne financière que se disputent plusieurs opérateurs financiers spécialisés dans le transfert d'argent du fait que les profits obtenus sont conséquents. C'est le cas de l'américain Western Union, détenant 17 % du marché européen en 2006, qui facture 19 euros pour l'envoi de 150 euros³,

¹PERRET (Cécile) : Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie. In Cahier de Préludes, N°8, septembre 2006.

²MORTREUX (Gilles) : L'âge d'or révolu du commerce informel. In Revu le Ravi, premier octobre 2005.

³SALAH (C) : Bataille autour de l'argent des émigrés algériens : 3 milliards d'euros transférés annuellement d'Europe. Article paru dans Le Quotidien d'Oran, Edition du mercredi 18 juillet 2007.

assortis de frais de change. En Algérie Western Union dispose de plus de cent points de contact, notamment au niveau de la poste d'où il est possible de retirer du liquide sans passer par une banque. Ce créneau porteur a amené d'autres spécialistes du transfert, Ria et Money Gram, à venir revendiquer leur part du marché en instaurant une concurrence farouche notamment en matière des frais d'envoi. Money Gram a baissé le tarif à seulement 12 euros. D'autres acteurs sont apparus pour essayer de capter l'épargne des émigrés algériens, notamment la Société Générale Algérie (SOGA) qui a ouvert 17 agences en 2007 à travers le territoire national, un chiffre appelé à doubler à la fin de l'année en cours (2009), compte ouvrir des antennes dans toutes les agences de la banque-mère pour amener les émigrés à effectuer le transfert de leur argent.

Les flux financiers informels

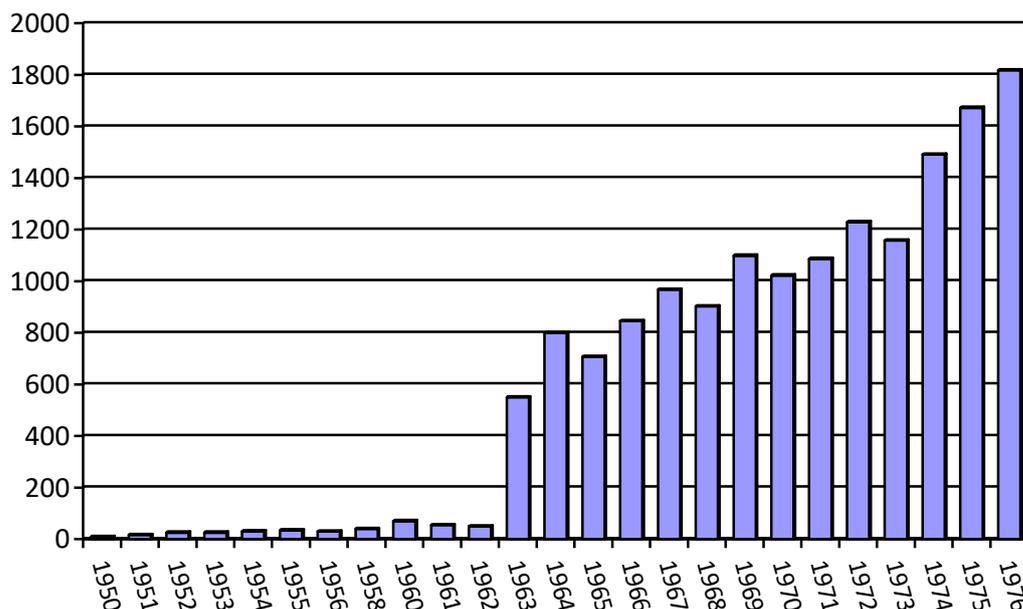
On peut distinguer deux sortes de flux informels. **Les flux financiers informels directs** qui consistent en la remise de devises lors de voyages, par lettre ou par des amis¹ et les **flux financiers informels indirects** utilisés par les émigrés qui n'ont pas l'occasion de rentrer au pays, mais qui souhaitent envoyer de l'argent à leur famille ; ils recourent à un intermédiaire résidant en France mais qui a des contacts en Algérie. Par ailleurs, chaque Algérien qui retourne au pays, soit définitivement, ou à l'occasion des vacances, peut rapatrier des sommes d'argent parfois non négligeables. Il existe aussi des circuits de canalisation des revenus épargnés par les travailleurs émigrés, sous forme de compte épargne devises et compte d'épargne logement, qui donnent lieu, eux aussi, à des transferts de fonds vers l'Algérie.

On doit aussi signaler que pour de nombreuses raisons, l'émigré peut être amené à placer son épargne dans le pays d'accueil. L'épargne peut, en outre, prendre d'autres formes et notamment être thésaurisée, ou investie (achat d'une maison, d'un café, d'un restaurant ou création d'une entreprise individuelle de services). Ces sommes accumulées, placées ou investies, pourront faire l'objet d'un rapatriement au moment du retour au pays, mais pas toujours intégralement ; l'émigré peut conserver une partie de son épargne en France et l'autre dans son pays d'origine.

Ainsi, dans un climat général de dégradation économique et social durement ressenti par la population, l'Algérie devrait être en mesure d'insérer le plus grand nombre d'émigrés dans un processus de développement basé sur les envois de fonds de ceux-ci, et sur le transfert de technologie et de savoir-faire acquis à l'étranger dans tous les domaines.

¹ Les contrôles de change à la frontière étant inexistant, tout voyageur en provenance de France va déclarer une somme de devises à convertir au taux officiel pour justifier des dépenses lors du retour en Algérie, les devises importées en poche sont donc exclues de toute estimation et seront converties au marché noir

Tableau 5 : Envois de fonds vers l'Algérie des algériens de France (millions de F)



Source : GARSON (Jean Pierre) et TAPINOS (George) : L'argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France. Cahier n°94, Presse universitaire de France, 1981

Conclusion

Il est incontestable que les envois de fonds des émigrés (317 milliards d'euros en 2007, dont 240 ont été transférés vers les pays en voie de développement)¹ constituent une source de financement tout aussi importante que les IDE et l'aide publique au développement. Ce montant doit être revu à la hausse pour de nombreux pays en raison d'une importante sous-estimation des flux informels, qui transitent par des canaux divers, difficiles à cerner, comme les *hawalas*, le commerce de la valise, le système du porteur, etc. Devant l'importance des montants envoyés dans le pays d'origine par les émigrés, la communauté internationale prend progressivement conscience de la nécessité de disposer de mesures plus précises du phénomène.

A l'inverse des IDE et de l'aide publique au développement, les envois de fonds sont stables, ils ont tendance à s'accroître en période de crise pour leur pays d'origine. D'ailleurs, dans de nombreux pays d'émigration, le montant des transferts de fonds dépasse celui de l'aide publique au développement. Le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA 2007) estime qu'une personne sur dix dans le monde pourrait être concernée par ces transferts de fonds², d'où la nécessité d'étudier leurs différents impacts, qu'ils soient économiques ou sociaux, afin d'interpréter correctement ces chiffres.

¹Banque Mondiale : Recueil de statistiques sur les migrations et les envois de fonds. Bulletin d'information 2008.

²FIDA : La mesure des transferts de fonds Nord-Sud : Nouvelles approches dans les pays d'immigration. Rapport 2007.

Chapitre 3

Impact des envois de fonds

Chapitre 3

Impact des envois de fonds

Comme nous l'avons découvert dans les chapitres précédents, l'importance du phénomène migratoire est réelle et sa dimension économique mérite d'être étudiée, notamment sous l'angle des envois de fonds, enjeu essentiel dans la problématique migratoire, et surtout de par leur impact sur le développement. Les transferts de fonds des émigrés vers leur pays d'origine et l'impact de ces fonds sur le développement, suscitent un intérêt croissant, comme en témoigne la multiplication des études et des colloques consacrés au sujet, au cours de ces toutes dernières années¹. L'impact de ces fonds est désormais pris en compte dans tous les pays en développement car ils constituent un important flux de moyens de financement internationaux pour la plupart d'entre eux et ils touchent directement une masse d'individus équivalente à 1/10 de la population mondiale². Un volume de 220 milliards de dollars a été transféré, de cette manière en 2006. Ce chiffre exige que soit envisagés les impacts engendrés par ces transferts financiers sur le développement, dans les régions réceptrices.

Contrairement à d'autres variables, les envois des travailleurs expatriés sont importants, stables et augmentent avec le temps et en temps de crise. Nous essaierons dans ce chapitre de donner une vision d'ensemble des différents impacts des envois de fonds des émigrés. Dans la première section, nous présenterons les fondements théoriques de l'impact des envois de fonds, d'abord d'un point de vue national, puis d'un point de vue régional. La deuxième section sera consacrée à l'étude de l'impact des envois de fonds sur la stimulation des secteurs productifs, en prenant pour exemple des pays comme le Mali, l'Italie, le Maroc... etc. La troisième section va examiner l'impact des envois de fonds sur le PIB et la dette extérieure ; la quatrième section quant à elle est consacrée aux impacts sur la réduction de la pauvreté tandis que la cinquième traitera des impacts sur l'éducation et la santé. Nous terminerons avec une sixième section dans laquelle nous présenterons des mesures prises dans divers pays afin de faire des envois de fonds un levier pour le développement.

1- ENVOIS DE FONDS : ASPECTS THEORIQUES

Bien que l'existence d'interactions fortes entre les migrations internationales et le développement soit communément admise, la question de l'impact des envois de fonds sur le pays d'origine demeure objet de débats. Les théories sur l'impact des envois de fonds peuvent être divisées en deux : celles qui traitent des impacts au niveau national et celles qui traitent des impacts à plus petite échelle.

¹BESSION (Éric): Les migrants, acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine. Septembre 2008, rapport du secrétariat d'Etat chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

²FIDA : Les travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition. Rapport 2006.

1-1- L'IMPACT DES ENVOIS DE FONDS AU NIVEAU NATIONAL

Il existe deux grandes écoles de pensée dans le domaine des impacts des transferts monétaires. Ceux qui avouent une obédience néoclassique y voient une source de développement pour les pays d'émigration car ces fonds contribueraient à une élévation des revenus qui engendre un effet multiplicateur sur la consommation, l'emploi, la productivité, les échanges avec l'étranger et l'investissement¹. Les autres choisissent de se focaliser exclusivement sur les effets négatifs. Selon eux, Les transferts monétaires comportent un aspect plutôt volatile et certains pays peuvent créer une dépendance à l'égard des transferts. Par exemple, des pays pauvres dont une grande part du PIB est reliée aux transferts peuvent être grandement affectés par une diminution de ceux-ci ; si minime soit-elle. Les pays en développement qui bénéficient d'importants transferts sont, d'une certaine manière, dépendants des performances économiques des pays développés qui accueillent leurs migrants. Cette dépendance, parfois marquée, peut mener à l'instabilité pour certains pays. Les tenants de cette école affirment également que les transferts créent des inégalités économiques et sociales dans les pays d'émigration à cause de la sélectivité des migrants. Les arguments avancés pour étayer cette thèse démarrent de l'idée selon laquelle les envois de fonds provoqueraient une augmentation de la demande en biens d'importation au détriment des biens produits localement, car avec l'augmentation du pouvoir d'achat, l'attention a tendance à se porter vers des produits de qualité, qui sont généralement des produits d'importation, ce qui n'aurait pas d'effets multiplicateurs sur l'économie, puisqu'au lieu d'investir et d'augmenter la création d'emplois et d'activités économiques, les transferts monétaires servent plutôt à la consommation de biens importés et même lorsque des biens locaux sont consommés, cette pratique hausse la demande locale². Ils seraient aussi source d'inflation et donc de dépréciation du taux de change réel dans des pays caractérisés par la faible flexibilité de leur appareil productif, ils provoqueraient donc des comportements rentiers.

1-2- L'IMPACT DES ENVOIS DE FONDS AU NIVEAU REGIONAL

En observant les impacts des transferts monétaires à plus petite échelle, ce sont toujours deux écoles de pensée divergentes qui ressortent. D'une part, les optimistes qui mettent l'accent sur le fait que les ménages dont un ou plusieurs membres ont émigré, bénéficient d'une meilleure qualité de vie et que les transferts monétaires leur donnent accès à des possibilités auxquelles ils n'auraient pas eu accès sinon. De plus, les ménages les plus démunis peuvent espérer une accumulation de leur capital social lorsqu'ils reçoivent des transferts monétaires des migrants. Les transferts monétaires peuvent également constituer pour les familles une source de revenu, qui pourrait être considérée comme une assurance contre la maladie, un moyen de financer l'éducation des enfants, de se prémunir contre les conséquences des aléas climatiques pour les familles vivant en milieu rural. Les envois de fonds tendent à accroître les aspirations matérielles des ménages, sans toutefois les satisfaire.

¹TREMBLAY (Lisane) : Migration et développement : Les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sciences (M.Sc.) en démographie, Juin, 2006.

²GUBERT (Flore) : L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : Cas de l'Afrique. Institut de recherche pour le développement et l'insertion internationale, Paris, 2005.

Certaines familles peuvent atteindre des niveaux de vie plus élevés, mais les communautés n'obtiennent qu'un faible niveau d'autonomie dans le cadre de leur développement économique.

Que les impacts des envois de fonds soient pris à l'échelle nationale ou régionale, le point commun entre toutes ces courants de pensée réside dans le fait que les effets des transferts peuvent être mesurés en illustrant la façon dont cette source de revenus est dépensée par les ménages. En Amérique latine, les femmes portent souvent le titre de chef de famille. En ce sens, dans bien des cas, ce sont elles qui prennent les décisions en lien avec les dépenses du ménage, les ménages qui reçoivent des transferts monétaires ont fréquemment à leur tête des femmes qui décident comment sera utilisé l'argent reçu. Ainsi, le maintien du rôle traditionnel des femmes à titre d'administratrice du ménage pourrait fournir une explication au fait que les transferts soient en majorité utilisés à des fins de consommation de biens primaires. Certains auteurs ont démontré que les effets variaient selon le capital social, les réseaux des migrants et les réseaux de ceux qui restent au pays. Les transferts acheminés aux ménages les plus pauvres auraient un impact plutôt défavorable, ils constitueraient un revenu d'appoint qui amortirait les chocs économiques, sans pour autant les éviter. Par contre, si les principaux bénéficiaires sont des familles aisées, les transferts peuvent mener l'économie sur le chemin de la croissance, car ces familles utiliseront ce surplus de richesse dans des activités productives.

2-IMPACT SUR LA STIMULATION DES SECTEURS PRODUCTIFS

Les nouveaux besoins exprimés par les récepteurs d'envois de fonds, constituent dans de nombreux pays, un soutien à l'activité économique traditionnelle. Plusieurs secteurs, notamment celui de la construction et le petit commerce, bénéficient de l'argent qui arrive de l'extérieur. Au Ghana, environ 30 % des envois sont investis dans des actifs (terrains, bâtiments...)¹. A tout prendre, même si cet argent est utilisé pour la consommation, celle-ci peut stimuler les secteurs productifs. Une étude du FIDA² effectuée dans quelques pays récepteurs de fonds importants de leurs émigrés, notamment le Mexique, a démontré l'existence d'un effet multiplicateur des dépenses, et a conclu que chaque dollar dépensé produit 1,85 dollar d'activités économiques supplémentaires. Par exemple, la construction d'une maison nécessite du béton et autres matériaux de construction, ce qui se répercute directement sur l'économie régionale et engendre une création d'emplois. Une étude du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)³, montre que les envois de fonds ont joué un rôle essentiel dans la capitalisation d'entreprises appartenant aux émigrés ; par exemple 31 % des émigrés enquêtés à Guadalajara (Mexique) ont utilisé leurs économies faites aux Etats-Unis pour mettre sur pied un *business*, une autre enquête sur la même ville, situe le chiffre à 21 %. Une étude menée sur trois communes rurales toujours au Mexique, montre que 61 % des entreprises ont été fondées grâce à l'épargne acquise aux Etats-Unis.

Le développement du secteur de la construction grâce aux envois de fonds des émigrés a également été observé en Albanie où un quart du parc immobilier érigé entre 1991 et 2001,

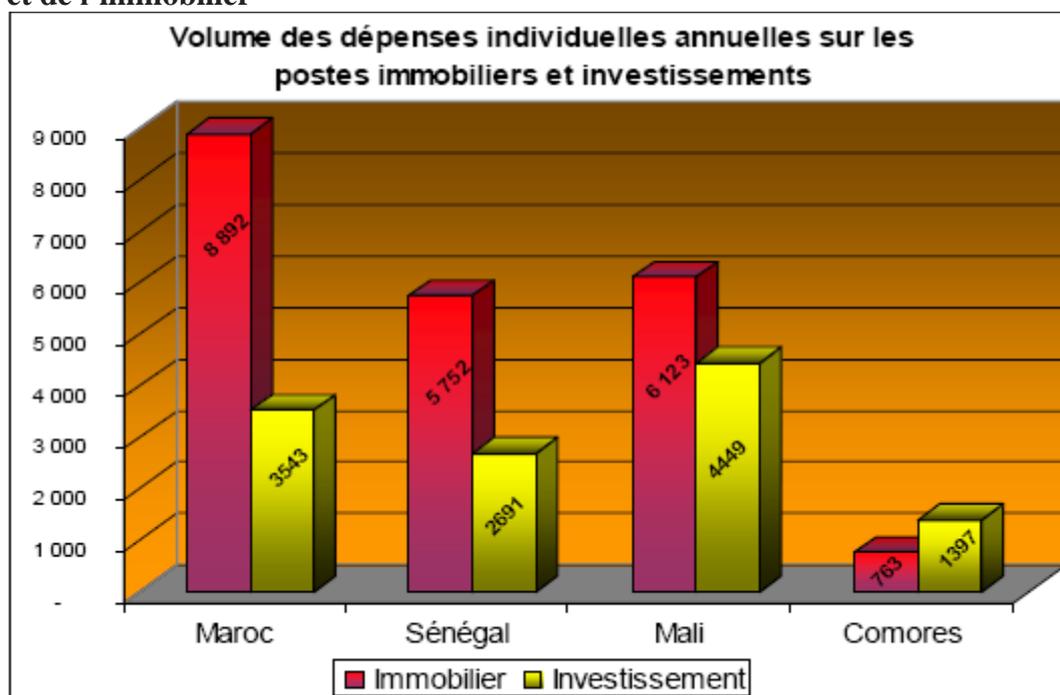
¹ROCHER (Emmanuel) et PELLETIER (Adeline) : Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? Bulletin de la Banque de France, N° 173, Mai-juin 2008.

²FIDA : Travailleurs migrants et envois de fonds. Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition. Rapport 2007.

³Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) : Le corridor États-Unis/Mexique. Fiche synthèse sur les transferts de fonds, avril 2008.

est la propriété d'émigrés¹. Ces envois ont aussi permis le démarrage de 200 entreprises, dont la majorité s'est spécialisée dans la propriété immobilière (60 % des nouveaux appartements ont été financés grâce aux transferts de fonds)² ainsi que dans l'acquisition de terres agricoles.

Figure 1 : Volume des dépenses individuelles annuelles dans le cadre de l'investissement et de l'immobilier



Source : Banque Africaine du Développement : Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal. Rapport Octobre 2007.

Le Maroc est un exemple tout aussi éloquent en termes de stimulation des secteurs productifs grâce aux envois d'une émigration forte de quelques 3,3 millions de personnes, soit presque 10 % de la population totale du pays. En 2006, les transferts ont atteint 6 milliards de dollars, soit 8,25 % du PIB, 50,2 % du déficit commercial, 190,9 % des IDE, plus de cinq fois l'aide publique au développement³. Les transferts constituent aujourd'hui la deuxième source de devises pour le pays, derrière le tourisme. Ils constituent aussi le quart des dépôts bancaires (87,8 milliards de dirhams en 2005). Plus de la moitié des comptes à vue avec 51 % et 42 % des comptes à termes sont détenus par des émigrés.

Les émigrés marocains sont souvent organisés en associations. L'association « Migrations et Développement », créée en 1986 par des salariés marocains résidant en France, est d'abord intervenue dans les villages d'origine des migrants, dans le domaine des infrastructures (électrification rurale, irrigation, écoles, dispensaires, adductions d'eau potable). A partir des années 2000, elle s'oriente vers le soutien aux activités économiques : aides aux agriculteurs (production d'huile d'olive et de safran), mise en œuvre d'un

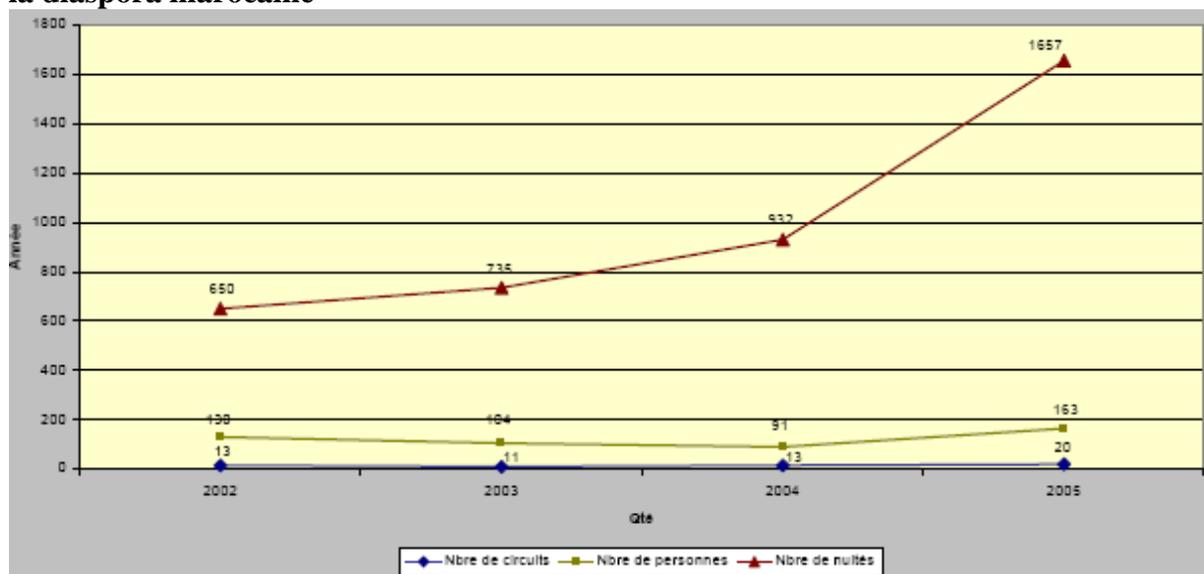
¹SFM (Swiss Forum for migration and population studies) : Les transferts de fonds des migrants albanais, 2006.

²Idem.

³UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger. Rapport septembre 2008.

programme d'investissements dans le tourisme rural solidaire en construisant 21 gîtes ruraux¹. Le Tourisme solidaire appuie et accompagne la mise en place d'autres projets d'activités génératrices de revenus tels que la construction de coopératives de valorisation des produits locaux et artisanaux (figure 2). Il contribue à la mise en valeur du patrimoine local et à la protection de l'environnement. Il participe à une meilleure répartition des revenus touristiques, particulièrement par la mise en place de chambres d'hôtes (notamment chez les femmes isolées). Il contribue directement au développement local et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurale enclavées.

Figure 2 : Evolution des circuits touristiques de 2002 à 2005 principalement financés par la diaspora marocaine



Source : www.migdev.org.

Toujours au Maroc, il a été constaté que les envois de fonds ont un effet important sur le secteur de l'agriculture, à travers l'achat de matériels agricoles, l'amélioration des cheptels, l'acquisition de propriétés foncières, par exemple, depuis les années 80, les émigrés ont tendance à investir dans la mise en valeur de nouvelles zones d'arboriculture fruitière, ce qui s'est traduit principalement par l'achat de pompes d'eau qui améliorent le niveau de vie des ménages. L'abandon du système traditionnel au profit d'un système plus moderne qui permet d'augmenter la production et la création de nouveaux emplois².

Tableau 1 : Equipement agricole, selon le statut migratoire (en %)

| | Ensemble (n=303) | Familles sans Migrants (n=81) | Familles avec migrants (n=222) |
|------------------------|---------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| % de ménages possédant | | | |
| une charrue | 19 | 15 | 20 |
| une houe | 50 | 30 | 58 |
| une charrette | 45 | 25 | 53 |
| un semoir | 13 | 9 | 15 |

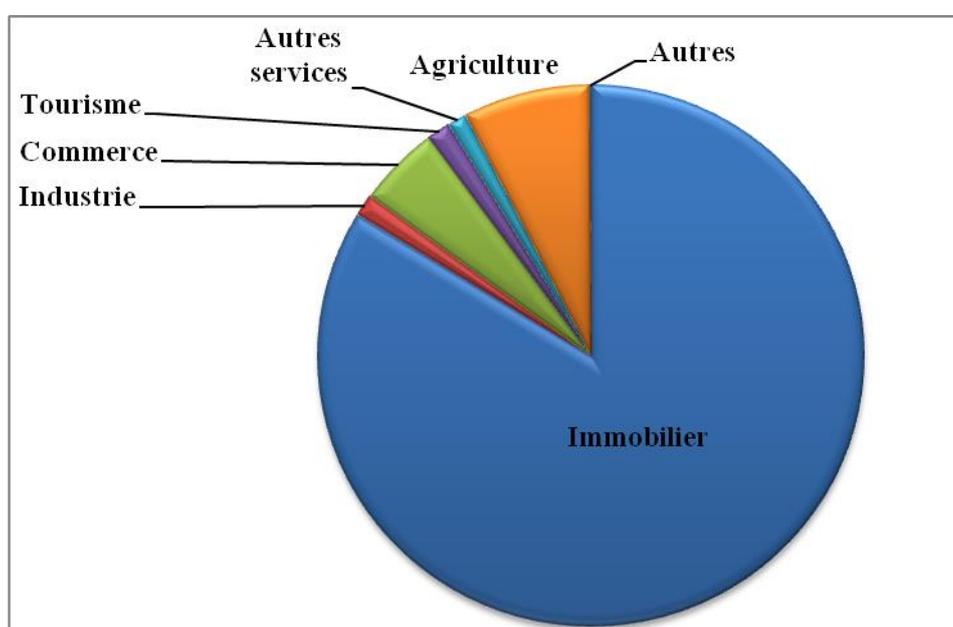
¹Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France : Les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine. Rapport septembre 2008.

²UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger. Rapport septembre 2008.

Source : UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger. Rapport septembre 2008.

Le gouvernement marocain ayant compris l'aubaine que peut représenter l'apport de l'émigration a organisé et encadré celle-ci. Depuis 2001, les mandats envoyés par les ressortissants marocains à l'étranger ont considérablement augmenté (2,2 milliards de dollars en 2000, 3,3 milliards de dollars en 2001 et 4,2 milliards de dollars en 2004). Le gouvernement a mis en place de nouvelles politiques de facilitation des transferts : création d'agences consulaires, de bureaux de postes et d'agences bancaires. La conséquence est l'accroissement du nombre de secteurs qui ont bénéficié des fonds des émigrés (Figure 3)

Figure 3 : Répartition des investissements réalisés au Maroc (en %)



Source : Mohamed Saïb Musette : Les migrations et le développement au Maghreb Central. In Cahiers des Migrations Internationales. Rapport pour le Bureau International du Travail, 2006.

Le secteur de l'agriculture a, aussi, été stimulé par les envois de fonds des émigrés en Tunisie, où de petits agriculteurs ont acquis du bétail, grâce à leurs propres économies combinées aux envois de fonds de leurs parents émigrés, ce qui a engendré une augmentation significative de la production de viande et surtout de produits laitiers, menant quasiment à l'autosuffisance à la fin des années 90, alors que le pays était fortement dépendant des importations jusqu'à la moitié des années 80. En Tunisie, les envois de fonds sont importants, ils ont représenté à certaines périodes près de 5 % du PIB. Ils ont pesé pour 4,2 % du PIB entre 1980 et 2000, équivalents à 70 % de la valeur ajoutée totale pour le secteur du textile, de l'habillement et du cuir ; secteur qui couvrait plus de 50 % des emplois industriels totaux dans les années 90¹.

L'impact des transferts des émigrés sur les secteurs productifs semble aussi s'accroître lorsqu'il est *boosté* par un facteur accélérateur tel que la concentration sur une région, c'est le

¹Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale : La croissance pro-pauvre en Tunisie. Rapport Mars 2005.

cas pour la région de Kayes au Mali, région d'origine de la majorité des maliens en France. Le facteur accélérateur dans ce cas, c'est l'existence de nombreuses associations d'émigrés qui contribuent à la mise en valeur de réseaux hydrauliques, en vue d'améliorer la production agricole. En 10 ans, 146 projets ont été réalisés, pour un budget total de 19,4 millions de francs. Le même constat a été fait à Haïti, où la concentration d'associations de migrants dans la région de Simact a conduit à la création d'un projet remarquable dans le domaine touristique, celui de la société Simact qui est une société au capital de 5 millions de dollars opérant dans l'agriculture, le commerce et le tourisme. Elle a été créée par sept médecins haïtiens installés à New York, qui ont, ensuite, attiré d'autres professionnels comme des comptables, banquiers, experts financiers et immobiliers en tant qu'actionnaires. Simact prévoit la construction d'un site balnéaire de 120 chambres qui comprendrait un centre commercial ainsi que des maisons privées sur une dizaine d'hectares. Simact est également prête à financer la construction de la route qui mène au site¹.

3- IMPACT SUR LA DETTE EXTERIEURE ET LE PIB

Les rentrées de devises par transferts des émigrés participent à l'amélioration de la solvabilité d'un pays. Lorsque les institutions financières peuvent déterminer les dépôts d'envois de fonds, elles peuvent élargir l'accès aux capitaux dans les pays en développement et réduire le coût des emprunts, un résultat perceptible à travers l'évolution de l'indicateur de l'endettement (ratio : dette/exportations), avec et sans tenir compte des envois de fonds des émigrés. Les études réalisées par le FMI démontrent que cet indicateur diminue nettement quand on tient compte des envois de fonds² (Figure 4).

L'incidence des transferts est favorable aux équilibres financiers extérieurs, surtout en temps de crise. Ces fonds sont relativement stables, ce qui permet de limiter les effets d'une récession ou d'une crise car les flux ont tendance à augmenter pendant les phases de croissance économique et à diminuer en période de crise. Les envois de fonds des émigrés sont donc plutôt contra cycliques par rapport à l'économie du pays bénéficiaire : en général, ils augmentent lorsque le pays subit un ralentissement économique à la suite d'une crise financière, d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit politique, les expatriés transférant davantage de fonds pour aider leur famille et leurs amis à surmonter la crise.

Pour éclairer nos propos, prenons l'exemple du Maroc. Les transferts des marocains ont largement contribué à la résorption des déficits commerciaux avec les différents pays d'accueil. Ces transferts permettent de couvrir plus des 3/4 du déficit commercial avec la France et plus des 2/3 avec l'Allemagne. Le taux de couverture est particulièrement élevé dans certains pays, il est de 419 % pour la Grande Bretagne, de 352,6 % pour l'Italie et de 350,7 % pour l'Espagne³. Ceci étant, à court et moyen terme, certains rapports estiment que ces transferts pourraient avoir des effets indésirables, comme l'accroissement des pressions

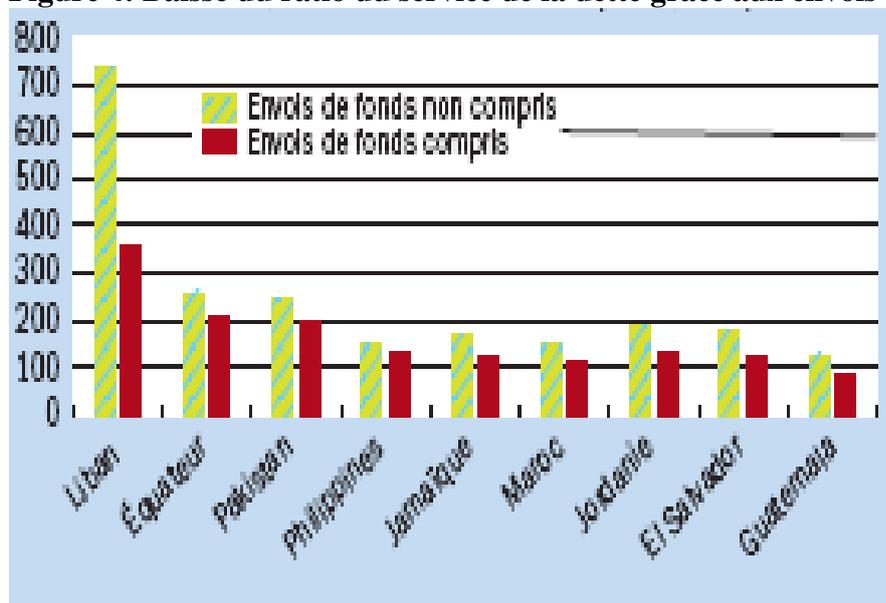
¹Crisis Group, Rapport Amérique latine/Caraïbes « Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur », 14 décembre 2007, n°24.

²Finance & développement, revue trimestrielle de FMI, décembre 2005

³Commission européenne : Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrants, à la migration et à la circulation des personnes : Migration, transfert et développement au Maroc. Rapport 2005.

inflationnistes ou encore une appréciation du taux de change entraînant une perte de compétitivité-prix, qu'il serait nécessaire de contrebalancer par des politiques adaptées¹.

Figure 4: Baisse du ratio du service de la dette grâce aux envois de fonds

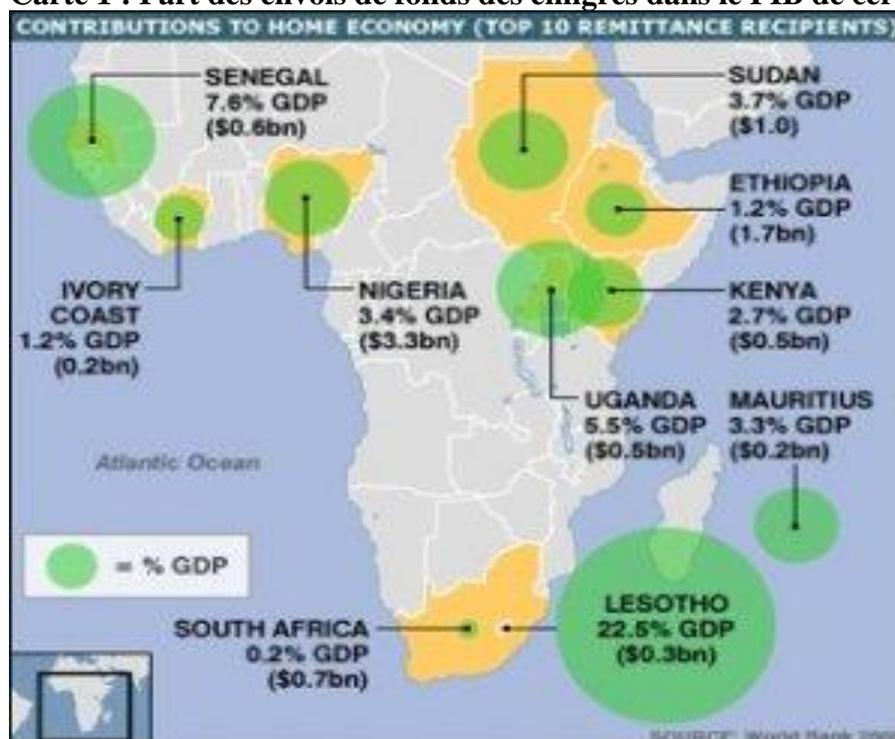


Source : Revue finance et développement décembre 2005.

Pour ce qui est de l'impact sur le PIB, les transferts ont la propriété d'atténuer la volatilité du taux de croissance du PIB des pays récepteurs. Une augmentation d'un point du ratio des transferts sur le PIB réduirait de 0,16 point l'écart-type du taux de croissance du PIB².

¹Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, « Rapport sur les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », septembre 2008.

²ROCHER (Emmanuel) et PELLETIER (Adeline): Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? Bulletin de la Banque de France, Mai-juin 2008, n° 173.

Carte 1 : Part des envois de fonds des émigrés dans le PIB de certains pays

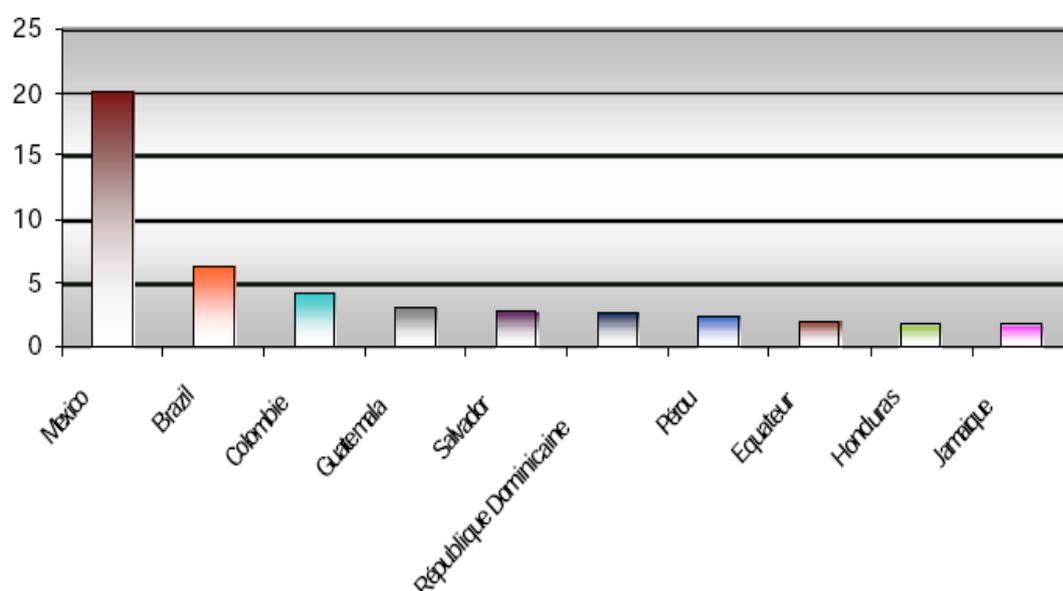
Source : ONU : Transferts de fonds : une aubaine pour le développement. Rapport Octobre 2005.

La survie sinon la prospérité de nombreuses économies est liée aux transferts de l'émigration ; c'est le cas notamment de la zone Amérique Latine-Caraïbes où les flux financiers entrant augmentent de 10 %/an (voire figure 5).

Dans certains pays de plus petite taille, les fonds représentent une part plus importante du revenu national. Le Lesotho, par exemple, reçoit l'équivalent de 30 à 40 % de son PIB de sa communauté à l'étranger. En Erythrée, les transferts de fonds représentent 194 % de la valeur des exportations et 19 % du PIB ; au Botswana, ils comblent 80 % du déficit de la balance des paiements¹. En Haïti, ils atteignent 1,65 milliard de dollars en 2006, soit 35 % du PIB².

¹ONU : Transferts de fonds : une aubaine pour le développement. Rapport Octobre 2005.

²Comité international de crise : La construction de la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'étranger. Rapport 14 décembre 2007.

Figure 5 : Transferts de Migrants vers la Zone ALC en 2005 (en milliards de dollars) :

Source : Banque Inter Américaine de Développement, 2006.

4- IMPACT SUR LA PAUVRETE

Comme chaque travailleur émigré aide financièrement cinq à six personnes en moyenne dans son pays natal, il est considéré que 200 à 250 millions de personnes à travers le monde bénéficient du soutien d'un ami ou d'un parent travaillant à l'étranger¹. Ainsi, Les envois de fonds aident à lutter contre la pauvreté rurale dans certaines des régions les plus pauvres du monde. Les sommes envoyées sont souvent faibles, mais elles arrivent directement entre les mains de millions de pauvres. Des études de l'UNICEF² attestent que les transferts contribuent à l'allègement de la pauvreté. L'apport des transferts à l'atténuation de la pauvreté est abordé en estimant le taux de pauvreté de deux manières. La première prend en compte les transferts perçus par les ménages en provenance de personnes physiques. Elle aboutit à un taux de pauvreté de 19 % à l'échelle nationale, avec 12 % en milieu urbain et 27,2 % en milieu rural. La seconde évalue le taux qu'aurait enregistré la pauvreté au Maroc en l'absence de ce type de transferts, soit respectivement 23,2 % à l'échelle nationale, 16,6 % dans les villes et 31,4 % en milieu rural. Les transferts ont permis ainsi de réduire entre 1998 et 1999 le taux de pauvreté de 4,2 points au niveau national, avec 4,6 points en milieu urbain et 4,2 points en milieu rural, ce qui équivaldrait à 1,17 million de personnes qui sont épargnées par la pauvreté grâce aux transferts, soit 22 % des pauvres estimés en 1998-99³.

Selon une étude menée au Mali par l'OCDE dans la région de Kayes (région pauvre, d'émigration traditionnelle et d'où seraient issus 80 % des maliens résidant en France), a montré que les transferts représentaient 51 % du revenu total des familles comptant au moins

¹PERRET (Cécile) : Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie. in Cahier de Préludes, N°8, septembre 2006.

² UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature. Rapport septembre 2008.

³UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature. Rapport septembre 2008.

un émigré. Pour ces familles, le revenu annuel par personne était près de 1,6 fois supérieur à celui des familles qui ne compte pas d'émigré¹. Les associations d'émigrés constituent, dans cette région du Mali, l'un des premiers agents de développement, d'ailleurs, 64 % des infrastructures existantes dans les villages leur sont attribués. Les domaines couverts par les associations sont divers, mais ont tous pour principal objectif de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations. Dans l'ordre d'importance, on note que les secteurs de la consommation villageoise et de l'eau couvrent la moitié des réalisations et le quart des financements (banques de céréales, magasins coopératifs et puits). Les deux secteurs qui suivent sont respectivement la santé avec 35 réalisations et l'éducation avec 16 réalisations totalisent à eux deux plus de la moitié des financements (6,2 et 4,5 millions). Il y a relativement peu de projets agricoles (11 réalisations sur 146)².

Tableau 2: Les projets des associations d'émigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France :

| Type de projet | Nombre de projets | % | En millions de FF | % |
|-----------------------------|-------------------|------------|-------------------|------------|
| Mosquée | 41 | 12,3 | 8 | 18,5 |
| Alimentation en eau potable | 57 | 20,9 | 3,5 | 25,3 |
| Santé | 70 | 16,5 | 11 | 16,5 |
| Education | 55 | 18,6 | 7,2 | 16,1 |
| Consommation | 62 | 17 | 7 | 8 |
| Agriculture | 24 | 7,2 | 2,3 | 5,3 |
| Autres | 25 | 7,5 | 4,5 | 10,3 |
| Totaux | 334 | 100 | 43,5 | 100 |

Source : FAO : Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France: de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine. Rapport 1997.

Une enquête réalisée cette fois-ci au Maroc a permis d'aboutir aux résultats présentés dans le tableau 3 :

Tableau 3 : Population épargnée par la pauvreté du fait des transferts de migrants :

| Décile | 1 | 2 | 1*2 | 3 | 1*3 | (1*2)-(1*3) |
|--------|-------------------|--------------------------------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|---------------------|
| | Population Totale | Tx. pauvreté Transferts non compris. | Population Pauvre | Tx. pauvreté y compris transferts | Population Pauvre | Population Epargnée |
| 10 | 2 797 712 | 100 | 2 797 712 | 100 | 2 797 712 | 0 |
| 20 | 2 796 033 | 66,2 | 1 850 974 | 64,7 | 1 809 033 | 41 940 |
| 30 | 2 795 664 | 27,7 | 774 399 | 25,1 | 701 712 | 72 687 |
| 40 | 2 807 828 | 2,9 | 81 427 | - | - | 81 427 |
| 50 | 2 786 963 | 2,2 | 61 313 | - | - | 61 313 |
| 60 | 2 796 998 | 2,8 | 78 316 | - | - | 78 316 |
| 70 | 2 792 469 | 0,4 | 11 170 | - | - | 11 170 |
| 80 | 2 799 162 | 1,1 | 30 791 | - | - | 30 791 |
| 90 | 2 795 030 | 0,6 | 16 770 | - | - | 16 770 |
| 100 | 2 797 141 | 0 | 0 | - | - | 0 |

¹Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, « Rapport sur les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », septembre 2008.

²OCDE : Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France. Rapport Juillet 1995.

| | | | | | | |
|-------|------------|------|-----------|----|-----------|---------|
| Total | 27 965 000 | 20,4 | 5 702 872 | 19 | 5 308 457 | 394 415 |
|-------|------------|------|-----------|----|-----------|---------|

Source: BOURCHACHEN (Jamal) : Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté: cas du Maroc. Rapport pour la direction des statistiques, Maroc.

On notera qu'environ 400 000 personnes (dont 29 % relevant des déciles 2 et 3) auraient été comptées parmi les pauvres sans l'apport de ces transferts. 71 % parmi ces personnes ont non seulement échappé à la pauvreté, mais comptent désormais parmi les couches moyennes (déciles 4-7) et aisées (déciles 8-9) de la population.

Une étude sur 74 pays en voie de développement à faible revenu et à revenu moyen révèle qu'en moyenne, une augmentation de 10 % du nombre de migrants internationaux parmi la population d'un pays peut engendrer un déclin de 1,6 % du nombre de pauvres tandis qu'un accroissement de 10 % de la part des envois de fonds dans le PIB d'un pays peut entraîner un déclin de 1,2 % de la pauvreté¹. Les effets éventuels de la migration sur la pauvreté sont classés en fonction de deux perspectives opposées pouvant être qualifiées de vision optimiste ou vision pessimiste.

Une vision optimiste

Selon cette perspective optimiste, la migration contribue à atténuer la pauvreté dans les régions d'origine en raison du déplacement de la population issue d'un secteur rural à faibles revenus vers une économie urbaine caractérisée par un niveau de revenu relativement élevé. Si la migration ne se traduit pas, dans l'économie d'origine du migrant, par une chute du revenu (ou si celui-ci n'enregistre qu'une légère baisse), par exemple si le produit marginal de la main-d'œuvre migrante avant la migration ainsi que le capital qu'elle emporte avec elles ne sont que peu importants, la baisse de population résultant de la migration contribuera à une augmentation des revenus moyens des non-migrants. Dans l'économie d'accueil, même si, dans un premier temps, les revenus des migrants peuvent être inférieurs à ceux des non-migrants, l'amélioration des revenus des migrants peut être très rapide, en particulier lorsque la migration est associée à des compétences particulières, la capacité d'entreprise des individus, etc. Auquel cas, les taux relativement élevés de pauvreté que présentent les immigrants à leur lieu de destination peuvent s'avérer tout à fait éphémères. Les envois de fonds des émigrés contribuent directement aux revenus des ménages résidant dans les économies d'origine de ces derniers. La migration internationale ne représente qu'une partie infime de la migration mondiale totale (qui inclut la migration interne). Il est impossible de déterminer avec précision quel pourcentage du total des envois de fonds correspond aux sommes reçues des émigrants. Cependant, les enquêtes sur les ménages indiquent, d'une manière générale, que ces envois constituent une partie substantielle du revenu total dans les zones rurales des pays moins avancés. D'autre part, le peu d'information disponible autorise à penser qu'ils représentent également un pourcentage important des revenus des émigrants. Si ces derniers proviennent en majorité de foyers pauvres, les envois qu'ils effectuent peuvent exercer une influence directe sur l'atténuation de la pauvreté dans leurs zones d'origine.

Les migrations et les envois de fonds peuvent également avoir des conséquences indirectes et variées sur les revenus dans les lieux d'origine et de destination des migrants. Dans les contextes de marchés imparfaits qui caractérisent les économies rurales des pays moins avancés, ces facteurs peuvent alléger les contraintes de liquidité et de risque qui limitent la production dans les foyers d'origine des émigrants (voir plus loin la nouvelle

¹Banque Mondiale: The Impact of International Migration and Remittances on Poverty. Rapport 2004.

économie de la migration de la main-d'œuvre). Les dépenses effectuées par les ménages qui reçoivent ces fonds peuvent donner lieu à des effets multiplicateurs de revenus dans les économies d'origine des migrants. Même si ceux-ci ne sont pas issus de familles pauvres, les fonds qu'ils envoient peuvent également avoir une incidence indirecte positive pour les pauvres grâce à l'effet d'entraînement des dépenses.

Une vision pessimiste

Toute vision optimiste, telle que celle présentée ci-dessus, a sa contrepartie pessimiste. Les études les plus pessimistes en matière d'interactions entre la migration et le développement dans les zones d'origine ont, pour la plupart, été publiées dans les années 70 et 80. En revanche, durant la décennie 1990, les recherches dans ce domaine se sont montrées plus optimistes. Pour que la migration contribue à accroître les revenus par habitant dans les économies d'origine des migrants, il faut que le départ de ces derniers ne se traduise pas par une chute du revenu, ou ne provoque qu'une légère baisse de celui-ci. Selon les études pessimistes, ceci est rarement le cas et la migration entraîne généralement une diminution du revenu dans les zones d'origine des migrants, compte tenu du fait que le produit marginal de la main-d'œuvre migrante était important avant la migration et que les émigrants emportent avec eux un capital productif (y compris le capital humain). Les fonds envoyés par les émigrants ne compensent que partiellement les effets dérivés de la perte de main-d'œuvre et de capital. Dans le cadre de ce scénario pessimiste, ce phénomène pourrait aggraver la pauvreté, qu'il s'agisse d'émigrants issus de familles pauvres, ou que le travail des paysans pauvres, indépendants ou métayers, devienne moins productif à cause de la perte de main-d'œuvre (et de capital) des émigrants. Du point de vue de la zone d'origine, la migration représente une « exportation de main-d'œuvre ».

Tout comme les fonds envoyés par les émigrants peuvent donner lieu à des multiplicateurs positifs de revenus dans les économies d'origine, les baisses de production et de revenu peuvent engendrer des multiplicateurs négatifs, voire même une spirale descendante dans l'activité économique locale, entraînant de ce fait des répercussions négatives pour les plus pauvres. Il se peut, en effet, que les familles ayant reçu ces fonds ne les consacrent pas à l'acquisition de biens et services produits par les villageois pauvres, ce qui compromettrait l'effet potentiel de la migration en termes de réduction de la pauvreté moyennant l'effet d'entraînement des dépenses locales.

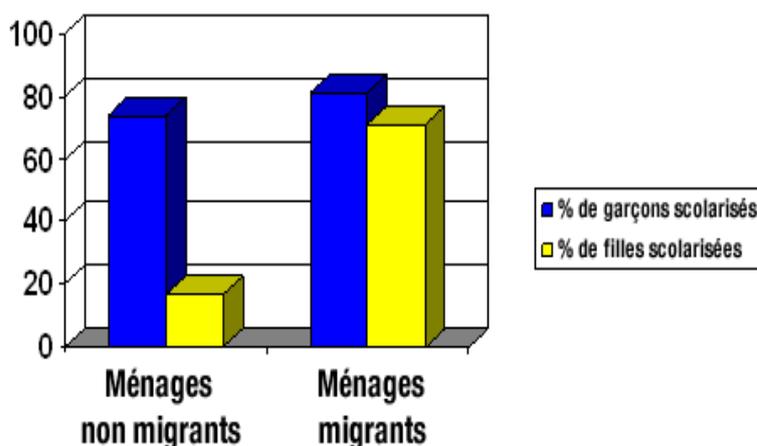
Les possibilités de migration lucrative s'offrant à certaines familles peuvent être à l'origine du « syndrome hollandais » dans les économies d'origine, les activités productives locales entrant en concurrence avec la migration pour obtenir des ressources limitées en termes de main-d'œuvre et autres. Certes, les familles et les individus qui participent au processus de migration en obtiennent un certain bénéfice (qui constitue par ailleurs la raison d'être de cette participation). Cependant, les pauvres des zones rurales courent le risque de rester en marge de ces bénéfices. En effet, si la migration est un processus coûteux et risqué, il est probable que les émigrants proviennent, dans un premier temps, non pas de familles pauvres mais des couches moyennes ou plus élevées sur les critères de répartition du revenu dans les zones d'origine. Si la migration exerce une incidence néfaste sur la production locale, le revenu des plus pauvres risque de baisser, que ce soit en termes relatifs ou absolus.

5- IMPACT SUR L'EDUCATION ET LA SANTE

Lorsqu'on évalue le rôle joué par les envois de fonds, il est important d'examiner à la fois les impacts économiques et non-économiques. En termes de développement humain, les impacts ne sont pas toujours pris en compte, nous allons donc aborder ce point, en accordant une attention spécifique à l'impact des envois de fonds sur le bien être des populations, et ce à travers deux variables qui sont la santé et l'éducation. Les projets à caractère social sont particulièrement privilégiés par les associations de migrants. Il s'agit de projets de développement liés à l'éducation (projets d'alphabétisation, construction d'institutions scolaires, de foyers sociaux éducatifs), à la santé (centres de santé communautaire, de dispensaires, construction d'une maternité, ambulances), à la culture (mosquées, radios rurales). Les réalisations dans ce domaine sont parfois impressionnantes.

De nouvelles recherches menées par la Banque mondiale révèlent que dans les régions rurales du Pakistan, la migration a eu pour effet de diminuer de manière spectaculaire la discrimination au sein des ménages, qui prive les filles d'éducation, les migrations contribuent à un accroissement du taux de scolarisation des filles de 54 %, comparé à 7 % à peine chez les garçons¹.

Graph 1 : Impact de l'émigration dans les régions rurales au Pakistan



Source : Banque Mondiale : La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire. Communiqué de presse juillet 2007.

L'étude fait ressortir une forte corrélation entre la migration d'une part, et le travail des enfants et l'éducation des filles d'autre part. Au Pakistan, les filles des familles de migrants restent à l'école environ deux ans de plus que celles issues de familles ne comptant pas de migrants. Elle indique aussi que les enfants des ménages de migrants sont moins susceptibles de travailler, et ceux qui le font, travaillent environ 66 % moins².

¹ Banque mondiale : La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire. Communiqué de presse juillet 2007.

² Banque mondiale : La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire. Communiqué de presse juillet 2007.

Dans le cas du Salvador, une augmentation de 1 % des transferts a plus d'impact qu'une augmentation similaire des salaires, surtout en milieu rural. Ceci indique que les familles de migrants préfèrent investir dans l'éducation plus que les familles de non migrants. Dans le cas des Philippines, l'augmentation des flux de transferts suite à la crise financière asiatique a eu comme principal effet l'augmentation de la scolarisation des enfants, la réduction du pourcentage d'enfants exploités au travail, du à de plus grandes dépenses en éducation. Il a été constaté aussi que les enfants de migrants ont plus de chance d'accéder aux écoles privées considérées de meilleure qualité et d'atteindre des niveaux de diplômes élevés¹. Dans le cas de l'Afrique du Sud, le rapport de l'UNICEF montre que les enfants de migrants ont des performances scolaires plus élevées en comparaison avec les autres enfants, de même qu'ils ont moins de risques d'être mis au travail².

Au Maroc, l'association « Migrations et Développement » que nous avons, déjà, citée, a mis en place dans le sud du pays, un réseau d'écoles non-formelles en zones rurales, en faveur aussi bien des enfants âgés de 8 à 16 ans, qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont quitté de manière précoce l'école que des femmes. Les classes sont néanmoins ouvertes aussi aux enfants de moins de 8 ans ainsi qu'aux adultes. Pour l'année scolaire 2000-2001, ce sont 725 personnes qui ont bénéficié de ce programme dont 514 enfants. Il y a lieu de noter que 80 % de l'ensemble des bénéficiaires sont de sexe féminin³. L'exemple du village des Aït Iktel montre que les écoles informelles qui y ont été implantées ont permis la suppression des corvées de l'eau et du bois, et de scolariser à 100 % les jeunes âgés de moins de 20 ans, notamment les jeunes filles, dès 1996⁴, alors que ces taux étaient très faibles quelques années auparavant, surtout pour les filles. Par ailleurs, un centre d'information et de formation est créé dans le même village afin de dispenser une formation professionnelle aux femmes et aux jeunes filles (tissages), ainsi que des actions en direction des femmes rurales sur le nouveau code de la famille, l'hygiène, la santé... Cette association développe aussi des projets pilotes de développement économique autour de produits locaux (olive, safran, argane, artisanat...) en mettant en place des coopératives de production et de conditionnement pour les produits locaux, en plus de l'identification et de la mise en place de circuits touristiques.

La santé est une autre variable sociale importante. La construction de dispensaires ruraux ou l'amélioration des structures existantes grâce aux associations de migrants permet un meilleur accès de proximité aux services de santé. Par exemple, l'association « Migrations et Développement » mène des projets qui visent à améliorer l'accès aux équipements de santé pour les populations rurales des zones les plus défavorisées, à répartir les dispensaires ruraux de manière plus équitable, à améliorer l'équipement des dispensaires existants. Les dispensaires construits couvrent chacun entre 5 000 et 8 000 personnes. Les populations-cibles de ces projets sont en priorité les populations villageoises les moins mobiles et en particulier les femmes et les enfants.

Certains indices montrent qu'au Pakistan la migration contribue à améliorer les ratios poids/âge et taille/âge des jeunes enfants, et que ce gain se maintient à mesure que les enfants gagnent en âge. Des résultats similaires ont été observés au Nicaragua et au Guatemala. Dans le cas du Nicaragua, l'étude permet de constater que ces transferts augmentent sensiblement les chances d'avoir des naissances assistées par un médecin, facteur déterminant pour la santé

¹UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature. Rapport septembre 2008.

²Idem.

³Idem.

⁴Idem.

et la survie des mères¹. Même constat pour le Sénégal où la diaspora établie en France a mobilisé en 2 ans, plus de 3 millions d'euros afin de financer des projets dans des secteurs comme l'adduction d'eau potable (forage, château d'eau, réseau) ; en prenant en compte le fait que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un besoin fondamental des populations qui peut avoir des effets structurants sur le développement des enfants et sur les conditions de vie des femmes. Il permet ainsi d'éradiquer ou, au moins, de diminuer fortement certaines maladies infantiles (diarrhée, typhoïde,...), d'épargner aux jeunes filles et aux femmes (parfois les hommes) les dures corvées de recherche de l'eau (qui peuvent prendre parfois des heures), et d'offrir alors la possibilité aux jeunes filles de se scolariser. D'autres secteurs sont aussi visés, à savoir les infrastructures sanitaires ; les infrastructures scolaires (école, collège, lycée) ; les barrages hydro-agricoles ; les centres de formation professionnelle. Plus de 200 000 personnes sont touchées directement par les actions mises en œuvre² :

- 70 000 personnes sans accès aux soins de santé primaire bénéficient aujourd'hui d'une infrastructure fonctionnelle à moins de 5 km du domicile.
- Plus de 5 000 élèves non scolarisés ou scolarisés dans des structures provisoires ont désormais accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans des conditions optimales.
- 80 000 personnes sans accès à l'eau potable bénéficient aujourd'hui d'un accès à domicile ou par l'intermédiaire de bornes fontaines collectives.
- Des réserves d'eau disponible durant toute l'année ont été créées dans les zones les plus enclavées de l'Est Sénégal : plus d'un million de m³ de réserve d'eau servant à l'abreuvement du bétail, à la pisciculture et au maraîchage.

Des initiatives, telles que la construction d'écoles et la création d'un réseau de bibliothèques, ont favorisé l'éducation, l'alphabétisation et la culture. À noter que le taux d'alphabétisation est passé de 13 % à 24 % en dix ans sur le territoire. Les centres de santé communaux ont également été renforcés et des programmes de promotion de la santé et de l'hygiène ont été mis en place³.

Notons qu'une bonne partie des envois liés à la santé est ponctuelle du fait qu'il n'existe pas de budget prédéterminé spécifiquement dédié aux soins. Les envois sont liés aux cas de maladie, ils ont donc un caractère socialement obligatoire et ponctionnent directement la capacité à épargner. Le phénomène s'accroît les années de mauvaise conjoncture économique. Mais leur intervention a parfois eu des effets préventifs déterminants. Ainsi en 1985, une épidémie de choléra a éclaté dans les villages riverains du fleuve Sénégal ce qui a incité des associations d'émigrés à réagir rapidement par l'envoi de vaccins, ce qui a permis d'enrayer le fléau⁴. Il s'agit donc ici de satisfaire les premiers besoins, une étape essentielle pour pouvoir s'investir par la suite dans une dynamique de développement.

¹Banque mondiale : La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire. Communiqué de presse juillet 2007

²THIAM (M. Papa Birama) : Faire de la diaspora africaine en Europe des agents stratégiques pour le développement de l'Afrique. Colloque Initiatives de Codéveloppement, Bruxelles - 25 et 26 Juin 2008.

³DOUCET (Chantale) et FAVREAU (Louis): Les diasporas ouest africaines, agents de développement? Publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Série Comparaisons internationales, Septembre 2006, n° 30.

⁴OCDE : Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France. Rapport Juillet 1995.

Nous ne pouvons nier à travers tout ce que nous avons présenté que les envois de fonds ont des effets bénéfiques incontestables, effets que nous pouvons résumer comme suit : d'abord, les familles bénéficiaires voient leur niveau de vie s'améliorer, puisque les transferts servent principalement à couvrir les besoins de consommation, cet argent peut également faciliter l'accès des membres de la famille et des proches aux services essentiels de base comme la santé et l'éducation. Ensuite, ces fonds servent d'assurance, notamment pour les ménages ruraux soumis aux aléas climatiques. Puis, ces fonds au delà de la consommation peuvent servir à réaliser des investissements, de projets précis dans le pays d'origine, dont l'intérêt peut être strictement privé ou public (construction ou acquisition de logement, création de petites entreprises, d'un commerce, etc.). Dans ce cas, les revenus de la migration stimulent l'activité économique locale. Les réalisations effectuées par certains groupes d'émigrés en faveur du développement local de leur région d'origine (écoles, centres de santé communautaire, forages...) ont eu un impact non négligeable quant à l'amélioration des conditions sociales et sanitaires des populations.

On ne peut aussi nier l'existence d'effets négatifs liés aux envois de fonds des émigrés. Ces effets peuvent être résumés comme suit :

Prédominance de la logique de consommation sur celle de l'accumulation et augmentation des importations

Les envois de fonds des émigrés sont principalement orientés vers la satisfaction des besoins immédiats, à savoir la nourriture, la santé et l'éducation, et ce au détriment des investissements productifs. La satisfaction de nouvelles habitudes de consommation implique le plus souvent une augmentation des biens importés, qui compense alors en partie l'impact positif des transferts des émigrés sur les réserves en devises.

Les transferts migratoires encouragent la dépendance des familles

Dans certains cas, les envois de fonds compensent la perte de la force de travail consécutif à la migration en incitant à l'embauche de salariés agricoles, notamment saisonniers et l'acquisition d'équipements. Dans d'autres cas par contre, les transferts s'avèrent néfastes dans la mesure où ces transferts se substituent parfois à d'autres formes de revenu, plus qu'ils ne les complètent, créant par-là une forme d'assistanat et de dépendance des familles de la part des travailleurs migrants. Ils offrent aux familles la possibilité de conserver un même niveau de revenu tout en réduisant leur offre de travail, les envois de fonds dans ce cas ; créent un comportement rentier, un cercle vicieux de dépendance vis-à-vis de ces revenus extérieurs se met alors en place.

L'effet inflationniste

Les envois de fonds des migrants permettent à de nombreux pays de financer les importations et les investissements. Mais l'accroissement de la demande surtout en ce qui concerne les biens de consommation est souvent source d'inflation et d'appréciation du taux de change réel, surtout lorsque les pays en question sont dotés d'un tissu productif incapable de soutenir la concurrence étrangère. Nous avons vu précédemment que les transferts de revenus des migrants marocains alimentent plus du quart des dépôts des banques commerciales au niveau national et que cette proportion est encore plus importante dans les régions de forte émigration. Ces transferts contribuent ainsi substantiellement à l'état de surliquidité chronique que connaît l'économie marocaine. En l'absence d'une politique de canalisation vers les investissements productifs, ils posent le

problème de maîtrise et d'efficacité de la politique monétaire¹. La pression inflationniste peut être illustrée comme suit :

- Une spéculation accrue sur le foncier liée à l'achat de terrain pour la construction d'une maison et/ou pour y investir l'argent disponible, provoque la flambée des prix des terrains, c'est ce qui se passe par exemple dans le nord du Portugal², où la valeur vénale des terres est deux fois supérieure à sa valeur économique.
- Une spéculation analogue s'exerce sur l'immobilier, provoquant ainsi une hausse du prix des matériaux de construction et une augmentation inconsidérée du montant des loyers, ce qui décourage la demande locale.
- Une propension à la consommation et aux dépenses élevées qui, par contrecoup, nuit aux consommateurs locaux incapables de suivre la hausse des prix, ce qui peut faire aussi naître une tension sociale et politique entre ceux qui reçoivent des fonds de l'étranger et ceux qui n'en reçoivent pas.

Abandon d'activités économiques

Le départ des migrants des régions déshéritées et l'envoi de revenus à leurs ménages restés au pays d'origine, peut entraîner l'abandon d'activités économiques et notamment dans le domaine agricole. Cela a été observé dans les régions rurales du Nord-est (Rif oriental) et du Sud-ouest (Souss) et a concerné près de 3 % des ménages migrants enquêtés en zones rurales marocaines³. Dans certains cas, les bénéficiaires s'opposent à une transformation structurelle et à une utilisation plus productive des envois de fonds, comme le suggère l'exemple d'Haïti. Les bénéficiaires préfèrent recevoir une somme d'argent de temps en temps qu'ils peuvent dépenser librement en soins de santé que de participer à la création d'un centre de santé parrainé par les émigrés, par exemple⁴. La littérature suggère également que les envois de fonds faussent le développement social étant donné que seuls les quelques heureux qui possèdent un membre de leur famille à l'étranger en tirent parti, ce qui crée des disparités au niveau de la richesse des ménages et génère une inflation locale⁵.

Il est impossible de conclure catégoriquement que les envois de fonds des migrants profitent ou pas au développement global. Certains en doutent pour les motifs avancés précédemment. Pourtant, il est indéniable que de nombreuses formes de consommation, telles que de meilleurs soins de santé, alimentation, éducation et logement, même s'il ne s'agit pas directement d'investissements productifs, vont accroître la productivité à long terme. Le tableau ci-dessous présente un résumé des arguments pour et contre les envois de fonds.

¹ALAMI M'Chichi (Houria), HAMDOUCH (Bachir) et LAHLOU (Mehdi) : Le Maroc et les migrations. Fondation Friedrich Ebert, Rabat, 2005.

²Agence française de développement : Rapport sur la migration et phénomènes migratoires : Flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local. Rapport avril 2004.

³ALAMI M'Chichi (Houria), HAMDOUCH (Bachir) et LAHLOU (Mehdi) : Le Maroc et les migrations. Fondation Friedrich Ebert, Rabat, 2005.

⁴OIM : Migration et développement: Mythes et réalité. Rapport 2004.

⁵Idem.

Tableau 4: Avantages et coûts potentiels :

| Avantages potentiels | Coûts potentiels |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Source stable de devises étrangères contribuant à redresser la balance des paiements par un apport de devises étrangères et à financer le déficit extérieur. • Source potentielle d'épargne et d'investissement pour la constitution de capital et de développement. • Investissement facilité dans l'éducation des enfants et la constitution de capital humain. • Augmentation du niveau de vie des bénéficiaires. • Réduction de l'inégalité de revenus. Atténuation de la pauvreté. | <ul style="list-style-type: none"> • Atténuation de la pression qui s'exerce sur les gouvernements en vue d'une région rigoureuse des affaires du pays. • Diminution des économies des familles bénéficiaires et donc impact négatif sur la croissance et le développement. • Diminution de l'effort de travail des familles bénéficiaires et donc impact négatif sur la croissance et le développement. • Evolution de la migration vers un exode des cerveaux • Impact négatif sur l'économie non compensé par les transferts de fonds. • Augmentation de l'inégalité des revenus. |

Source : OIM : Migration et développement: Mythes et réalité. Rapport 2004.

6- MESURES SUSCEPTIBLES DE FAIRE DES ENVOIS DE FONDS UN LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT

Si relativement peu de transferts sont consacrés à l'investissement, c'est en grande partie en raison de la capacité limitée de la part des bénéficiaires d'entreprendre et de gérer des activités productives d'une part, et du manque de confiance des migrants dans les structures intermédiaires d'autre part. Ces deux facteurs expliquent en grande partie les difficultés rencontrées par les projets pilotes cherchant à développer l'investissement productif à partir de la diaspora.

Le potentiel important que ces envois de fonds représentent pour le développement a incité certains pays à mettre en place des mécanismes de levier pour encourager les migrants à consacrer une portion de leurs transferts à des fonds de développement. D'autres ont créé des instruments financiers spécifiques pour absorber une partie des transferts, pour la compléter par des moyens financiers de sources publiques et pour faciliter les entreprises conjointes entre les migrants et les organes de développement local¹. Nous présenterons ici les mesures prises par certains pays et qui nous semble être les plus importantes :

Mexique

Les autorités mexicaines ont développé en 2002 l'initiative « 3 pour 1 ». Ce programme est géré par le Secrétariat au développement social du Mexique (SEDESOL) en collaboration avec la diaspora mexicaine établie aux Etats-Unis. Pour chaque dollar envoyé par les émigrés, l'Etat s'engage à verser deux dollars de plus. En 2004, cela s'est traduit par 70 millions de dollars d'investissements de taille moyenne en infrastructures régionales, en sachant que les autorités limitent leur participation à 25 000 dollars par projet. En collaboration avec la Banque mondiale, les organisateurs du programme cherchent à financer des opérations plus directement liées à la sphère productive afin de stimuler la création d'emplois de freiner l'émigration. Le programme finance également des bourses

¹Commission des communautés européennes : Intégrer les questions liées aux migrations dans les relations de l'Union européenne avec les pays tiers. Rapport 2002.

d'études sous condition du retour des étudiants afin de faire bénéficier leur pays des connaissances acquises à l'étranger.

Espagne

Dans le cadre des travaux du « Groupe des 6 » (Algérie, Allemagne, Brésil, Chili, France, Espagne) et de l'initiative contre la faim et la pauvreté, le Ministère de l'économie et des finances a identifié une série de mesures visant à faciliter et renforcer les flux financiers et à accroître l'impact des transferts sur développement local. Parmi ces mesures, on peut citer l'accroissement de la concurrence sur le marché financier des transferts de fonds afin d'en réduire le coût, la bancarisation de ceux-ci, le soutien aux institutions de crédit et d'épargne orientées vers les PME, le soutien à des institutions de crédit et d'épargne orientées vers les PME, la négociation d'accords commerciaux entre institutions financières des pays émetteurs et récepteurs de ces fonds. Les autorités espagnoles envisagent également de créer un réseau de conseillers en matière d'investissement et d'accès au crédit afin de faciliter la transformation de ces transferts en investissements productifs. La mise en œuvre de ce projet implique une coordination forte de l'administration espagnole, des associations d'émigrants et des agences de coopération espagnole dans les pays récepteurs. Enfin, la mise en place de partenariats publics et privés devrait compléter ces mesures en associant les efforts des migrants et la participation d'institutions financières sur des projets d'intérêt collectif.

France

Depuis 2003, la France conduit une politique active de codéveloppement. Selon cette stratégie, le migrant est défini comme acteur de développement de son pays d'origine. Le soutien des ministères des Affaires étrangères, des Affaires sociales, de l'Emploi et du Logement et l'Agence française de Développement aux initiatives des migrants se traduit par un dispositif de cofinancements ou d'aides logistique ou techniques. Le codéveloppement participe donc notamment au développement économique des pays d'origine :

- En mettant en place des mécanismes facilitant l'accès au crédit pour ceux qui veulent réaliser des investissements à distance, c'est à dire, des activités génératrices de revenus au bénéfice de parents ou amis restés au pays. Par ce biais, le codéveloppement permet aux migrants de faire bénéficier leur pays d'origine de leur épargne, en favorisant les investissements productifs.
- En aidant les migrants qui le souhaitent à se réinsérer dans leur pays d'origine sous forme d'aide à la création d'une activité productive. Ce dispositif met tout particulièrement l'accent sur l'accompagnement, condition indispensable au succès de l'entreprise du migrant.

Bengladesh

Des primes spéciales sont offertes aux émigrés qui se montrent désireux d'investir dans les secteurs des communications et des transports. Les autorités bangladaises offrent des taux plus avantageux aux émigrés bangladais qui rachètent des entreprises privatisées. Les formules proposées sont les suivantes:

- 40 % de réduction aux émigrés s'ils s'acquittent de la totalité du prix demandé dans les 30 jours.
- 20 % de réduction s'ils s'acquittent de 75 % du prix demandé dans les 30 jours.
- 5 % de réduction supplémentaire si le paiement est fait en devises.

Pakistan

Une série de formules incitatives ont été annoncées en 2001 au Pakistan, reflétant l'importance que le gouvernement accorde aux rapatriements de fonds en tant

qu'instrument de développement économique. Pour un montant minimal de fonds rapatriés (entre 2 500 et 10 000 dollars), les pakistanais résidants outre-mer se sont vu accorder un accès privilégié à l'éducation supérieure, au logement, ainsi que la possibilité de bénéficier de l'émission d'actions, du libre renouvellement des passeports et de l'exemption des taxes à l'importation (pour 700 dollars par an).

Outre les mesures prises par ces pays, il existe d'autres décisions qui pourraient être prises afin d'améliorer l'impact des envois de fonds :

***L'encouragement des diasporas à s'investir dans le processus de développement :** Les avantages de la migration, et en particulier de l'apport des migrants dépendent des conditions politiques et économiques, ainsi que de la stabilité sociale. Des politiques gouvernementales visant directement ou indirectement les diasporas peuvent influencer de façon sensible les effets de la migration sur le développement. Quelques grandes approches visant à favoriser l'engagement des diasporas et des migrants vis-à-vis du développement peuvent être résumées comme suit : D'abord, encourager les consultations, les partenariats et la coopération entre les Etats et les diasporas, pour ce faire, les migrants ne doivent pas être traités comme des ressources, mais comme des partenaires dont les intérêts et préoccupations doivent être pris en compte sérieusement. Par conséquent, la création d'un climat de confiance entre Etats et diasporas est essentielle. Les pouvoirs publics doivent émettre une réelle volonté de collaboration, en mettant en place un cadre institutionnel se prêtant au dialogue avec les diasporas, en donnant plus de transparence aux stratégies et aux objectifs de développement gouvernementaux, et en soutenant la mise en place de réseaux de migrants tout en respectant leur autonomie. Les associations de diasporas devront se voir offrir la possibilité de participer à des programmes de développement et notamment aux phases d'identification et de mise en œuvre et de suivi des projets. Ensuite, il est nécessaire d'identifier et de reconnaître que les diasporas ne sont pas homogènes, les initiatives tendant à mobiliser, exigent un dialogue avec les communautés de migrants en vue de détecter les structures et les dénominateurs communs, qui au sein des diasporas peuvent être utilisés pour concevoir et/ou exécuter des projets, les mesures permettant de recueillir et d'agencer les données relatives aux diasporas englobent leur enregistrement et la mise en place de modèles permettant de tracer une cartographie des diasporas, grâce notamment à de bons services consulaires, pour entretenir le lien entre les diasporas et leur pays d'origine.

La mobilisation des ressources financières des diasporas :

Cette mobilisation peut emprunter plusieurs pistes :

- Amélioration du recueil des données de base relatives aux transferts de fonds internationaux et internes et aux volumes.
- Réalisation d'études sur le processus décisionnel en matière de transfert et de dépense des avoirs.
- Encouragement des envois de fonds par la voie officielle en réduisant les coûts.
- Amélioration de l'accès aux services bancaires dans les pays d'origine et de destination.
- Encouragement de l'épargne susceptible d'augmenter la liquidité des institutions de micro crédit.
- Création de projets et de vecteurs d'investissement, grâce auxquels les transferts peuvent être acheminés par exemple, dans l'industrie, l'éducation.
- Mise en place de mesures incitatives pour stimuler l'acheminement des transferts vers des projets productifs, par exemple, des abattements fiscaux particuliers aux expatriés, ou en

créant des plans d'épargne ou des titres servant des intérêts communs aux émigrés et à l'Etat.

- Encouragement des migrants à implanter des PME, en vue d'assurer, à terme leur indépendance, tout en faisant en sorte que leurs avoirs concourent à la croissance économique locale, par exemple ; coopérer avec les banques dans le but d'assurer un lien entre les envois de fonds et l'octroi de micro crédit.
- Augmentation des capitaux transférés : par exemple, la facilitation et l'encouragement de la migration de la main-d'œuvre.
- Affectation d'une quote-part des envois de capitaux à des dépenses publiques : par exemple, la taxation des capitaux entrants.
- Encouragement des canaux officiels d'envoi de capitaux : par exemple, réduction des coûts de transfert officiel en stimulant la concurrence ; organisation de campagnes d'information à propos des systèmes de tarification ; élaboration de synergies entre banques et institutions de micro financement.
- Elaboration d'options pour l'utilisation des envois de fonds à des fins d'investissement économique, social (c'est-à-dire l'éducation, la santé, etc.) ou dans le logement : le développement de services financiers (formules d'épargne et d'investissement) pour les migrants ; l'offre en titres et comptes spécifiques ; l'aide aux entrepreneurs migrants.
- Soutien des initiatives de développement mises sur pied par les associations de migrants : par exemple, la mise au point de cadres institutionnels pour soutenir et financer des projets de développement basés sur des initiatives de migrants ; mise en correspondance de formules de financement.

La mobilisation des ressources non financières des diasporas

Il s'agit de transfert de technologies et connaissances, commercialiser les produits de leurs pays d'origine dans leur pays d'accueil, à travers :

- La facilitation de la migration temporaire des travailleurs : pour profiter des avantages qui découlent de la mobilité régionale ou internationale des travailleurs, les pays d'accueil et d'origine doivent donc collaborer.
- L'encouragement et la facilitation du retour virtuel ou réel, temporaire ou définitif, à titre volontaire des migrants qualifiés, en vu d'un transfert des connaissances, des aptitudes techniques.
- La facilitation du retour temporaire des migrants qualifiés, et le favoriser grâce à des mesures d'incitation, revêtent une importance particulière pour reconstituer l'infrastructure sanitaire et les ressources humaines qualifiées dans les pays en voie de développement.
- Le traitement du problème posé par la nature « non transférable » des prestations des émigrés (pensions, sécurité sociale).
- La diffusion d'information sur les potentialités d'emploi et soutenir les programmes conçus à l'intention de ceux qui veulent rentrer (Internet).
- La facilitation des mouvements des membres de diasporas entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil, grâce à la double nationalité, par exemple ; l'Iran accorde aux jeunes iraniens nés à l'étranger, qui viennent en visite dans leur pays pour un maximum de trois mois, une exemption du service militaire.

Conclusion

À l'ère de la mondialisation et de l'intégration des marchés, les migrations internationales pourraient offrir une réponse potentiellement intéressante pour les pays d'origine. En effet, les transferts sont susceptibles de jouer un rôle non négligeable dans le financement du développement économique et social des pays d'origine. Les envois de fonds permettent une élévation du niveau de vie du migrant et de sa famille ainsi qu'une augmentation de leur bien être matériel. Les transferts ont le potentiel réel et nécessaire pour créer des développements positifs dans les pays d'origine des migrants. Des possibilités d'investissement pourraient être mobilisées pour stimuler l'emploi et la production. Cependant, le drainage de ces potentialités demeure, en définitive, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs émigrés seraient appelés à opérer. L'assainissement de cet environnement est une autre priorité. Tout ce qui précède nous amène à penser que la question migratoire doit être repensée selon une logique « gagnant-gagnant », laquelle doit être soutenue par des mesures concertées trouvant leur meilleure expression dans la coopération migratoire. Une coopération à même d'évacuer les peurs, les soucis et les malaises des uns et des autres.¹

D'ailleurs, à des fins de développement, il faudrait mettre à profit les rapports économiques transnationaux déjà en place entre émigrés et communautés d'origine. De telles initiatives devraient constituer un des thèmes majeurs de la future politique de développement tant dans les zones d'origine que dans celles d'accueil. D'où l'importance que revêt la compréhension des effets de la migration dans les économies d'origine des migrants.

Il paraît évident, que si des pays notamment africains exploitaient les moyens financiers et humains de leur diaspora ; pourraient trouver leurs propres solutions aux problèmes de développement et compenser ainsi l'amenuisement des ressources de l'aide qu'ils reçoivent des pays du Nord et du commerce avec eux.

¹Mohamed Saïb Musette : Les migrations et le développement au Maghreb Central. In Cahiers des Migrations Internationales. Bureau International du Travail, 2006.

Conclusion à la première partie

Conclusion à la première partie

Les flux migratoires, comme nous l'avons largement prouvé tout au long de la première partie, occupent une place prépondérante dans les débats internationaux, et ce à cause des multiples visages qu'ils prennent et des répercussions qu'ils engendrent, que cela soit en termes d'émigration clandestine, d'exode des cerveaux ou d'envois de fonds des émigrés. Tous ces phénomènes qui tournent autour des flux migratoires, se sont révélés être tout aussi importants les uns que les autres, aucun pays n'est épargné, tout pays est soit un pays de départ, de transit ou de réception, ou les trois à la fois.

Les envois de fonds des émigrés sont devenus la deuxième source de financement, et ce après les investissements directs étrangers, et avant l'aide publique au développement. Il nous a été difficile de donner un chiffre exact quant à leur ampleur, et ce à cause de la prédominance des canaux informels, ce qui est sûr est qu'ils constituent une source de financement inestimable pour de nombreux pays, notamment ceux en voie de développement, dans lesquels des milliers de familles réussissent à survivre grâce aux fonds envoyés par les émigrés, elles arrivent à accéder à des services auxquels elles n'avaient pas accès avant de recevoir ces fonds (santé, éducation). Leur impact ne s'arrête pas au niveau de l'amélioration de la qualité de vie des familles récipiendaires de fonds, puisque les envois de fonds des émigrés ont aussi un impact sur le PIB et la dette extérieure de nombreux pays.

Nous n'avons pas la prétention de dire que les envois de fonds des émigrés n'ont que des effets positifs, puisqu'ils ont aussi des inconvénients, tels que l'inflation, la dépendance...mais nous avons constaté que les points positifs l'emportaient sur les points négatifs, d'ailleurs, de nombreux pays ayant compris qu'ils ne pouvaient pas lutter contre les migrations internationales, ont décidé de tout mettre en œuvre afin de profiter au maximum des envois de fonds des émigrés, notamment pour stimuler les secteurs productifs.

La question qui se pose maintenant, est de savoir si l'Algérie bénéficierait d'une façon ou d'une autre des envois de fonds de ses nombreux émigrés. Nous avons montré à travers notre travail que l'Algérie possède une diaspora importante, qui envoie régulièrement des fonds, mais pour connaître leur impact réel, nous nous devons de faire une enquête limitée sur une région bien précise, et c'est ce que nous allons faire dans la deuxième partie.

Introduction à la partie pratique

Partie 2 : Larbaa Nath Irathen, envois de fonds des émigrés et développement local

Les flux migratoires, et surtout les envois de fonds des émigrés qui en résultent étant un phénomène inéluctable, et ce comme nous l'avons présenté tout au long de la première partie intitulée : Migration, enjeux et conséquences. Nous nous sommes demandés si l'Algérie, étant un pays principalement de transit et de départ, bénéficiait des envois de fonds de ses émigrés, et ce au même titre que les pays dont nous avons parlé dans la première partie. La surface étant impossible à couvrir, faute de temps et de moyens, nous avons choisi de nous concentrer sur une région de Kabylie bien précise, à savoir, Larbaa Nath Irathen.

Larbaa Nath Irathen est une région à longue tradition migratoire, le nombre de migrants y a toujours été très important, et ce de la période coloniale à nos jours. La question qui se pose est donc de savoir si ces émigrés envoient de l'argent à leur famille, et si oui, que ce qui est fait de ces transferts financiers ? Ont-ils un impact réel sur le développement local de la région en question ?

Pour répondre à ces questions, nous avons décidé d'effectuer une enquête sur le terrain. Cette dernière se fera en utilisant un questionnaire, dans lequel nous avons posé différentes questions sur les causes qui ont poussé les émigrés à partir, la fréquence des envois de fonds s'ils ont eu lieu bien sur, le canal emprunté, l'utilisation finale de ces fonds... Nous l'avons distribué à un échantillon d'environ 100 émigrés ou anciens émigrés. Mais ces derniers n'étant pas les seuls concernés par ces questions, nous avons aussi effectués des entretiens avec les différents acteurs du développement local, à savoir, les élus locaux, les représentants des associations locales, les citoyens... afin d'avoir une vue d'ensemble sur la façon dont sont perçus les émigrés et surtout le rôle qu'ils jouent dans le développement local de la région de Larbaa Nath Irathen.

Le premier chapitre sera dédié au développement local. En effet, il nous paraît essentiel de lui consacrer tout un chapitre, du fait que nous ne pouvons parler de l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local de Larbaa Nath Irathen, sans avoir au préalable présenter le développement local. Pour ce faire, nous allons en donner les différentes définitions y référant, ainsi que ses fondements théoriques (approches et articulations). Ensuite, nous verrons les conditions nécessaires à la réussite du développement local (entrepreneurship, confiance, information...), les acteurs qui sont au centre du processus de développement local (le territoire, les entreprises, les collectivités locales...). Nous présenterons aussi les stratégies et les

outils sur lesquels s'appuie le développement local. Nous terminerons ce chapitre avec les principaux objectifs d'une stratégie de développement local.

Le deuxième chapitre sera consacré à la présentation de notre région d'étude, à savoir, Larbaa Nath Irathen. Pour ce faire, nous allons la présenter à travers sa géographie (relief, climat, géologie ...), son histoire, ses données sociodémographiques (population, emploi, habitat, infrastructures disponibles...). Nous passerons ensuite à l'étude de la situation économique de la région (agriculture, industrie, tourisme et artisanat...).

Le troisième et dernier chapitre de cette partie sera consacré à la présentation des résultats obtenus à l'issue de notre enquête. D'abord, nous présenterons l'échantillon ciblé, le champ de l'enquête ainsi que les techniques que nous avons utilisées (questionnaire et entretiens). Ensuite, nous présenterons le développement local dans la région qui nous intéresse, à travers ses atouts et les éléments qui nous semble être à l'issue de notre enquête, des entraves au développement local de la région. En effet, durant notre travail de terrain, nous ne nous sommes pas arrêtés à l'étude des émigrés, mais nous avons aussi accordé de l'importance aux potentialités et difficultés présentées par la région en termes de développement local. Puis, nous exposerons les résultats que nous avons constatés après l'analyse des réponses données dans les questionnaires remplis par les émigrés pour arriver à leur interprétation. Nous terminerons ce chapitre en recommandant des mesures qui nous semble, après tous les mois de recherche que nous avons effectués, raisonnablement pertinentes, et ce afin de faire des envois de fonds des émigrés un levier pour le développement local de la région de Larbaa Nath Irathen.

Chapitre 4

Le développement local

Chapitre 4

Le développement local

La mondialisation et son cortège d'innovations ont incontestablement amélioré la production des biens et services et les conditions de vie de l'humanité, mais les fruits de cette croissance sont très inégalement répartis¹. Il est indéniable qu'il existe un phénomène d'exclusion économique et social, marqué par un taux de chômage élevé, notamment dans les pays restés à la périphérie de cette mondialisation.

Le contexte actuel, marqué par la globalisation économique et les mutations socio technologiques, posent de nouveaux défis aux pays en voie de développement, ce qui a généré des initiatives de prise en charge du développement par les populations elles-mêmes. Le local constitue alors, le lieu privilégié d'expression des initiatives à la base pour améliorer le cadre de vie, le local n'est plus alors seulement un lieu légitimé d'action économique ; mais un ultime moyen non pas pour fuir la globalisation, mais pour s'y adapter.

Nous allons de ce fait étudier cette nouvelle approche de la mondialisation qu'est le développement local à travers cinq sections : Dans la première, nous présenterons les différentes définitions du développement local, notamment les plus importantes ainsi que les relations liant le développement local aux autres disciplines. Dans la seconde, nous verrons les fondements théoriques du développement local, en présentant les différentes approches y afférentes et les articulations du développement local. Une troisième section sera consacrée aux conditions nécessaires au bon déroulement du processus de développement local, notamment l'esprit d'entreprise, la confiance, l'information, le partenariat... La quatrième section sera réservée aux acteurs qui font du développement local une réalité, les entreprises, les collectivités locales, les coopératives, les élus, l'université, les organes de promotion du développement local... Dans une cinquième et dernière section, nous présenterons les stratégies susceptibles d'aider le développement local ainsi que les outils à appliquer et les objectifs que cherche à atteindre le développement local.

1- DEFINITIONS

Puisqu'il n'y a pas de modèle unique de développement local, il existe plusieurs définitions pour approcher le phénomène ; nous présentons ici celles qui nous semblent les plus pertinentes.

D'abord, dans le terme « développement local » il y a d'abord « local » concept qu'il s'agira de cerner au mieux. Dans la vie quotidienne, le local est le lieu où on vit, où on se reconnaît et où on est reconnu ; c'est une évidence, le village et son terroir, le douar et ses pacages, le quartier avec son bâti et ses espaces d'échange ou de confrontation ; c'est aussi le lieu d'enracinement du « asl », l'origine de la lignée paternelle, le lieu donc où se trouvent des

¹HOUEE (Paul) : Le développement local face au défi de la mondialisation. Edition l'Harmattan, 2001.

parents, le cimetière, un saint homme protecteur, une mémoire, des références. Le local est donc un « chez nous », le « nous » changeant inévitablement avec les conditions historiques, mais portant une légitimité¹.

OCDE

« Le niveau local est l'environnement immédiat dans lequel la plupart des entreprises et en particulier les petites se créent et se développent, trouvent des services et des ressources, dont dépend leur dynamisme et dans lequel elles se raccordent à des réseaux d'échange d'information et de relations techniques ou commerciales... Le niveau local, c'est-à-dire une communauté d'acteurs publics et privés offre un potentiel de ressources humaines, financières et physiques, d'infrastructures éducatives et institutionnelles dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement »².

GREFFE (Xavier)

« Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire, à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies, il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté, un espace de solidarité active »³.

La DATAR

« Le développement local se caractérise par la mise en œuvre le plus souvent mais pas exclusivement, dans un cadre de coopération intercommunale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux et culturels du processus de développement. Généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune »⁴.

Le développement local a des relations directes avec plusieurs disciplines, nous essaierons de les présenter comme suit :

Relation avec la politique urbaine

Avec l'évolution de la politique urbaine, les villes se sont vues assigner un nouvel objectif, à savoir ; le développement économique, accentuant ainsi la concurrence entre les villes, ce qui a poussé ces dernières à s'adapter pour atteindre des objectifs de développement principalement liés à l'emploi, de ce fait, le processus de développement local a donc de plus en plus la ville pour contexte⁵. En effet, les villes font de plus en plus d'efforts afin

¹CHAULET (Claudine) : Le local, l'origine et le terme. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.

²PREVOST (Paul) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

³GREFFE (Xavier) : Le développement local. Editions de l'Aube – DATAR, 2002.

⁴ www.datar.gouv.fr.

⁵PECQUEUR (Bernard) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Edition Syros, Paris, 2000.

d'attirer les investissements, qu'ils soient nationaux ou internationaux, elles ne comptent plus seulement sur l'Etat, mais essaient de mettre en évidence les atouts de leur territoire, afin de bâtir des stratégies de développement, basées sur le potentiel qu'offre le territoire.

Relation avec l'aménagement du territoire

L'intersection entre le développement local et l'aménagement du territoire réside dans le fait qu'ils ont tous les deux pour principal objectif d'influencer la localisation des entreprises, et de ce fait l'emploi. Mais on doit tout de même signaler une différence entre les deux disciplines qui est d'une importance qu'on ne peut ignorer, à savoir que l'aménagement du territoire a pour mission primaire de réaliser un équilibre spatial, afin d'éviter que certaines régions soient désavantagées par rapport à d'autres, alors que pour le développement local, l'espace prend une dimension particulière à l'échelle locale, où il n'est pas considéré comme un simple cadre mais comme un facteur du développement, pouvant conduire à l'émergence de nouveaux emplois. Les pouvoirs politiques ont commencé à intégrer la réalité du développement local comme une dynamique d'adaptation aux perspectives de l'économie ouverte au monde, c'est-à-dire, intégrer la compétitivité des territoires¹.

Relation avec la décentralisation

Le développement local s'inscrit dans la logique de la décentralisation, car cette dernière n'est plus vue comme étant une simple réforme politique et juridique mais aussi une politique économique. Il s'agit donc d'adapter les services publics aux besoins des utilisateurs, et donner à ceux qui décident la possibilité de s'adapter aux diverses situations et de prendre leurs décisions en conséquences.

Relation avec les politiques industrielles

Le développement local s'adressant principalement aux entreprises, a donc de ce fait, une relation directe avec les politiques industrielles. Le développement local ou plus précisément l'intervention locale apparaît même comme étant un complément des politiques industrielles et ce à travers le soutien qu'elle apporte aux PME trop souvent négligées par les politiques industrielles, ainsi que l'aide à la création de nouvelles entreprises.

Relation avec les politiques sociales

Le développement local repose sur la cohérence d'une micro-société et sur des solidarités de voisinage, ce qui se rapproche des politiques sociales à travers notamment des associations intermédiaires, la création d'emplois de proximité...Cependant, c'est souvent l'aspect économique du développement local qui est valorisé, même s'il est supposé avoir des retombées sociales. Le développement local est donc à la fois, économique, social et culturel. Il peut exister dans des territoires qui ne coïncident pas avec les découpages administratifs, à l'échelle d'un département ou même d'une région qui présenteraient une certaine cohésion.

¹ PECQUEUR (Bernard) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Edition Syros, Paris, 2000.

2- LES FONDEMENTS THEORIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le développement local peut être perçu sous deux approches ; l'approche territoriale et l'approche régulationniste et résiliaire et il s'articule autour de deux démarches qui sont : la démarche ascendante et la démarche descendante.

2-1- LES APPROCHES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

2-1-1- L'approche territoriale

Cette approche est basée sur le processus de structuration des territoires en termes de développement local, qui s'explique essentiellement par la proximité géographique, définie comme suit : « *un ensemble de relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs* »¹. On regroupe dans cette approche la théorie du district industriel et celle des milieux innovateurs

La théorie du district industriel

Le modèle de district industriel s'inspire de l'idée d'Alfred Marshall selon laquelle la proximité et la spécialisation géographiques pourraient, pour certaines régions, créer des avantages économiques de la production à grande échelle. La coopération et la collaboration impliquent toutefois l'existence de relations de confiance fortes. Une confiance née des racines culturelles communes et du partage de l'expérience contractuelle. Ce genre de relations est important dans le cadre du respect des contrats, du bon déroulement des transactions, reflétant ainsi les relations de partenariat, de loyauté et de confiance mutuelle. En bref, la confiance se nourrit de contacts interpersonnels répétés et réguliers entre fournisseurs et clients d'une même région. Les districts industriels lient les aspects économiques qui se produisent à l'intérieur d'un secteur avec l'appartenance à une communauté locale marquée par un système de valeurs et de pensées relativement homogènes². Le district industriel est ainsi défini en prenant en compte plusieurs facteurs, à savoir : l'appartenance des acteurs à la communauté locale dans laquelle le district s'est développé, la présence des relations avec des entreprises externes au contexte local du district, ou encore les mécanismes d'explication des relations entre entreprises, plutôt basées sur l'intérêt économique ou sur des liens de confiance, de culture commune ou sur des relations familiales. Le district industriel est caractérisé par³ :

- L'appartenance des travailleurs à des familles élargies et à des communautés villageoises et professionnelles, bases de solidarités fortes.
- La proximité géographique qui facilite les échanges rapides et permanents d'informations, essentiels aux relations marchandes et à la coopération.
- Les appuis procurés par les instances locales, que cela soit d'un point de vue politique, professionnel ou financier.

¹MAILLAT (D) et PERRIN (J.C) : Entreprises innovatrices et développement territorial. Neuchâtel, EDES, 1992.

²BOYER (R) : La théorie de la régulation: Une analyse critique. Editions de la Découverte, Paris, 1986.

³COURAULT (B) : Districts italiens et PME-systèmes français : Comparaison n'est pas raison. In Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi, mars 2000.

La théorie du milieu innovateur

La théorie du milieu innovateur a été initiée par les chercheurs du GREMI (groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs), dont le chef de file est Philippe Aydalot. Selon celui-ci¹, il existerait des milieux plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion. Un milieu où les entreprises développent des réseaux d'échanges et de coopérations et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Ainsi, la notion de milieu innovateur permet d'analyser les facteurs de développement économique d'un territoire, en partant du principe que le territoire lui-même est un milieu innovateur, c'est-à-dire doté de capacités d'innovation et d'adaptation. D'ailleurs, en géographie, c'est la notion de milieu innovateur qui peut constituer une base théorique pour le développement local. Ces deux approches ont en commun de considérer l'espace non pas comme un simple morceau de sol mais comme un ensemble de rapports techniques, économiques ou sociaux, plus ou moins riches en interactions et donnant inégalement lieu à des processus d'apprentissages collectifs. Par conséquent, elles s'intéressent aux territoires dans leur dimension géographique (localisation, topographie, paysage, climat, densités et répartitions de la population, présence et qualité des ressources du milieu...), culturelle (comportements, savoirs, coutumes qui modèlent une société et sur lesquels se fonde un sentiment d'appartenance) et sociale (constitution d'un réseau de relations territoriales support des initiatives locales). L'analyse de ses dimensions permet de fournir des explications quant aux différences de développement des territoires.

2-1-2- L'approche régulationniste et résiliente

Cette approche est basée sur le paradigme de l'économie résiliente et régulationniste, à savoir, une économie qui accorde une place prépondérante aux notions de réseau et de gouvernance dans le système organisationnel des entreprises.

Le développement local endogène ne signifie pas s'il n'y a pas d'aide venant d'en haut. Le milieu laissé à lui-même est généralement incapable de lutter efficacement contre le processus de dévitalisation et de s'engager sur la voie du développement. Une combinaison des deux niveaux est indispensable: le niveau local mobilise la population, stimule les idées innovantes, élabore des projets, met en valeur les ressources disponibles rehausse la volonté et la capacité d'agir, les niveaux supérieurs procurent les aides en matière d'investissement structurant, de formation, de financement, de support technique, de pouvoir décentralisé. Le développement local apparaît ainsi comme le lieu de rencontre entre ce qui vient de la base et ce qui vient des paliers supérieurs².

L'originalité de l'approche du développement local est de mobiliser et de stimuler les éléments dynamiques et les ressources de la collectivité en vue de susciter de nouveaux projets, de déclencher et d'accompagner les processus individuels et collectifs de changement et de développement. Cela fait appel à une expertise axée sur la mise en place d'un environnement propice aux initiatives de développement, à l'émergence de porteurs de projets et aux démarches d'accompagnement pour assurer la concrétisation et la viabilité des projets.

¹ AYDALOT (Philippe) : Milieux innovateurs en Europe. GREMI, Paris, 1986.

²VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

Enfin cette stratégie repose sur une responsabilité partagée entre les partenaires locaux et les instances gouvernementales par le biais de différents programmes d'aide à l'emploi et au développement local et régional.

2-2- LES ARTICULATIONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le développement local s'articule autour d'une dynamique ascendante et une démarche descendante, qui se présentent comme suit¹ :

Une dynamique ascendante

Cette dynamique regroupe les besoins, les demandes et les initiatives des groupes locaux, elle suscite des actions plutôt globales et transversales, une logique de mobilisation des acteurs et de leurs potentialités autour d'un projet de rapports négociés avec l'ensemble des partenaires.

Une démarche descendante

Elle émane de l'Etat et des pouvoirs institués, faite d'orientations, de procédures, d'incitations administratives et financières, de transfert de savoir et de moyens. Elle privilégie les opérations sectorielles ou thématiques précises, les équipements et professions structurant, une logique de gestion et de répartition, la relation entre les relais administratifs et les représentants reconnus de la population.

Les initiatives ascendantes et descendantes doivent se croiser. Les premières doivent composer avec les dispositifs institués pour se faire reconnaître, démontrer leur efficacité, traduire leur projet en progrès précis et éligible, les deuxièmes ont besoin des forces et des initiatives ascendantes pour atteindre leurs objectifs, s'adapter à la mouvance et à la diversité des situations.

Le développement local passe par trois phases, qu'on peut présenter comme suit:

Première phase : Dans un premier temps, souvent à partir d'un événement, s'engage une réflexion, celle-ci vise surtout à dresser un inventaire, à comparer des situations entre elles. Les acteurs cherchent à mieux se connaître et à mesurer leurs préoccupations.

Deuxième phase : Elle concerne la mise en œuvre du projet, celle-ci est formalisée, ses formalités sont décrites et les objectifs sont arrêtés en termes de réalisation. C'est la phase de montage des dossiers et de leur dépôt auprès des financiers.

Troisième phase : Elle concerne l'exécution du projet, c'est surtout celle où va se révéler la capacité du pays à rectifier les effets non maîtrisés des facteurs qui pèsent sur lui. Durant cette phase, des partenaires peuvent manifester leur désir de se retirer, et d'autres d'y adhérer.

¹HOUEE (Paul) : Le développement local face au défi de la mondialisation. Edition l'Harmattan, paris, 2001.

3- LES CONDITIONS NECESSAIRES A LA REUSSITE DU DL

Plusieurs conditions doivent être réunies afin d'atteindre les objectifs du développement local, nous pouvons donc présenter les piliers du développement local comme suit :

3-1-L'ENTREPRENEURSHIP

La valorisation de l'entrepreneurship, est le champ d'action privilégié des communautés locales pour assurer leur développement économique. L'Entrepreneurship étant défini comme *«l'action de personnes qui organisent, dirigent des entreprises et en assument les risques en vue du profit. Il signifie également un état d'esprit, une idéologie, une manière de penser et de vivre»*¹. En fait, on peut dire que l'entrepreneurship désigne l'ensemble des aspects relatifs à la mise sur pied et à l'exploitation d'une entreprise. En effet, l'adoption d'une démarche entrepreneuriale, motive les principaux acteurs à prendre des risques, à innover, à multiplier les initiatives et les propositions, pour être capable de faire face aux changements et de pouvoir communiquer pour mieux coopérer, etc. Les personnes dotées d'un esprit d'entreprise se montrent capables de faire face aux changements, de communiquer, de coopérer, de négocier, de participer, de s'engager². Ces comportements, qui ont souvent plus d'importance que les structures mises en place, sont comparables à ceux d'une entreprise moderne et sont porteurs de valeurs de développement.

Pour P. Prévost, six éléments interreliés sont absolument nécessaires pour aider l'esprit d'entreprise à naître, à évoluer et surtout à s'épanouir, afin de lui permettre de jouer un rôle essentiel dans le développement local, à savoir :

- L'élaboration d'un projet global de développement : On doit prendre en considération toutes les ressources disponibles au niveau du territoire concerné, qu'elles soient humaines, financières ou naturelles, pour ensuite élaborer des plans à court, moyen et long termes.
- La prise de conscience de la communauté locale, à travers notamment des campagnes d'information.
- Le développement de la crédibilité nécessaire au leadership local.
- La construction des cadres du projet global de développement.
- La mise en place de structures d'appui.
- La réalisation d'activités de recherche et développement.

L'affirmation du leadership passe par des individus, des groupes sociaux et des petites organisations : la ressource humaine redevient le centre du processus de développement³. Le partenariat entre acteurs locaux, comme outil permettant de définir les problèmes et leurs solutions sur une base élargie et responsabilisante, contribue directement à l'actualisation d'un processus de développement local viable pour les populations concernées.

¹ www.entrepreneurship.qc.ca

²PREVOST (Paul) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

³GAGNON (Christiane) : Développement local viable : Approches, stratégies et défis pour les communautés. In Revue Coopératives et développement, vol 26, n°2, 1995.

3-2-LA CONFIANCE

Le développement local fait appel à une volonté de concertation et la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux. De ce fait, la confiance est un élément-clé du développement local car il est indispensable aux interactions locales¹. En effet, les structures plus partenariales sont rendues possibles parce qu'il existe des relations de confiance et de réciprocité et une éthique commune du travail liée à l'appartenance à un même lieu².

La confiance joue un rôle important dans la construction socio-économique des relations entre acteurs d'un même groupe et se diffuse ensuite au sein de cette collectivité. De manière générale, la confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de la constitution de collectifs au niveau local. Elle pose en particulier la question de la construction des relations sociales, qui conditionne largement l'établissement de règles de coordination entre les acteurs, et fait reposer la pérennité du système sur un concept souvent trop faiblement identifié.

3-3-L'INFORMATION

Dans une démarche de développement local, le développement est l'affaire de tous et non pas des seuls professionnels. Il importe donc que l'information obtenue par les études de diagnostic soit diffusée au plus grand nombre et partagée avec les divers organismes de développement présents sur le territoire³, afin que tous les membres de la communauté sentent qu'ils ont un rôle à jouer, et qu'ils sont tous concernés. Diverses méthodes doivent être utilisées afin d'atteindre le plus grand nombre de personnes et surtout que le message soit compris de tous, par exemple à travers des rencontres, des expositions itinérantes, les médias, des vidéo... L'information est donc un préalable afin que tous se mobilisent pour agir ensemble. Elle sensibilise la population à la nature de la problématique, à sa gravité, à ses causes. Elle contribue à établir un même point de départ. Les étapes d'information et de sensibilisation vont par la suite faciliter la mobilisation en vue d'un programme d'actions. Dans une démarche de développement local, global et intégré, les cinq éléments fondamentaux sont étroitement reliés, puisque chacun d'entre eux entraîne l'autre : sensibilisation, information, mobilisation, formation et action.

Il existe deux types d'informations nécessaires au bon déroulement du développement local :

L'information générale vise d'abord la mise à la disposition du plus grand nombre du maximum de connaissances relatives au territoire. Elle vise également à pérenniser et à cimenter la solidarité collective, le sentiment d'appartenance au groupe.

Une information spécifique à destination des acteurs socio-économique du développement local. L'administration publique, les opérateurs, les services municipaux, l'université, doivent figurer parmi les initiateurs de ce type d'information.

¹PECQUEUR (Bernard) et ZIMMERMANN (Jean Benoît) : Economie de proximité. Edition Lavoisier, Paris, 2004.

²MATTEACCIOLI (Andrée) : Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale. Edition Harmattan, 2004.

³VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

Sans une certaine prise de conscience de la population, aucun développement local ne serait possible, d'ailleurs, selon Louis Joseph Lebre, les conceptions de l'homme et du développement tournent autour de trois axes fondamentaux, à savoir¹ :

- L'homme ne se réduit pas à ses fonctions économiques.
- Le développement concerne tous les hommes et tout l'homme.
- Le développement ne résulte pas d'une collection de projets mais de leur articulation dans une vision locale, régionale, nationale et mondiale, pour l'émergence d'une société plus juste, plus démocratique, en un mot plus humaine, du local à l'international.

3-4-LE PARTENARIAT

Le partenariat entend un système de relations égalitaires non ascendant. Il suscitera la mise au point de nouveaux modes de travail, de nouvelles manières de penser et d'agir, teintés de respect mutuel, d'humanisme. Une nouvelle culture de projet sous-tend le développement local, elle conduit à un système sociétal plus respectueux de chacun. Le partenariat a pour but de mutualiser les énergies, de les renforcer; il peut produire à terme de nouveaux acteurs pour répondre aux besoins identifiés grâce à cette mutualisation locale.

Le partenariat et les réseaux sont nécessaires pour associer les forces locales existantes. Au niveau local, le partenariat repose sur des projets et sur des personnes, non sur des institutions. Ce sont les objectifs communs et les missions précises qui réunissent les partenaires et facilitent les consensus. Les partenaires sont de ce fait des collaborateurs qui définissent ensemble ce qu'ils désirent faire et qui coordonnent leurs actions respectives à toutes les étapes de l'intervention. C'est ainsi que l'approche en termes de développement local conduit à considérer que le développement ne découle pas seulement de la valeur économique des activités et qu'il ne relève pas seulement des systèmes organisés de production et des institutions centralisées mais est aussi lié à de petites initiatives localisées, à la mobilisation de la population locale autour de projets utilisant des ressources locales.

Le partenariat peut s'exercer entre les acteurs suivants :

Institutions publiques : Il s'agit des Services publics (Ecoles, universités), les Pouvoirs locaux (Mairies et associations de communes), les administrations (locales et régionales).

Les entreprises privées : Il s'agit du secteur financier (banques), autres secteurs productifs (coopératives) et les entreprises de services (radios, journaux).

Personnes ou associations de personnes : Il s'agit des Associations de défense d'intérêts (syndicats, associations professionnelles), personnes ou groupes (groupes informels, associations à vocation religieuse, sportive, culturelles...).

3-5-SOLIDARITE

La compétition mondiale impose une solidarité locale. Les sociétés locales vivent une solidarité qui n'est pas toujours consciente et rarement formulée comme telle. Les stratégies d'adaptation aux contraintes extérieures, que développent les acteurs en se renforçant mutuellement, enclenchent un processus de développement. Les avantages de la proximité et des liaisons de type local ne peuvent produire des effets positifs que s'ils sont totalement

¹ LEBRET (Louis Joseph) : Mondialisation et initiatives locales. Edition Karthala, Paris, 2004.

ouverts à l'extérieur¹. La solidarité s'articule autour de réseaux rassemblant les relations personnelles et informelles caractéristiques d'une culture locale. Au premier rang de ces relations, on trouve les réseaux familiaux, la solidarité familiale est à la base de la création de nombreuses entreprises et de leur développement. Elle permet de mobiliser du capital et de l'énergie humaine². Au cours de la production, la solidarité va pouvoir jouer, les entrepreneurs peuvent se prêter des machines, organiser une sous traitance mutuelle en fonction des commandes de chacun, faire circuler des informations sur les savoirs faire. L'encouragement, la collaboration et la solidarité créent une synergie entre les acteurs du développement dont les effets sont multiplicateurs sur les capacités du milieu à innover et à créer de l'emploi. Pour se développer, l'économie locale a besoin d'une confiance reconquise et de la mobilisation de chacun en faveur de la prise en charge par le milieu de la maîtrise de son devenir économique et social³.

3-6-LA CREATION D'UN ENVIRONNEMENT PORTEUR

Il s'agit de créer des conditions de développement plutôt que le développement lui-même. L'Etat doit agir non seulement sur les infrastructures de base, mais également sur les questions de localisation, d'urbanisation, d'enclavement, de cadre de vie, et surtout d'accueil aux activités économiques. Ainsi, un environnement favorable au développement local comprend les institutions formelles telles que les lois, les politiques et les systèmes organisationnels, de même que des institutions informelles telles que les valeurs, les normes et les pratiques sociales qui influent sur les décisions et les comportements des personnes. Le recours à un espace d'initiative constitue un facteur important. Il suppose une législation et une réglementation souple en matière d'association, un espace d'initiative économique que la libéralisation de l'économie favorise, la reconnaissance de la diversité des formes d'organisation sociale et de leur contenu culturel.

3-7-LEADERSHIP

La présence de leaders locaux est un autre facteur important que l'on retrouve dans les dynamiques locales les plus prometteuses. Paysans ou intellectuels fortement enracinés dans leur milieu ont un rôle souvent déterminant mais qui n'est durable que s'il y a volonté et capacité des leaders à animer la dynamique amorcée, à décentraliser les responsabilités, à favoriser le partage des tâches, etc.

En effet, les régions qui veulent se développer ne peuvent le faire sans la présence d'individus et d'entreprises capables de réagir rapidement à ces changements et d'innover. Si beaucoup d'entreprises ont la souplesse nécessaire pour s'adapter à la nouvelle conjoncture, la réussite des régions nécessite principalement, l'intervention d'individus capables de saisir les occasions favorables et de créer de nouvelles entreprises. Un leader a donc pour rôle d'articuler, de conduire, de coordonner et d'animer un processus de développement à l'intérieur de son institution, d'une communauté, d'un territoire.

¹ PECQUEUR (Bernard) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Édition Syros, Paris, 2000.

² Idem.

³ VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

3-8- L'ESPRIT TERRITORIAL ET STIMULATIONS EXTERIEURES

La relation de l'esprit territorial avec le développement local, se manifeste à travers le sentiment d'appartenance, l'ouverture sur l'extérieur, la modernité, le dynamisme. Il s'agit là de notions complexes qui ne peuvent être inculquées à court terme à une population. La place accordée ici à la culture peut paraître surfaite, mais l'ensemble des expériences de développement local, et notamment en Ecosse, en Irlande, au Pays Basque¹, ont montré qu'un fort sentiment d'appartenance à une culture a provoqué des effets immédiats et positifs sur le dynamisme économique.

Pour ce qui est de la stimulation extérieure, l'utilisation de cette dernière est un facteur constant. En font partie les appuis pour accroître l'accès à l'information des acteurs locaux et leur formation, des propositions techniques, des soutiens matériels et financiers, etc. Encore faut-il que ces appuis viennent renforcer les stratégies endogènes et non les infléchir à partir de modèles et de normes extérieures.

3-10-LE TRANSFERT DU POUVOIR DE DECISION OU GOUVERNANCE LOCALE

La gouvernance locale est la façon dont l'autorité est organisée, légitimée et employée par et au nom de la population locale à travers les processus de planification, de prise de décision et de responsabilisation. La gouvernance locale ne concerne pas seulement les autorités locales et autres organismes du secteur public, mais aussi une diversité d'institutions communautaires et de la société civile par le biais desquelles les populations s'organisent pour agir collectivement.

L'espace d'expression des initiatives locales suppose une certaine décentralisation de la capacité de décision. En fait, la décentralisation administrative, faciliterait l'épanouissement des initiatives de prise en charge locale. Effectivement, le processus de développement requiert le renforcement de cette capacité de prise en charge locale, il s'agit donc d'une exigence de responsabilisation locale. Cette responsabilisation locale s'exprime dans un contexte de possibilité de gouvernance locale souvent de fait. Les populations peuvent ainsi s'exprimer, s'organiser, et mettre en place des structures de proximité pour gérer leurs initiatives. La gouvernance locale ne supprime pas l'État dans ses fonctions de puissance publique. D'ailleurs, en matière d'initiatives de développement local, des acteurs non étatiques à la base peuvent travailler en partenariat avec les municipalités ou autres administrations publiques locales.

La gouvernance locale, qui se concrétise par la construction de compromis locaux entre acteurs aussi bien privés que publics, est caractérisée par le degré d'articulation et de cohésion des différentes proximités institutionnelles qui spécifient un territoire, qu'il s'agisse du rapport salarial, de l'affrontement entre capitaux individuels, des relations entre acteurs privés et acteurs publics². Ce n'est pas bien sûr parce que les acteurs locaux sont responsabilisés dans la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs qu'ils prennent

¹BOUGUERMOUH (A) et BOUTELDJA (O) : Les entraves du développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou. Rapport du centre national d'études et d'analyses pour la planification, janvier 1994.

²GILLY (J.-P.) et PERRAT (J.) : Développement local et coopération décentralisée, Entre gouvernance locale et régulation globale. Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20 et 21 septembre 2002.

automatiquement les bonnes décisions qui permettraient la préservation de ceux-ci, voire leur accroissement. De nombreux facteurs peuvent, surtout au départ, freiner la prise de mesures dans ce sens : divergences d'intérêt, primauté des objectifs à court terme, sous-estimation (volontaire ou non) des conséquences de certains choix de production, etc. Cependant, la responsabilisation effective et durable des producteurs dans la définition et la mise en œuvre d'actions de développement accroît les chances d'une réflexion endogène sur les modes de mise en valeur du milieu même si celle-ci est souvent, et spontanément, différée. Il appartient alors à ceux qui appuient la démarche des acteurs locaux de mettre en perspective les programmes à court terme avec premièrement l'état des ressources naturelles et deuxièmement leurs perspectives d'évolution à moyen et long terme.

Nous venons de présenter les conditions nécessaires à la réussite du processus de développement local, mais on doit aussi signaler qu'il y a de nombreux obstacles qui freinent l'émergence et le renforcement de dynamiques locales de développement. Il s'agit d'obstacles extérieurs qui naissent d'un environnement sociopolitique peu ouvert aux initiatives d'acteurs locaux et/ou d'un contexte économique peu incitatif. Ils peuvent aussi être liés à la nature d'interventions censées favoriser les dynamiques locales mais qui dans leur mise en œuvre restent peu conformes aux attentes des acteurs locaux.

Il y a aussi des obstacles internes à la société locale dont l'organisation sociale préexistante et la culture freinent parfois les initiatives qui sont toujours au départ portées par quelques individus. Ces obstacles rendent difficiles l'émancipation de certains groupes sociaux. L'accès réduit à l'information, à la formation, l'affaiblissement de références sociales et culturelles peut aussi empêcher ou ralentir une réaction organisée des sociétés locales.

4- LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le développement local n'est pas un processus mécanique, il est avant tout un processus organique, un phénomène humain qui ne peut en aucun cas faire abstraction des valeurs et des comportements des intervenants¹. Le développement local est donc l'affaire d'acteurs de toute sorte qu'il faut mettre en rapport, mobiliser pour assurer leur participation, pour stimuler une synergie créatrice, porteuse d'effets de développement. Le développement local est donc l'expression d'un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs différents (élus locaux, entrepreneurs, universitaires, scientifiques et techniciens, représentants d'organismes publics et d'associations communautaires, professionnels, citoyens), mais aussi et surtout l'identification de créneaux économiques appropriés aux ressources et aux contraintes du milieu et l'introduction de préoccupations sociales, culturelles et environnementales au centre des rationalités purement économiques², ce qui fait que l'acteur principal du processus de développement local n'est autre que le territoire.

¹PREVOST (Paul Prévost) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

²VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

4-1- LE TERRITOIRE

Selon D. Maillat, qui se situe au sein des approches initiées par Ph. Aydalot : « *Il existe une autre logique du développement, une logique qui part des territoires locaux ou plutôt des systèmes sociaux territoriaux. On peut ainsi montrer qu'il existe des dynamiques territoriales spécifiques qui fonctionnent de telle manière que le développement d'une région n'est pas subordonnée à sa seule capacité d'attraction d'établissements ou de filiales de grandes entreprises, mais qu'il dépend de son aptitude à susciter des initiatives locales, à générer un tissu de nouvelles entreprises et à mettre en œuvre une dynamique territoriale de l'innovation* »¹.

De ce fait, le territoire ne serait plus un simple support, mais deviendrait un véritable acteur du développement, et ce à travers le regroupement territorial d'acteurs économiques et de ressources immatérielles (formation, recherche) qui, par leur interaction, développent des compétences, des savoir-faire, des règles spécifiques associées au territoire, c'est-à-dire un milieu. Les territoires sont donc des entités socio-économiques construites, c'est la constitution d'un espace abstrait de coopération entre différents acteurs avec un ancrage géographique, pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites². Le territoire est donc le premier acteur sur lequel est basé le développement local et surtout sans lequel il ne pourrait exister, à condition bien sûr qu'il soit identifié et délimité. Afin d'identifier ce territoire, il est nécessaire de rassembler tous les éléments d'informations à savoir :

- Son nom, son identité et l'image qu'il porte (site industriel, touristique, bonne desserte de transport en commun, etc....).
- Ses habitants : pratiques professionnelles, leur capital en termes de savoir-faire.
- Son positionnement hiérarchique par rapport à un pôle plus grand ou comparable.
- Ses relations centre-périphérie au sein de l'agglomération.
- L'ensemble des activités politiques.
- Son ouverture sur l'extérieur : les relations intercommunales, les relations internationales.

Selon B. Lecocq, le milieu se structure autour de trois composantes³ :

Une composante territoriale : L'appartenance à un territoire s'exprime à travers une identité locale collective, qui se traduirait par le partage des mêmes règles et normes professionnelles, ainsi que par la même éthique du travail, ensemble de processus particulièrement significatifs dans les systèmes productifs locaux.

Une composante organisationnelle : Des modes d'organisation territoriale structurent les relations entre les acteurs locaux et leurs interdépendances.

Une composante cognitive : Particulièrement importante dans les pays en voie de développement où les capacités d'apprentissage des acteurs a modifié leur comportement, et ce en fonction des transformations de leur environnement.

¹MAILLAT (D) et PERRIN (J.C) : Entreprises innovatrices et développement territorial. Neuchâtel, EDES, 1992.

²PECQUEUR (Bernard) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Edition Syros, Paris, 2000.

³BOUGUERMOUH (Ahmed) : Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.

Les capacités d'apprentissage sont un élément essentiel. La capacité des acteurs à modifier leur comportement, à formuler de nouveaux projets, à mettre en œuvre de nouvelles structures et à créer de nouvelles ressources, sont le pilier du développement local, car c'est grâce à la dynamique d'apprentissage que se créent et se développent. « *C'est grâce aux nouveaux savoir faire, des nouvelles techniques, que l'équilibre entre les relations de coopération et de concurrence se transforment, que les changements intervenus dans l'environnement sont captés, et assimilés, que les relations entre les différents partenaires sont renouvelés* »¹.

De manière générale, l'impact du milieu en général, et du milieu innovateur en particulier, sur le développement se situerait à plusieurs niveaux² :

- Il réduit l'incertitude des acteurs.
- Il suscite les formes d'apprentissage adaptées au développement local.
- Il modèle l'organisation territoriale.
- Il révèle l'existence de logiques alternatives de développement partant du territoire lui-même et capables de susciter les initiatives locales, générer de nouvelles entreprises, mettre en œuvre des dynamiques territoriales d'innovation.

De ce fait, le milieu représente un élément dominant au sein des dynamiques territoriales et l'apparente complexité du concept et des pratiques ne saurait exclure les territoires locaux des pays en voie de développement qui, tout autant que ceux des pays riches, s'appuient sur des milieux plus ou moins élaborés, plus ou moins innovateurs, plus ou moins producteurs de dynamiques. L'efficacité des milieux provient, bien entendu, de l'interpénétration de l'ensemble des facteurs composant le milieu territorial. Mais dans le cas des pays en voie de développement, certains éléments ont, malgré tout, tendance à prédominer : les aspects socioculturels et les conventions, les institutions et les modes de gouvernance, l'organisation territoriale.

4-2- LES ENTREPRISES

Les entreprises ne sont souvent considérées que comme les bénéficiaires des politiques de développement local, elles en sont pourtant aussi des acteurs, car le départ d'une grande entreprise ne se fait pas dans l'indifférence locale³. En effet, dans la doctrine du développement par le haut, l'entreprise est conçue comme un outil d'aménagement du territoire. L'Etat avec sa politique globale du développement projette sur l'espace local une logique économique et sociale uniforme, les spécificités locales sont mises à l'écart. Mais de nouvelles formes de développement sont apparues, notamment un développement par les acteurs locaux et l'exploitation des ressources locales qui se situent comme une alternative au modèle dominant, de ce fait, la création d'entreprises et leur promotion s'inscrivent dans une perspective de développement local.

¹MAILLAT (D) et PERRIN (J.C) : *Entreprises innovatrices et développement territorial* », Neuchâtel, EDES, 1992.

² Idem

³ Idem.

Parmi les forces qui modélisent le territoire, les choix spatiaux et organisationnels des entreprises ont un poids significatif, c'est pour cela qu'une commune peut chercher à rééquilibrer la répartition spatiale des entreprises sur son territoire, en mettant en œuvre des politiques attractives pour attirer des entreprises qui tendent à se localiser ailleurs. La commune de ce fait, favorise son propre développement local et une répartition spatiale plus harmonieuse des entreprises¹ ; mais le développement d'une économie locale suppose que les entreprises trouvent facilement les moyens suffisants pour financer leurs projets.

4-3- LES COLLECTIVITES LOCALES

Une collectivité locale est une entité administrative, dotée d'une personnalité morale et juridique propre, d'une certaine autonomie (ou d'espaces de liberté contrôlée) dans le respect des droits de l'Etat, et d'un budget propre (autonomie financière), et qui est capable de prendre certaines décisions de nature réglementaire². La principale fonction des collectivités locales est de servir de référence aux actions et aux investissements réalisés par les divers partenaires extérieurs, ainsi qu'une fonction de restructuration, de coordination, d'intégration des actions de développement. Le développement local concerne un territoire et l'ensemble des acteurs de ce territoire ; il nécessite une mobilisation des citoyens au plus près de leurs préoccupations. Ces missions entrent dans le rôle naturel des collectivités locales, mais pour pouvoir remplir cette mission, deux conditions préalables sont nécessaires³. La première, c'est qu'elles doivent disposer des outils pour mobiliser, soutenir, agir à côté et en accompagnement des autres acteurs. Cela signifie qu'elles doivent disposer de compétences et de moyens d'ordre institutionnels très larges : on l'a vu, le développement économique ne peut se réduire à son seul volet économique. Le développement local est donc intimement lié à une large décentralisation et à une autonomie locale réelle. La seconde, c'est qu'elles doivent disposer de la légitimité et de la confiance des citoyens. Pour cela, les autorités locales doivent mettre en place un fonctionnement démocratique participatif réel, une implication de toutes les forces locales, une participation active des citoyens dans les choix et la vie de la collectivité, en un mot favoriser la reconnaissance de tous les acteurs qui font vivre nos communautés locales par l'ensemble du système institutionnel. Ainsi, la démocratie locale et le développement local sont des notions indissociables.

L'ensemble des collectivités, des petites communes aux régions les plus puissantes, en passant par tous les échelons intermédiaires (éventuellement), s'est engagé dans le développement local, bien que la région reste souvent cantonnée dans le rôle de relais des initiatives de l'Etat, alors que les autres collectivités se sont montrées dynamiques. Les nouvelles communautés de villes et de communes ont une compétence déclarée en matière d'aménagement spatial et d'intervention économique, elles peuvent bénéficier en plus de la définition d'une fiscalité locale sur les entreprises à l'échelle intercommunale.

¹TOURJANSKY-CABART (Laure) : Le développement économique local. Presse universitaire de France, Paris, 1996.

²BONFIGLIOLI (Angelo) : Gouvernance Décentralisée et Développement Local. Fonds d'Équipement des Nations Unies / Développement Local, janvier 2005.

³CASAGRANDE (Claude) : Le rôle des collectivités locales dans le développement local, L'exemple français. décembre 2003.

4-4- LES ORGANISMES DE PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

On distingue principalement les chambres de commerce et de l'industrie ainsi que les offices de promotion des investissements :

Les chambres de commerce et d'industrie

Elles tiennent une place à part dans le développement économique local. Leur action est importante et proche de celle des collectivités locales avec qui elles sont parfois amenées à coopérer, elles jouissent d'une grande autonomie financière grâce à leurs recettes fiscales et parafiscales ; en plus, elles représentent directement les intérêts des entreprises. Les chambres de commerce et d'industrie ont un champ d'intervention très large mais qui, par beaucoup d'aspects, concerne de près ou de loin l'interventionnisme local.

L'office de promotion des investissements

Il s'agit d'un organisme à vocation purement économique, il a pour missions de :

- Agir pour le compte des collectivités locales, dans l'étude et l'aménagement d'espaces fonciers industriels susceptibles de recevoir des investissements en application des instruments d'urbanisme et d'aménagement.
- Rétrocéder les terrains aux utilisateurs conformément aux délibérations du comité d'assistance de localisation et de promotion des investissements.
- Organiser, et animer les services communs à l'ensemble des opérations et réaliser les équipements correspondants.
- Prospecter des investissements nationaux ou étrangers.
- Assister à la création des entreprises.
- Rechercher des financements, engager des relations d'affaire et d'échange avec les organismes étrangers et initier des rencontres et séminaires.

4-5- LES ELUS

L'élu est un élément central dans toutes les structures et dans tous les systèmes, c'est lui par ses capacités, ses agissements, son savoir et sa volonté, qui détermine l'évolution à l'échelle locale. Il doit jouer le rôle d'animateur, mener à bien l'opération depuis l'expression individuelle des besoins reconnus par l'ensemble de la population jusqu'à la mise en place des moyens de satisfaction. Face aux procédures de développement local plus précisément, le président de l'assemblée populaire communal doit présenter une certaine compétence, ce qui n'est pas toujours le cas. A cet effet, le maire doit recevoir une formation initiale lui permettant d'animer et de piloter le développement local dans la commune. Il est attendu e l'élu :

- Une grande conscience des besoins.
- Une lucidité sur les problèmes à résoudre, les intérêts et les stratégies à mettre en œuvre.
- La capacité à valoriser les partenaires (proposer et non imposer).
- Une bonne maîtrise sur tous les plans afin de créer les moyens de surmonter les difficultés nombreuses qui se présentent au niveau local.

Dans le cadre de projets locaux, il doit, bien sûr, y avoir concertation entre les élus et la population, mais les mécanismes de concertation ne vont pas toujours de soi dans les sociétés

fortement hiérarchisées où tous les individus n'ont pas également accès à la parole. Les projets locaux sont également difficiles à mettre en place dans les pays où les débats politiques sont particulièrement tendus.

4-6- LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'importance de la société civile, son émergence, son renforcement font qu'elle s'exprime de plus en plus sur le processus de la mondialisation. La société civile est le premier acteur et le principal instigateur du développement local. Ce concept très vaste, incluant le plus souvent des acteurs variés tels que les associations, les syndicats, les organisations d'employeurs et les médias. En effet, le développement local s'appuie sur une force endogène qui oppose au capitalisme dominant le potentiel local d'organisation. Mode alternatif de développement endogène et localisé, où l'on compte sur ses propres forces¹. Ainsi, la stratégie d'ensemble consiste à rehausser la volonté et la capacité de la population locale à agir comme acteur principal dans son processus de développement, car ce sont les ressources humaines, des femmes et des hommes, qu'il faut mobiliser, conforter et former pour en faire une force dynamique de développement.

L'impulsion ne viendra pas de l'extérieur mais de l'intérieur et pour ce faire, un ensemble d'actions sera engagé pour mettre le territoire en état de se développer et dès lors, de générer des initiatives créatrices de richesses et d'emplois².

4-7- LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Le dynamisme local couvre tant la capacité d'initiative économique que la création culturelle et intellectuelle et que la capacité de construire un environnement naturel et bâti de qualité. Ce dynamisme local émergera progressivement de l'action d'organismes qui faciliteront la mobilisation, la concertation, les opportunités d'affaires, les projets, les priorités du développement de leur milieu. Il dépendra aussi, dans une certaine mesure, des ressources financières, techniques et humaines dont les organismes de développement local pourront disposer³. De ce fait, pour que les institutions publiques puissent devenir les promotrices actives d'innovation dans les stratégies et dans les actions de développement territorial, il leur faut agir sur deux niveaux : d'abord, au niveau administratif car les initiatives locales sont souvent freinées par des pouvoirs décisionnels trop centralisés. Ensuite, au niveau des finances publiques, en effet, les incitations d'ordre financier sont très importantes. Mais là où les institutions locales dépendent presque exclusivement des subventions allouées par le gouvernement, tout esprit d'entreprise chez les acteurs locaux est inhibé.

¹PECQUEUR (Bernard) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Edition Syros, Paris, 2000.

²VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

³VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

4-8- L'UNIVERSITE

L'université est le milieu qui permet la formation et la recherche de formateurs et de cadres techniques indispensables au développement. Toute recherche portant sur le développement local suppose un travail conduit en coopération avec des équipes de recherche étrangères au territoire en question, afin d'apporter un point de vue plus objectif, différent de celui des habitants du territoire. Cela suppose l'élaboration d'un programme de recherche en commun dans le cadre de la coopération universitaire. La mise en œuvre de cette coopération implique la conclusion d'un accord qui permet de définir à court ou à moyen terme des objectifs bien déterminés et susceptibles d'évaluer les résultats obtenus. Ce sont ces accords qui permettent à l'université d'être un acteur principal du développement et qui peut assurer la continuité des relations avec l'extérieur pour être féconde. Pour tout processus de développement, la maîtrise de technologies importées et la capacité de les adapter aux spécificités locales sont très importantes.

4-9- LES COOPERATIVES

Les coopératives partagent les mêmes valeurs de référence que le développement local et elles interviennent selon des principes d'action proches de ceux du développement local¹. Elles constituent, pour ces deux raisons, un outil particulièrement utile du développement local.

Les coopératives ont pris au fil des ans de l'importance dans le processus de développement, et ce grâce aux objectifs qu'elles se sont assignées et qui consistent en la création et le maintien d'emplois viables et la création de richesse dans le but d'améliorer la qualité de vie des travailleurs associés, de conférer de la dignité au travail humain, de permettre l'autogestion démocratique des travailleurs, et de promouvoir le développement des collectivités et le développement local².

Il existe une autre forme de coopérative tout aussi importante sinon plus importante, il s'agit des banques coopératives. En effet, financer le développement local implique la recherche de fonds pour mettre en place des stratégies et pour réaliser des projets locaux, des fonds qui ne sont pas toujours publics, mais aussi privés. Ces derniers peuvent provenir des banques mutualistes et coopératives qui ont une vocation explicite à soutenir le développement local, car cela correspond à leur mission statutaire. Selon un rapport de 2005 du Groupement européen des banques coopératives (GEBEC) : «*Les banques coopératives contribuent activement à la croissance économique et à la création d'emplois, en particulier par la solidité de leur business model et leur soutien aux différents agents économiques, notamment les PME* »³.

¹DRAPERI (Jean François) : Coopération et développement local. In Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises, Edition l'Harmattan, 2004.

²Rapport de l'Organisation internationale des Coopératives de Production Industrielle, d'Artisanat et de Services, le 23 septembre 2005.

³OCDE : Le financement du développement local : Comprendre le rôle des banques mutualistes et coopératives. Rapport 2007.

4-10-LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

La prolifération des Organisations Non Gouvernementales en tant qu'acteurs de développement, nous prouve clairement qu'elles ont des relations avec leurs espaces, et qu'elles ne sont pas indifférentes quant aux problèmes sociaux et environnementaux (chômage, infrastructures de base dans le milieu rural et à la périphérie des villes, santé, éducation, sécheresse, désertification, ...) que subissent les populations des pays dans lesquels elles sont installées.

Les ONG constituent actuellement le pivot des stratégies visant les grands domaines de développement, de la protection des ressources naturelles et des équipements socio-économiques, surtout dans le domaine rural. Elles sont présentes dans les projets d'eau potable, d'irrigation, d'électrification, d'accès à l'éducation de base, d'aménagement des bassins versants, d'aménagement des routes rurales, de mise en valeur des zones d'agriculture pluviales et de protection des sites d'intérêt biologique. Dans les villes, les stratégies des ONG visent davantage le renforcement des capacités des acteurs locaux par des formations, l'initiation et la sensibilisation aux problèmes environnementaux et de développement¹.

4-11-LES ASSOCIATIONS LOCALES

Le mouvement associatif représente un cadre d'expression pour les savoirs faire et les dynamismes locaux, qu'il constitue un lieu d'échanges et de propositions, qu'il permet de fédérer des potentialités éparses, qu'il permet même de relayer les pouvoirs publics dans la gestion ou la prise en charge de créneaux ou secteurs socio-économique ignorés ou marginalisés au niveau de l'Etat, par exemple, en associant PME et PMI, investisseurs individuels et multi compétences afin de :

- * Rassembler les générations (expériences, volontés, compétences, épargne individuelle) autour des PME locales créatrices d'emplois.
- * Aider les PME sélectionnées à réaliser leurs potentiels de croissance et de création d'emplois.
- * Provoquer la création d'emplois locaux en orientant l'épargne individuelle de proximité vers ces entreprises locales sélectionnées.
- * Permettre aux particuliers, soucieux de participer au développement local, d'investir personnellement et directement dans une ou plusieurs entreprises.
- * Aider les retraités, chômeurs (cadres, salariés ou ouvriers) et jeunes (diplômés ou non) à s'insérer dans les PME locales.

Chaque association obéit à des caractéristiques propres de moment, de lieu et de milieu, à des modalités propres d'investissement social. Chacune a sa spécialité, sa durée et sa personnalité. Il n'y a pas d'association sans local, si le groupe fait le local, le local consolide le groupe. Au service des activités les plus diverses et les plus hétérogènes, économiques et ludiques. Aussi variées et quelques fois concurrentes soient-elles, les associations ont en commun un même dispositif, une même technique et une même pédagogie². Les associations

¹SIDI HIDA (Bouchra) : Les ONG de développement. Logiques d'acteurs et stratégies de développement. Le cas du Maroc. In Population, genre et lutte contre la pauvreté. Vol 3, INSEA/FNUAP, Rabat, 2000.

²CARLIER (Omar) et MAROUF (Nadir) : Espaces maghrébins : La force du local ? . l'Harmattan, Paris, 1995.

relèvent de ce qu'on appelle la sphère solidaire dont la caractéristique est de réinsérer l'activité économique dans des liens sociaux¹. Leur doctrine est basée sur le fait que le développement ne correspond pas seulement à la progression exponentielle des biens et des services produits mais doit aussi permettre la prise en compte des besoins immatériels, sociaux, culturels et psychologiques des personnes considérées à l'échelle de leur lieu de vie. Bien sûr, la vie associative suppose l'existence de liens de confiance fondée sur la proximité territoriale et un engagement durable.

Il est vrai qu'il existe de nombreux acteurs dans le processus de développement local, mais ils sont tous liés par trois caractéristiques soulignées par **B Pecqueur** et qui font consensus parmi les auteurs et les acteurs²:

- Le développement local est d'abord un processus qui s'inscrit dans un temps long.
- C'est aussi une démarche caractérisée par le volontarisme de ses acteurs qui s'inspire d'une vision du développement du territoire et se traduit dans une politique publique locale.
- C'est enfin une méthode d'action qui trouve ses applications dans l'observation permanente du territoire et du jeu de ses acteurs, et dans la coordination des acteurs.

5-STRATEGIES ET OUTILS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

5-1-LES STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Pour favoriser le développement local, notamment en zones défavorisées, les stratégies s'appuient sur les éléments suivants :

La mobilisation des ressources disponibles : Les ressources disponibles réfèrent à l'ensemble des moyens dont disposent, au départ, les responsables de la stratégie et qu'ils entendent mettre au service du projet de développement local intégré, auxquels viendront s'ajouter des moyens complémentaires construits ou transférés de l'extérieur. Cinq grands types de moyens existent:

L'expertise des responsables: Le savoir, le savoir-faire et le savoir transmettre des professionnels et des membres du conseil d'administration.

Les ressources sociales: Les organismes présents dans le milieu, les diverses compétences et talents de la population, ses réseaux de relations et sa conscientisation.

Les ressources naturelles et patrimoniales: Les potentialités naturelles et le patrimoine culturel du milieu susceptibles de se traduire en activités économiques. Ou de support à des activités récréatives ou culturelles.

Les ressources financières: Outre le financement provenant des institutions bancaires, de programmes gouvernementaux ou de structures de solidarité, il y a l'épargne personnelle qui

¹ MARECHAL (Jean Paul) : Humaniser l'économie. Desclée de Brouwer, 2000.

² PECQUEUR (B) : Le développement local : mode ou modèle. Syros, Paris, 1992.

représente bien souvent des montants appréciables et qui, à titre de capital de risque, peut être un levier important dans le démarrage de nouvelles entreprises.

Les ressources technologiques: Il y a les technologies présentes dans le milieu, mais aussi celles disponibles ailleurs que l'on peut transférer. Les stratégies de développement doivent être ouvertes aux transferts de technologies. Divers moyens seront mobilisés pour assurer la connaissance et l'appropriation de ces technologies.

Pour ce qui est de la participation des pouvoirs publics, quatre champs d'activités leur sont réservés, à savoir¹:

* Les politiques publiques relatives aux formations offertes aux populations et aux travailleurs dans le but de rehausser leur volonté et leur capacité d'agir tout autant que leurs qualifications professionnelles.

* Les politiques publiques relatives au réseau de services conçus en tant que support logistique aux initiatives locales de création d'emplois.

* Les politiques publiques relatives à la création ou à l'adaptation des structures et des instruments financiers dans le but d'assurer aux entreprises locales une viabilité économique.

* Les politiques publiques relatives aux investissements à caractère structurant pour rehausser la capacité attractive et de rétention d'un milieu auprès des entreprises, des services, des travailleurs et de la population en général.

Au total la stratégie globale de développement local doit intégrer des logiques spatiales et sectorielles et définir les conditions du développement local, notamment la création d'un environnement porteur et les formes de mobilisation des énergies et des ressources.

D'un point de vue opérationnel, le développement local s'appuie sur des méthodes qui mobilisent généralement trois principaux éléments :

* L'élaboration d'outils de production d'informations et de connaissances afin d'identifier les ressources du territoire et ce en pratiquant le diagnostic des territoires.

* La mise en place d'outils de concertation, de mobilisation et de coopération entre acteurs visant à valoriser les ressources en question et, si nécessaire, à en développer de nouvelles, par exemple à travers des forums et la mise en place de groupes de travail.

* L'élaboration et la mise en œuvre de projets grâce à un système plus ou moins formalisé de gestion et de prise de décisions.

Le développement local consiste en une transaction de proximité entre des hommes et leurs ressources, de ce fait, les stratégies doivent prendre en considération cette transaction qui passe par trois niveaux qui sont comme suit² :

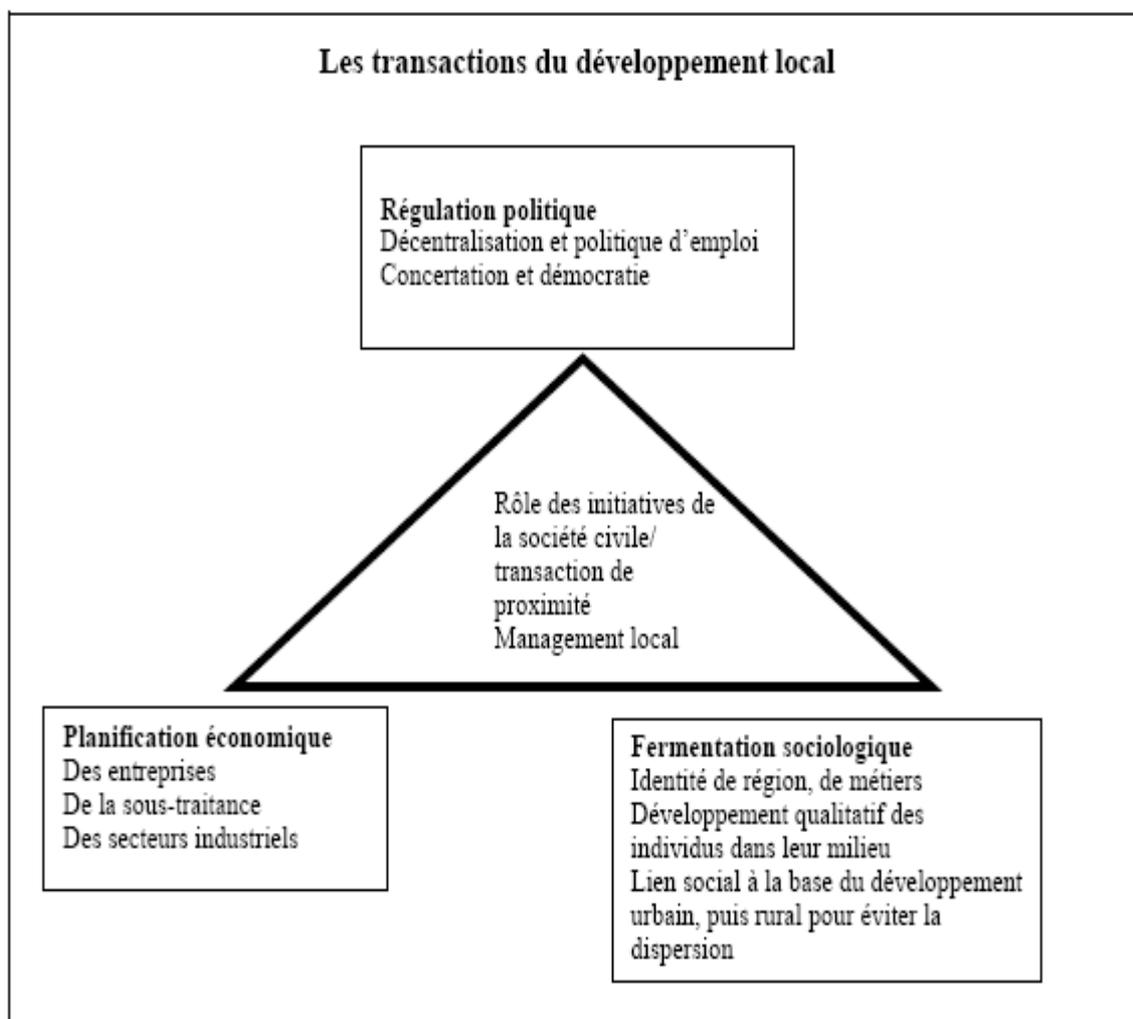
¹ VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

²DENIEUIL (Pierre-Noël) : Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial. Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25-27 novembre 1999, Bureau international du travail, Genève.

La régulation politique, qui envisage le développement local sous l'angle de la décentralisation et des politiques d'emploi, puis des valeurs de la concertation et de la démocratie.

La planification économique et la création de ressources qui la circonscrit sur un territoire géographique qui fait lien entre des acteurs, des secteurs industriels et une économie régionale.

L'intervention sociologique, qui considère le développement local comme un système d'action et de création institutionnelle, voire d'identités communautaires faisant appel à une économie solidaire sur un milieu support.

Schéma 1 : Les niveaux de transaction du développement local :

Source : DENIEUIL (Pierre-Noël) : Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial. Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25-27 novembre 1999, Bureau international du travail, Genève.

5-2-LES OUTILS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Il existe plusieurs outils qui peuvent aider le développement local à émerger et à s'épanouir, à savoir :

5-2-1-Les Fonds de Développement Local (FDL)¹ : Il s'agit de dispositifs de proximité mis en œuvre dans les programmes d'appui au développement local. Ces fonds sont un outil d'investissement (infrastructure, équipements et aménagements). Ils ont pour objectifs :

¹BOURREAU (Jean-Michel) : Les fonds de développement local : un financement pédagogique et citoyen. Association Française des Volontaires du Progrès, 2000.

*De mobiliser plus efficacement les ressources financières locales associer ces ressources à celles des bailleurs de fonds afin de proposer un outil financier approprié aux projets des acteurs locaux.

*De réaliser au meilleur coût des investissements de proximité.

*De transférer à des décideurs locaux socialement reconnus l'ensemble des responsabilités liées à la fonction de financement du développement.

Les FDL sont mis en œuvre par un comité d'octroi siégeant en général au niveau d'un groupe de villages ou même d'un département. Ce comité d'octroi réunit un ensemble d'acteurs paysans, représentants mandatés par leur village pour examiner, selon certains critères préalablement discutés collectivement et selon les grilles ou codes de financement qui fixent le montant de la participation financière locale, les requêtes présentées par des promoteurs locaux, généralement des individus et groupes issus de ces mêmes villages. Les projets pris en charge par ce fonds sont variés, ils peuvent être d'ordre économique ou social, puisqu'il prend en compte avant tout les besoins exprimés par les villageois, que cela soit des infrastructures éducatives, des équipements agricoles et hydrauliques...

Le fonds de développement local joue un rôle prépondérant dans l'émergence et l'épanouissement du concept de développement local, mais sa mise en place nécessite une phase de préparation du terrain culturel et social ainsi que de l'environnement institutionnel. Il s'agit en effet de tenir aux villageois et aux autres administrations, un discours de responsabilisation, afin de les inciter à accepter puis à s'engager dans ce programme.

5-2-2-Le fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) : Ce fonds est particulièrement bien placé pour aider les collectivités territoriales, chacune par rapport à son potentiel, et ce en renforçant les capacités locales et en encourageant les réformes institutionnelles. En effet, il a une identité précise au sein des agences internationales de développement¹ : quarante ans d'expérience de travail dans les pays pauvres, une structure légère et flexible, et une grande capacité d'allier assistance technique et financements dans le cadre d'expériences pilotes ayant un impact direct sur les politiques de développement.

Une partie importante de la stratégie du FENU/Unité de développement local consiste à créer un partenariat avec les collectivités territoriales, les autorités locales, les organisations communautaires, la société civile et le secteur privé. Cette stratégie implique aussi la promotion des réformes politiques et institutionnelles plus larges, pour permettre la délégation de pouvoir et le transfert de ressources financières à des collectivités territoriales plus efficaces et responsables.

L'instrument stratégique principal du FENU, à savoir le Programme de Développement Local (PDL), combine de manière flexible et cohérente assistance technique et appui aux budgets des collectivités territoriales, en vue de :

*Piloter des expériences novatrices au niveau local.

* Fournir une assistance technique appropriée en matière de changement institutionnel au niveau local.

¹ Nations Unies : Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres . Rapport 2005.

- * Donner aux acteurs institutionnels locaux la responsabilité de gérer des ressources financières, pour financer le développement local et établir le cadre de mécanismes de transferts fiscaux.
- * Utiliser les leçons apprises par les démarches pilotes pour promouvoir des réformes en matière de politiques de décentralisation et de gouvernance locale.
- * Contribuer à la réduction de la pauvreté, par une meilleure fourniture d'infrastructures, de services sociaux et de pratiques durables de gestion des ressources naturelles.

Actuellement, en collaboration avec le PNUD et d'autres partenaires, le FENU appuie une vingtaine de PDL, essentiellement dans des pays d'Afrique et d'Asie. Une population d'environ 25 à 30 millions de personnes bénéficie de ce programme, qui a une valeur totale d'environ 160 millions de dollars¹.

5-2-3-L'agence pour le développement local : Ces agences ont émergé à la fin des années 1990. Nous pouvons résumer les prérogatives de l'agence pour le développement comme suit :

- * Réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local.
- * Initier et animer ce partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privés et associatifs sur le territoire de la commune ou des communes associées.
- * Identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques de la création d'emplois.
- * Déterminer, dans le plan d'actions, les objectifs prioritaires et mettre en oeuvre ceux-ci.
- * Susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'action.
- * Utiliser prioritairement les ressources et le savoir faire en vue de développer les capacités d'entreprises du territoire communal et de maintenir ou développer l'emploi durable.
- * Participer au réseau des ADL afin de contribuer aux échanges de connaissances et de bonnes pratiques acquises et appliquer celles-ci sur le territoire communal.
- * Articuler le développement local avec les autres outils et organes de développement territorial de niveaux communal, intercommunal, provincial, régional.

5-3- LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Les principaux objectifs d'une stratégie de développement local consisteront à² :

Améliorer le niveau de vie de la population résidente en stimulant l'activité économique et la création d'emplois, et ce en encourageant la diversification de la structure économique, notamment en mettant en valeur les ressources territoriales, l'arboriculture, l'hydroélectricité, PME/PMI, les savoir faire, les capitaux financiers et la consolidation des activités et des entreprises existantes³, ainsi qu'en favorisant la petite échelle dans les investissements, surtout industriels. L'action se portera aussi sur les besoins de formation scolaire et professionnelle de la population afin d'accroître sa rentabilité et la mettre en état de se développer et de produire.

¹ Nations Unies : Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres. Rapport 2005.

² VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales. Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.

³BOUGUERMOUH (A) et BOUTELDJA (O) : Les entraves du développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou. Rapport du centre national d'études et d'analyses pour la planification, janvier 1994.

Il s'agit aussi de la reconnaissance de la contribution spécifique des femmes, notamment de leur travail souvent invisible pour le bien être de leurs proches et de leur communauté. En effet, le développement local contribue à l'émergence de nouvelles façons de produire et de partager les richesses, de vivifier la participation citoyenne, de faire grandir la démocratie, pour que chacun ait à la fois de quoi vivre et des raisons de vivre¹.

Améliorer le milieu de vie par des services en nombre et en qualité satisfaisante à la population et aux entreprises: garderies, parcs, commerces de base, services conseils et financiers, bibliothèques, activités sportives et culturelles, vie associative, services religieux, services bénévoles aux personnes dans le besoin... en assurant des services appropriés aux populations pauvres d'une manière responsable et transparente et en améliorant le dialogue entre institutions locales, société civile et secteur privé, car le développement local est avant tout une approche globale de la réalité des individus, qui part d'un sentiment d'appartenance régionale, territoriale ou locale et qui intègre les préoccupations de la solidarité, du développement économique, de la lutte contre l'exclusion, de la préservation de l'environnement.

Améliorer le cadre de vie par une mise en valeur et une protection de l'environnement naturel et bâti: embellissement du quartier, restauration des éléments patrimoniaux, équipements légers pour la détente et la bonne forme physique (rues piétonnes et pistes cyclables, haltes fleuries, fontaines...), mise en valeur de plusieurs éléments historiques et Architecturaux, planification sécuritaire du cadre urbain...

Ces objectifs qui ne sont pas exhaustifs, ils doivent s'intégrer au sein d'une organisation qui définira en une logique d'acteurs (qui fait quoi et comment) où le rôle des collectivités locales doit être privilégié. Il s'agit en quelque sorte d'asseoir un certain pouvoir territorial et local, véritable courroie de transmission entre l'Etat et les acteurs locaux.

Conclusion

Nombre de pays, notamment ceux en voie de développement se laissent balloter par les événements et subissent les effets négatifs d'une turbulence mondiale déconcertante et appauvrissante. Ainsi, cette dualité se manifeste tant dans les grandes villes que dans les régions périphériques. Confrontées à l'appauvrissement croissant, à l'exclusion sociale et spatiale, aux problèmes soit de concentration, soit de dispersion de leur population, et même à la dégradation de leur environnement, les communautés se voient forcées de revoir leurs stratégies afin d'atténuer les effets pervers du modèle dominant². Il est donc temps pour ces pays de relever leurs manches et tenter de tirer leur épingle du jeu en mobilisant leurs ressources et toute leur créativité pour influencer positivement le développement, et de ce fait, leur qualité de vie³.

Le développement local est une approche qui a fait et qui continue de faire ses preuves dans des contextes de marginalisation et d'exclusion qui affectent des pans entiers de nos

¹ DRAPERI (Jean François) : Coopération et développement local. In Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises, Edition l'Harmattan, 2004.

² GAGNON (Christiane) : Développement local viable : Approches, stratégies et défis pour les communautés. In Revue Coopératives et développement, vol 26, n°2, 1995.

³ PREVOST (Paul) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.

sociétés. Il apparaît aujourd'hui salubre de compter sur et avec les ressources des collectivités locales dans les stratégies de développement en vue d'enrayer le déclin et d'éviter que ne s'accroisse une situation qui pénalise déjà lourdement les collectivités, en remettant en cause les politiques dans lesquelles pas assez d'importance n'avait été donnée à l'homme qui reste l'objectif ultime du développement.

Le Développement Local est un processus de transformation socio-économique et culturelle opéré sur un espace en vue d'y promouvoir le mieux-être. Cette transformation doit être le fruit d'un projet collectif négocié entre toutes les composantes de la population à laquelle incombe la mise en œuvre du projet. Plus qu'un discours ou une politique, le développement local est une pratique. Il peut apparaître à certains comme le dernier rempart contre la volatilité de l'économie globale, alors que d'autres salueront seulement son agilité et sa capacité à négocier avec l'économie dominante. Dans les deux cas, il parvient à desserrer la contrainte de la rentabilité à tout prix et redonne des marges de manoeuvre aux citoyens, habitants ou travailleurs. Bien que son utilité ne reste plus à prouver, le développement local est handicapé principalement par un manque de fonds, et ce malgré l'engagement de nombreux acteurs locaux, il incombe donc aux meneurs de projets locaux de trouver une nouvelle source de financement, et pourquoi pas en incluant un nouvel acteur, qui n'est autre que la communauté émigrée, acteur attaché à sa région d'origine, et qui dispose de fonds dont a tant besoin le développement local.

Chapitre 5

Présentation de la région d'étude

Chapitre 5

Présentation de la région d'étude

Afin de mieux comprendre l'impact des envois de fonds sur le développement local de la région de Larbaa Nath Irathen, il est important de présenter cette région pour mieux cerner ses atouts. Nous présenterons le chapitre en quatre sections. Dans la première, nous rappellerons les principaux éléments de l'histoire de L.N.I depuis l'antiquité; ensuite nous présenterons la géographie de la région (section 2) et les données sociodémographiques: population, habitat, emploi, éducation, santé... (Section 3). La quatrième et dernière section sera consacrée à l'économie de L.N.I, à travers les secteurs agricole, industriel, touristique et de l'artisanat, et enfin les recettes et les dépenses.

1- GEOGRAPHIE DE LA REGION DE LARBAA NATH IRATHEN

Dans cette section, nous allons essayer de présenter la région de Larbaa Nath Irathen à travers le relief, le climat, la géologie et la sismicité.

La commune de L.N.I se caractérise essentiellement par un relief montagneux et escarpé, et un climat rigoureux, avec des hivers pluvieux et froids, et des étés secs et chauds. La commune se trouve à environ 27 km au sud-est de la ville de Tizi Ouzou, avec laquelle elle est reliée par la RN 15 prolongée par la RN 12 (Alger-Bejaia, par Tizi-Ouzou). Elle est entourée par les communes de:

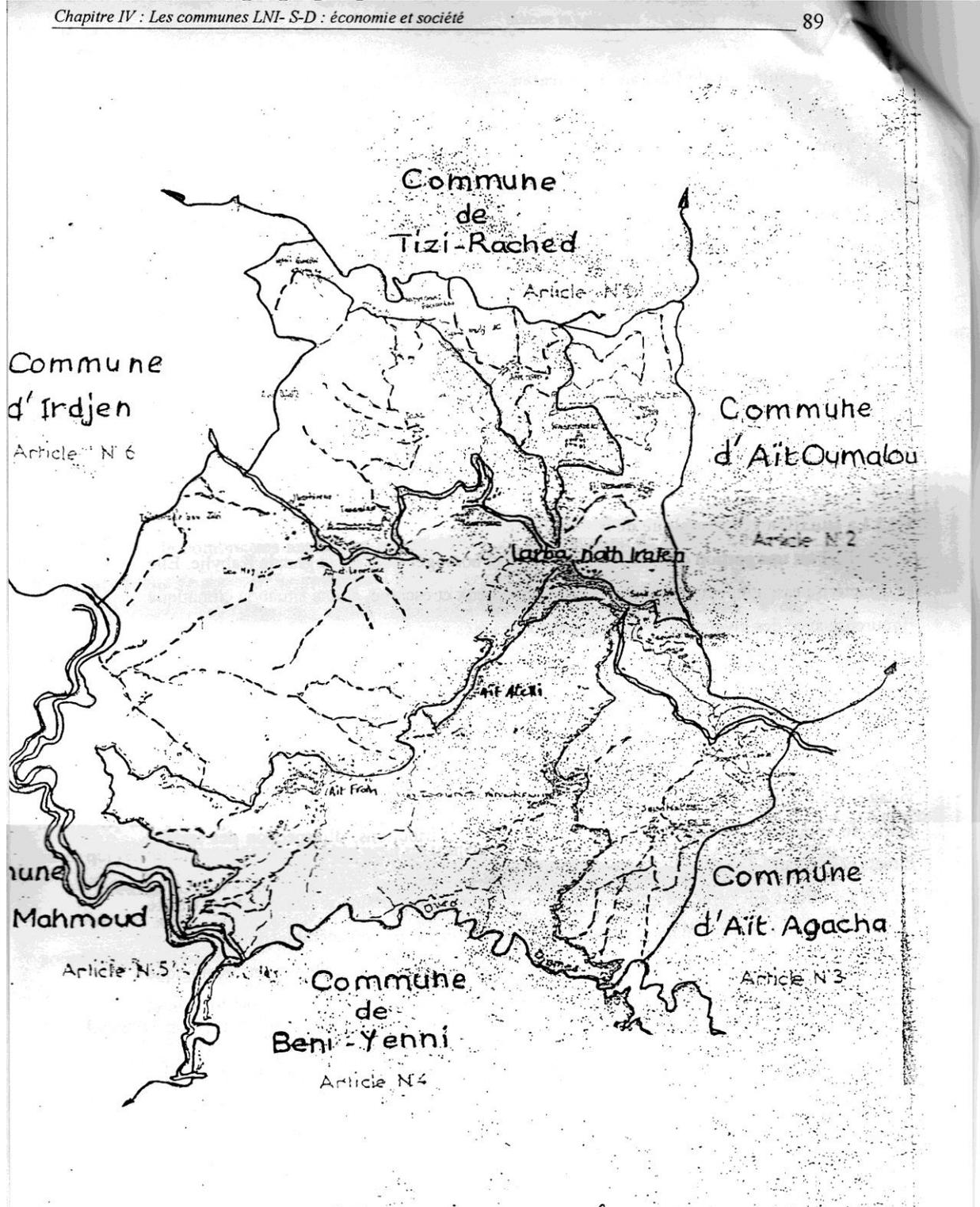
- Aït-Oumalou, à l'Est.
- Ait Mahmoud, à l'Ouest
- Irdjen et Tizi Rached, au Nord.
- Beni Yenni, au Sud.

La commune compte 22 villages importants par leur population et bâtis sur des pitons de montagnes séparés par des ravins; ils ont une forme généralement allongée ou circulaire. Le chef-lieu de commune (et de daïra) abrite les sièges administratifs dévolus à son rang: siège de daïra, de commune, de sûreté de l'Etat, recettes des contributions, d'inspection des impôts directs et indirects.

Carte 1: La situation géographique de L.N.I

Chapitre IV : Les communes LNI- S-D : économie et société

89



Source : APC de LNI.

Tableau 1: Les villages qui constituent de L.N.I

| Villages | Constructions | Ménages | Masculin | Féminin | Total |
|--|---------------|---------|----------|---------|-------|
| LNI | 578 | 1127 | 3645 | 3443 | 7088 |
| Adhouz=Tansaouth | 113 | 113 | 310 | 333 | 643 |
| Tighilt-El-hadj-Ali_Affensou | 277 | 284 | 1010 | 981 | 1991 |
| Ikhelidjene | 308 | 237 | 631 | 664 | 1295 |
| Taourirt Mokrane | 854 | 714 | 1962 | 2002 | 3964 |
| Ait Atelli | 390 | 449 | 1014 | 1169 | 2183 |
| Ait Frah | 564 | 599 | 1736 | 1788 | 3524 |
| Taza | 220 | 198 | 528 | 506 | 1034 |
| Azouza | 686 | 609 | 1713 | 1758 | 3471 |
| Aguemoun | 179 | 178 | 562 | 510 | 1072 |
| Taguemount Bouadfel Tala N'Tazarine | 91 | 64 | 201 | 207 | 408 |
| Ighil Guefri | 68 | 70 | 245 | 264 | 509 |
| Imainserene | 78 | 68 | 202 | 205 | 407 |
| Ighil Tazert | 72 | 60 | 215 | 209 | 424 |
| El Hammam | 73 | 79 | 213 | 229 | 442 |
| Thalout | 68 | 58 | 189 | 191 | 380 |
| El Kantra-Iferhatene | 66 | 91 | 252 | 256 | 508 |

Source: APC de L.N.I.

1.1. RELIEF

L.N.I se situe dans une zone de montagnes qui présente un relief très accidenté et fortement raviné par un réseau hydrographique très dense. Ce relief est composé de basses et moyennes montagnes, dont les altitudes varient entre 350 m et 1000 m, le point le plus haut culmine à 1061 m.

1.2. CLIMAT

La nature du relief et la situation géographique confèrent à cette commune un climat de type méditerranéen, où l'influence de l'altitude est cependant beaucoup plus grande que celle de la mer, qui n'est pourtant distante que de 30 km, à vol d'oiseau. Les températures observées indiquent un climat rude, avec pour les mois les plus chauds (Juillet et Août) une moyenne de 25°C, et les mois les plus froids (Décembre et Janvier) une moyenne de 7°C; la température moyenne de l'année est de 15°C. Le massif jouit d'une pluviométrie abondante, entre 600 et 1000 mm annuellement, et qui entraîne une importante érosion du sol; Quant à l'hygrométrie, elle se situe dans la fourchette [68-77 %].

En dépit des abondantes chutes de pluie, la région n'est traversée par aucun cours d'eau, l'oued le plus proche étant l'Oued Aïssi, qui la borde à sa gauche. En revanche, la commune compte 103 puits, 36 sources aménagées avec réservoir, et 47 sources non aménagées¹.

1.3. GEOLOGIE

La commune de L.N.I est comprise dans un quadrilatère délimité par les bassins de l'Oued Sébaou et Oued Aïssi, à l'Ouest, Oued Boubhir, à l'Est, et au Sud par la dépression au pied du Djurdjura. Ce quadrilatère fait partie du socle kabyle, et il est constitué essentiellement de gneiss².

¹ www.apc-athirathen.info.

²Etude de révision du PDAU de la commune de Larbaa Nath Irathen, Direction de l'urbanisme et de la construction, wilaya de Tizi Ouzou, 2006.

1.4. SISMICITE

Située au Nord du pays, L.N.I est, de fait, soumise à une sismicité superficielle. En 2003, la région a été classée en zone II, c'est-à-dire en zone de sismicité moyenne¹.

Le climat et le relief constituent pour certains secteurs une contrainte majeure qui peut occasionner des frais considérables, notamment en ce qui concerne les infrastructures de base. Cette situation géographique et géologique déterminera l'ensemble des activités et des rapports établis entre les populations locales et leur espace physique. C'est pourquoi la région demeure déshéritée, sans industrie importante, malgré sa densité. Le territoire se divise en deux sous-espaces. Le premier est l'espace rural, c'est le plus important; il est situé au sein du massif de Djurdjura, avec des altitudes avoisinant les 1000 mètres. Il regroupe plus de la moitié de la population, disposée dans les trois plus grands villages que sont Taourirt Mokrane (3 964 habitants), Ait Frah (3 524 habitants) et Azouza (3 471 habitants). Cet espace a toujours été une réserve de main-d'œuvre saisonnière qui alimente les flux migratoires internes et externes. Le deuxième est l'espace urbain; il s'agit d'une agglomération (7088 âmes intra-muros) où se situent les PME, pratiquement toutes privées, ainsi que des services publics divers. Depuis les premiers découpages administratifs, L.N.I était une commune et un chef-lieu de daïra en même temps, regroupant les trois communes: Larbaa Nath Irathen, Ait Agouacha et Irdjen.

2. HISTOIRE DE LARBAA NATH IRATHEN

Son nom vient de *larbaa*, quatrième jour de la semaine (mercredi), jour de marché, et de Nath Irathen, «les gens d'Irathen», une grande tribu locale. Irathen signifie «les lions». Nous présenterons assez succinctement son histoire à travers l'antiquité et la période coloniale.

2.1. ATH IRATHEN DANS L'ANTIQUITE

Les Ait Irathen faisaient partie des cinq tribus de la confédération des quinquégentiens, qui avaient résisté à la domination romaine. Malheureusement, l'histoire n'a pu nous transmettre que le nom d'une des tribus en question: Isaflessès ou Iflessès, qu'on identifie avec les Iflissen de nos jours, est le seul nom de famille retrouvé². Pour asseoir leur domination les romains ont établi des fortifications un peu partout dans la région. La rareté des documents épigraphiques datés ne permet d'affirmer pratiquement rien quand à cette époque. On trouve seulement, aux environs de Tizi Rached, le *burgus centenarius* d'Aguemoun Oubekar, qui fut construit par un préfet au nom berbère, Aurelius Masilisen. Ce fort n'est d'ailleurs pas isolé; il en existe un autre, non loin de là, au Sud-Est.

2.2. PERIODE COLONIALE (APRES 1857)

Vingt sept années après la prise d'Alger par le général de Bourmont, Ath Irathen continuaient à opposer une résistance farouche à la conquête. Au début du mois de mai 1857, le général Randon a constitué un corps expéditionnaire fort de 35 000 hommes, afin de surprendre les villages des Ait Irathen; il a choisi le 24 mai 1857, jour de l'Aïd el Fitri, pour lancer la première offensive³. La dernière région du nord de l'Algérie tomba aux mains des français; un arc de triomphe fut construit pour célébrer cette victoire difficilement obtenue (l'arc de triomphe est toujours visible aujourd'hui, il porte l'inscription 1857).

¹Idem.

² CARREY (Emile): Récits de Kabylie : Campagne de 1857. Edition Grand Alger livres, Alger, 2007.

³ CARREY (Emile) : Récits de Kabylie : Campagne de 1857. Edition Grand Alger livres, Alger, 2007.

Une garnison permanente y est installée et, en 1857, le général Chabaud-Latour construit sur l'ancien village d'Icharîwen le Fort Napoléon et une route pour le relier à Tizi Ouzou. La ville de Larbaa Nath Irathen de l'époque a pris toutes les caractéristiques des villes-garnisons: une caserne militaire, des écuries pour la cavalerie, et quelques maisons d'habitation destinées aux familles des premiers colons. Une épaisse muraille pourvue de meurtrières fut dressée tout autour, selon le modèle des forteresses militaires à caractère défensif. Dans sa structure et sa dimension originale, elle répondait parfaitement à sa fonction de sentinelle. Bâti sur un site défensif d'avant-poste, le centre colonial de forme polygonale est clôturé par une enceinte représentant un mur d'un périmètre de 2400 m et d'une hauteur de 5 m sur une épaisseur de 50 cm. L'enceinte était percée de deux portes, la porte du Sud donnant sur le Djurdjura (d'où le nom de "Porte du Djurdjura"), et une autre au Nord, "Porte d'Alger" ¹. En septembre 1871, la dénomination «Fort Napoléon» fut abandonnée, et la ville qui naquit autour du fort a été baptisée Fort-National. Ce n'est qu'à l'indépendance qu'elle deviendra Larbaâ Nath Irathen.

. Dans les années 50², dans le cadre du plan de Constantine, les premiers édifices modernes apparaissent à Larbaa Nath Irathen, avec la construction de deux bâtiments HLM destinés à la population autochtone.

Après l'indépendance, sa position à la croisée des chemins, lui impulsa une croissance multidirectionnelle. Dans le centre colonial, des édifices sont démolis et d'autres reconvertis, cependant que l'ancien quartier «Roise» est complètement détruit au profit d'une place. Dans les années 80, les grandes portes qui donnaient accès à la ville sont détruites.

3. LES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA COMMUNE

Dans cette section, nous allons présenter les caractéristiques socio-démographiques de la commune, à savoir sa population, l'emploi, l'habitat, l'éducation, la santé, les infrastructures de base...

3.1. LA POPULATION

D'après le recensement général de la population et de l'habitat de 2008, la population de la commune s'élève à 29 004 habitants. La population de L.N.I a peu évolué en 20 ans, bien moins que la wilaya de Tizi Ouzou et l'ensemble du pays (Tableau 2).

¹ Idem.

² Etude de révision du PDAU de la commune de Larbaa Nath Irathen, Direction de l'urbanisme et de la construction, wilaya de Tizi Ouzou, 2006.

Tableau 2 : Evolution de la population de L.N.I de 1987 à 2008

| | Pop 1987 (hab.) | Densité 1987 (mm ²) | Pop 1998 (hab.) | Densité 1998 | Pop2007 (hab.) | Densité 2007 | Pop 2008 (hab.) | Densité 2008 |
|--------|--------------------|---------------------------------------|--------------------|-----------------|-------------------|-----------------|--------------------|-----------------|
| L.N.I | 28 101 | 715 | 29 773 | 745 | 31 297 | 797 | 29004 | 579 |
| Wilaya | 936 948 | 374 | 1 108 708 | 400 | 1 290 575 | 436 | 1 290 575 | 436 |

Source: RGPH de 1987, 1998 et 2008.

En 2008, la commune comptait 7 658 logements, dont 5 354 occupés, soit un taux d'occupation de 70 %, 2 245 inoccupés, et 130 destinés à usage propre. D'une manière générale, l'habitat est assez dispersé. Les données liées à la population sont regroupées dans le tableau 3.

Le nombre de constructions sur une période de 10 ans a augmenté. Le nombre de ménages a augmenté (de 582 ménages) alors que le nombre de naissances a baissé, conduisant au dépeuplement à terme de la région.

Tableau 3: Récapitulatif de la commune pour l'année 2008

| | Construction | Logements | | | | Ménages | Population | | |
|--------------------|--------------|-----------|-----------|----------------|-------|---------|------------|---------|-------|
| | | Occupés | inoccupés | A usage propre | Total | | Masculin | Féminin | Total |
| Population ACL | 801 | 1439 | 585 | 81 | 2105 | 1573 | 4063 | 4054 | 8117 |
| Population AS | 3933 | 3458 | 1502 | 49 | 5009 | 3928 | 9171 | 8963 | 18134 |
| Population éparsée | 522 | 457 | 158 | 00 | 615 | 479 | 1361 | 1392 | 2753 |
| Population nomade | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total | 5286 | 5354 | 2245 | 130 | 7658 | 5580 | 14595 | 14409 | 29004 |

Source: RGPH 2008.

La population de L.N.I peut être qualifiée de jeune, puisque 54 % du total de la population ont entre 14 ans et 40 ans. La population active représente 50 % (celle qui a entre 20 ans et 60 ans), bien que le nombre des naissances ait régressé durant les dix dernières années.

Tableau 4: Répartition de la population de L.N.I selon le groupe d'âge

| Classe d'âge | LNI | | Tizi Ouzou | |
|--------------|------------|-------------|------------|-------------|
| | Population | Pourcentage | Population | Pourcentage |
| 0-4 | 2274 | 7,6 | 102 084 | 7,91 |
| 5-15 | 5831 | 19,5 | 201 330 | 15,61 |
| 16-19 | 3671 | 12,3 | 140 931 | 10,92 |
| 20-60 | 14916 | 50 | 731 369 | 56,67 |
| 60 et plus | 3081 | 10,3 | 114 861 | 8,89 |
| Total | 29773 | 100 | 1 290 575 | 100 |

Source: RGPH 2008.

3. 2. L'HABITAT

Comme partout en Kabylie, les villages de L.N.I se caractérisent par un développement anarchique, particulièrement le long des axes routiers. Le taux d'occupation s'est amélioré en comparaison avec 1987, puisqu'il passe de 5,9 en 1987, à 4,25 en 1998. Cette amélioration est perceptible sur l'ensemble des localités que compte la commune (Tableau 5).

Tableau 5: Evolution du taux d'occupation logement entre 1987 et 1998

| Localité | Logts 1987 | TOL 1987 | Logts 1998 | TOL 1998 |
|--------------------------|------------|----------|------------|----------|
| L.N.I | 916 | 5,9 | 1700 | 4,2 |
| Taourirt Mokrane | 755 | 6,8 | 1062 | 4 |
| Ait Frah | 610 | 5,5 | 801 | 4,4 |
| Azouza | 567 | 6,1 | 794 | 4,4 |
| Ait Atelli | 493 | 4,4 | 631 | 3,5 |
| Tighilt El Hadj Affensou | 201 | 8 | 361 | 5,5 |
| Ikhelidjen | 301 | 4 | 412 | 3,1 |
| Aguemoun | 153 | 7,6 | 203 | 6,4 |
| Taza | 168 | 5,8 | 268 | 3,8 |
| Adhouz-Tansaouth | 93 | 6,6 | 143 | 4,5 |
| Ighil Guefri | 62 | 7,7 | 93 | 5,5 |
| El Kantra-Iferhathen | 94 | 6 | 91 | 5,6 |
| El Hammam Ighil Tazart | 146 | 5,3 | 143 | 6 |
| T Bouadfel T n Tazarine | 71 | 6,4 | 109 | 3,7 |
| Immainserène | 98 | 4,5 | 91 | 4,4 |
| Total | 4728 | 5,9 | 6902 | 4,25 |

Source: Etude de révision du PDAU de la commune de L.N.I, direction de l'urbanisme et de la construction, wilaya de Tizi Ouzou, 1998.

Un plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme (PDAU), instrument pour la gestion rationnelle de l'espace urbain, est à sa deuxième phase de conception. Il a été initié par la Direction de l'urbanisme et piloté par les services de l'urbanisme de la daïra, en attendant son approbation auprès des commissions compétentes, avec le concours de plusieurs secteurs d'activité (habitat, hydraulique, travaux publics...), les associations, la municipalité et les professionnels du secteur. Il s'agit, selon Y. Mebarki, inspecteur de l'urbanisme¹, de "doter la ville de Larbaa-Nath- Irathen d'un instrument juridique et technique capable, au moins, de lever les barrières qui freinent le développement urbain de la cité par une prise en charge réelle des problèmes de la commune: extension de la ville, foncier, équipement et quelques perspectives de développement".

Les solutions proposées dans ce PDAU concernent tous les segments qui interviendront dans le développement local de la commune, réparties à travers trois phases. La première phase, au cours de laquelle les concepteurs ont diagnostiqué la situation et adopté les préalables, a été approuvée en attendant d'aller à la deuxième étape de sa conception, qui, elle, aura à proposer des solutions. La très dynamique politique urbaine enclenchée depuis ces cinq dernières années a provoqué l'asphyxie de la ville en raison des constructions parfois anarchiques, de la saturation urbaine, des problèmes d'articulation mécanique (bouchons, piétonnière...), l'absence de poches de terrains capables de prendre en charge les programmes de constructions de logements à travers toutes ses variantes (social, LSP, promotionnel), de

¹ HASSANI (J-L): Régions Centre: LARBAA-NATH-IRATHEN: La révision du PDAU enclenchée. Article paru dans Le soir d'Algérie, édition du 21 décembre 2004.

l'exode rural et des contraintes du relief. Ces contraintes empêchent l'envolée économique de la ville, et rendent la révision du PDAU indispensable pour concrétiser les projets inscrits à court ou à moyen terme. Les projets de construction de logements socio-locatifs, à l'arrêt depuis plus de six ans pour certains, la circulation quasi-impossible en ville en sont quelques arguments, concrets, pour redynamiser cette étude, afin de permettre une planification spatiale de la cité. Concernant les projections, l'étude prévoit d'aérer et mieux organiser les villages à travers un programme d'aides à l'auto-construction,---instrument capable de réduire l'exode rural et d'éviter la saturation urbaine---, de concevoir une voie de contournement pour désengorger la circulation automobile, et d'offrir des solutions à l'épineuse question liée à l'environnement, notamment la délocalisation de la décharge publique et du marché de la ville. En véritable projet de société, le PDAU touchera également les questions sociales et économiques, en proposant des solutions pour éradiquer le chômage endémique, relancer l'agriculture de montagne (par la régénération des oliviers, cerisiers et figuiers), booster le secteur du tourisme et de l'artisanat, tout ceci en tenant compte des spécificités historiques et géographiques de la localité.

Les maisons sont regroupées de façon telle que l'ensemble vu de l'extérieur forme un bloc unique. Cette répartition est sensiblement identique à celle des casbahs. En élévation, les maisons paraîtront se chevaucher, chaque pignon dépassant le pignon voisin en montant vers le sommet. Pressées les unes à la suite des autres le long des lignes du relief, elles forment de véritables agglomérations rarement de moins de cinq cents habitants. Ce type de village répondait aussi à des préoccupations défensives, avant l'apparition de l'artillerie.

3.3. L'EMPLOI

Le taux d'activité de la population de LNI atteint les 50 %, la situation de l'emploi a évolué comme suit : 5013 emplois en 1987, 5296 emplois en 1998, et 5389 en 2007. C'est une augmentation qui reste faible, au nombre de demandeurs d'emplois ; entre 1987 et 2007, seuls 376 emplois ont été créés. Le taux de chômage en 1998 était estimé à 29 %, alors qu'en 2007, il a été estimé à 23,6 %, malgré cette amélioration, le taux reste très élevé et touche beaucoup plus la tranche des 18-35 ans.

La structure de l'emploi est dominée par l'emploi administratif (1577 emplois, soit 29,7 %), suivi de l'emploi dans les services (1389 emplois, soit 26 %). L'emploi dans le BTP et l'industrie est modeste, de 14 % et 12 % du total, respectivement. L'agriculture n'emploie, pour sa part, que 2 % de l'emploi total (Tableau 6).

Tableau 6: Répartition de l'emploi par secteurs d'activités

| Secteurs d'activités | Nombre d'emplois | Taux % | Nombre d'emplois dans la wilaya | Taux % | Taux /à la wilaya % |
|----------------------|------------------|--------|---------------------------------|--------|---------------------|
| Agriculture | 103 | 1,9 | 7999 | 5,1 | 0,06 |
| Administration | 1577 | 29,7 | 55669 | 35,7 | 0,10 |
| Industrie | 648 | 12,2 | 19129 | 12,2 | 0,04 |
| BTP | 732 | 14 | 16920 | 10,8 | 0,04 |
| Commerce | 577 | 11 | 18224 | 11,7 | 0,03 |
| Transport | 230 | 4,3 | 7396 | 4,7 | 0,01 |
| Autres services | 1389 | 26,2 | 28728 | 18,4 | 0,08 |
| Non déclarés | 40 | 0,7 | 1476 | 0,9 | 0,002 |
| Total | 5296 | 100 | 155541 | 100 | 3,4 |

Source : RGPH 1998.

L.N.I comme toutes les régions d'Algérie bénéficie des aides de l'Etat dans le cadre de l'ANSEJ, et ce afin de stimuler la création d'emplois et de résorber le chômage endémique qui y sévit (voire le tableau7). Selon le responsable de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes de Tizi Ouzou, les activités agricoles (élevages et exploitations diverses) arrivent après le secteur des services. En effet, ce dernier est majoritaire dans la région de L.N.I, plus précisément, la création de commerces. L'industrie (transformation, production dans l'agroalimentaire) vient en troisième position.

Tableau 7: Présentation des sommes allouées à la région de L.N.I dans le cadre de l'ANSEJ de 1997 à 2008:

| | ESIL (DA) | TUPHIMO (DA) |
|--------------|------------|--------------|
| LNI | 2 895 300 | 8 123 506 |
| Ait Agouacha | 385 200 | 4 919 545 |
| Irdjen | 1 701 300 | 4 472 063 |
| Tizi Ouzou | 74 409 159 | 74 409 159 |

Source: Tableau fait par nous même à partir des données fournies par la DPAT et l'ANSEJ de Tizi Ouzou.

3.4. L'EDUCATION

Nous étudierons le secteur éducatif de la commune de L.N.I dans ses trois paliers.

3.4.1. L'enseignement fondamental des 1^{er} et 2^{ème} paliers

La situation de l'enseignement fondamental des 1^{er} et 2^{ème} paliers est satisfaisante sur l'ensemble des localités de la commune; le taux d'occupation des classes est de 21,64 élèves/classe, et il y a même des classes inoccupées faute d'élèves, du fait de la baisse du taux de natalité observée ces dernières années (Tableaux 7 et 8). Cette situation est cependant variable selon les écoles et les agglomérations. Le taux d'occupation le plus faible a été enregistré au niveau de l'école d'Ighil Tazart, avec seulement 11 élèves par classe, et le taux le plus élevé est recensé au niveau de l'école des filles d'Azouza. En ce qui concerne le ratio élèves/enseignant, il est tout aussi satisfaisant, puisqu'il n'est que de 15 élèves/enseignant (158 enseignants pour 2 510 élèves).

Tableau 7: Présentation de l'enseignement fondamental du 1^{er} et 2^{ème} palier à L.N.I:

| Annexe écoles fondamentales AEF (nombre) | Classes (nombre) | Enseignants (nombre) | Divisions pédagogiques | Effectifs élèves (nombre) |
|--|------------------|----------------------|------------------------|---------------------------|
| 16 | 116 | 158 | 117 | 2510 |

Source: Fiche monographique de la région de L.N.I, fournie par la DPAT de Tizi Ouzou.

Tableau 8: Les ratios de couverture (1^{er} et 2^{ème} paliers) de L.N.I

| | Ratios de couverture |
|--|----------------------|
| Elèves/classe (TOC) (élèves/classe) | 21,64 |
| Elèves/enseignant (élèves/ enseignant) | 15,89 |
| Elèves/division pédagogique (élèves/D.P) | 21,45 |
| Taux de vacation (D.P./classe) | 1,01 |

Source: Fiche monographique de la région de L.N.I, fournie par la D.P.A.T de Tizi Ouzou.

3.4.2. L'enseignement fondamental du 3^{ème} palier

Dans le 3^{ème} palier de l'enseignement fondamental, le taux d'occupation des classes est de 30,74 élèves/classe; il y'a moins d'enseignants disponibles pour ce palier, et moins de classes aussi; même si le taux d'occupation des classes n'y est pas très élevé, il dépasse la norme de 25 élèves/classe (Tableaux 9 et 10). On dénombre pour l'ensemble de la commune 4 établissements du 3^{ème} cycle, dont 2 situés dans le chef-lieu, et les deux autres à Taourirt Mokrane et Ait Frah, respectivement.

Tableau 9: Présentation de l'enseignement fondamental du 3^{ème} palier à L.N.I

| écoles fondamentales | Salles de classes ordinaires | Effectifs élèves | Effectifs enseignants | Divisions pédagogiques |
|----------------------|------------------------------|------------------|-----------------------|------------------------|
| 04 | 65 | 1998 | 118 | 65 |

Source: Fiche monographique de la région de L.N.I, fournie par la DPAT de Tizi Ouzou.

Tableau 10: Ratios de couverture pour l'enseignement fondamental du 3^{ème} palier

| | Ratios de couverture |
|--|----------------------|
| Elèves/classe (élèves/classe) | 30,74 |
| Elèves/enseignant (élèves/ enseignant) | 16,93 |
| Elèves/division pédagogique (élèves/D.P) | 30,74 |

Source: Fiche monographique de la région de L.N.I, fournie par la D.P.A.T de Tizi Ouzou.

3.4.3. L'enseignement secondaire

Il existe deux lycées dans la commune, tous deux situés au chef-lieu: le lycée Ailoula (42 élèves/classe), et le lycée Khouas Hacène (33 élèves/classe).

Tableau 11: Les chiffres-clé de l'enseignement secondaire à L.N.I

| Nombre d'établissements | Dont technicum | Salles de classes ordinaires | Effectifs élèves | Effectifs enseignants | Divisions pédagogiques |
|-------------------------|----------------|------------------------------|------------------|-----------------------|------------------------|
| 2 | 1 | 29 | 849 | 54 | 31 |

Source: Fiche monographique de la région de L.N.I, fournie par la D.P.A.T de Tizi Ouzou.

Pour ce qui est des ratios de couverture pour l'enseignement secondaire de L.N.I, le ratio élèves/enseignant est de 15,72, alors que le taux d'occupation des salles de classe (élèves/classe) est de 29,27.

Pour la formation professionnelle, la commune de L.N.I enregistre un déficit flagrant, ne comptant qu'un seul centre de formation d'une capacité de 250 places.

3.5. LE SECTEUR SANITAIRE

La commune de L.N.I dispose d'un hôpital, même si le reste des infrastructures sanitaires est dérisoire, avec une capacité d'accueil extrêmement faible. Il n'y a pas de maternités dans les zones rurales, et il n'en existe qu'une seule dans la zone urbaine, avec une capacité d'accueil de 6 places; il n'y a aucun centre de santé.

Tableau 12: Composition du secteur sanitaire de L.N.I

| Infrastructures | Nombre | Capacité (lits) |
|----------------------|--------|-----------------|
| Hôpitaux | 1 | 152 |
| Polycliniques | 3 | 6 |
| Maternités rurales | 0 | 0 |
| Maternités intégrées | 1 | 6 |
| Centres de santé | 0 | 0 |
| Salles de soins | 5 | - |

Source: Fiche monographique de la commune de L.N.I, fournie par la D.P.A.T de Tizi Ouzou.

3.6. JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

La région manque d'infrastructures de sport et de loisirs (terrains de football, auberges de jeunes...), et ce qui existe est en quantité insuffisante (Tableau 13). L'APC a déclaré vouloir prendre les engagements suivants:

- Redynamiser les associations sportives en assurant une augmentation substantielle de la subvention, entretien des structures et aménagement des terrains, salles de sport, etc.
- Rentabilisation des infrastructures sportives existantes en collaboration avec les responsables des structures et associations, conformément à la réglementation, en encourageant le sport de proximité à savoir: inter-quartiers, sport de travail, inter-villages et inter-établissement scolaires.

Tableau 13: Composition des infrastructures sportives et culturelles de L.N.I

| Infrastructures | Nombre |
|----------------------|--------|
| Complexe omnisport | 0 |
| Stades de football | 1 |
| Terrains de football | 0 |
| Salles omnisport | 1 |
| Aires de jeu | 8 |
| Centres culturels | 1 |
| Maisons de jeunes | 1 |
| Auberges de jeunes | 0 |
| Salles de cinéma | 1 |
| bibliothèques | 1 |

Source: Fiche monographique de la commune de L.N.I, fournie par la D.P.A.T de Tizi Ouzou.

En ce qui concerne la culture, il a été décidé d'ouvrir le centre culturel aux potentialités culturelles de la commune et aux associations, et de le mettre au service du club informatique de la ville.

3.7. POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Pour les postes et télécommunications, on peut dire que L.N.I est l'une des rares communes qui dispose d'un réseau téléphonique de plus de 5 000 lignes. Toutefois, cette capacité est concentrée dans le chef-lieu, les agglomérations secondaires n'étant que partiellement ou pas du tout raccordées. S'agissant d'Internet, le raccordement au réseau est très limité; seuls 309 foyers en bénéficient, ce qui est faible dans l'absolu, mais énorme comparativement aux communes d'Ait Agouacha (2 foyers raccordés) et d'Irdjen (4 foyers raccordés).

Tableau 14: Composition des P&T dans la commune de L.N.I

| Infrastructures | Nombre |
|--------------------------|--------|
| Bureaux de poste | 8 |
| Recettes de distribution | 1 |
| Centrales téléphoniques | 4 |
| *capacité (lignes) | 5336 |
| Abonnés au téléphone | 3034 |
| Kiosques multi services | 8 |
| *capacité (lignes) | 32 |
| Densité L/100 hab. | 10 |

Source: Fiche monographique de la région de L.N.I, fournie par la DPAT de Tizi Ouzou.

3.8. AEP ET ASSAINISSEMENT

Sur ce plan, 9 foyers sur 10 sont raccordés au réseau d'assainissement, puisque le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 95 %; aucune localité n'est dépourvue de réseaux d'assainissement.

Pour l'AEP, la situation est différente; ni les capacités de stockage, pourtant élevées, ni le réseau d'assainissement, ne parviennent à suivre l'extension de la ville; le problème réside surtout au niveau des ressources hydriques insuffisantes (Tableau 15), malgré un taux de raccordement au réseau AEP de 100 %, le taux de satisfaction n'est que de 43,33 %.

Tableau 15: Réseau AEP de la commune de L.N.I

| | |
|---|-------|
| Dotation (l/j/bab.) | 65 |
| Taux de satisfaction en AEP (%) | 43,33 |
| Taux de raccordement au réseau AEP (%) | 100 |
| Réservoirs et châteaux d'eau (nombre) | 33 |
| Capacités totales de stockage (m ³) | 9 610 |
| Nombre de puits | 105 |

Source: Fiche monographique de la région de LNI, fournie par la DPAT de Tizi Ouzou.

En collaboration avec les comités de village, les responsables de l'APC ont entrepris des actions qualifiées de prioritaires¹:

- Lutte contre les maladies à transmission hydrique.
- Salubrité de l'environnement.
- Maintenance de la faisabilité des réseaux existants.
- Extension des réseaux aux différentes agglomérations.
- Captage et l'aménagement des sources.
- Réalisation des réservoirs d'eau.
- Répartition équitable de l'eau potable.

¹ www.apc-athirathen.info.

3.10. INFRASTRUCTURES DE BASE

Nous pouvons présenter les infrastructures de base de la région de L.N.I comme suit:

3.10.1. Electrification et gaz de ville

Une fraction de 97,70 % des ménages est raccordée à l'électricité, mais seulement 1,48 au gaz de ville (Tableau 16).

Tableau 16: Electrification et gaz dans la commune de L.N.I

| | Nombre total de ménages | Ménages raccordés | Taux (%) |
|-------------|-------------------------|-------------------|----------|
| Gaz | 7011 | 104 | 1,48 |
| Electricité | 7011 | 6850 | 97,70 |

Source: Annuaire statistique de la wilaya des Tizi Ouzou.

3.10.2. Les routes

Le réseau routier comprend 10 km de RN et 27 km de chemins de wilaya, en bon état, ainsi que 51,8 km de chemins communaux, dont 45,8 revêtus. La densité routière est de 2,26 km/km², et le réseau est globalement satisfaisant.

3.10.3 L'aménagement urbain

Pour un meilleur aménagement urbain de L.N.I, l'APC a entrepris de nombreuses actions. Pour réaliser le projet de l'évitement de la ville, il a été décidé de déplacer le marché vers un endroit plus conforme et adéquat à ce genre d'activités. Il a été, en outre, réalisé des toilettes publiques, des aires de jeux dans les cités, et l'éclairage public. Dans les zones rurales, on a procédé au bétonnage des ruelles, à l'entretien et à la clôture des cimetières, au soutènement des chemins affaissés, à l'entretien des mosquées et à l'éclairage public.

3.10.4. Transport

Le transport dans la commune de L.N.I est assuré par le privé; l'APC se réserve le transport scolaire, veille à ce que les aires de stationnement déjà existantes soient bien entretenues, et aménage d'autres espaces en collaboration avec l'association des taxieurs. Le transport privé est ainsi constitué de:

- 20 bus et mini bus pour une capacité de 1000 places.
- 45 fourgons aménagés pour une capacité de 405 places.
- 149 taxis pour une capacité de 799 places.
-

Il s'agit là naturellement de véhicules déclarés, étant entendu que beaucoup travaillent comme clandestins.

3.10.5. L'hygiène

Il y a un bureau d'hygiène qui, par le biais de la commission d'hygiène, prend en charge les opérations suivantes¹:

- Lutte contre les maladies à transmission hydrique.

¹www.apc-athirathen.info.

- Inspection et contrôle des établissements privés et publics.
- Lutte contre les maladies contagieuses, par exemple la rage, en organisant des campagnes d'abattage de chiens errants.
- Assurer le suivi des décharges publiques.
- Etudes des requêtes des citoyens pour établissement de constats.
- Etablir des calendriers de sortie pour l'assainissement et traitement des points d'eau, le constat d'hygiène, les enquêtes sur les plaintes des citoyens et assurer l'information, vulgarisation et éducation sanitaire.

3.10.6. Environnement

Depuis quelques années, l'APC accorde de plus en plus d'importance à l'environnement:

- Déplacement de la décharge publique.
- Campagne de sensibilisation pour le reboisement.
- Organisation d'actions de repeuplement d'arbres en collaboration avec les mouvements associatifs et les établissements scolaires.
- Entretien et réfection des peintures des édifices de la commune, monuments historiques,
- Nettoyage de la ville et enlèvement régulier des ordures.
- Développement de l'artisanat.

3.10.7. Action sociale

Dans le cadre de l'action sociale, l'APC de L.N.I se distingue par ses efforts en:

- Encourageant les jeunes citoyens à créer des coopératives génératrices d'emplois.
- Accordant des aides aux couches sociales défavorisées, autant dans le cadre médical que scolaire, pour les enfants venus de familles défavorisées; des actions sociales sont ainsi souvent organisées, comme la distribution de denrées alimentaires, de trousseaux scolaires, la circoncision des enfants démunis, et l'organisation d'un restaurant au mois de Ramadhan pour les démunis et les gens de passage.
- Améliorer le rendement du bureau de bienfaisance, en impliquant le citoyen et en augmentant la subvention.

3.10.8. Le mouvement associatif

Les associations sont des éléments indispensables pour maintenir le lien entre les collectivités locales et les citoyens. Le tissu associatif de la commune de L.N.I est composé d'associations poursuivant différents objectifs (Tableau 17).

Tableau 17: Les associations de la commune de L.N.I

| | |
|--|----|
| Associations de quartiers et de villages | 14 |
| Associations culturelles | 15 |
| Associations sportives | 10 |
| Associations religieuses | 11 |
| Associations locales | 2 |
| Associations de la jeunesse | 4 |
| Total | 56 |

Source: Annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou.

En dépit de ces associations, la population tout comme les responsables de l'APC se plaignent d'un manque de dialogue entre les deux parties.

3.10.9. Le Culte

La région de L.N.I passe pour être un lieu où cohabitent plusieurs religions; ceci étant, seuls les lieux destinés à pratiquer la religion musulmane ont une existence officielle (22 mosquées, dont 9 seulement sont fonctionnelles).

4. LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

A travers l'analyse des secteurs-clés que sont l'agriculture, l'industrie, les services, le tourisme et l'artisanat, nous essayerons de voir si L.N.I fait une utilisation rationnelle et optimale de sa dotation en facteurs.

4.1. LE SECTEUR AGRICOLE

La surface agricole utile (SAU) de la wilaya de Tizi Ouzou est estimée à 98 725 hectares; elle est de ce fait très réduite. Elle ne représente que 33 % de la superficie totale de la wilaya.

La superficie agricole totale de L.N.I est estimée à 4089 ha; elle comprend une superficie agricole utile (SAU) de 1863 ha (dont 2,2 ha irrigués) pour la commune de L.N.I, 1571 ha (dont 186 irrigués) pour la commune d'Irdjen, et 655 ha (dont 1 ha irrigué) pour la commune d'Ait Agouacha. Les pacages et parcours s'étendent sur une superficie de 1 269 ha. Ces chiffres dénoteraient une forte activité d'élevage, cependant que dans les faits, celui-ci se limite à un niveau domestique.

Tableau 18: Présentation du cheptel de la région de L.N.I

| | Ovins (Têtes) | Bovins (Têtes) | Caprins (Têtes) | Equins (Têtes) | Poulets de chair (têtes) | Poulets de ponte (têtes) | Ruches | miel (Qx) |
|-----------------|------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-----------------------------|--------------------------------|---------|--------------|
| LNI | 794 | 470 | 500 | 116 | 61000 | 1920 | 2391 | 65 |
| Ait Agouacha | 364 | 113 | 630 | 62 | 10000 | 8160 | 355 | 11 |
| Irdjen | 978 | 1225 | 195 | 30 | 49140 | 9600 | 2386 | 39 |
| Tizi Ouzou | 132 685 | 81 736 | 45 676 | 8 531 | 4 160 000 | 530 000 | 106 000 | 2 270 |

Source: Annuaire statistique de la wilaya des Tizi Ouzou (2008).

Sur ce territoire, seule l'oléiculture connaît un regain d'intérêt, avec une production qui s'élève à 12 % (26 800 qx/an) de la production totale de la wilaya pour une superficie de 1 773 ha. La production, notamment celle de cerises, qui était autrefois extrêmement florissante, et qui a valu à L.N.I le titre de premier producteur de la wilaya, a connu ces dernières années une dégradation importante, due surtout aux aléas climatiques, ainsi qu'au non-renouvellement des vergers. La production de légumes, pour sa part, est carrément inexistante; pour l'année 2008, et alors qu'Irdjen a réussi à produire 300 quintaux de légumes, L.N.I et Ait Agouacha n'ont rien produit. Les fourrages et les céréales représentent une production négligeable, eu égard aux potentialités (Irdjen a produit 13 845 quintaux de fourrages pour l'année 2008). La production des fruits (notamment les figues) et des maraîchages est plus importante, mais pourrait être améliorée (Tableau 19), puisque la

commune d'Irdjen est arrivée à produire 17 513 quintaux de maraîchages, tandis que L.N.I et Ait Agouacha n'en ont produit que 3880 et 8720, respectivement

Tableau 19: Situation de l'agriculture dans la région de L.N.I pour l'année 2008 (Qx)

| | L.N.I | | Ait Agouacha | | Irdjen | | Tizi Ouzou | |
|------------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | Surface (Ha) | Production (Qx) |
| Céréales | 35 | 385 | 0 | 0 | 15 | 290 | 6 234 | 115 498 |
| Légumes | 0 | 0 | 0 | 0 | 15 | 300 | 766 | 8 065 |
| Fourrages | 49 | 3250 | 46 | 2560 | 149 | 13 845 | 30 074 | 1 364 005 |
| Maraichers | 155 | 3880 | 284 | 8720 | 163 | 17513 | 5 737 | 700 420 |
| Fruits | 290 | 2039 | 163 | 1712 | 78 | 1002 | - | - |
| Olives | 1207 | 11400 | 103 | 950 | 463 | 4450 | 32 838 | 290 599 |
| Figues | 200 | 3600 | 133 | 1825 | 76 | 1042 | 6 389 | 62 191 |
| Noyaux et pépins | 268 | 2035 | 155 | 1710 | 74 | 998 | 4 523 | 88 563 |
| Rustiques | 1428 | 15004 | 244 | 2777 | 543 | 5496 | 341 | 645 |
| Agrumes | 0 | 0 | 0 | 0 | 138 | 14050 | 1 341 | 177 315 |
| Vignes | 3 | 225 | 1 | 90 | 18 | 680 | 1 502 | 65 790 |

Source: Annuaire statistique de la wilaya des Tizi Ouzou (2008).

En ce qui concerne la production animale, comme nous l'avons précédemment signalé, et malgré un essor notable ces dernières années, cette branche d'activité permet à cette région de seulement s'auto-suffire, sans possibilité d'en faire une activité commerciale. La production de viande blanche est de 2 225 quintaux en 2008, contre 1 136 quintaux de viandes rouges, alors que la production d'œufs s'élève à 3 356 000¹. La quantité d'œufs est suffisante pour couvrir les besoins de la région, mais elle est faible lorsqu'on la rapporte à la production de la wilaya, qui est de 84 000 000 d'œufs. Le constat est identique pour la laine: 16 quintaux pour la région et 920 pour la wilaya.

Tableau 20: Présentation de la production animale dans la région de L.N.I

| | Viande rouge (Qx) | Viande blanche (Qx) | Œufs (10 ³ unités) | Lait (10 ³ litres) | Laine (Qx) |
|----------------------|-------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------|
| L.N.I | 308 | 976 | 316 | 444 200 | 6 |
| Ait Agouacha | 93 | 160 | 1340 | 125 700 | 3 |
| Irdjen | 735 | 1089 | 1700 | 1 109 860 | 7 |
| wilaya de Tizi Ouzou | 48 200 | 67 400 | 84 000 | 65 000 | 920 |

Source: Annuaire statistique de la wilaya des Tizi Ouzou (2008).

Pour ce qui est de l'apport du PNDA dans la région de L.N.I, nous pouvons dire que bien qu'il ait été introduit depuis l'année 2000, le Fonds d'aide au développement agricole ne profite pas dans les proportions attendues aux agriculteurs de la région de L.N.I, souvent confrontés au manque d'information et de sensibilisation. Pourtant, en regardant les tableaux de 21 à 25, nous constatons que les moyens dégagés par les pouvoirs publics, au niveau central, sont importants, mais leur consommation effective sur le terrain n'est pas satisfaisante au regard du faible taux de pénétration de l'aide publique dans le milieu agricole.

¹Annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou 2008.

Pour la filière oléicole dans la région de L.N.I, nous constatons que le nombre de bénéficiaires est important, puisqu'il est de 144, pour un apport financier de 4 179 785 DA. Toutes les activités ayant trait à l'oléiculture sont concernées; en effet, ces aides, financières mais aussi techniques, apportées par le Programme national de développement agricole (PNDA), ont porté sur la création de plantations d'oliviers et la réhabilitation par une meilleure densification, lorsque l'oliveraie est éparse et clairsemée. Ce plan inclut aussi la taille, destinée à régénérer l'olivier vieilli. Le débroussaillage et le greffage sont aussi pris en charge par ce programme. Les subventions du FNRDA incluent l'acquisition de nouveaux plants d'olivier (200 DA l'unité), tout comme la réalisation des trous d'implantation (100 DA) et l'engrais. La taille effectuée en vue d'une régénérescence de l'olivier est subventionnée quant à elle à hauteur de 1000 DA. Des cuvettes ont été réalisées pour la rétention d'eau, à raison de 500 DA par cuvette. En matière de greffage, des unités sont réalisées et subventionnées à hauteur de 450 DA chacune. Les exploitants agricoles ont acquis 1600 filets pour servir lors de la cueillette à la main, grâce à une aide de 2000 DA le filet. Tradition oblige, et du fait que les oliveraies sont implantées sur des sols présentant un dénivelé important, le gaulage reste le moyen le plus usité lors de la collecte des olives dans la région. Pourtant, cette façon d'opérer est la moins indiquée, en raison des dommages induits sur le fruit et les jeunes pousses (voire le tableau 21).

Tableau 21: Apport du FNRDA pour la filière oléicole de la région de L.N.I (de 2000 à 2006):

| | L.N.I | | | Ait Agouacha | | | Ait Oumalou | | |
|-----------------|-------------------------|-----------|---------------------------|-------------------------|-----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|
| | Nombre de bénéficiaires | physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | physique | Financier 10 ³ |
| Plantation | 5 | 2,25 Ha | 103,875 | 3 | 1 Ha | 34,71 | 3 | 1,90 Ha | 66,5 |
| Densification | 2 | 0,75 Ha | 26,25 | - | - | - | - | - | - |
| En isolé | 1 | 27 plants | 8,10 | 1 | 35 plants | 10,50 | - | - | - |
| Taille | 40 | 2444 | 2519 | 2 | 27 | 27 | - | - | - |
| Cuvettes | 31 | 2131 | 994,20 | 1 | 50 | 22,50 | - | - | - |
| Débroussaillage | 19 | 643 | 128,60 | 8 | 224 | 44,80 | - | - | - |
| Greffage | 20 | 556 | 139,00 | 8 | 219 | 54,75 | - | - | - |
| Total | 118 | - | 3919,025 | 23 | - | 194,26 | 3 | 1.90 Ha | 66,5 |

Source: Tableau fait par nous même à partir des informations fournies par la subdivision agricole de L.N.I.

Pour la filière arboricole, le nombre de bénéficiaires est de seulement 17, pour un apport financier de 397125 DA. Bien que L.N.I soit une région montagneuse avec d'importants champs de figuiers, seul une personne a demandé des aides pour développer cette activité. Par contre, nous remarquons que la priorité est donnée aux cerisiers (2,05 Ha) (voire le tableau 22). D'ailleurs, renouant avec la tradition, la commune de Larbaa n'Ath Irathen a célébré du 22 au 24 mai 2008 la fête des cerises. Pendant ces 3 jours, un programme riche a été organisé par l'Assemblée populaire communale en collaboration des services locaux de la subdivision agricole. Outre l'exposition des différents produits agricoles et artisanaux, plusieurs conférences ayant drainé beaucoup de monde ont été animées par les

services agricoles autour des thèmes liés à la création d'un verger de cerisiers, la lutte contre l'insecte ravageur de ce dernier, et le dispositif de soutien à l'investissement agricole à travers le FNRDA.

Tableau 22: Apport du FNRDA pour la filière arboricole de la région de L.N.I (de 2000 à 2006):

| | L.N.I | | | Ait Agouacha | | | Ait Oumalou | | |
|-------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|
| | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ |
| Cerisiers | 2 | 0,50 Ha | 32,125 | 3 | 0,75 Ha | 53,90 | 3 | 0,80 Ha | 62,10 |
| Abricotiers | 1 | 0,25 Ha | 10,250 | - | - | - | - | - | - |
| Figuiers | - | - | - | 2 | 0,50 Ha | 26,50 | 1 | 1 Ha | 44,00 |
| Pommiers | - | - | - | - | - | - | 3 | 0,75 Ha | 82,25 |
| Amandiers | 1 | 1Ha | 49,50 | - | - | - | 1 | 0,87 Ha | 36,50 |
| Total | 4 | 1,75 | 91,875 | 5 | 1,25 Ha | 80,4 | 8 | 3,42 Ha | 224,85 |

Source: Tableau fait par nous-mêmes à partir des informations fournies par la subdivision agricole de L.N.I.

Pour ce qui est de la filière apicole, nous constatons que c'est la filière la plus privilégiée dans la région de L.N.I, puisqu'elle comptabilise 218 bénéficiaires pour un apport financier de 15893449,7 DA. L'achat de ruches pleines et d'outillage apicole sont les deux activités qui drainent le plus d'argent et de bénéficiaires. D'ailleurs, cette activité tend à se moderniser, et ce grâce à l'achat de matériels modernes afin d'augmenter la production de miel, qui était de 115 quintaux pour l'année 2008, un chiffre sous estimé selon le responsable de la subdivision agricole de L.N.I, vu le caractère majoritairement informel de cette activité (voire le tableau 23).

Tableau 23: Apport du FNRDA pour la filière apicole de la région de L.N.I (de 2000 à 2006):

| | L.N.I | | | Ait Agouacha | | | Ait Oumalou | | |
|-------------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|
| | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ |
| Pépinière | 1 | 1 | 2000 | 1 | 1 | 2000 | - | - | - |
| Ruches pleines | 62 | 1400 | 7080 | 18 | 350 | 1750 | 17 | 390 | 1950 |
| Ruches vides | 3 | 115 | 220 | 2 | 50 | 90 | 2 | 130 | 260 |
| Outillage apicole | 62 | 62 | 150,681 | 17 | 17 | 41,2 | 18 | 18 | 42,597 |
| Extracteur | 2 | 2 | 57 | 2 | 2 | 56,717 | 1 | 1 | 30 |
| Maturateur | 2 | 2 | 20,8547 | 2 | 2 | 28 | 1 | 1 | 16,4 |
| Chaudière à cire | 1 | 1 | 20 | 1 | 1 | 20 | 1 | 1 | 20 |
| Désoperculateur | 1 | 1 | 20 | - | - | - | 1 | 1 | 20 |
| Total | 134 | - | 9568,5357 | 43 | 423 | 3985,917 | 41 | - | 2338,997 |

Source: Tableau fait par nous même à partir des informations fournies par la subdivision agricole de L.N.I.

D'autres activités directement liées au secteur agricole sont touchées par le PNDA, notamment le domaine de l'irrigation, avec le fonçage de puits et l'achat d'équipements de pompage, ainsi que l'achat d'un chariot trayeur, d'une cuve de réfrigération...etc. Ce genre d'activités a bénéficié à 14 personnes, pour un apport financier de 6601640 DA.

Tableau 24: Apport du FNRDA pour diverses activités à but agricole dans la région de L.N.I (de 2000 à 2006):

| | L.N.I | | | Ait Agouacha | | | Ait Oumalou | | |
|-----------------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|
| | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ |
| Fonçage de puits | 2 | 2 | 262 | - | - | - | - | - | - |
| Equipement de pompage | 2 | 2 | 541,64 | - | - | - | - | - | - |
| Menuiserie apicole | 1 | 1 | 1500 | - | - | - | - | - | - |
| Huilerie moderne | 1 | 1 | 4000 | - | - | - | - | - | - |
| Chariot trayeur | 1 | 1 | 72,50 | - | - | - | - | - | - |
| Cuve de réfrigération | 1 | 1 | 120 | - | - | - | - | - | - |
| Velle | 4 | 6 | 30 | 1 | 1 | 0,5 | - | - | - |
| Génisse | 1 | 3 | 75 | - | - | - | - | - | - |
| Total | 13 | 17 | 6601,14 | 1 | 1 | 0,5 | - | - | - |

Source: Tableau fait par nous même à partir des informations fournies par la subdivision agricole de L.N.I.

Tableau 25: Réalisations dans le cadre du FNDIA dans la region de L.N.I (de 2006 à 2008):

| | L.N.I | | | Ait Agouacha | | | Ait Oumalou | | |
|-----------------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|-------------------------|----------|---------------------------|
| | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ | Nombre de bénéficiaires | Physique | Financier 10 ³ |
| *Oléiculture, dont : | | | | | | | | | |
| -Taille | 2 | 163 | 244,5 | - | - | - | - | - | - |
| -Greffage | - | - | - | - | - | - | 2 | 143 | 35,75 |
| *Apiculture, dont : | | | | | | | | | |
| -Ruches pleines | 3 | 60 | 300 | 1 | 40 | 200 | 6 | 120 | 600 |
| -Outillage apicole | 3 | 3 | 2,34 | 1 | 1 | 0,9 | 6 | 6 | 4,5 |
| *Filière lait, dont : | | | | | | | | | |
| -Prime velle | 5 | 31 | 155 | - | - | - | - | - | - |
| -Prime génisse | 3 | 8 | 200 | - | - | - | - | - | - |
| Total | 16 | - | 901,84 | 2 | - | 200,9 | 14 | 269 | 640,25 |

Source: Tableau fait par nous même à partir des informations fournies par la subdivision agricole de L.N.I.

4.2. LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

4.2.1. Le secteur public

Durant les années 70, la commune possédait un certain nombre d'entreprises publiques, mais à partir des réformes des années 90 et de la transition vers l'économie de marché, la plupart d'entre elles ont été dissoutes.

Tableau 26: Liste des entreprises publiques localisées à LNI

| Filière | Intitulé | Activités | Date de création | Effectif 1998 | Effectif 2008 |
|---------------------------|--------------------------------------|---|------------------|---------------|---------------|
| Textile | Chemiserie du centre | Confection de vêtements | 1968 | 97 | 15 |
| Matériaux de construction | ALTEC (algérienne des terres cuites) | Fabrication de matériaux de construction | 1999 | 127 | 10 |
| | Briqueterie EAEB | Fabrication de briques, bordures de trottoirs | 1979 | 38 | - |
| Electroménager | SONARIC | Fabrication de pièces de cuisinières | - | - | 11 |

Source: Tableau fait par nous même à partir des informations fournies par la DPAT de Tizi Ouzou.

4.2.2. Le secteur privé

Il semblerait que les PME aient rencontré un climat favorable dans la région, puisque leur nombre s'est multiplié.

Tableau 27: Les principales PME (privées) installées à LNI en 2008

| Filière | Intitulé | Activité | Date de création | Effectifs |
|---------------------------------------|--------------------------|--|------------------|-----------|
| Textile et cuire | Confection Skath mode | Confection de vêtements | 1991 | 15 |
| | Confection prêt à porter | Confection de vêtements H/F | 1991 | 10 |
| | Confection | Confection de vêtements | 1993 | 12 |
| | Big style | Confection de vêtements | | 10 |
| IAA | Soka jus | Production de boissons non alcoolisées | 1992 | ND |
| | Sirop jus | Fabrication de jus de fruit et sirops | 1998 | 12 |
| | Boisson Dinia | Produit de boissons non alcoolisées | ND | ND |
| Electronique | EMMELEC | Travaux d'électricité | 1999 | 10 |
| BTP | Irath construction | BTP | ND | ND |
| | ERTP | Travaux de bâtiment | ND | ND |
| | Zirmi et associés | Travaux de bâtiment | 1994 | 20 |
| | ETBIT | Travaux de bâtiment | 1995 | 18 |
| | BATI pro | Travaux de bâtiment | ND | ND |
| | SEDDIKI | Travaux de bâtiment | 1986 | +500 |
| Pharmacie et produits pharmaceutiques | Gibropharm | TPM produits pharmaceutiques | 1995 | ND |

Source: Tableau fait par nous même à partir de données de la DPAT, du service du commerce et de l'industrie et d'une enquête sur le terrain.

Bien sur, le tableau 27 ne rassemble pas toutes les PME existant dans la région de L.N.I, mais nous y avons répertorié celles qui nous semblent être les plus importantes, en fonction du critère de l'effectif. En effet, sur les 2 473 PME recensées dans la wilaya de Tizi Ouzou, 380 seraient établies à L.N.I.

La zone industrielle d'*Abouidid* a été installée dans les années 80; elle est située à 3 km à l'est de la ville. Elle est d'une superficie de 125 862 m², dont une surface cessible de 85 791 m², avec 59 lots, dont 27 cédés, 27 projets d'investissement localisés, et 15 en cours de réalisation. Les avantages qu'offre cette ZI sont un prix attractif (600 DA/m²), la proximité de centres urbains importants (Ain El Hammam, Tizi Ouzou et Azazga), la desserte par la route nationale (RN 15), et un site en cours de viabilisation (terrassment réalisé à 100 %, voirie 20 %, assainissement 90 %, AEP 20 %, électricité téléphone et eau disponibles). En réalité, cette zone souffre de nombreux inconvénients, notamment l'état délabré de la piste qui y mène (environ 700 m), le détournement des parcelles pour la réalisation de villas, alors que d'autres lots sont tout simplement clôturés avec du fil barbelé ou un grillage.

Sur les 23 projets, 8 sont en cours de réalisation, pour un total de 138 emplois. Les secteurs d'activité dominants sont: le textile et le cuir, avec 21 % du total des projets, et l'agroalimentaire (15 % des projets). Ces choix sectoriel s'expliquent par la modicité des aménagements, la disponibilité de la main-d'œuvre à bon marché, bien que peu qualifiée. On en conclue que L.N.I dispose d'un tissu industriel en termes de PME et PMI important, et qui se développe de plus en plus, créant ainsi des emplois, en plus des nombreux projets en cours de réalisation; il pourrait s'accroître encore plus, si ce n'est le manque de terrains, un obstacle souvent évoqué par les potentiels investisseurs.

Pour ce qui est du commerce, sur les 17 317 commerçants inscrits au registre de commerce de la wilaya de Tizi Ouzou, 1568 seraient établis dans la région de L.N.I, avec une prédominance des gros distributeurs, suivis des boulangeries.

4.3. Tourisme et artisanat

L.N.I est dotée de potentialités touristiques intéressantes, qui combinent paysages naturels variés et richesses artisanales.

4.3.1. Tourisme

Les hauteurs de Larbaa Nath Irathen offrent une vue panoramique sur l'ensemble de la wilaya de Tizi Ouzou, en plus de bâtisses considérées comme étant des vestiges de la période coloniale et s'étalant sur 8 ha, sans omettre certains villages dits « historiques », comme Ath Atelli ou Icheriden, lesquels, grâce à leur histoire coloniale, leur urbanisme, leur mode de vie et leur artisanat, seraient susceptibles de représenter des atouts pour le tourisme. On doit néanmoins signaler que le secteur souffre de plusieurs handicaps: manque d'infrastructures d'hébergement, et faible valorisation du bâti de la période coloniale.

4.3.2. L'artisanat

Les potentialités touristiques de L.N.I ne résident pas uniquement ni de manière principale dans ses montagnes et ses forêts, mais aussi dans les métiers d'artisanat d'art traditionnel, et les profonds ancrages culturels qui se mettent de plus en plus en valeur. Le tissage, la broderie, et la couture traditionnelle y sont largement représentés. La commune est

située au centre d'une poche d'artisanat traditionnel importante, comprenant également Ait Agouacha et Ait Oumalou¹. Elle constitue en même temps un atout pour une politique de soutien à l'économie villageoise, visant la fixation des populations en zones montagneuses par l'intermédiaire de la multi-activité.

L'artisanat est une activité profondément ancrée au sein de la population, dont elle constituait l'activité principale durant la période coloniale, malgré un net recul du à l'apparition de l'industrie. Cette activité recèle encore un immense potentiel, surtout en matière de poterie, dans les villages d'Ath Atelli et Ath Frah, et le tissage, pratiqué dans presque tous les villages, mais d'une façon plus professionnelle dans les ateliers des sœurs blanches situés dans le chef-lieu. L'artisanat de L.N.I offre un potentiel certain, mais sa production reste méconnue, en raison de l'absence d'une maison de l'artisanat qui pourrait servir de vitrine.

Nous remarquons, d'après le tableau 28, que L.N.I dispose d'une grande variété d'artisans, entre autres des artisans vanniers, des artisans en bijoux traditionnels, des orfèvres, des fabricants de tapis et de vêtements traditionnels, un maroquinier, des ébénistes, des sculpteurs sur bois, des tailleurs de pierre. Malgré le fait que les chiffres présentés dans le tableau 28 viennent d'un organisme officiel (la chambre de l'artisanat de la wilaya de Tizi Ouzou), nous nous devons de signaler qu'ils sont très loin de refléter la réalité, puisque lors de notre enquête sur le terrain, ces données se sont révélées fausses pour la plupart, les artisans qui s'inscrivent au registre de commerce étant rares. En effet, il paraît évident qu'il y'a beaucoup plus d'artisans au sein de L.N.I que ne l'indiquent ces chiffres, car il faut savoir que la plupart des artisans dits « anciens », ne savent même pas qu'il faut s'inscrire au registre de l'artisanat et des métiers pour pouvoir exercer leur art, ou pour commercialiser les produits qui en résultent; pour ceux qui le savent, qu'ils soient de l'ancienne génération d'artisans ou de la nouvelle, ils pensent que l'inscription ne fera que leur causer des tracas, notamment au plan administratif.

Il faut aussi signaler qu'à L.N.I, il y'a un manque d'intermédiation entre les artisans et la chambre d'artisanat et des métiers; ce travail de proximité est censé être fait par des associations chargées d'informer et d'inciter les artisans à s'inscrire, surtout ceux des régions les plus reculées. A L.N.I, il y'a un manque d'associations qui accordent de l'importance à l'artisanat, ce qui se traduit par un manque d'informations dans le milieu des artisans, et partant un manque d'inscriptions; les chiffres présentés dans le tableau 28 sont loin d'être fiables et sont sous estimés, car il y'a sûrement beaucoup plus d'artisans à L.N.I. Par exemple, d'après le tableau ci dessous, sur les 5 artisans raffineurs d'huile d'olive inscrits, 3 sont de L.N.I, chiffre en-deçà de la réalité, puisque nous y avons comptabilisé 20 raffineurs d'huile d'olive. Pour ce qui est des artisans potiers, aucun n'y est inscrit, pour 80 inscrits dans toute la wilaya de Tizi Ouzou, alors que nous y avons comptabilisé 5 femmes. Le même constat est fait pour les fabricants de vêtements traditionnels: il y'en aurait 15, alors que nous en avons comptabilisé 26.

¹ BOUGUERMOUTH (A) et BOUTELDJA (O): Les entraves du développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou. Rapport du centre national d'études et d'analyses pour la planification, janvier 1994.

Tableau 28 : Les artisans de L.N.I inscrits au registre de commerce:

| Activité | wilaya de Tizi Ouzou | LNI |
|--|----------------------|-----|
| Artisans raffineurs d'huile d'olive (huileries traditionnelles) | 5 | 3 |
| Artisans meuniers (meunerie) | 4 | 1 |
| Artisans fabricants de pâtes alimentaires traditionnelles et couscous | 25 | 4 |
| Artisans fabricants de pâtisserie traditionnelle (fabrication de pâtisserie traditionnelle) | 26 | 4 |
| Artisans potiers faïenciers (poterie-faïencerie) | 80 | 2 |
| Artisans céramistes (Céramique d'art) | 7 | 1 |
| Artisans tailleurs de pierre et d'ardoise (Taillage de pierre et d'ardoise) | 17 | 5 |
| Artisans marbriers (Marbrerie) | 21 | 2 |
| Artisans plâtriers (Plâtrerie) | 52 | 12 |
| Artisans ferronniers d'art (Ferronnerie d'art) | 4 | 1 |
| Artisans bijoutiers traditionnels (Bijouterie traditionnelle) | 169 | 10 |
| Artisans en forge (Forge traditionnelle) | 19 | 4 |
| Artisans fabricants de tamis et cardes (Tamis et cardes) | 6 | 1 |
| Artisans ébénistes d'art (ébénisterie d'art) | 8 | 2 |
| Artisans doreurs et sculpture sur bois (Dorure et sculpture sur bois) | 12 | 2 |
| Artisans fabricants d'articles d'art en bois précieux (fab. d'artic. d'art en bois précieux) | 10 | 2 |
| Artisans vannerie (Vannerie) | 44 | 8 |
| Artisans tisserands (Tissage) | 7 | 2 |
| Artisans fabricants de tapis (Fabrication de tapis) | 24 | 5 |
| Artisans brodeurs sur étoffes (Broderie sur étoffes) | 30 | 4 |
| Artisans peintres sur tissus (Peinture sur tissus et vêtements) | 4 | 1 |
| Artisans fabricants de vêtements traditionnels en tissus (fab. de vêt. traditionnels) | 134 | 15 |
| Artisans maroquiniers d'art (maroquinerie d'art) | 3 | 1 |
| Artisans bimbuloitiers (Bimbuloterie) | 5 | 1 |
| Artisans ferronniers (Ferronnerie et menuiserie métallique) | 229 | 13 |
| Artisans boulangers-pâtisseries (Boulangerie, pâtisserie) | 79 | 9 |
| Artisans boulangers (Boulangerie) | 33 | 6 |
| Artisans pâtisseries (Pâtisserie) | 49 | 8 |
| Artisans confiseurs (Confiserie) | 7 | 1 |
| Artisans torréfacteurs (Torréfaction et mouture) | 58 | 8 |
| Artisan conditionneur de produits alimentaires | 7 | 1 |
| Artisans tricoteurs (Bonneterie) | 10 | 1 |
| Artisans passementiers (Passementerie) | 14 | 2 |
| Artisans tailleurs couturiers (Confection de vêtements et couture) | 169 | 14 |
| Artisans menuisiers (Menuiserie) | 157 | 14 |
| Artisans menuisiers ébénistes (Ebénisterie et menuiserie générale) | 74 | 6 |
| Artisans serruriers quincailliers (Fab. de serrure et de quincaillerie de bâtiment) | 17 | 2 |
| Artisans fabricants de clés-minute (Fab. de clés-minute) | 12 | 2 |
| Artisans fabricants de poutrelles en béton et hourdis | 15 | 1 |
| Artisans bijoutiers orfèvres (Fab. de bijouterie et d'orfèvrerie en métaux précieux) | 107 | 12 |
| Artisans réparateurs de machines à coudre industrielles | 3 | 1 |
| Artisans bobineurs (Bobinage) | 32 | 3 |
| Artisans réparateurs d'accumulateurs (Réparation d'accumulateurs) | 17 | 2 |
| Artisans mécaniciens sur poids lourds de transport routier | 6 | 1 |
| Artisans mécaniciens automobile (Réparation mécanique de véhicule automobile) | 247 | 23 |
| Artisans hydro mécaniciens (Hydromécanique) | 31 | 3 |
| Artisan électricité auto | 52 | 6 |
| Artisans tôliers et peintres automobile | 144 | 18 |
| Artisans réparateurs d'appareils électroménagers | 114 | 14 |
| Artisans réparateurs de TV, poste radio et autres appareils reproducteurs de son | 116 | 10 |
| Artisans vulcaniseurs (Vulcanisation) | 126 | 16 |
| Artisans tapissiers (Tapissier) | 15 | 2 |
| Artisans cordonniers savetiers (Cordonnerie) | 132 | 13 |
| Artisans cordonniers savetier (Cordonnerie) | 91 | 9 |
| Artisans chauffagistes (Réparation d'appareils de chauffage) | 13 | 1 |

| | | |
|--|-------------|------------|
| Artisans ajusteurs, tourneurs fraiseurs | 9 | 1 |
| Artisans tourneurs (Tournage) | 11 | 2 |
| Artisans maçons (Maçonnerie) | 520 | 31 |
| Artisans carreleurs (Carrelage) | 41 | 3 |
| Artisans plombiers (Plomberie sanitaire) | 333 | 34 |
| Artisans en étanchéité (Etanchéité) | 14 | 2 |
| Artisans en pose de serrurerie de bâtiment (Serrurerie du bâtiment) | 47 | 5 |
| Artisans peintre en bâtiment (Peinture en bâtiment) | 226 | 22 |
| Artisans décorateurs (Décoration d'intérieur et aménagement de locaux) | 23 | 3 |
| Artisans vitriers (Vitrerie) | 36 | 5 |
| Artisans électriciens du bâtiment (Installation d'électricité) | 256 | 25 |
| Artisans spécialisés dans le nettoyage des VRD | 35 | 2 |
| Artisans esthéticiens | 6 | 2 |
| Artisans coiffeurs Hommes (Coiffure Hommes) | 387 | 41 |
| Artisans coiffeurs dames (Coiffure dames) | 611 | 62 |
| Artisans sérigraphes (Sérigraphie) | 13 | 1 |
| Artisans graveurs (Gravure) | 12 | 1 |
| Artisans photographes (Photographie) | 63 | 6 |
| TOTAL | 5536 | 561 |

Source: Tableau fait par nous même à partir des données de la chambre de l'artisanat de Tizi Ouzou et d'une enquête sur le terrain.

4.4. LES FINANCES DE LA COMMUNE DE L.N.I

4.4.1. Les recettes financières

Les recettes locales proviennent des produits financiers, du recouvrement sur fonds de compensation des allocations familiales, du patrimoine mobilier et immobilier, des recettes spécialisées, et des recettes fiscales. Nous pouvons les synthétiser dans le tableau 29.

Tableau 29: Les recettes financières de la commune pour l'année 2001 en DA

| Article | Montants | (%) |
|---|------------|-------|
| Produits financiers | 21 840 546 | 31,85 |
| Recouvrement sur fonds de compensation des allocations familiales | 300 000 | 0,44 |
| Patrimoines mobiliers | 10 000 | 0,15 |
| Les recettes spécialisées | 7 399 480 | 10,79 |
| Patrimoine immobilier | 5 630 222 | 8,21 |
| Les recettes fiscales | 33 282 529 | 48,55 |
| Total | 68 552 777 | 100 |

Source: APC de L.N.I.

Les recettes fiscales représentent la ressource principale de la commune (48 %). La fiscalité regroupe la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe foncière, la taxe sur l'activité professionnelle, et la part de la commune dans le VF et l'ITS. Les produits financiers représentés par la vente des tickets et des cartes d'abonnements du service de ramassage scolaire, les locations de cars et les subventions d'équilibre accordées à la commune atteignent les 31,85 % du total des recettes budgétaires. Les recettes restantes sont couvertes à la fois par les recettes dites spécialisées (les fonds spéciaux), le patrimoine mobilier et immobilier, avec des taux respectifs de 0,15 % et 8,21 %.

Evolution des recettes locales

Les recettes fiscales de la commune de L.N.I ont connu d'importantes fluctuations entre 1992 et 1997 (Tableau 30).

Tableau 30: Evolution des recettes de la commune de L.N.I de 1992 à 2001 (DA)

| | Total des recettes | Taux de croissance % |
|------|--------------------|----------------------|
| 1992 | 19 255 966, | - |
| 1993 | 34 026 337 | 76,70 |
| 1994 | 33 472 475 | -1,62 |
| 1995 | 46 216 665 | 38,07 |
| 1996 | 555 396 355 | 19,86 |
| 1997 | 53 774 924 | -2,92 |
| 1998 | 49 332 641 | -8,26 |
| 1999 | 71 750 189 | 45,44 |
| 2000 | 62 008 678 | -13,57 |
| 2001 | 68 552 777 | 10,55 |

Source : APC de LNI.

4.4.2. Les dépenses

La commune de L.N.I privilégie les dépenses d'équipement, sans pour autant négliger les dépenses de fonctionnement. Nous constatons que la commune ne souffre d'aucun déficit budgétaire, puisque les dépenses de fonctionnement pour l'année 2007 ont été de 91 593 405 DA, alors que les dépenses d'équipement étaient de 240 949 496 DA.

Conclusion

La commune de L.N.I présente de nombreux atouts: la dimension spatiale, des moyens matériels et humains largement suffisants pour mener quelques actions qui pourraient conduire au développement local. Mais ces atouts sont négligés, alors qu'ils pourraient aider la commune de L.N.I à sortir du marasme dans lequel elle est plongée depuis plusieurs années.

Ces constats d'échec nous ont poussé à nous demander si la région de L.N.I ne devrait pas se tourner vers ses ressources propres et ses acteurs pour se développer, puisque ni l'aide étrangère (à travers la coopération avec la ville française de Saint Denis), ni les aides de l'Etat, notamment à travers l'ANSEJ et le PNDA, n'ont eu les effets escomptés. Les autorités locales devraient peut-être se servir du fait que la région soit une région à longue tradition migratoire, afin de tirer les financements complémentaires dont elle a besoin.

La mise en place d'un tel accord de coopération entre les élus locaux, les migrants et les citoyens devrait bien sur être précédé de la création d'un environnement favorable, en diagnostiquant le territoire de la commune, et en mobilisant tous les acteurs porteurs de croissance et de développement, ainsi que les moyens financiers disponibles. Une telle stratégie rendrait possible la relance de certaines activités industrielles, agricoles et tertiaires, ou même l'introduction d'autres activités urbaines, liées à l'éducation, la santé et la culture.

Chapitre 6
Impact des envois de fonds
sur la région de Larbaa Nath Irathen

Chapitre 6

Impact des envois de fonds sur la région de Larbaa Nath Irathen

Notre travail nous a permis d'aborder certaines réalités concernant les flux migratoires, les envois de fonds qu'ils génèrent et leurs impacts économiques et sociaux. Avec ce dernier chapitre, nous quittons les aspects globaux pour aborder la problématique de l'impact des envois de l'émigration sur le développement dans une aire précise du territoire algérien. Nous avons choisi de prendre comme terrain d'étude la région de Larbaa Nath Irathen (LNI) dans la wilaya de Tizi Ouzou. C'est une vaste région de pas moins 12 communes où l'émigration est une tradition et une nécessité depuis plusieurs générations. Nous y avons conduit une enquête qui s'est étalée sur plusieurs mois afin de déterminer le volume et les modes de transferts de fonds, ainsi que l'usage qui en est fait.

Nous présenterons les principaux éléments de l'enquête et ses principaux résultats. En dernier lieu, à la lumière de ce que nous savons et de ce nous avons trouvé à Larbaa, nous proposerons quelques pistes de réflexions de nature à améliorer les rendements des transferts et à accroître les investissements productifs qui en sont issus.

1- ENQUÊTE : ELEMENTS DE METHODOLOGIE

La méthodologie de l'enquête consiste à présenter la manière dont notre enquête s'est déroulée, ses différentes étapes, son champ d'application, l'échantillon étudié, les techniques et les méthodes utilisées ainsi que ses principaux objectifs.

1-1-Le choix de l'échantillon

Dans la région de Larbaa Nath Irathen (LNI) nous avons sélectionné un échantillon de 100 émigrés ou anciens émigrés, choisi de façon à être représentatif de la population, en impliquant :

- Plusieurs villages,
- Des hommes et des femmes tous âges confondus,
- Des travailleurs dans les domaines les plus divers possibles,
- Des gens qui ont émigré légalement, des clandestins,
- d'anciens émigrés et de nouveaux émigrés.

Nous avons essayé de toucher le plus de personnes concernées, afin de présenter des résultats qui reflètent au maximum la réalité du sujet.

1-2-Le champ de l'enquête

L'enquête a été réalisée dans une région de la wilaya de Tizi Ouzou, à savoir, Larbaa Nath Irathen, présentée dans le deuxième chapitre de la partie pratique.

1-3-Techniques de l'enquête

Pour réaliser notre enquête, nous avons eu recours aux trois techniques suivantes :

Les entretiens

Les entretiens ont été réalisés avec les émigrés présents lors de leur retour en été ; nous avons touché les autres via Internet ou par leurs proches restés au pays. Des entretiens ont aussi été faits avec des représentants de la vie locale de la région, que ce soit des personnalités publiques (maire, secrétaires généraux de l'APC, de la daïra), le directeur de la DPAT, ainsi que des personnes impliquées directement dans la vie quotidienne de la population (membres de comités de village, d'associations locales...).

L'établissement d'un questionnaire

Un questionnaire a été conçu et distribué aux émigrés présents, ou envoyés par divers moyens à ceux qui sont à l'étranger (par Internet ou en mains propres par l'intermédiaire d'un proche en déplacement à l'étranger) ou à leurs proches qui bénéficient de leurs transferts de fonds. Le questionnaire est basé sur trois axes principaux : le premier s'intéresse aux données personnelles à savoir l'identification de la personne, sa situation professionnelle, la nature des liens l'unissant aux personnes prises en charge dans la région concernée. Le second englobe des données sur les fonds d'épargne de ces émigrés tel le type de fonds épargnés, le pourcentage consacré aux envois, le canal utilisé et autres types d'envois réalisés (autres que financiers), ainsi que le genre d'investissement réalisé dans le pays d'accueil. Le troisième axe est consacré à l'utilisation de ces fonds, le type d'investissement réalisé, nombre d'emplois créés, les problèmes qui empêchent les émigrés d'investir dans leur région d'origine, ainsi que les attentes exprimées par leur communauté.

L'objectif de l'enquête

L'objectif de notre enquête est d'étudier l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local de la région de Larbaa Nath Irathen, afin de voir si ces fonds contribuent réellement à améliorer la vie de la population, comme c'est le cas dans des pays à forte tradition migratoire (Maroc, Mexique, Mali...).

2-LE DEVELOPPEMENT LOCAL A LNI

Avant de donner les résultats de notre enquête, pour savoir si les envois de fonds ont un impact quelque conque sur le développement local de LNI, il nous paraît nécessaire de présenter les éléments qui selon nous, après notre enquête et les différents entretiens avec les acteurs locaux, constituent des atouts et des entraves au développement local de la région de LNI.

2-1-LES ATOUS AU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LNI

La crise dans laquelle est entrée l'économie algérienne depuis près de deux décennies a révélé la fragilité d'un modèle de développement local impulsé centralement par l'État et

appuyé sur le transfert de ressources publiques. Le durcissement des contraintes financières ont conduit à rechercher dans les initiatives privées une prise de relais dans la création d'activités et d'emplois au niveau local. La solution pourrait résider dans l'exploitation du potentiel local, d'ailleurs, la région d'étude dispose de certains atouts qui pourraient aider le développement local, ces atouts peuvent être résumés comme suit :

- L'atout démographique. Les douze communes qui composent la région recèlent des ressources humaines importantes et capables d'impulser une réelle dynamique de développement local, si elles n'étaient pas autant dispersées
- Une importante production fruitière et de qualité qui pourrait être mise en valeur et représenter un levier pour développer la région. La cerise est une véritable richesse locale.
- Un réseau PMI et des savoirs-faire en matière d'artisanat traditionnel, ainsi que des savoirs-faire modernes (agriculture, industrie, technologie, études, services...). La diaspora, notamment, représente un vivier notable d'expériences accumulées.
- Des potentialités touristiques,
- Un axe routier stratégique : RN 15 reliant Tizi Ouzou à Ain El Hammam. De plus, elle est totalement désenclavée et bénéficie d'une situation centrale vers Béni Yenni-Ouacifs, Tizi Rached-Mekla, Ain El Hammam-Bejaia.
- Une diaspora importante à l'étranger, surtout en France, qui recèle les ingrédients essentiels au développement local.

2-2-LES ENTRAVES AU DEVELOPPEMENT LOCAL DE LNI

Malgré ces atouts il subsiste encore d'importants obstacles à l'épanouissement d'activités développantes et durables.

- **Agriculture** : la région butte sur de nombreux problèmes : relief très accidenté, SAU insuffisante, irrigation quasi-inexistante, climat rude...
- **Artisanat** : on a assisté à la régression de la production à cause notamment de l'insuffisance de centres de formation en la matière ainsi que l'absence de structures pour la présentation des produits artisanaux.
- **Environnement humain** : l'enclavement de villages a dispersé les ressources humaines.
- **La rareté du foncier** urbanisable empêche la réalisation d'infrastructures,

3-PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Plusieurs variables ont influencé les résultats de notre enquête : période d'émigration, sexe, groupe d'âge, nombre de personnes prises en charge, niveau socioéconomique dans le pays d'origine, probabilité d'un retour... Les données relatives au profil socioéconomique des migrants montrent que leur parcours est extrêmement varié. On trouve des riches, des pauvres, des personnes ayant fait des études supérieures tout comme celles n'ayant jamais fréquentées l'école, des personnes ayant quitté le pays durant la période coloniale ou juste après l'indépendance, tout comme des gens qui sont partis récemment. Pour ce qui est de la destination, le principal pays d'accueil reste la France, pour des raisons historiques, mais depuis quelques années, d'autres destinations sont apparues, notamment le Canada et l'Angleterre, et plus récemment l'Egypte.

Les enquêtés se répartissent majoritairement dans la tranche d'âge allant de 25 à 60 ans (75 % des enquêtés). La proportion d'individus ayant plus de 60 ans atteint 20 % et celle

des moins de 25 ans n'est que de 5 %. Les enquêtés sont pour 70 % des hommes et pour 30 % des femmes. L'ensemble présente des niveaux d'instruction très contrastés : niveau moyen (40 %), sans instruction (30 %), études supérieures (30 %). Les 5 % d'émigrés âgés de moins de 25 ans ont un diplôme universitaire ou fréquentent l'université au moment de l'enquête.

Nous pouvons présenter les résultats de notre enquête comme suit, en partant des informations générales se référant à la vie des émigrés enquêtés telles que le moyen de paiement du voyage, les causes de départ, le pourcentage d'envoi et les modes de transfert, pour finir avec les informations qui nous intéressent le plus, à savoir, la destination de ces fonds.

3-1-CAUSES DE DEPART ET MOYENS DE PAIEMENT DU VOYAGE

La cause économique est celle qui revient le plus ; 73 % sont partis soit pour trouver un travail après une longue période de chômage, soit pour trouver un meilleur travail que celui exercé au pays. Les études n'ont poussé que 5 % de l'échantillon, mais les étudiants déclarent vouloir rester pour travailler. Les femmes (20 % des enquêtés) ont suivi leur mari et les 2 % qui restent, ont déclaré être partis à pour raison politique, c'est-à-dire qu'ils ont estimé qu'ils ne pouvaient rester à cause du déni identitaire et du climat peu favorable à l'épanouissement intellectuel.

Pour ce qui est de la fréquence des retours, elle est variée, mais la moyenne serait une fois par an. Le retour est lié à la nature des relations avec la famille sur place, mais aussi à la possibilité de cumuler les congés payés (sinon, congés sans solde). Les chefs de famille essaient de revenir chaque année, afin veiller à la bonne gestion de la famille et à la bonne utilisation des fonds envoyés.

A la question du retour définitif, 65 % des personnes interrogées ont déclaré vouloir s'installer définitivement dans leur pays d'accueil, en général, la France. Les 35 % qui restent ont déclaré vouloir revenir vivre définitivement dans leur région natale, mais ce sont pour la plupart des personnes ayant dépassées les 45 ans, qui désirent revenir à la retraite ou parce qu'ils n'ont pas pu faire le regroupement familial.

Sur les 100 personnes interrogées, 74 ont déclaré avoir financé elles-mêmes leur départ, les plus jeunes ont fait plusieurs petits boulots pour réunir la somme nécessaire (serveur, manœuvre...), trois ont bénéficié d'une bourse de l'Etat, 16 ont été financés par la famille (dont 12 femmes dont le voyage a été financé par le mari ou la belle famille), les 7 restants ont financé leur voyage en combinant leurs propres économies et des emprunts auprès de la famille ou d'amis.

Cette question nous paraît être importante, car plus le pourcentage de personnes ayant contracté des dettes pour financer leur voyage est important, moins ils auront tendance à investir dans leur pays d'origine, puisque la priorité sera donnée au remboursement de leurs dettes.

3-2-LE POURCENTAGE D'ENVOI ET LES MODES DE TRANSFERTS

LNI étant une région à forte tradition migratoire, la population a toujours pu compter sur ses émigrés ; déjà durant la période coloniale, la région recevait d'importants transferts (Tableau 1). Actuellement, il est difficile d'estimer avec précision le volume de ces transferts ou d'établir des projections pour le futur puisqu'ils relèvent de la discrétion individuelle de l'expéditeur. Lors des entretiens, les interlocuteurs ont manifesté une certaine méfiance quand on leur a posé des questions sur le montant, le mode de transfert et l'utilisation des fonds (envois ou dons).

Tableau 1 : Sommes transférées par mandats postaux au seul bureau de LNI

| Année | Montant (en millions de franc) |
|-------|--------------------------------|
| 1928 | 24 |
| 1929 | 33 |
| 1930 | 29 |
| 1931 | 26 |
| 1932 | 23 |
| 1933 | 24 |
| 1934 | 21 |
| 1935 | 18 |
| 1936 | 19 |
| 1937 | 28 |

Source: Alain Mahé : Histoire de la Grande Kabylie : Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises. Editions Bouchene; 2001.

Le lien reste étroit avec la famille et les proches restés au pays et les relations financières sont régulières. Toutes les personnes interrogées envoient de l'argent au pays, même si elles ne sont pas directement responsables des bénéficiaires. En effet, on retrouve des personnes, surtout des femmes qui n'ont pas de famille à charge au pays, qui envoient pourtant de l'argent à leurs parents, ou à leurs frères et sœurs. Quant au montant, 60 % des émigrés envoient de 10 à 20 % de leur revenu et moins de 10 % pour les autres. Les personnes vivant seules envoient beaucoup plus et plus souvent que les personnes qui vivent avec leur famille. La catégorie de migrant qui transfère donc le plus d'économie est représentée par les hommes qui vivent seuls et ayant une famille à charge au pays.

Les personnes qui envoient leurs fonds par voie postale représentent 20 %, ce sont les retraités ; la poste a l'avantage d'un faible coût de transfert mais accuse des délais parfois trop longs. Les autres 80 % rapportent eux-mêmes les fonds lors de leur retour, ou les envoient en mains propres. Ce transfert informel est très répandu mais il reste tributaire de la fréquence des retours occasionnels, de la confiance et de la proximité, mais il existe toujours un risque de détournements. Le mode informel domine en raison d'une méfiance parfois excessive vis-à-vis de tout ce qui a un caractère officiel.

Les envois se font en euro et très rarement en dollars, ce sont les bénéficiaires qui se chargent de l'opération de change en dinars, sur le marché informel des changes. Dans la région de LNI, il existe plusieurs changeurs mais un seul a une notoriété établie qui traite plus de 85 % des cas¹. Il nous a avoué faire le plus gros de son chiffre d'affaires en été, lors du

¹ Pour la petite histoire ce changeur est un pharmacien

retour massif des émigrés, mais il fait aussi des transactions tout au long de l'année, principalement pour le compte des retraités. Il reste, cependant évasif sur les montants qu'il traite, mais nous communique une précieuse information : les envois de fonds des émigrés sont très largement sous-estimés dans la région. Quant à lui, il utilise les devises collectées pour importer des matériaux de construction (en vue de leur revente localement), des véhicules neufs (destinés aussi à la revente) et d'autres (téléphones portables, effets vestimentaires...).

Le transfert peut se faire sous forme monétaire mais aussi en nature (effets vestimentaires, produits alimentaires, ordinateurs, portables, appareils photos, CD...etc. Ces marchandises sont destinées à la famille et aux amis mais plus d'un quart des enquêtés vendent une partie de ce qu'ils rapportent ; dans quelques cas, il s'agit de grandes quantités qui sont destinées à alimenter les magasins locaux qui se spécialisent de plus en plus dans la revente d'objets en provenance de l'étranger en général et de France en particulier : vêtements neufs ou usagés, matériel, outillage et surtout les voitures.

3-3-DESTINATION DES ENVOIS DE FONDS

Si les différentes catégories de migrants étudiées sont distinctes aussi bien dans leur profil en France que dans leurs pratiques d'appui au pays d'origine, des tendances se dégagent. Les résultats de notre enquête permettent d'affirmer que la plupart des fonds transférés sont consacrés aux dépenses de consommation courante (alimentation, habillement), de santé, d'éducation (achat de médicaments, soins dentaires, frais de scolarité) ainsi qu'à l'achat de biens durables. Ce constat est plus prononcé lorsque les récepteurs sont des femmes ou des personnes âgées, l'argent est employé pour combler des besoins de base. Certaines familles dépendent totalement leur argent pour vivre, surtout dans le cas où c'est le chef de famille qui a émigré, d'autres familles ont amélioré leur niveau de vie et accèdent à des biens de la catégorie au-dessus. Une autre dépense courante est aussi évoquée : l'aide à la constitution du trousseau de mariage et au financement de la fête de mariage. L'ensemble de ces dépenses stimule le commerce local et l'on peut dire que cet argent a amélioré le niveau de vie des habitants de la région et fouetté certaines activités, créant des emplois ; ce qui contribue à stabiliser la population.

Il existe un deuxième usage à l'argent des émigrés : construire une maison. Pour le kabyle l'investissement dans l'immobilier représente un placement de choix, c'est un moyen sûr d'assurer son avenir en cas de retour et c'est un signe de réussite sociale. Quelque 30 % des personnes interrogées ont déjà construit une maison à LNI, 25 % ont déclaré que le chantier de construction est en cours, 35 % n'excluent pas l'idée de construire une maison, mais ont pour obstacle soit un manque de financement, soit un problème de foncier. Seuls 10 % ne sont pas intéressés par un tel projet. Parmi ceux qui ont construit ou sont entrain de le faire, figure paradoxalement des personnes qui ont déclaré, précisément, qu'elles vont s'installer à titre définitif dans le pays d'accueil. On construit de plus en plus non pas pour le besoin d'habiter mais pour sacrifier à une tradition et pour satisfaire à un besoin atavique dont la logique se perd aujourd'hui. Autrement l'argent est gaspillé. Heureusement que cette dynamique immobilière a catalysé les activités liées : bâtiment, menuiserie, ferronnerie, peinture, dalles de sol, électricité, plomberie... créant des emplois et distribuant des revenus.

La part des investissements productifs est donc très faible car après l'immobilier c'est le commerce qui vient ; en l'absence de statistiques fiables nous ne pouvons en discuter qu'à travers des exemples.

- Deux émigrés ont ouvert une brasserie qui emploie 7 personnes de façon permanente (deux membres de la famille et 5 personnes du village).
- Un autre émigré a ouvert une salle des fêtes, dans laquelle il emploie 10 personnes, dont 4 neveux et 6 personnes du village.
- Sept émigrés ont ouvert des magasins :
 - une pharmacie tenue par un parent et un voisin ;
 - un magasin de CD tenu par un frère,
 - un magasin de matériaux de construction tenu par un parent ;
 - un magasin d'alimentation générale tenu par un parent et un villageois,
 - deux magasins de vêtements qui emploient 3 personnes
 - un taxiphone tenu par une seule personne.

En tout, les émigrés interrogés ont créé 27 emplois permanents dans le commerce. Un émigré a créé une entreprise spécialisée dans le bâtiment, dans laquelle sont employées 5 personnes de façon permanente, dont un membre de la famille qui se charge de la gestion. Deux autres émigrés ont envoyé deux véhicules destinés au transport, afin d'aider des parents.

Seuls trois émigrés ont évoqué le secteur agricole. L'un a financé un poulailler pour le compte de ses deux frères et de son cousin, les deux autres ont aidé des membres de leur famille à se lancer dans l'élevage de bétail. Quant au secteur de l'industrie il n'a été évoqué à aucun moment par les enquêtés qui l'ont complètement sorti de leurs préoccupations.

Nous pouvons donc conclure que les émigrés choisissent d'investir une partie de leurs économies dans de petites initiatives dont ils confient la gestion à des membres de leur famille. Ces initiatives ont l'avantage de sortir un parent ou un ami du chômage et, dans certains cas, d'aider la famille à subvenir à ses besoins en diminuant la charge financière pour l'émigré. La plupart des emplois créés sont au bénéfice de parents et/ou d'amis du village. La marginalisation du secteur productif ne veut pas dire que les émigrés ne sont pas intéressés par l'investissement dans leur région d'origine ; bien au contraire, 80 % d'entre eux affirment qu'ils souhaitent le faire. Certains ont bien essayé de monter un projet depuis la France mais ce sont toujours de petits projets : petit commerce, atelier artisanal, petite entreprise de production ou de services. Le montage de ce genre de projet n'est pas nécessairement lié à une intention de retour, il est souvent conçu pour installer sur place, un membre de la famille dans une activité productive, génératrice de revenus et d'emplois pour la famille. Il s'agit dans ce cas d'un investissement à distance. Le problème est qu'ils sont soumis aux mêmes contraintes que les investisseurs locaux, de sorte que les obstacles à franchir les décourage. Les principaux obstacles évoqués sont :

La lourdeur des procédures administratives

C'est un facteur fortement dissuasif. Il semblerait que l'administration considère l'émigré comme une source de revenus qu'il faut traire comme une vache en multipliant les difficultés dont la levée donne lieu à un backchich.

La corruption

Cet obstacle est lié au précédent et plus de la moitié des postulants interrogés y sont en butte.

Les difficultés financières

Les émigrés ont de grandes difficultés à accéder au crédit auprès d'une banque, faute de garanties et d'outils financiers adaptés ; aussi doivent-ils financer en cash la totalité de l'investissement. Or, la plupart d'entre eux n'ont pas toute la somme requise afin de réaliser notamment des investissements de grande envergure.

La confiance

La gestion d'un projet de quelque nature que ce soit à distance est très difficile, la présence sur place est donc plus que nécessaire. Le problème évoqué dans ce cadre par les émigrés est la difficulté de trouver une personne de confiance. Le choix de la personne, dans la famille ou parmi les connaissances, qui allie compétences et confiance pour être le promoteur du projet est problématique. L'intermédiaire choisi est souvent un membre de la famille et des détournements dans l'affectation des fonds sont presque la règle.

L'environnement hostile

La plupart des émigrés interrogés se sont plaint du mauvais accueil pas seulement des administrations, mais aussi de la population. Les populations, les voient comme des arrivistes, nouveaux riches qui étalent leur opulence et mettent en évidence leur réussite. Ainsi, la plupart des émigrés originaires de la région de LNI estiment qu'il est difficile des entreprises parce que la population part du principe que les émigrés sont des opportunistes qui ne cherchent que leurs propres intérêts. Le problème est que ce discours n'est pas seulement tenu par les émigrés et la population, mais aussi par des responsables locaux, ce qui handicape sérieusement tout projet d'investissement émis par un émigré.

En plus de ces contraintes, d'autres obstacles ont été cités : absence de structures d'accompagnement : étude, conseils, facilitation du montage, etc. Sur l'ensemble de l'échantillon interrogé, près de la moitié affirme avoir rencontré des problèmes dans la réalisation de leurs projets dans la région de LNI, projets que nous résumons la figure 1.

Figure 1: Les principales contraintes à l'investissement citées par les émigrés de LNI :



Source : Réalisé d'après notre enquête.

Lors de notre enquête, nous avons aussi interrogé les émigrés sur leurs projets dans leur pays d'accueil. Là, encore les investissements sont dominés par le commerce : magasins de vêtements, restaurants... et plus de la moitié y ont acheté un logement. Trois émigrés sur 10 font des économies pour réaliser des investissements dans le pays d'accueil et 15 % sont franchement hostiles à investir en Algérie. Pour tous ces projets, il ne s'agit que d'intentions dites verbalement.

4-INTERPRETATION DE NOS RESULTATS

Il n'est pas facile de répondre succinctement à la question de départ quant à l'existence d'une consonance entre le potentiel que représentent les émigrés et le développement local. Mais d'après notre enquête, nous pouvons aisément conclure que les retombées des migrations internationales au niveau local se limitent à une amélioration des conditions de vie des ménages de migrants. Certes, ce n'est pas un point négligeable, puisque beaucoup de ménages sont épargnés par la pauvreté grâce à l'argent des émigrés, d'autres voient leur niveau de vie s'améliorer radicalement, comme nous l'avons précédemment démontré, les émigrés accordent beaucoup d'importance à l'éducation et à la santé, deux secteurs essentiels, puisqu'ils sont considérés comme étant la base pour un développement futur.

La réponse à laquelle nous sommes donc arrivés ; se révèle contredire notre hypothèse de départ, puisque les envois des émigrés de la région de LNI ne servent qu'indirectement les secteurs productifs, le nombre d'emplois créés ainsi que les secteurs stimulés sont négligeables en comparaison des opportunités qu'offre la région de LNI. C'est une région qui subit de nombreuses contraintes (rigueurs du climat et du relief, enclavement...) mais qui possède aussi des atouts (ressources humaines, savoir-faire artisanal...) qui pourraient offrir une base à un développement local.

Les problèmes dont souffre la région de LNI ne sont pas forcément de ceux que l'Etat peut prendre en charge ; ce qui laisse de fait cette mission aux acteurs locaux. La région possède une importante population émigrée et nous nous sommes dit qu'il faut y voir un autre atout au service du développement. Ce qui nous a fait entreprendre le présent travail. Toutefois, toutes les données que nous avons pu réunir sur l'impact des envois de l'émigration sur le développement local, viennent infirmer notre thèse de départ : l'argent est versé dans :

- L'immobilier
- La consommation finale
- Le petit commerce

Les activités productives n'intéressent pas encore l'émigration et quant d'aventure elles les intéressent ils rencontrent tant de difficultés à investir (aussi bien de la part de l'administration que de la population) qu'ils sont rebutés et abandonnent.

C'est un paradoxe lorsqu'on compare le potentiel de la diaspora de LNI avec celui d'autres régions qui ont moins d'émigrés mais où le poids de l'émigration est réel et exerce un impact positif sur le développement. C'est le cas, notamment, de la région de Bouzeguène où la communauté émigrée joue un rôle crucial dans le développement local.

Pour essayer de comprendre pourquoi « ça marche » à Bouzegène, nous nous y sommes rendus et nous avons pu constater que le potentiel migratoire est organisé en associations, au sein desquelles le développement est essentiellement axé sur des projets

collectifs. Les émigrés versent des cotisations fixes et accessibles à tous (50 euros/mois minimum), sinon elles sont définies selon la situation de la personne (les chômeurs et les personnes malades ne cotisent pas). C'est presque une obligation, un devoir de solidarité. Les villageois s'organisent afin de définir les projets qui seraient bénéfiques à toute la population, ensuite le projet est soumis à l'approbation d'un délégué désigné dans le village qui prend contacte avec le délégué de l'association en France, le projet est étudié, et l'accord peut être donné ou refusé. Quant il est donné, le trésorier de l'association vire l'argent nécessaire à la réalisation du projet. Il arrive que certains membres du groupe se rendent sur place pour s'assurer de la bonne réalisation du projet. Ont été financé de la sorte :

- Un système d'irrigation
- L'électrification des rues,
- La construction d'un stade,
- La mise en place d'un atelier pour former les jeunes filles aux arts traditionnels (couture, poterie...),
- Achat d'équipements de chauffage pour les écoles.
- La remise en état des chemins communaux
- ...

Il arrive que ce soient les émigrés, eux-mêmes, qui initient des projets. Ils se concertent d'abord pour identifier un créneau pertinent qu'ils proposeront, par la suite, aux villageois. La multiplication des projets a rendu nécessaire la création de nouvelles associations qui auront pour mission de gérer les réalisations et d'en assurer la maintenance. Ces associations villageoises instaurent de nouveaux espaces de décision et contribuent à l'émergence d'acteurs sociaux comme les jeunes et les femmes.

A Larbaa Nait Irathen, par contre, la solidarité ne va pas au-delà de la famille ce qui est paradoxale dans la société kabyle dont la survie repose sur la solidarité. Un émigré de LNI nous a déclaré que : « *traditionnellement, la solidarité était présente dans tous les milieux. Toutefois, il y a toujours eu une difficulté de mise en œuvre de la solidarité en raison des problèmes de méfiance* ». Il y a un dialogue de sourds entre les villageois et leurs émigrés ce qui ne laisse de place à une authentique solidarité qu'au cours des moments tragiques que vit régulièrement la Kabylie.

L'enseignement à tirer de l'expérience de Bouzeguène est la nécessité d'une organisation pour donner un cadre cohérent à l'action commune villageois/émigrés. Les associations sont indispensables non seulement pour servir de courroie de transmission entre les émigrés et les villageois, mais aussi entre ceux-ci et l'administration locale. Il y a, aujourd'hui, 56 associations à LNI mais tout le monde se plaint de l'absence d'un dialogue serein et constructif. Les émigrés se plaignent de ne pas être sollicités pour participer au développement de leur région natale, la population se plaint du fait que les émigrés fassent dans l'ostentation et étalent leurs richesses pour impressionner. Les élus locaux eux-mêmes ne se sont jamais souciés de mobiliser les énergies et les moyens financiers des émigrés pour donner un élan à la région. Les APC n'assurent pas non plus leur rôle d'animation socio-économique qui leur est dévolu, en effet, la réinsertion des émigrés, de leurs capitaux et de leurs savoir-faire, sont complètement ignorés.

Le véritable problème en définitive, n'est pas de discuter sur le fait que ces ressources soient utilisées à des fins de consommation finale plutôt qu'à des fins productives. Si

dépenser les envois de fonds des émigrés dans la consommation courante, à savoir, une meilleure alimentation, une meilleure formation des enfants, des logements de meilleure qualité et plus sains, des soins de santé...etc., alors, on peut dire qu'il s'agit au moins d'un investissement pour les générations futures, de ce fait, un investissement productif, mais à long terme. La véritable question que nous nous posons est de savoir comment drainer ces potentialités en faveur du développement local de la région de LNI.

Il est évident que les facteurs qui ont poussé les gens à émigrer sont aussi très souvent ceux qui vont limiter le potentiel productif des envois de fonds. Dans une région comme celle de LNI, il est peu réaliste d'attendre que l'émigration promeuve le développement et d'espérer que les émigrés transforment leur épargne en investissement productif. Leur non-implication dans des associations est un problème mais il est loin d'être le seul. La communauté émigrée peut avoir un plus grand impact sur le développement là où un minimum de conditions est rempli, grâce à l'intervention notamment des institutions locales, et lorsque l'on n'attend pas de l'émigré plus qu'il ne peut donner.

Les exemples que nous avons donné dans le chapitre sur l'impact des envois de fonds, la façon dont des régions entières survivent grâce aux envois des émigrés, comme celle de Kayes au Mali, les innovations consécutives aux approches de développement local mettent en exergue les limites de ces relations passées entre les migrants et les villageois. Il nous paraît clair qu'il faut dépasser le strict réseau de la parenté au profit d'actions plus globales. Les émigrés doivent être incités à travailler avec les opérateurs et les élus locaux et les organisations villageoises afin d'assurer l'adéquation des réalisations aux besoins prioritaires de la population.

5-MESURES SUSCEPTIBLES DE FAIRE DES ENVOIS DE FONDS DES EMIGRES UN LEVIER POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LNI

La politique des pouvoirs publics en ce qui concerne le territoire de LNI, a privilégié les équipements collectifs supposés générer le développement. L'échec de cette action, la crise socio-économique ambiante, nous incite à réfléchir à des méthodes de développement alternatives, surtout si le retrait de l'État se maintient. Seules des solutions imaginatives contenues dans une stratégie globale de développement local, pourraient sortir la région de son inertie. Ceci ne peut se réaliser que par une organisation et une mobilisation des énergies et de toutes les ressources locales, y compris des émigrés. Ceux-ci pourraient participer d'une manière active au développement régional à travers leur contribution à des projets de développement local.

Le destin de LNI à l'horizon peut varier d'une situation de stagnation et de profond marasme économique, synonyme d'exode des populations, que cela soit vers d'autres régions du pays, ou vers l'étranger, à une réelle prospérité. Les autorités doivent, avant de tenter d'en convaincre la population, se convaincre elles-mêmes de la nécessité de voir l'émigration comme un acteur du développement.

Après notre enquête, les différents entretiens que nous avons faits, les conclusions que nous en avons tirées et surtout les comparaisons que nous avons faites avec d'autres régions ou d'autres pays, nous nous permettons de donner quelques recommandations sur certaines démarches à suivre, afin d'utiliser au maximum le potentiel que constitue les migrations

internationales au sein de la région de LNI, en prenant en compte les atouts et les obstacles propres à la région. Ces recommandations s'articulent principalement autour de la mise en place d'organismes de financement, d'accompagnement et de conseils pour les émigrés désirant investir dans leur région d'origine, ainsi que la mobilisation de tous les acteurs susceptibles de participer au développement de LNI, en passant par la sensibilisation de la population sur l'importance du développement local et par l'incitation des émigrés à s'investir.

5-1-MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Les acteurs sociaux n'ont jamais été consultés pour définir quelque stratégie de développement que ce soit, or le capital social est très important au sein de la région de LNI, en raison de la densité et de la diversité des associations qui y existent. Il y a des associations culturelles, sportives, religieuses, des associations de quartiers et de villages, toutes ont répondu favorablement à la question que nous leur avons posé, à savoir, êtes-vous prêts à vous engager au côté des autorités locales, d'autres associations et des émigrés dans le lancement de projets dans le cadre du développement local. Les associations sont en capacité de servir de relais. Le problème réside dans le manque de compréhension et d'information. Pour le moment, la communauté vit dans l'ignorance, elle a donc besoin d'aide pour pouvoir réaliser et comprendre tout ça. Il revient de ce fait aux autorités locales de les encourager à se mettre en relation les unes avec les autres, car la mobilisation pour le développement local passe par des actions et structures spécifiques, comme les campagnes de sensibilisation, afin de dynamiser les comités de villages et les orienter vers le développement local. Pour atteindre ce dernier, ce sont de nouveaux liens de confiance qu'il faut bâtir au plan politique pour que les organisations présentes sur le territoire puissent agir de façon intégrée, en appui les unes aux autres. Pour ce faire, il faudrait donner la parole à tous les acteurs et convier les principaux intéressés, à savoir les émigrés, afin de leur faire préciser leurs attentes, les besoins identifiés et de débattre ensemble des solutions pouvant être proposées. Aux côtés d'acteurs de terrain, des représentants d'institutions financières, d'organisme d'appui et de bailleurs de fonds pourraient être sollicités.

Lorsqu'on aborde le développement local, comme les liens sont très fragiles au niveau de la communauté, il faudrait essayer d'articuler une stratégie permettant de développer l'ensemble tout en sachant que ça privilégie les individus et tout en faisant attention à ne pas créer davantage de disparités.

5-2-SENSIBILISATION DE LA POPULATION SUR L'IMPORTANCE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Si le territoire peut paraître porteur en termes de développement local, ce constat ne suffit pas afin de le réaliser, car nous avons largement remarqué tout au long de notre enquête que les hommes sont dans l'incapacité de mettre en valeur les potentialités faute d'organisation et de mobilisation s'appuyant sur des stratégies. Cet environnement, pour être réellement porteur, doit s'accompagner d'une stratégie de mobilisation des ressources et des énergies. Pour y parvenir, la première chose à faire est d'informer, en effet, l'information locale est reconnue dans les pays développés comme un outil fondamental de développement local. Il importe de créer, à LNI, une banque de données territoriales utilisables au niveau de la prise de décision, mais il serait tout aussi important de solliciter des médias afin de propager l'information sur le territoire de LNI, et ce à travers des bulletins municipaux ou

intercommunaux destinés à informer et mobiliser la population autour de questions précises, des bulletins ou périodiques de pays (hebdomadaires par exemple) outils plus élaborés d'information et d'analyses territoriales, une station radio, moyen par excellence de développement du sentiment d'appartenance et de solidarité. Le développement local doit être vu comme une préoccupation fondamentale, dont l'objectif principal est l'amélioration des conditions de vie matérielle des populations ainsi que leur accès aux moyens qui garantissent leur qualité de vie (la santé, l'habitation, l'éducation, etc.) et favoriser ainsi l'égalité.

5-3-ENCOURAGER L'UTILISATION DE CANAUX FORMELS LORS DES TRANSFERTS

Outre l'utilisation des transferts de fonds vers des investissements productifs, un autre axe de politique économique à retenir pour améliorer l'impact des transferts de fonds sur la croissance est de faire en sorte que les ressources envoyées par les migrants empruntent des circuits formels. Le souhait étant d'impliquer au maximum les migrants, les autorités publiques doivent prendre en considération ce problème majeur. En effet, sur les 100 personnes interrogées dans le cadre de notre enquête, aucune n'a déclaré faire le transfert par voie formelle, l'informel domine largement, les pouvoirs publics étant peu sensibles à l'enjeu représenté par l'investissement des migrants, et n'ont donc pas développé de mesures incitatives auprès de ces deniers. La faible densité des réseaux bancaires dans la région de LNI et donc le peu de proximité avec les populations rurales représente aussi un frein important au développement de la relation banques-migrants, un frein que les pouvoirs publics ne peuvent plus nier, ils devraient inciter et faciliter l'installation de banques, afin de stimuler la concurrence, ce qui aurait pour effet de baisser significativement les coûts de transaction, de résorber progressivement les transferts informels et d'améliorer les services proposés aux migrants. Le passage de l'informel vers le formel est conditionné par la rapidité des transferts car les migrants doivent souvent faire face à des urgences imprévues de la famille restée dans le pays d'origine, la sécurité des transferts est nécessaire afin de limiter les risques de pertes possibles au cours de l'opération, commissions frauduleuses ou détournements par exemple et la proximité du lieu d'encaissement est essentielle pour les migrants dont l'origine des familles est rurale.

5-4-CREATION D'ORGANISME DE FINANCEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES INVESTISSEMENTS

La difficulté de l'accès de l'immigré au crédit bancaire ne favorise nullement la réalisation de projets personnels et collectifs destinés à contribuer au développement socioéconomique de la région. C'est pourquoi les émigrés n'ont pas d'autre choix que de s'appuyer sur l'épargne individuelle. Il est vrai que les autorités locales n'ont pas le pouvoir nécessaire afin d'inciter les banques à octroyer des crédits aux émigrés, mais elles pourraient aider à la mise en place d'un fonds d'investissement, ce dernier devrait fédérer les initiatives des migrants en faveur de leur région d'origine et générer des projets de développement économique et social. Ce fonds aurait pour rôle principal d'octroyer aux migrants soit des lignes de crédit, soit des garanties, comme ce qui se fait par exemple au Sénégal

Il serait aussi nécessaire de mettre en place des dispositifs d'accompagnement non financier en faveur des migrants porteurs de projets d'investissement. Dans ce sens, les autorités devraient faire des efforts afin de favoriser l'investissement productif. Ces efforts

consisteraient à identifier des projets porteurs des migrants et à les accompagner pour améliorer leurs capacités techniques à entreprendre et à gérer des activités productives.

On doit aussi prendre en considération le fait qu'un tel environnement, une mobilisation d'une telle envergure demandent la mise sur pied d'une organisation. Celle-ci sera le fait d'une équipe et d'un leader qui doivent se dégager à moyen terme, si l'on souhaite éviter la dispersion des efforts, des énergies et des moyens. A cet égard, la création d'une agence pour le développement local apparaît comme une action prioritaire, car cette structure pourrait représenter le développement local sur le territoire de LNI. La création d'une agence de développement local serait aussi bénéfique, car elle pourrait mettre en relation les émigrés avec d'autres investisseurs locaux. Elle pourrait aussi les conseiller et les orienter vers des secteurs d'activités clés pour la région de LNI et en même temps rentables pour les émigrés. Si les perspectives de développement rural paraissent modestes et peuvent se résumer en la dynamisation de l'arboriculture fruitière, de l'élevage et de l'aviculture, il n'en va pas de même pour la petite industrie locale et les services où les potentialités paraissent intéressantes. De ce fait, le secteur des petites et moyennes entreprises reste sous-développé et pourrait être une niche pour les investissements de la diaspora, notamment, le transport, le tourisme, l'artisanat et le bâtiment. Cette agence pourrait servir à trouver une meilleure cohérence entre les projets des émigrés et les ambitions des élus locaux afin de mieux gérer les fonds.

Un des obstacles aussi cité précédemment par les émigrés est le problème de l'éloignement, de ce fait le problème de confiance se pose pour suivre le bon déroulement du projet. La volonté de transformer la région d'origine et d'assumer une certaine responsabilité dans ce changement amène les émigrés à la planification de projets trop grands et trop avancés par rapport aux réalités locales. Les communautés émigrées ne sont pas forcément les meilleures conseillères quant au choix et à l'élaboration des projets de développement. Même si les immigrés connaissent bien la situation prévalant sur place, la distance géographique et l'adaptation à la société d'accueil, parfois mélangés avec une image idéalisée du pays natal, peuvent les rendre moins prêts en tant que collaborateurs pour le développement. Un mécanisme serait envisageable afin de remédier à toutes ces difficultés posées, qui serait que les migrants aient la possibilité d'initier et de financer des investissements à distance en passant par des intermédiaires de type institution de micro finance à qui serait directement confié le travail de supervision.

5-5-CREATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A L'IMPLICATION DES EMIGRES DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION

Il faudrait souligner le rôle que pourrait jouer les émigrés qualifiés, en matière de transfert de savoirs faire, l'argent ne suffit pas afin de sortir toute une région de son marasme. Il appartient aux pouvoirs publics, aux collectivités locales, à l'université, de concevoir les stratégies susceptibles d'utiliser de manière optimale les potentialités, actuellement en friche, représentées par les migrations qualifiées. Du point de vue des entrepreneurs réels, le territoire de LNI recèle une classe d'industriels réduite mais efficace et qui a réussi à l'extérieur, mais qui demeure attachée au pays. Ces chefs d'entreprises, pourraient investir localement, mais demandent que soient réunies des conditions techniques acceptables, c'est-à-dire, une zone d'activité opérationnelle ou des terrains dotés d'infrastructures de base, ainsi qu'un certain professionnalisme des autorités locales. Les émigrés pourraient être des entrepreneurs et devenir les porte-parole du développement local ainsi que les leaders dont a besoin la région de LNI.

Il est aussi évident qu'il y a un manque de volonté politique des autorités locales pour la protection des biens acquis par les émigrés. A l'inverse, il existe des pays qui font en sorte de bénéficier au mieux de cette manne financière que représente les envois de fonds. Par exemple, il existe un accord entre le Gouvernement français et le Sénégal qui permet aux français qui vivent au Sénégal de rapatrier leurs biens sans aucune limitation. Quand les Algériens sont confrontés à un problème de ce genre, ils ne peuvent pas s'adresser au gouvernement, le seul recours étant possible au niveau des associations. L'État reconnaît les bienfaits des transferts de fonds mais ne reconnaît pas l'immigration comme étant un secteur de l'économie. De manière générale, les solutions aux attentes des migrants dépendent de la volonté politique du gouvernement algérien.

Conclusion

Nous concluons que finalement seule une faible proportion des transferts est destinée à la réalisation d'investissements productifs. L'argent est en effet, en grande majorité, transmis directement aux familles, avec somme toute certains impacts comme nous l'avons constaté au début de notre travail. Toutefois, ces envois ont contribué à multiplier les retombées à plusieurs niveaux : amélioration des conditions de vie, création de quelques emplois, fixation des populations, mais rien n'a été fait dans le cadre du développement local, à savoir, ni valorisation des ressources du milieu ni répartition plus équitable de la richesse.

Le développement local n'est pas l'affaire d'une seule de personne. Le projet de développement du territoire doit émaner d'une rencontre entre tous les acteurs. On rejoint là une attente forte des associations de ressortissants, celle touchant à la reconnaissance de leur rôle, ici et là-bas. En Algérie, en général, et en Kabylie en particulier, les émigrés ne trouvent pas leur place et interviennent bien souvent en informel. D'après notre enquête, nous pouvons dire que le détournement des fonds de leur objectif initial, les difficultés à satisfaire les désirs et les attentes de chacun, la dépendance économique et financière (les migrations sont devenues un moyen de survie, la dépendance créée est devenue un obstacle pour que l'épargne des migrants soit investie dans des systèmes productifs), sont autant d'éléments qui font que la transformation de cette épargne en investissement connaît de nombreux freins. En effet, en dépit du montant très important que représentent les transferts au sein de la région de LNI, l'épargne constituée dans le pays d'accueil par les migrants a du mal à se transformer en investissements productifs, en plus du fait que les immigrés ne sont pas considérés, dans les faits, comme étant des acteurs du développement, alors qu'ils sont un facteur économique incontournable.

La région de LNI présente un environnement et des paysages de bonne qualité auxquels, entre autres, sont associées de nombreuses opportunités à exploiter, en retenant surtout la population locale. Si le développement local représente le fait d'une communauté qui se prend en charge pour assurer son propre développement, celui-ci met inévitablement en relief l'importance de la solidarité, de l'esprit communautaire comme condition du développement local. Or, nous avons démontré tout au long de notre enquête que la solidarité faisait défaut au sein de la région de LNI. Les émigrés devraient être perçus comme une autre force sur laquelle le développement local devrait pouvoir miser. Il faut identifier des personnages passerelles, capables de constituer un ciment dans l'édification de la société civile et de créer des ponts avec l'État. Tout en reconnaissant qu'il est clair qu'il est difficile d'inscrire des initiatives privées d'envoi d'argent dans des projets collectifs, nous

reconnaissons la nécessité de développer des mesures incitatives pour mieux exploiter le potentiel des transferts de fonds. Les migrations doivent de fait être prises comme partie intégrante du processus de développement socio-économique.

De façon générale, il est soutenu que les migrations et particulièrement les transferts ne peuvent à eux seuls résoudre les problèmes structurels au développement tels que l'instabilité politique, les dysfonctionnements dans les politiques macroéconomiques, l'insécurité, la lourdeur bureaucratique, la corruption et l'insuffisance d'infrastructures. Mais on se doit de signaler que dans des circonstances adéquates, un pourcentage significatif des envois de fonds a été affecté à des entreprises productives, il est approprié de se demander pourquoi une telle orientation de l'épargne ne se produit que dans certaines communautés kabyles et pas au sein de la région de LNI, ce qui nous amène à penser que le drainage de ces potentialités demeure, en définitive, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs immigrés seraient appelés à opérer. Les responsables locaux devraient faire des questions suivantes leur priorité : Quel est l'usage fait des envois de fonds et surtout comment mettre à profit au mieux le potentiel des envois de fonds en matière de développement ?

Conclusion à la partie II

Conclusion à la deuxième partie

Larbaa Nath Irathen, est incontestablement une région qui a grandement besoin d'une stratégie de développement local. Il nous paraît évident, après tous ces mois de recherche, et surtout après les différents entretiens que nous avons eu avec les acteurs de cette région, que les émigrés de LNI, contrairement à ce que nous avons vu dans la première partie, ne sont pas du tout considérés comme pouvant être un levier pour le développement local.

En effet, à l'issue de notre enquête, nous avons constaté que la région de LNI est certes caractérisée par de nombreux éléments entravant le développement local, mais a aussi des éléments qui peuvent être considérés comme des atouts. Le problème est que rien n'est fait pour exploiter ce potentiel, notamment celui constitué par les envois de fonds des émigrés, nous nous sommes clairement rendu compte que ces fonds étaient principalement utilisés dans l'achat de biens de consommation, la construction et le paiement des frais de santé et d'éducation. Bien sur, ce sont des investissements à long terme, ils améliorent la qualité de vie de la population, mais ils ne stimulent que d'une façon dérisoire le développement local de la région, ce qui est à notre avis paradoxale, compte tenu des fonds envoyés et du nombre de plus en plus important des émigrés, surtout lorsqu'on la compare avec une autre région, moins dotée en émigrés, mais qui arrive quand même à en tirer un meilleur bénéfice.

La situation est d'autant plus complexe, que les citoyens et les élus ne perçoivent même pas les émigrés comme de possibles acteurs du développement, mais beaucoup plus comme des gens qui n'ont pour ambitions que d'exhiber leurs richesses, sans se soucier du bien être de la population locale. Les émigrés quand à eux, ne sont pas réfractaires à l'idée de participer au développement de leur région d'origine, à condition qu'ils soient sollicités clairement et qu'on leur offre un environnement favorable pour le faire.

Conclusion générale

Conclusion générale

La migration est un phénomène universel qui, à l'échelle de l'Algérie, touche avec force la région de la Kabylie qui se retrouve ainsi à se procurer une partie de ses ressources à partir des envois qu'effectuent ses nombreux émigrés. Ceci est notoire, ce qui l'est moins c'est l'impact de ces flux d'argent sur le développement de la région. A quels usages ont été affectés ces fonds : consommation finale ? Investissements productifs ? Equipements sociaux ? ... Rien n'est moins évident et cela l'est d'autant moins que l'argent évolue dans un univers allergique à la transparence. Larbaa Nath Irathen est une des régions les plus pauvres de la wilaya de Tizi Ouzou et d'Algérie en dépit des importantes sommes qu'envoient ses émigrés. Est-ce à dire que ces fonds restent fondamentalement faibles eu égard aux besoins ? Ou qu'ils soient mal utilisés ? Ou bien encore que la causalité entre envois des émigrés et développement local ne soit qu'un mythe ? C'est ce que nous nous sommes donnés pour mission d'éclaircir.

A l'issue de plusieurs mois de recherche nous avons appris que les migrations internationales contribuent au développement et que les émigrés jouent un rôle de bailleurs de fonds pour leurs régions d'origine. Des régions à forte tradition migratoire comme Kayes au Mali ou Guadalajara au Mexique, réussissent non seulement à survivre grâce à leurs émigrés, mais réalisent aussi des projets d'intérêt général (écoles, hôpitaux, électrification...). Ces résultats suffisent-ils pour énoncer une loi de causalité entre émigration et développement ? Sur la base de notre travail il n'est pas possible d'énoncer une telle loi et aucun des travaux que nous avons consultés ne s'y risque, car l'appréciation des effets économiques de la migration est complexe. Il y a des effets favorables mais aussi des effets défavorables et il ne sert à rien de se focaliser sur les premiers en ignorant les seconds.

En effet, même si les émigrés sont des acteurs essentiels du développement, le drainage de ces potentialités demeure, en définitif, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs immigrés seraient appelés à opérer. Ainsi, l'action répond à des contraintes politiques et financières et non pas à la seule urgence humanitaire. Il ne suffit pas de reconnaître le rôle prépondérant que pourrait jouer les migrants dans leur pays d'origine, car ces derniers ont très souvent du mal à communiquer et à s'accorder avec leurs compatriotes restés au pays. Il existe plusieurs obstacles qui contrarient la coopération :

- Comment canaliser les fonds vers des circuits formels ?
- Quels sont les projets à privilégier ?
- Jusqu'où doit aller la contribution financière des migrants ?
- Qui doit gérer le projet ?

L'un des grands enjeux des prochaines décennies est donc de mieux canaliser l'épargne des émigrés vers des investissements utiles aux pays en voie de développement. Nous sommes conscients de la vanité d'attendre des mandats des émigrés plus qu'ils ne peuvent donner en les élevant au rang de solution-miracle contre le sous-développement, ils peuvent seulement offrir un appoint en se plaçant sur des interstices que d'autres ressources ne peuvent toucher.

Le travail que nous avons mené sur Larbaa Nath Irathen n'a pas pour ambition d'être exhaustif, mais représentatif. Son objectif est de dévoiler certaines réalités repérées, perçues ou vécues, pouvant donner lieu à de nouvelles pratiques, des pistes d'actions ou des propositions pour améliorer la participation de migrants dans toutes les sphères de la vie publique. Nous sommes partis avec l'hypothèse que les émigrés contribuent au bien-être de leur famille restée au pays, mais jouent aussi un rôle important dans le développement de toute la région. Nous sommes partis sans préjugés pour vérifier cette intuition, avec l'espoir avouons-le de dégager une relation positive.

Pour vérifier notre hypothèse, nous avons décidé rappelons le, de distribuer un questionnaire à une centaine d'émigrés, ou anciens émigrés, afin de comprendre les raisons qui les poussent à envoyer ou non des fonds, les canaux qu'ils utilisent, et surtout la destination finale de ces fonds. Conscients du fait que les émigrés ne sont pas les seuls acteurs concernés par le développement local de la région de LNI, nous avons donc décidé d'effectuer des entretiens avec certaines personnes qui nous semblaient être plus à même de nous donner des éclaircissements quant à la façon dont étaient perçus les émigrés, il s'agit principalement du secrétaire général de la daïra de LNI, le maire de la commune de LNI, des responsables d'associations, le directeur de la subdivision agricole, ... Nous avons aussi accordé de l'importance à l'avis de simples citoyens, puisque après tout, c'est tout de même eux qui vivent la situation au quotidien. Nous nous ne sommes pas arrêtés là, puisque nous avons aussi étudié la région, à travers ses données sociodémographiques, ses secteurs économiques... afin de mieux pouvoir cerner les potentialités et les entraves au développement local au sein de la région qui nous intéresse.

A l'issue de notre enquête, nous en sommes à réfuter l'idée d'un développement porté par les transferts des émigrés ; résultat pleinement valable, au moins dans notre région d'étude. Dans cette région à forte tradition migratoire (rares sont les familles qui n'ont pas au moins un membre à l'étranger) les envois de fonds sont considérables, ils contribuent sans conteste à la survie de nombreux ménages, qui arrivent à assurer un meilleur accès aux soins, une meilleure éducation et de meilleures conditions d'hébergement à leurs enfants, mais leur impact sur le développement de toute la région est marginal. En effet, après la consommation courante, le seul secteur qui bénéficie des envois de fonds des émigrés est celui de la construction. Ce résultat doit être pris avec prudence, dans la mesure où les communes voisines de LNI ont tiré un meilleur parti de leur émigration, en sachant qu'elles possèdent moins de migrants que la région qui nous intéresse, mais qui arrivent quand même à mettre sur pied, grâce aux fonds des émigrés, des projets d'intérêt général, comme c'est le cas dans la région de Bouzeguene.

Parmi les facteurs qui expliquent cet échec, il faut retenir un environnement (socio-économico-politique) exécrationnel, qui n'encourage ni l'investissement des autochtones, et encore moins celui des émigrés. Mais ce n'est pas la seule raison, nous avons clairement constaté que les autochtones, y compris les hauts responsables, regardaient d'un mauvais œil les émigrés, et ne souhaitaient nullement les voir prendre les rênes du développement de la région. Les émigrés sont perçus comme étant des personnes qui affichent sans vergogne leur opulence, sans se soucier des effets négatifs que cela pourraient avoir, notamment sur la population jeune qui se prend à vouloir quitter le pays par n'importe quel moyen, délaissant leurs activités dans leur région d'origine. Pour ce qui est des émigrés, ils ne s'opposent pas à l'idée d'investir à LNI, mais

ils estiment que les conditions sont loin d'être réunies pour mener à bien des projets d'envergure, et que dans l'état actuel des choses, ils considèrent qu'investir serait beaucoup trop risqué.

Nous pouvons donc conclure que la responsabilité de cet échec est partagée. Les responsables locaux ne font rien pour impliquer les émigrés dans le processus de développement de la région, les émigrés quant à eux, émettent des réserves pour ce qui est de l'idée de s'impliquer de leur propre chef, les autochtones ne voient en eux que des vantards. Il est donc clair qu'il n'existe aucune stratégie de coopération entre les autochtones et les émigrés, c'est sans doute, à ce niveau qu'il faut chercher une solution au problème.

Au fur et à mesure que l'on creuse la question des liens entre migration et développement, on se trouve en présence d'un nombre impressionnant de défis, d'opportunités et de questions. En partant des postulats qu'il paraît impossible de mettre fin aux migrations internationales, surtout que la région a une longue tradition migratoire derrière elle, les migrations peuvent apporter une contribution substantielle à la croissance économique de la région ; nous en tirons qu'il convient donc de renforcer les synergies existantes entre migration et développement, afin que Larbaa Nath Irathen puisse profiter de ce potentiel. D'ailleurs, il nous paraît évident que cette région ne peut continuer à ignorer l'opportunité que constitue les envois de fonds des émigrés, elle ne peut se permettre ce luxe plus longtemps, notamment en regardant la situation léthargique dans laquelle elle est plongée depuis de nombreuses années,

Nous n'avons pas la prétention d'ériger les émigrés comme les agents ultimes pour le développement, mais nous restons persuadés que les envois de fonds pourraient constituer un levier pour impulser la croissance et participer de manière efficace au développement de la région. Pour ce faire, les préjugés et les idées reçues entourant les émigrés doivent être dépassés, on ne peut passer à côté de cette manne financière, encouragée et exploitée dans d'autres pays, à cause d'idées qui n'ont pas lieu d'être. Il est évident que cette problématique est complexe, multidimensionnelle et pluridisciplinaire ; la traiter dans son ensemble dépasserait le cadre de notre travail. Nous espérons pouvoir revenir dans des travaux ultérieurs sur un sujet complexe mais passionnant qui n'a pas dévoilé toutes ses facettes.

Bibliographie

Bibliographie

- ADAMS (Walter) et RIEBEN (Henri) : L'exode des cerveaux. Edition Lausanne, Paris, 1968.
- AJCHENBAUBT (Y.) et HASSOUN (Jean Pierre) : Histoire d'insertion des groupes familiaux hmong réfugiés en France. Edition Adres, Paris, 1980.
- ALAMI M'CHICHI (Houria), HAMDOUCH (Bachir) et LAHLOU (Mehdi) : Le Maroc et les migrations. Fondation Friedrich Ebert, Rabat, 2005.
- AYDALOT (Philippe) : Milieux innovateurs en Europe. GREMI, Paris, 1986.
- BACHELARD (Paul) : Les acteurs du développement local. Edition Harmattan, Paris, 1993.
- BATOU (Jean) et DAVID (Thomas) : Histoire de la mondialisation. Cours au collège des Humanités ; 2004.
- BENAMRANE (Djilali) : L'émigration algérienne en France (passé, présent et devenir). Société nationale d'édition et de diffusion, Alger, 1983.
- BERTIN (Georges) : Développement local et intervention social. Edition l'Harmattan, Paris, 2003.
- BLANC CHALEARD (Marie Claude): Histoire de l'immigration. Edition La découverte ; Paris ; 2001.
- BOUBAKRI (H.) : Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales. Séminaire de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain ; Tunis ; le 13 et 14 Octobre 2000.
- BOUCHERET (Marianne) : De l'histoire coloniale à l'histoire nationale, les enjeux de la question coloniale.
- BOILLOT (J.J.) : L'économie de l'Inde. Editions Repère La découverte, Paris, 2006.
- BOURREAU (Jean-Michel) : Les fonds de développement local : un financement pédagogique et citoyen. Association Française des Volontaires du Progrès, 2000.
- BOYARIN (Daniel) et BOYARIN(Jonathan) : Pouvoirs de diaspora ; Essai sur la pertinence juive. Edition Cerf, 2007.
- BONFIGLIOLI (Angelo) : Gouvernance Décentralisée et Développement Local. Fonds d'Equipe des Nations Unies / Développement Local, janvier 2005.
- BOYER (R.) : La théorie de la régulation: Une analyse critique. Editions de la Découverte, Paris, 1986.
- CARLIER (Omar) et MAROUF (Nadir) : Espaces maghrébins : La force du local ? . L'Harmattan, Paris, 1995.
- CARREY (Emile) : Récits de Kabylie : Campagne de 1857. Edition Grand Alger livres, Alger, 2007.
- CASELLI (Graziella), VALLIN (Jacques) et WUNSCH (Guillaume) : Démographie :

- Analyse et synthèse, les déterminants de la migration. Institut national d'études démographiques, 2003.
- COURNIL (Christel) : Les réfugiés écologiques. Université des sciences sociales de Toulouse1 ; 2006.
 - DEWITTE (Philippe) : Immigration et intégration. Edition la Découverte, Paris, 1999.
 - DOUCET (Chantale) et FAVREAU (Louis) : Les diasporas ouest africaines, agents de développement? . Publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Série Comparaisons internationales, Septembre 2006, n° 30.
 - DRAPERI (Jean François) : Coopération et développement local. In Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises, Edition l'Harmattan, 2004.
 - GARSON (Jean Pierre) et TAPINOS (Georges) : L'argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France. Cahier n°94, Presse universitaire de France, 1981.
 - GARSON (J.P.): La réinsertion productive des émigrés algériens : retour et création d'entreprises. Communication au séminaire du CREAD Alger 28 et 30 mars 1981.
 - GREFFE (Xavier) : Le développement local. Editions de l'Aube – DATAR, 2002.
 - GUBERT (Flore) : L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : Cas de l'Afrique. Institut de recherche pour le développement et l'insertion internationale, Paris, 2005.
 - HILBERG (R.) : La destruction des juifs d'Europe. Edition Fayard, 1988.
 - HOUEE (Paul) : Le développement local face au défi de la mondialisation. Edition l'Harmattan, paris, 2001.
 - JOHNSON (Brett) et SEDACA (Santiago) : Diasporas, émigrés and développement: Economic linkages and programmatic responses. USAID/Carana Corporation, Washington, 2004.
 - KHACHANI (Mohamed) : La femme maghrébine immigrée dans l'espace économique d'accueil. Quelques repères. Rabat.
 - LEBRET (Louis Joseph) : Mondialisation et initiatives locales. Edition Karthala, Paris, 2004.
 - LOCOH (Thérèse), LABOURIE RACAPE (Annie) et TICHIT (Christine) : Genre et développement : des pistes à suivre. Centre français sur la population et le développement, Textes d'une rencontre scientifique à Paris, 11-12 juin 1996.
 - LOQUET (Patrick) : L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire. Edition Lettre du cadre territorial, Paris, 2004.
 - MAHE (Alain): Histoire de la Grande Kabylie : Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises. Editions Bouchene; 2001.
 - MAILLAT (D.) et PERRIN (J.C.) : Entreprises innovatrices et développement territorial. Neuchâtel, EDES, 1992.
 - MARECHAL (Jean Paul) : Humaniser l'économie. Desclée de Brouwer, 2000.
 - MATTEACCIOLI (Andrée) : Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale. Edition Harmattan, 2004.
 - MERCIER (Cécile) : Les pieds noirs et l'exode de 1962 à travers la presse française. Edition l'Harmattan, 2003.
 - MEUNIER (Marianne) : Transferts de fonds des immigrés : 232 milliards de dollars en 2005.

- 20 novembre 2005. In : Implications économiques des envois de fonds de la migration. Banque mondiale.
- MINOT (D.) : Guide du développement local, introduction à la démarche. Edition Conseil régional Nord Pas De Calais, 1994.
 - NEDELCO (Michaela) : La mobilité internationale des compétences, situations récentes, approches nouvelles. L'Harmattan, 2004.
 - PECQUEUR (B.) : Le développement local : mode ou modèle. Syros, Paris, 1992.
 - PECQUEUR (B.) : Le développement local : Pour une économie des territoires. Edition Syros, Paris, 2000.
 - PECQUEUR (B), ZIMMERMANN (JB) : Economie de proximité. Edition Lavoisier, Paris, 2004.
 - PELLICANI (Michaela) : Analyse comparée des espaces charniers de la mobilité migratoire nord et sud. Le cas des Pouilles (Italie) et du Touat (Algérie).
 - PICQUART (Pierre) : L'empire chinois : Histoire et actualité de la diaspora chinoise Mieux comprendre la Chine, futur n°1 mondial. Editions FAVRE, 2004.
 - PITTET (Ignace) : Paysan dans la tourmente. Edition l'Harmattan, Paris, 2004.
 - PREVOST (Paul) : Le développement local : Contexte et définition. Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke.
 - REA (Andrea) et TRIPIER (Maryse) : Sociologie de l'immigration. Edition la Découverte, Paris, 2003.
 - SCANVIC (Frédéric) : Le statut de l'élu local. Edition Dalloz, Paris, 1994.
 - SEVERINO (Jean-Michel) et CHARNOZ (Olivier) : Financer le développement aujourd'hui. Rapport moral sur l'argent dans le monde 2003-2004.
 - SIDI HIDA (Bouchra) : Les ONG de développement. Logiques d'acteurs et stratégies de développement. Le cas du Maroc. In Population, genre et lutte contre la pauvreté. Vol 3, INSEA/FNUAP, Rabat, 2000.
 - STORA (Benjamin) : Aide mémoire de l'immigration algérienne : 1922-1962, chronologie et bibliographie. Edition l'Harmattan, Paris, 1992.
 - STORA (Benjamin) : Ils venaient d'Algérie. Edition Fayard, Paris, 1992.
 - TOURJANSKY-CABART (Laure) : Le développement économique local. Presse universitaire de France, Paris, 1996.
 - TOUSSAINT (Eric) : La finance contre les peuples. La Bourse ou la Vie. Coédition CADTM/Bruxelles – SYLLEPSE/Paris – CETIM/Genève, 2004.
 - TREMBLAY (Lisane) : Migration et développement : Les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sciences (M.Sc.) en démographie, Juin, 2006.
 - WIHTOL WENDEN (Catherine) : La mondialisation des flux migratoires. Ville-Ecole-Intégration –Enjeux ; Décembre 2002 ; N°131.
 - YIAGADEESEN (Samy) : Le financement du terrorisme et les points vulnérables du système financier : problèmes et défis. Canadian Centre for Intelligence and Security Studies, 2006.

RAPPORTS

- FIDA: Travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition. Rapport 2005.
- FIDA : Travailleurs migrants et envois de fonds. Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition. Rapport 2007.
- OIM : Migration et développement: Mythes et réalité. Rapport 2004.
- OIM: Les migrations dans un monde interconnecté : Nouvelles perspectives d'action .Rapport octobre 2005.
- OIM: Migrations internationales et développement. Rapport avril 2006.
- OIM: Migration et développement : Opportunités et défis s'offrant aux décideurs. Rapport avril 2006.
- OCDE: Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France. Rapport Juillet 1995.
- OCDE: Tendances de l'immigration et conséquences économiques. Rapport 2000.
- OCDE : Perspectives des migrations internationales : Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement. Rapport 2006.
- OCDE: Les politiques migratoires et le développement : Une perspective européenne. Rapport 2006.
- OCDE : Les implications économiques des envois de fonds et de la migration. Rapport 2006.
- OCDE: La cohérence des politiques au service du développement : Migration et pays en développement. Rapport 2007.
- OCDE : Le financement du développement local : Comprendre le rôle des banques mutualistes et coopératives. Rapport novembre 2007.
- ONU: Transferts de fonds : une aubaine pour le développement. Rapport octobre 2005.
- ONU: Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres. Rapport 2005.
- ONU: Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe. Rapport Juillet 2006.

- UNICEF: Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature. Rapport septembre 2008.
- Banque Africaine du Développement (BAD): Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal. Rapport Octobre 2007.
- BAD: Les transferts de fonds des migrants, un enjeu de développement : les Comores, le Mali, le Maroc et le Sénégal. Rapport octobre 2007.
- Agence française de développement (AFD) : La migration et phénomènes migratoires : Flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local. Rapport avril 2004.
- Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale: La croissance pro-pauvre en Tunisie. Rapport Mars 2005.
- Agence Française de Développement (AFD) : Migrants, acteurs du développement.

- Rapport mars 2006.
- FAO: Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France: de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine. Rapport 1997.
 - Comité International de crise : Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur. Rapport 2007.
 - SFM (Swiss Forum for migration and population studies) : Les transferts de fonds des migrants albanais. Rapport 2006.
 - Bureau International du Travail (BIT) : Les migrations et le développement au Maghreb Central. Rapport 2006.
 - Département des relations arabes et internationales et de l'émigration (UGTT) : Les politiques des Etats du Maghreb en matière de migrations irrégulières. Rapport 2006.
 - Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) : Le corridor États-Unis/Mexique. Fiche synthèse sur les transferts de fonds, avril 2008.
 - La commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) : Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action. Rapport octobre 2005.
 - Conseil Economique et social français : Comment mobiliser l'épargne des migrants en faveur du codéveloppement. Rapport 2008.
 - Euromed Marseille : Les migrations chemin d'avenir. Rapport Décembre 2006.
 - L'Observatoire de la Vie Étudiante: Les étudiants étrangers en France : L'état des savoirs. Rapport mars 2003.
 - Commission européenne: La diaspora algérienne en Amérique du Nord : Une ressource pour son pays d'origine ? Rapport 2006.
 - Commission européenne: Le projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes : Migration, transfert et développement au Maroc .Rapport 2005.
 - Commission des communautés européennes: Intégrer les questions liées aux migrations dans les relations de l'Union européenne avec les pays tiers. Rapport 2002.
 - Commission Européenne : La science en Algérie. Rapport 2001.
 - Banque de France : Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? . Bulletin Mai-juin 2008.
 - Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France: Les migrants acteurs du développement solidaire: soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine. Rapport septembre 2008.
 - Institut universitaire européen: Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : Evolutions récentes. Rapport de recherche 2005.
 - L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, Paris) : Les hawalas : Les systèmes informels de transfert des fonds. Rapport 2006.
 - Centre national d'études et d'analyses pour la planification en Algérie : Les entraves du développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou. Rapport janvier 1994.

ARTICLES

- ALLIOUX (Emeline): Ce que l'Europe fera pour le développement en 2009. In revue Euros du village, 23 janvier 2009.
- BOUGUERMOUH (A): Territoires locaux et développement en Grande Kabylie. In Revue Insaniyat, n°16, janvier-avril 2002.
- BOUGUERMOUH (Ahmed) : Territoires locaux, milieux et développement en Grande Kabylie. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.
- BOUTILLIER (Clément): Immigration et développement : Des relations diffuses, distendues et encombrées de préjugés. In revue Euro du village, 2 novembre 2007.
- CHAULET (Claudine): Le local, l'origine et le terme. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.
- COURAULT (B.) : Districts italiens et PME-systèmes français : Comparaison n'est pas raison. In Lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi, mars 2000.
- DIOUF (Mignane): La gestion de la migration, une nouvelle donne ? In revue les cahiers de la coopération internationale, mars 2009, n°10.
- DOCQUIER (Frédéric) et MARFOUK (Abdeslam) : La fuite des cerveaux entrave t-elle la croissance européenne. In Revue Regards économiques, Septembre 2006, Numéro 43.
- DRAPIER (Carine), JAYET (Hubert) et RAPOPORT (Hillel): Les motifs des migrations et des transferts associés. In Revue Région et Développement, n°6, 1997.
- EL QORCH (Mohammed): Hawala Comment fonctionne ce système informel de transfert de fonds et faut-il le réglementer? . In Finances et développement, décembre 2002.
- Finance & développement, revue trimestrielle de FMI, décembre 2005.
- GAGNON (Christiane) : Développement local viable : Approches, stratégies et défis pour les communautés. In Revue Coopératives et développement, vol 26, n°2, 1995.
- GARSON (Jean Pierre) et TAPINOS (Georges): L'argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France. Cahier n°94, Presse universitaire de France, 1981.
- GAUTHIER (Erick): Le maraîchage, nouvelle étape du parcours migratoire Hmong. In Revue H&M, Novembre- décembre 2001, n° 1234.
- GILDAS (Simon) : Les migrations internationales. Revue Population et sociétés ; Septembre 2002 ; N°382.
- JOLLY (Cécile) : Les cercles vicieux de la corruption en Algérie. In revue internationale et stratégique, n°43, automne 2001.
- JORDI (Jean Jacques) : Les pieds noirs : Constructions identitaires et réinvention des origines. In revue Maison Méditerranéenne des sciences de l'homme, mars-avril 2002, n°1236.
- LESAGE (Sylvain): Les diasporas arméniennes d'hier et d'aujourd'hui. In revue Calenda, juin 2007.
- MILLIAMSON (Jeffrey G): Migrations mondiales. Finance et Développement ;

- septembre 2006.
- MORTREUX (Gilles): L'âge d'or révolu du commerce informel. In Revu le Ravi, premier octobre 2005.
 - OUSSALEM (Mohand Ouamar) : Entrepreneuriat privé et développement local, éléments d'analyse à partir du cas de Tizi Ouzou. In Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales Insaniyat, N°16, janvier -avril 2002.
 - PERRET (Cécile): Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie. In cahier de Préludes, N°8, septembre 2006.
 - SABBAGH (Daniel): Le statut des Asiatiques aux États-Unis L'identité américaine dans un miroir. In Revue Critique internationale juillet 2003, n°20.
 - SANCHEZ AGUILAR (Aníbal): Ces péruviens qui s'en vont, migrations internationales au Pérou, une évaluation. In Revue STATECO (Pérou), N°101, 2007.
 - SCAGNETTI (Jean-Charles): Une marginalité singulière : les migrants algériens lors des retours au pays (1973-1983). In Cahiers de la Méditerranée, vol. 69, 2004.
 - TODISCO (Enrico): Mondialisation et migration qualifiée. In Revue Migration et avenir, vol 14, n°79, janvier février 2002.
 - TORCHE (Denis) : Les liens entre l'identité nationale et le fait migratoire : le cas des Albanais de Yougoslavie. Revue suisse de sociologie, 1989.
 - VAN HUFFEL (Christophe): Investissements directs étrangers : Problèmes et enjeux pour les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. In Revue Région et Développement, n°13, 2001.
 - ZACHARIE (Arnaud): Migration, développement et travail décent. In revue les cahiers de la coopération internationale, mars 2009, n°10.
 - ZIMMERMANN (A Thomas) : Les investissements directs: évolution actuelle en théorie, pratique et politique. In Revue La Vie économique, 7aout-2008.

COLLOQUES, CONFERENCES ET SEMINAIRES

- ARAB (Chadia) : Migration de jeunes marocains : L'exemple des de la circulation migratoire des Aït Ayad à travers l'espace euro méditerranéen. Deuxième rencontre Jeunes et société en Europe et autour de la Méditerranée, Marseille, octobre 2005.
- BENYAOU (Madjid) : L'artisanat d'art traditionnel, un secteur fragile qui a besoin d'urgence d'un soutien de l'Etat et une politique d'encadrement, dans le cadre d'une démarche de développement local. Etude pour la wilaya de Tizi Ouzou, 1992.
- BERTHOMIERE (William) : Les nouvelles dynamiques migratoires transnationales. Colloque La migration tunisienne : état des lieux, développement et enjeux, 28 et 29 mai 2007, Tunisie.
- BERIRI (Tahar) : Genèse d'une logique d'émigration : l'émigré entre l'Etat de l'extranéité et l'associalisation éphémère (inclusion – exclusion). Colloque La migration tunisienne : état des lieux, développement et enjeux, 28 et 29 mai 2007, Tunisie.
- BIRAMA THIAM (M. Papa) : Faire de la diaspora africaine eu Europe des agents stratégiques pour le développement de l'Afrique. Colloque Initiatives de

- Codéveloppement, Bruxelles - 25 et 26 Juin 2008.
- DENIEUIL (Pierre-Noël) : Introduction aux théories et à quelques pratiques du développement local et territorial. Analyse et synthèse bibliographique en écho au séminaire de Tanger, 25-27 novembre 1999, Bureau international du travail, Genève.
 - FARGUES (Philippe) : Les migrations, un fardeau ou une aubaine pour la Méditerranée ?. Conférence du programme Migrations méditerranéennes à Florence, le 6 janvier 2004.
 - GILLY (J.P.) et PERRAT (J.) : Développement local et coopération décentralisée, Entre gouvernance locale et régulation globale. Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20 et 21 septembre 2002.
 - HAROUNA (M. Yali) : Les nouvelles orientations de l'émigration dans la région méditerranéenne. Conférence annuelle du département des relations arabes et internationales et de l'émigration (UGTT), Tunisie, 5 et 6 novembre 2006.
 - MAHAMOUD (Ismaël) : Les Hawalas : Les systèmes informels de transfert des fonds. Proposition pour les 7èmes Journées scientifiques du réseau Analyse Economique et développement, 7 et 8 septembre 2006, Paris, France.
 - RASSAS (Faouzi) : Migration et développement : défis politiques actuels. Colloque La migration tunisienne : état des lieux, développement et enjeux, 28 et 29 mai 2007, Tunisie.
 - THIAM (M. Papa Birama) : Faire de la diaspora africaine en Europe des agents stratégiques pour le développement de l'Afrique. Colloque Initiatives de Codéveloppement, Bruxelles - 25 et 26 Juin 2008.
 - VACHON (Bernard) : Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales .Dîner conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi, Québec, 19 novembre 2001.
 - Etude de révision du PDAU de la commune de Larbaa Nath Irathen, Direction de l'urbanisme et de la construction, wilaya de Tizi Ouzou, 2006.

MEMOIRES

- ASSOGBA (Yao) : Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique. Département de travail social Université du Québec en Outaouais, 10 juin 2008.
- DAVIES (Simon): Les effets des envois de fonds sur l'économie et le comportement des ménages. Mémoire du D.E.A. Economie Internationale 2003/2004, Université de Paris I Panthéon Sorbonne.
- HACHEMI (Naima) : La coopération internationale entre les collectivités locales : Une approche du développement local ? Cas de LNI (Algérie) et Saint Denis (France). Mémoire de magistère, 2003.

WEBOGRAPHIE

- Office des migrations internationales : www.OMI.org.
- Fonds Monétaire International : www.IMF.org.
- Banque Mondiale : www.banquemondiale.org.
- Organisation pour la coopération et le développement économique : www.OECD.org.
- L'encyclopédie de la Shoah, www.ushmm.org.
- SFM (Swiss Forum for migration and population studies) : www.migration-population.ch
- Conseil National Économique et Social: www.cnes.dz
- Banque africaine de développement : www.afdb.org
- Agence française de développement : www.afd.fr
- La commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) : www.gcim.org.
- Bureau International du Travail (BIT) : www.ilo.org.
- Organisation des Nations Unies (ONU) : www.un.org.
- Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) : WWW.CEIM.uqam.CA
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale : www.datar.gouv.fr.
- L'Office National des Statistiques ONS : www.ONS.dz.
- Commission européenne www.eurostat.org.
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : www.unesco.org.
- Portail canadien de revues, de dépôt d'articles et d'ouvrages électroniques. www.erudit.org.
- Fondation Hassan II, Maroc : www.alwatan.ma
- Annuaire statistique de la wilaya des Tizi Ouzou (2008).WWW.TIZIOUZOU.DZ.COM
- Site officiel de l'APC de Larbaa Nath Irathen : www.apc-athirathen.info.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations FAO: www.FAO.org.
- www.diapora.dz.
- Encarta 2006
- www.infoguerre.com.

Questionnaire

Secondaire

Supérieur

*** Préciser le diplôme obtenu ou la formation professionnelle acquise.**

III. Situation professionnelle :

1-Actuellement, exercez-vous un métier: Oui Non

2-Si non, précisez votre situation actuelle:

Retraité

Chômeur

Etudiant

Invalide/malade/handicapé (préciser l'emploi précédemment occupé)

3-Si oui, dans quelle branche d'activité exercez-vous, ou avez-vous exercé :

Agriculture
industries

Industrie métallurgique

Autres

Commerce

Bâtiment, travaux publics

Services (préciser)

Profession libérale (préciser)

4-Quel métier exerciez-vous dans votre pays:

IV. Projets d'avenir:

1-Avez-vous l'intention de vous installer définitivement en France:

Oui

Non

Ne sait pas

2-Avez-vous des projets pour votre retour en Algérie:

Achat d'une maison ou d'un terrain

Monter une entreprise (en préciser la nature)

Travailler dans l'industrie ou l'administration

Autre (préciser)

Ne sait pas

3-Avez-vous commencé l'un de ces projets au pays:

Non Oui (préciser)

Achats des fournitures et matériaux nécessaires

Epargne au pays Autre (préciser)

V. Informations sur l'argent envoyé ou épargné par l'émigré:

1 Envoyez-vous de l'argent au pays: Oui Non

2-Quelle est la provenance de vos ressources financières:

Salaire Retraite Bourse
Allocations chômage Pension d'invalidité
Indépendant (fonctions libérales), préciser Autre (préciser)

3-Quel est le pourcentage que vous envoyez par rapport à votre revenu:

Moins de 10 % De 10 à 20 %
De 20 à 50 % Plus de 50 %

4-Vos envois s'effectuent selon quelle fréquence:

Mensuelle Trimestrielle Semestrielle
Annuelle Autre (préciser)

5-Quel est le canal utilisé pour les envois de fonds:

Bancaire Postal Soi-même lors d'un retour
Par l'intermédiaire de quelqu'un (préciser) Autre (préciser)

6-L'argent envoyé est en: Devises Monnaie nationale

7-Si les fonds sont en devises la conversion se fait par voie:

Formelle Informelle

***Préciser pour la réponse choisie.**

8- Effectuez-vous d'autres transferts:

Effets vestimentaires Véhicules
Equipements/matériels Autre (préciser)

9-Vos investissements dans le confort consistent en:

L'achat ou la construction d'une maison ou d'un appartement
Achat de mobiliers Achat d'un véhicule
Autre (préciser) Aucun

10-Vos investissements productifs consistent en:

Achat d'appartements pour les louer

Achat de terrains à bâtir

Achat de terrains agricoles

Achat de locaux

Placement des fonds en banque

Autre (préciser)

Aucun

11-Nature de l'investissement effectué:

Agriculture

Industrie

Commerce

Services transport

Construction

Autre (préciser)

12-Nombre d'emplois créés (préciser s'ils sont à caractère permanent ou temporaire):

13-Vos employés sont ils:

Des membres de votre famille

Des habitants de votre village d'origine

Des étrangers

14-avez-vous eu des difficultés pour concrétiser vos investissements

Oui

Non

15-Si oui, en préciser la nature:

Administratives

Juridiques

Financières

Autre (préciser)

16-Avez-vous investi à l'étranger: Oui

Non

17-Si oui, vos investissements sont de quelle nature:

Commerce

Services

Industrie

Entreprise (préciser)

Autre (préciser)

Espace pour vos remarques:

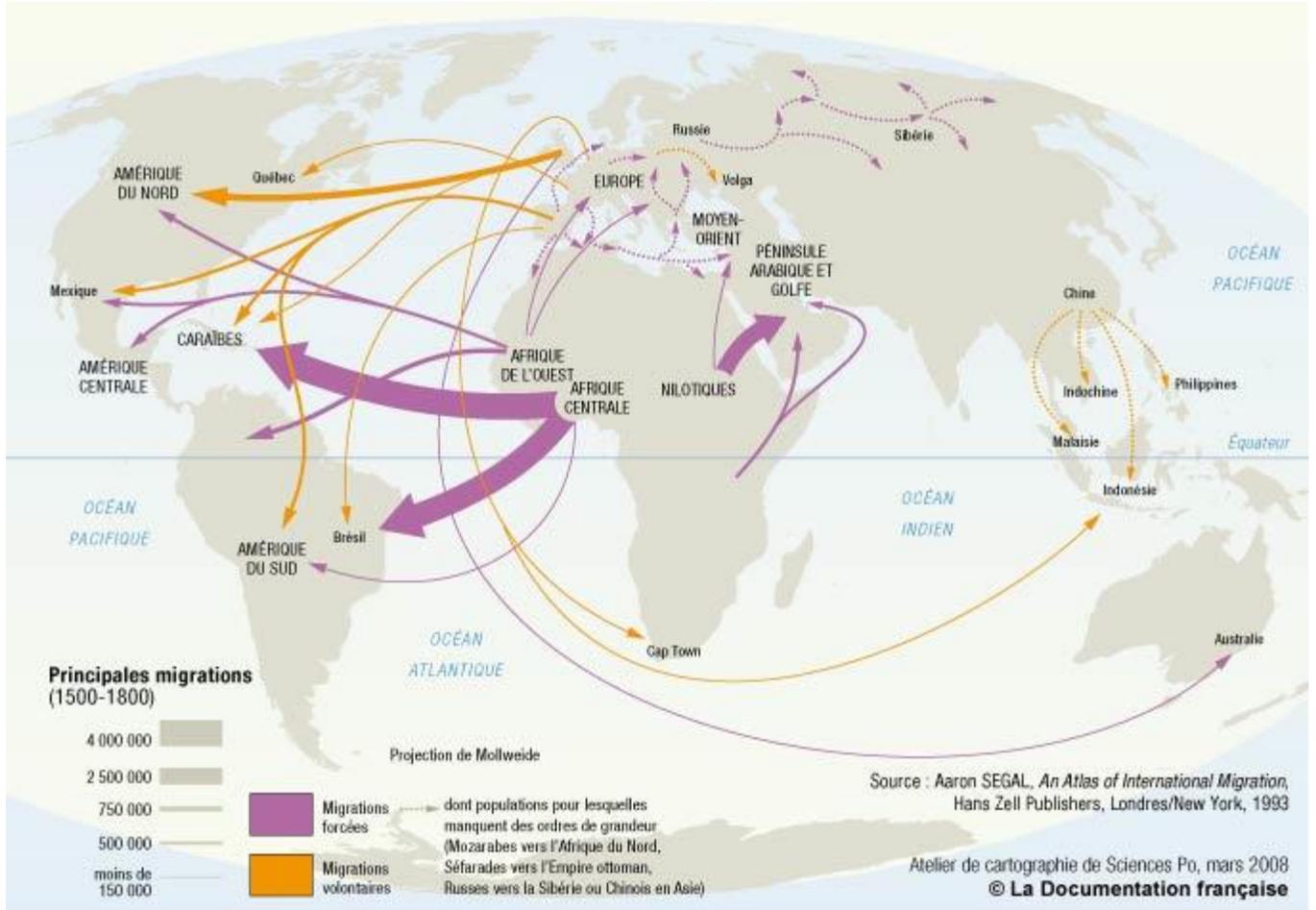
.....
.....
.....
.....
.....
.....

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION

Annexes

ANNEXE 1:

Carte 1 : Les principales migrations des Grandes découvertes à la fin du XVIIIe siècle

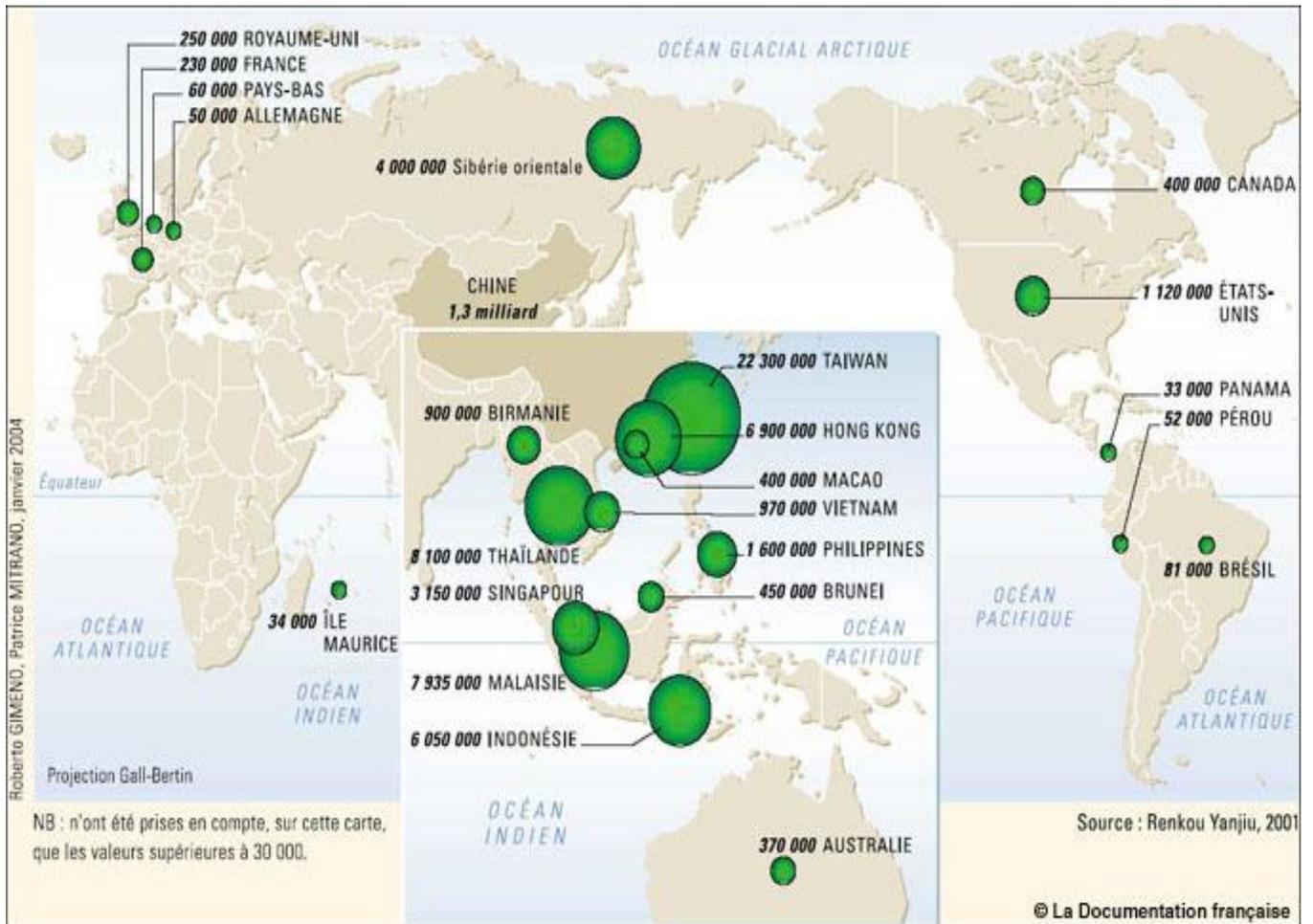


Les principales migrations des Grandes découvertes à la fin du XVIII^e siècle

Source : La Documentation Photographique n°8063

Source : La cartothèque de la documentation française.

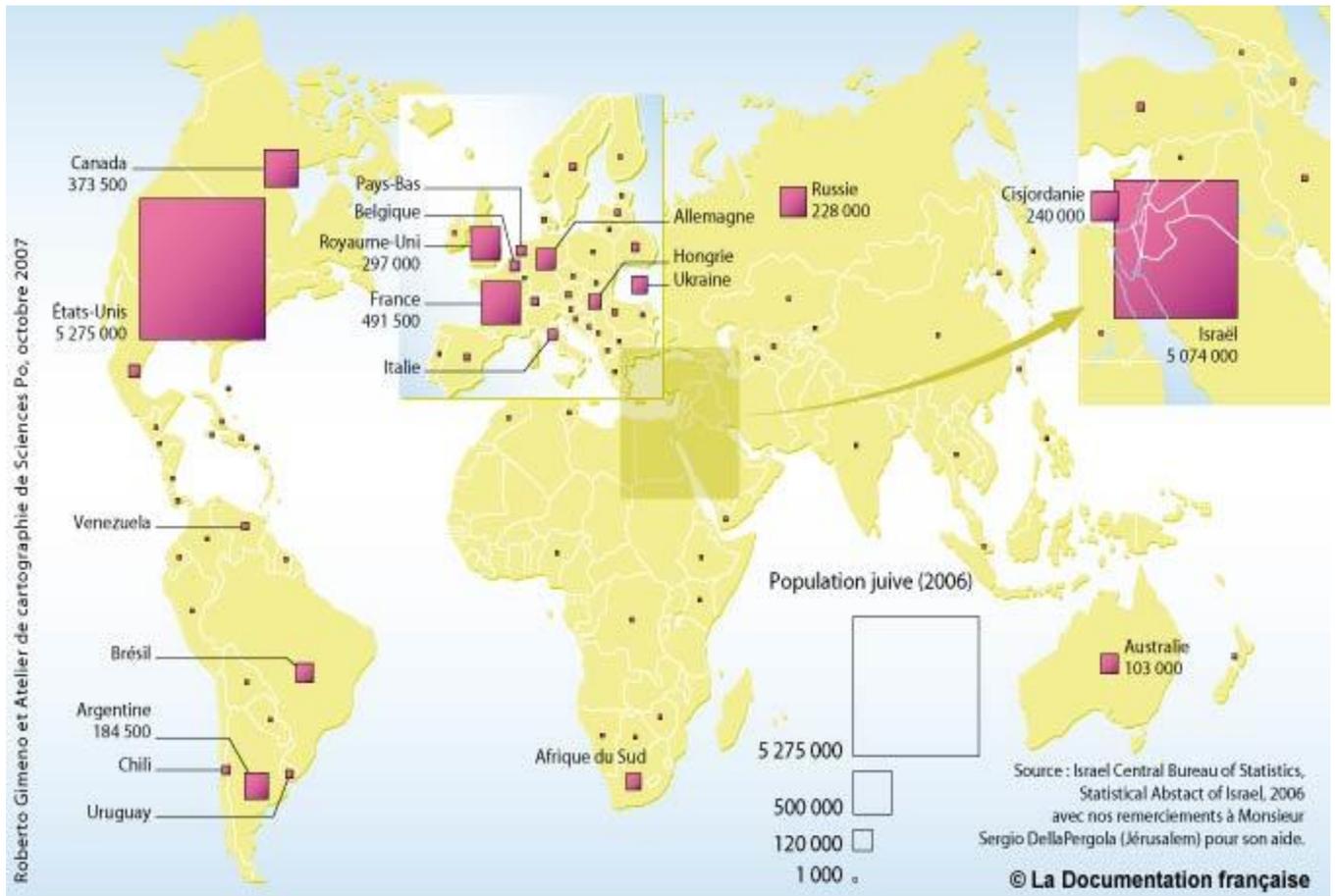
Carte 2 : La diaspora chinoise dans le monde en 2001



Source : Questions internationales n° 6

Source : La cartothèque de la documentation française.

Carte 3 : Les juifs dans le monde

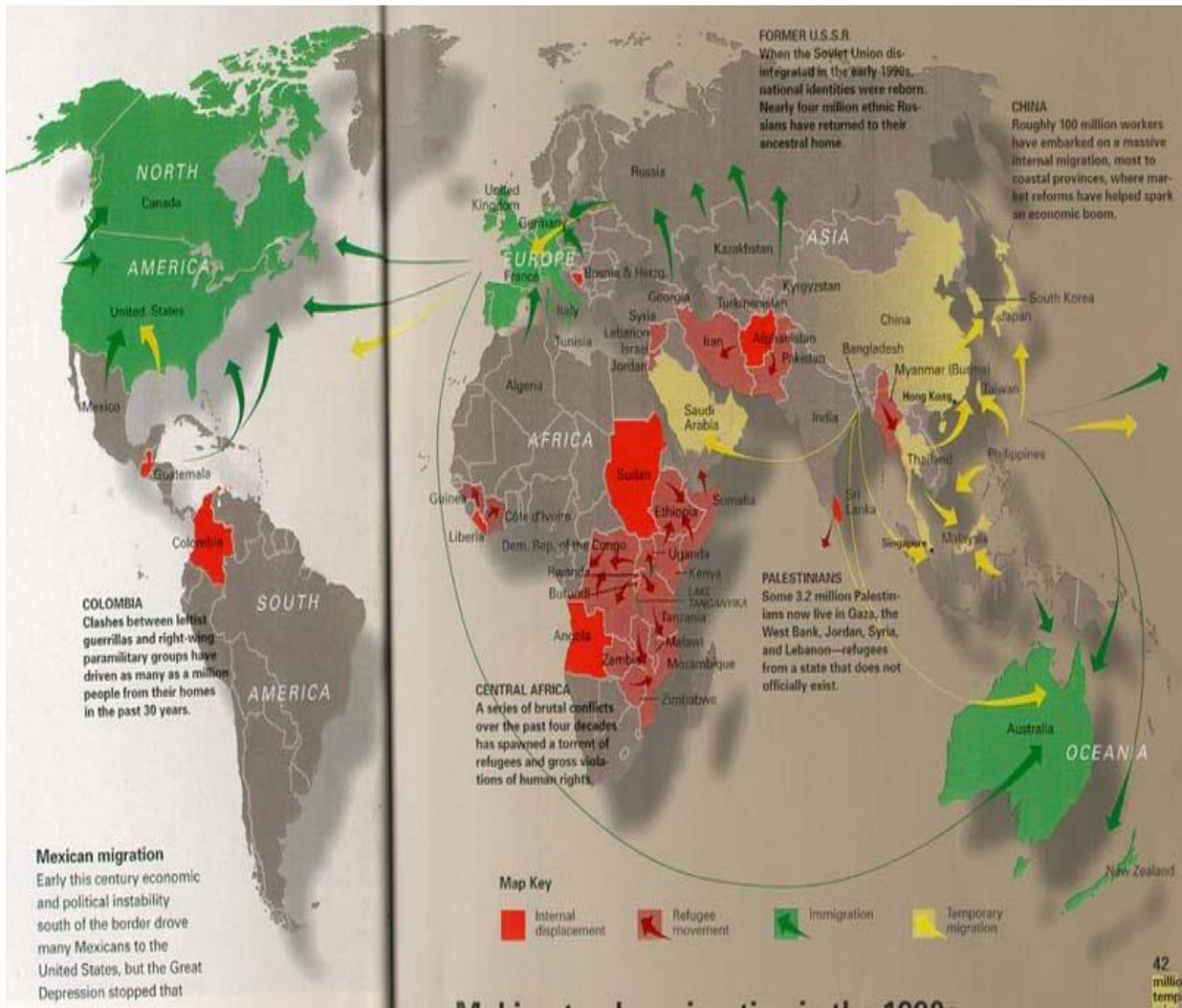


Les juifs dans le monde en 2006

Source : Questions internationales n°28, novembre-décembre 2007

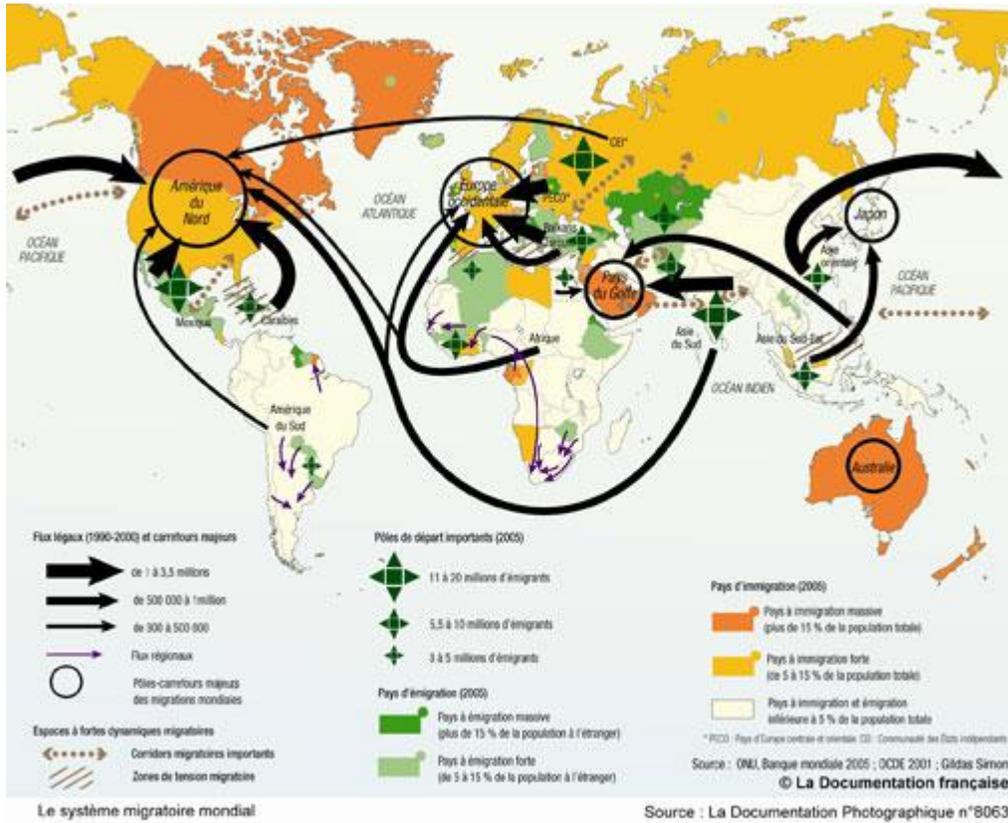
Source : La cartothèque de la documentation française.

Carte 4 : Les migrations dans le monde



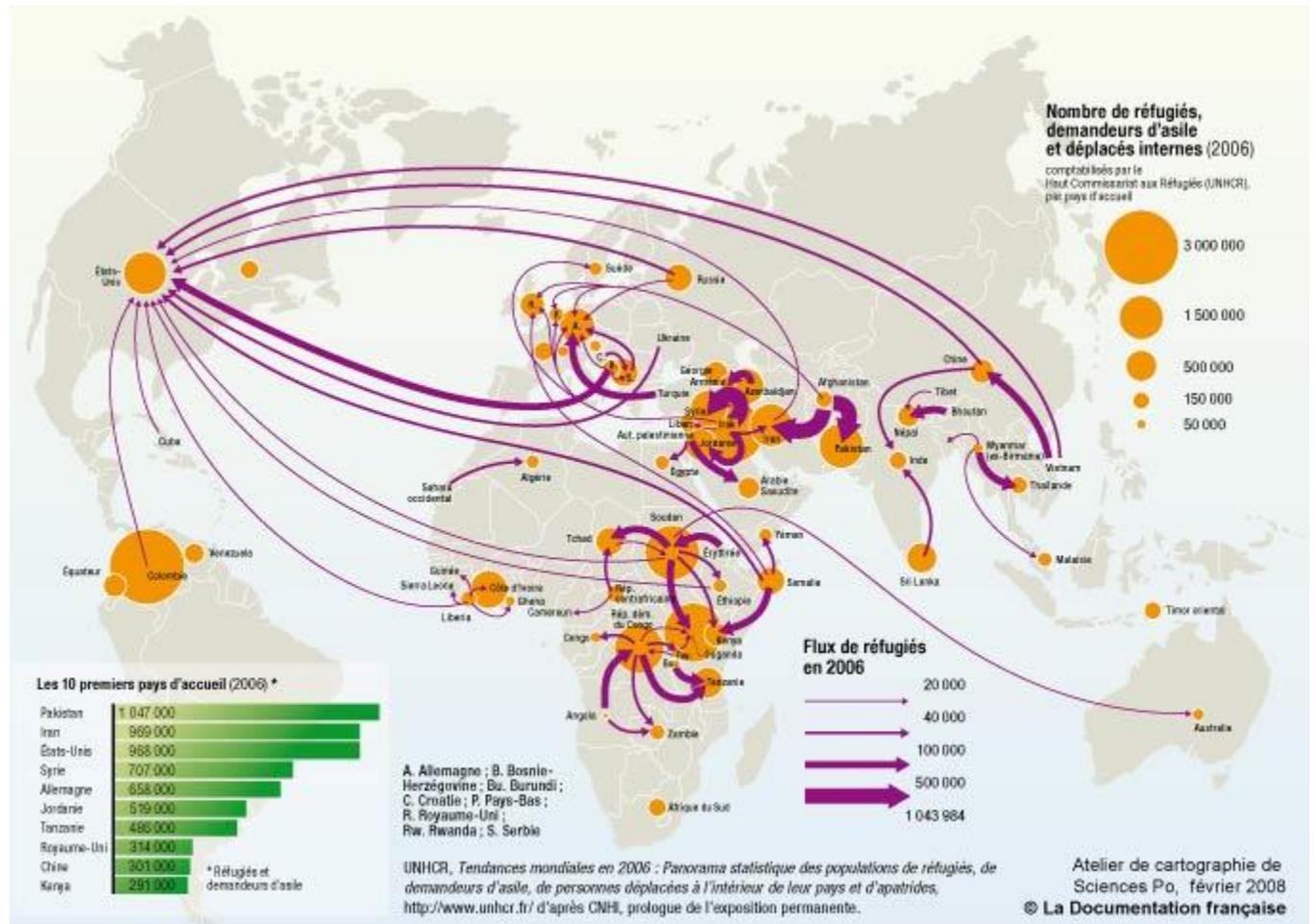
Source : La cartothèque de la documentation française

Carte 5 : Système migratoire mondiale



Source : La cartothèque de la documentation française.

Carte 6 : Flux et effectifs des déplacés internes, réfugiés et demandeurs d'asile en 2006

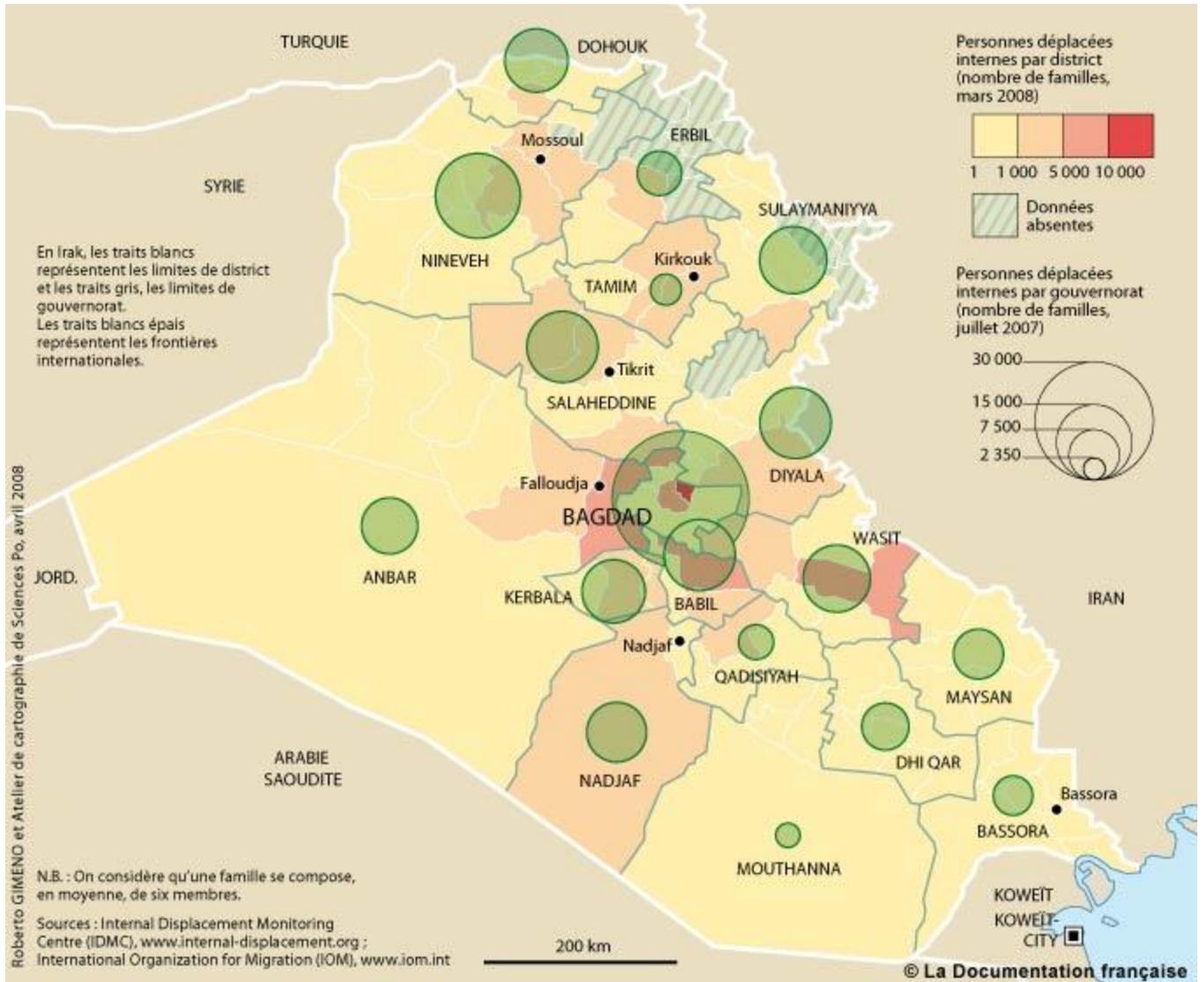


Flux et effectifs des déplacés internes, réfugiés et demandeurs d'asile en 2006

Source : La Documentation Photographique n°8063

Source : La cartothèque de la documentation française.

Carte 7 : Les populations déplacées en Irak en 2007-2008



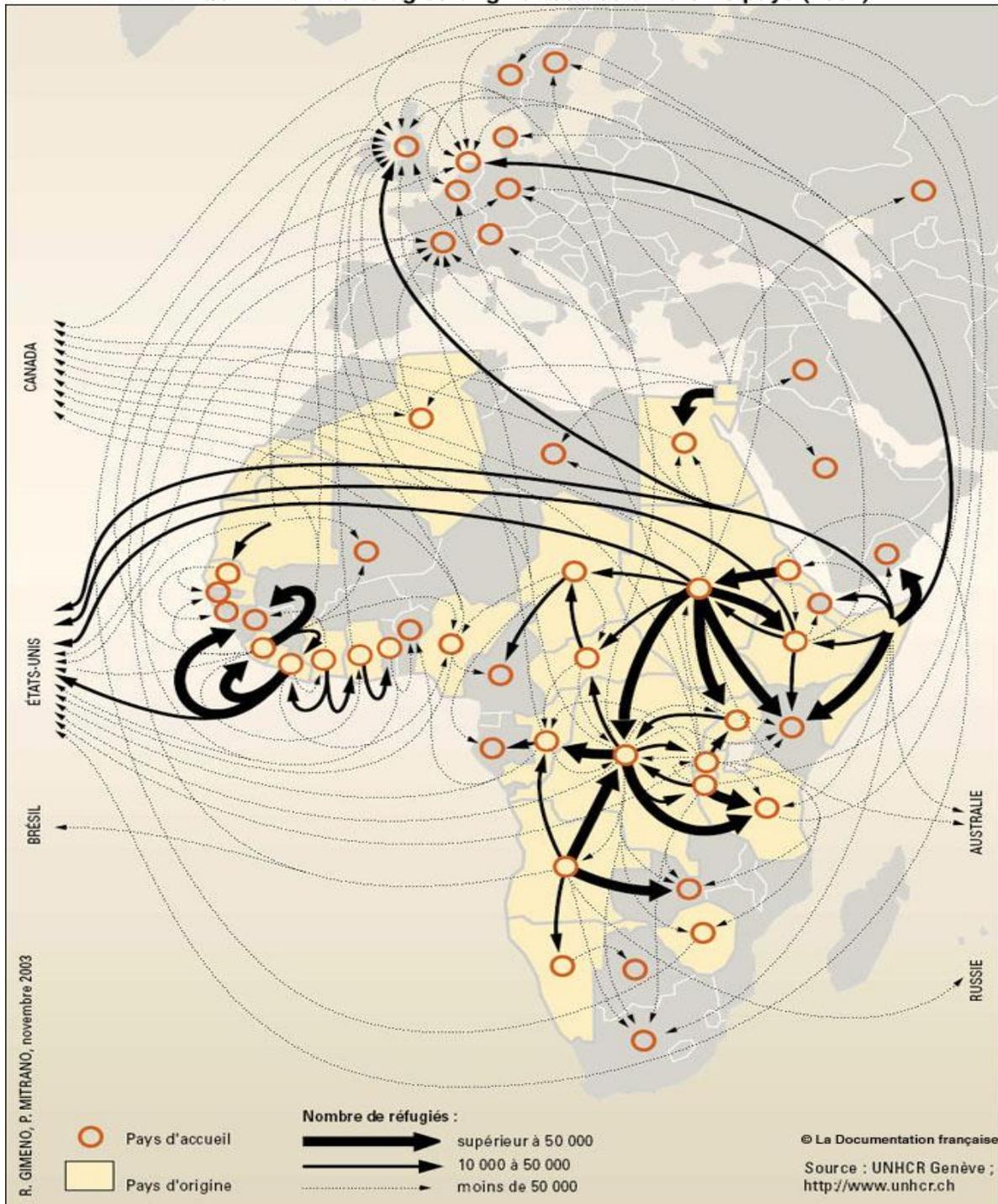
Les populations déplacées en Irak en 2007-2008

Source : *Questions internationales* n°31, mai-juin 2008

Source : La cartothèque de la documentation française.

Carte 8 : Flux de réfugiés africains originaires des différents pays

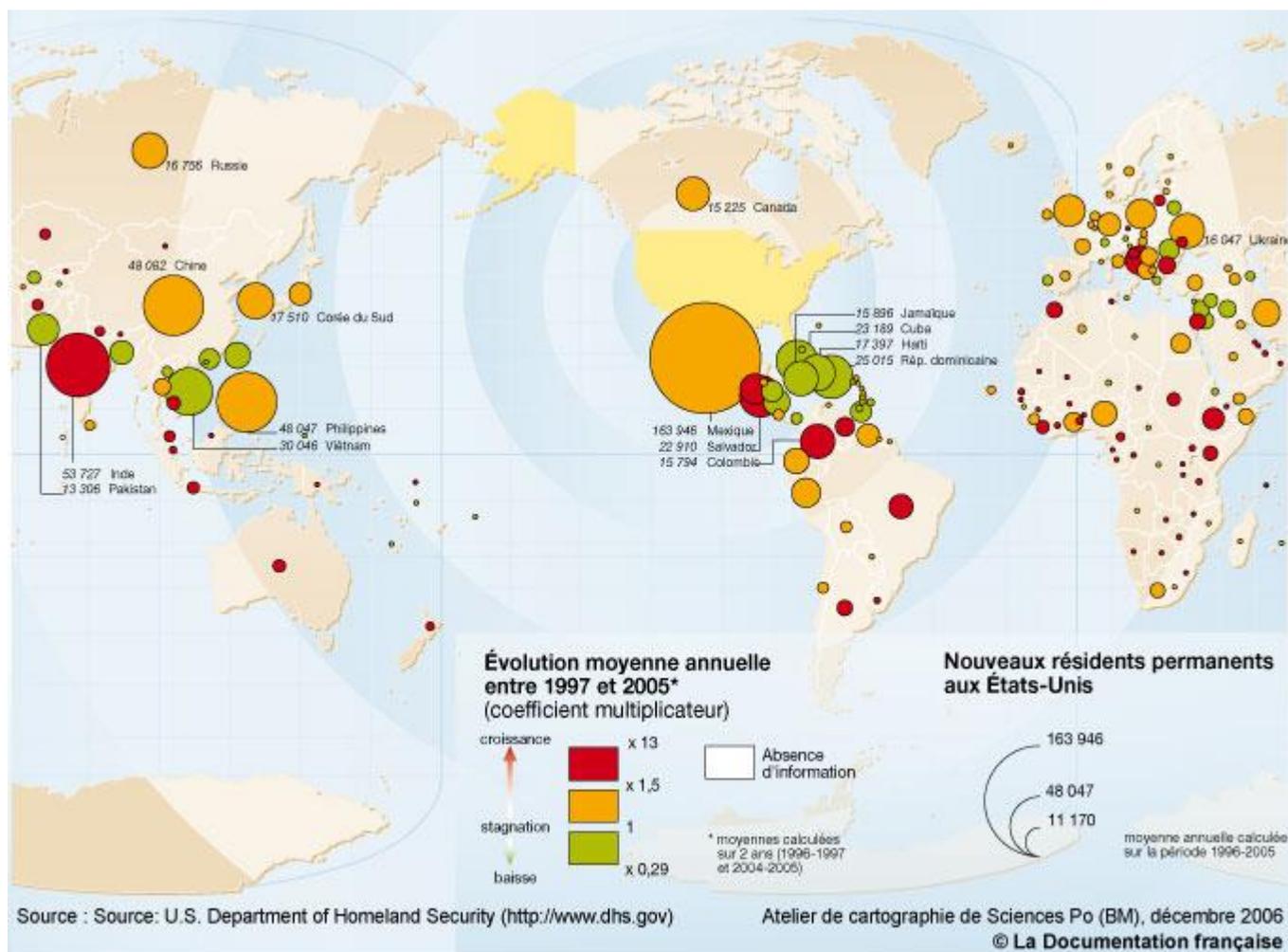
AFRIQUE - Flux de réfugiés originaires des différents pays (2002)



Source : Questions internationales n° 5

Source : La cartothèque de la documentation française.

Carte 9 : Les résidents étrangers aux États-Unis selon leur pays d'origine, 1996-2005

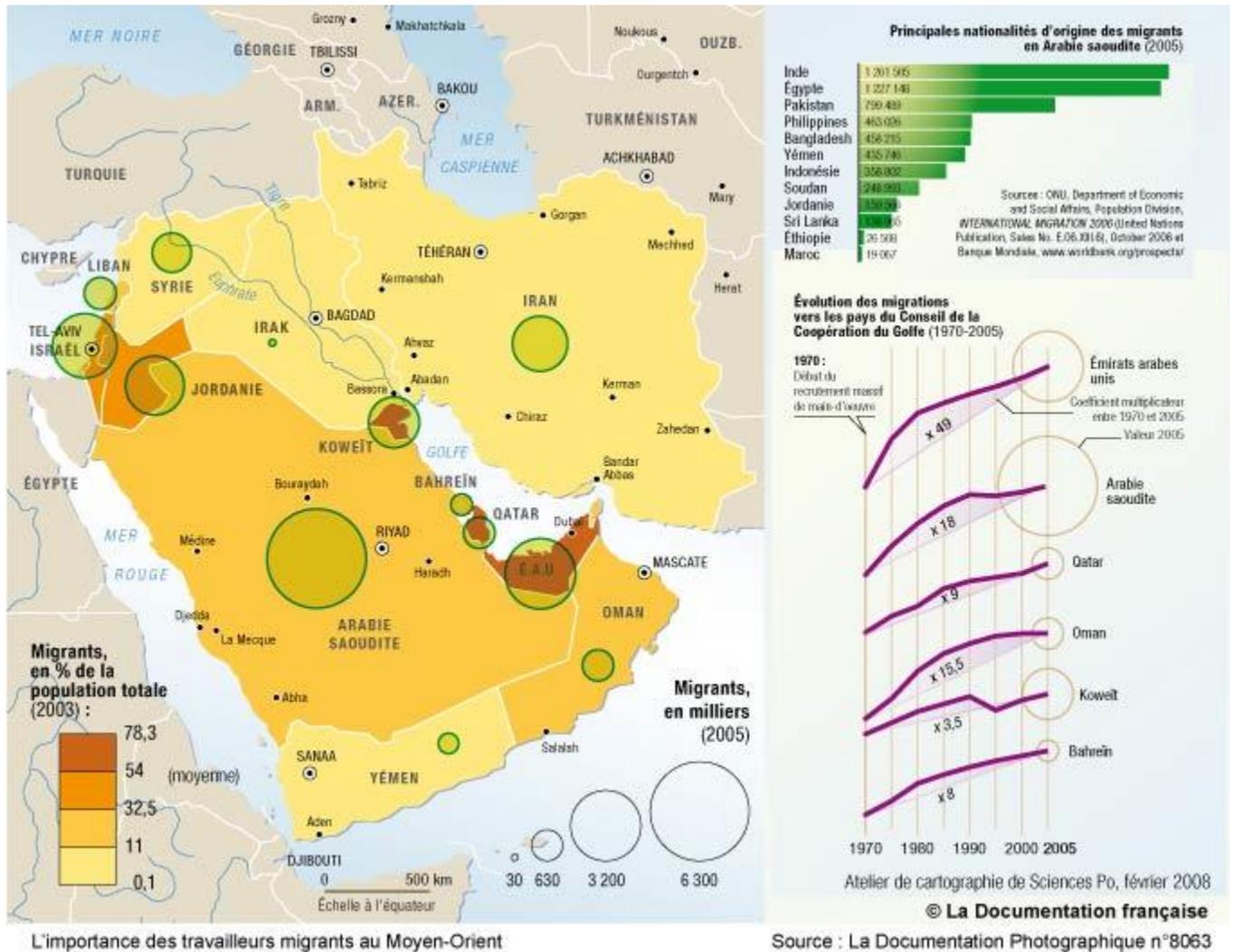


Les résidents étrangers aux États-Unis selon leur pays d'origine, 1996-2005

Source: La Documentation Photographique n° 8056

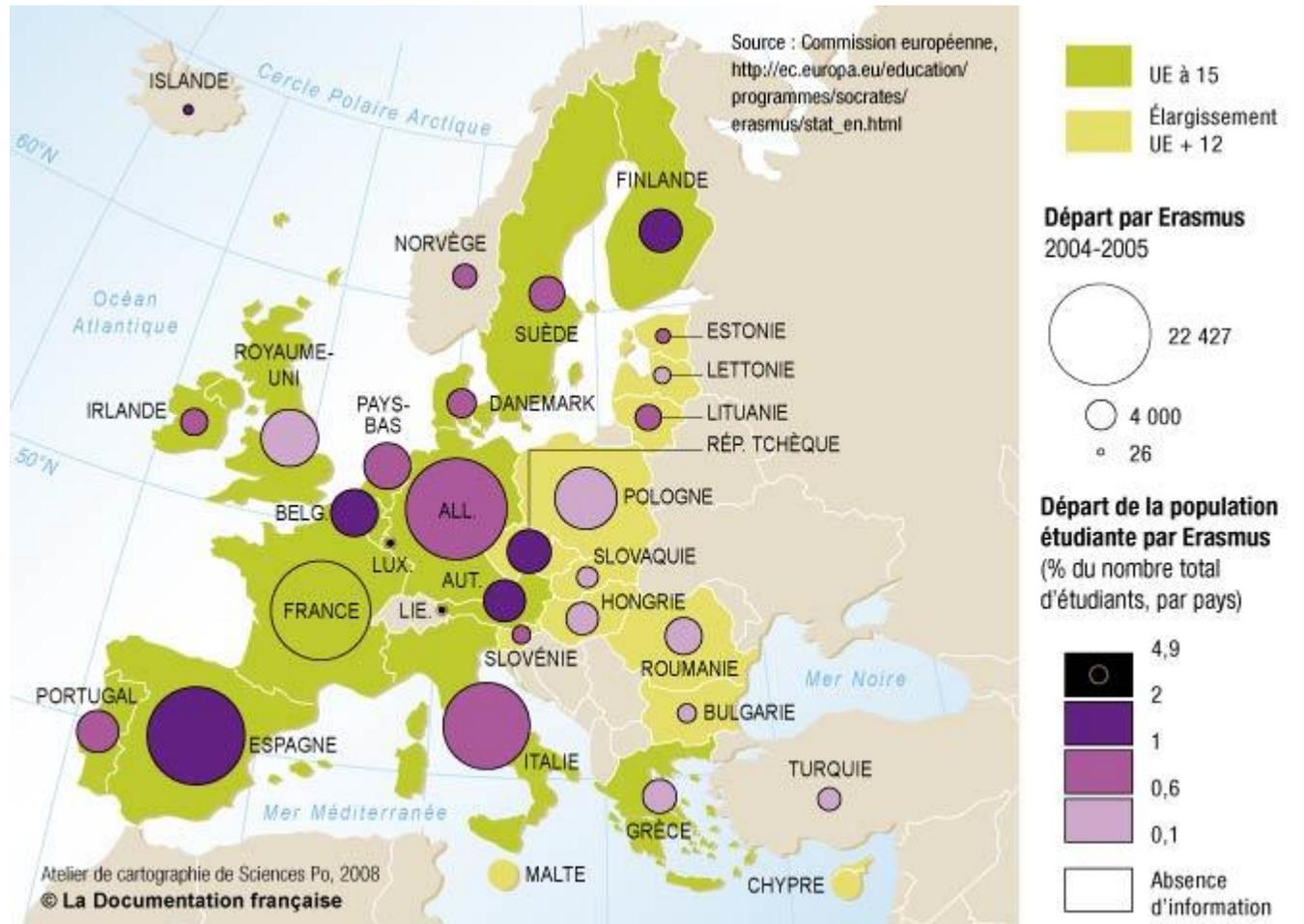
Source : La cartotheque de la documentation française.

Carte 10 : L'importance des travailleurs migrants au Moyen-Orient



Source : La cartotheque de la documentation française.

Carte 11 : Départs des étudiants grâce au programme Erasmus en 2004-2005

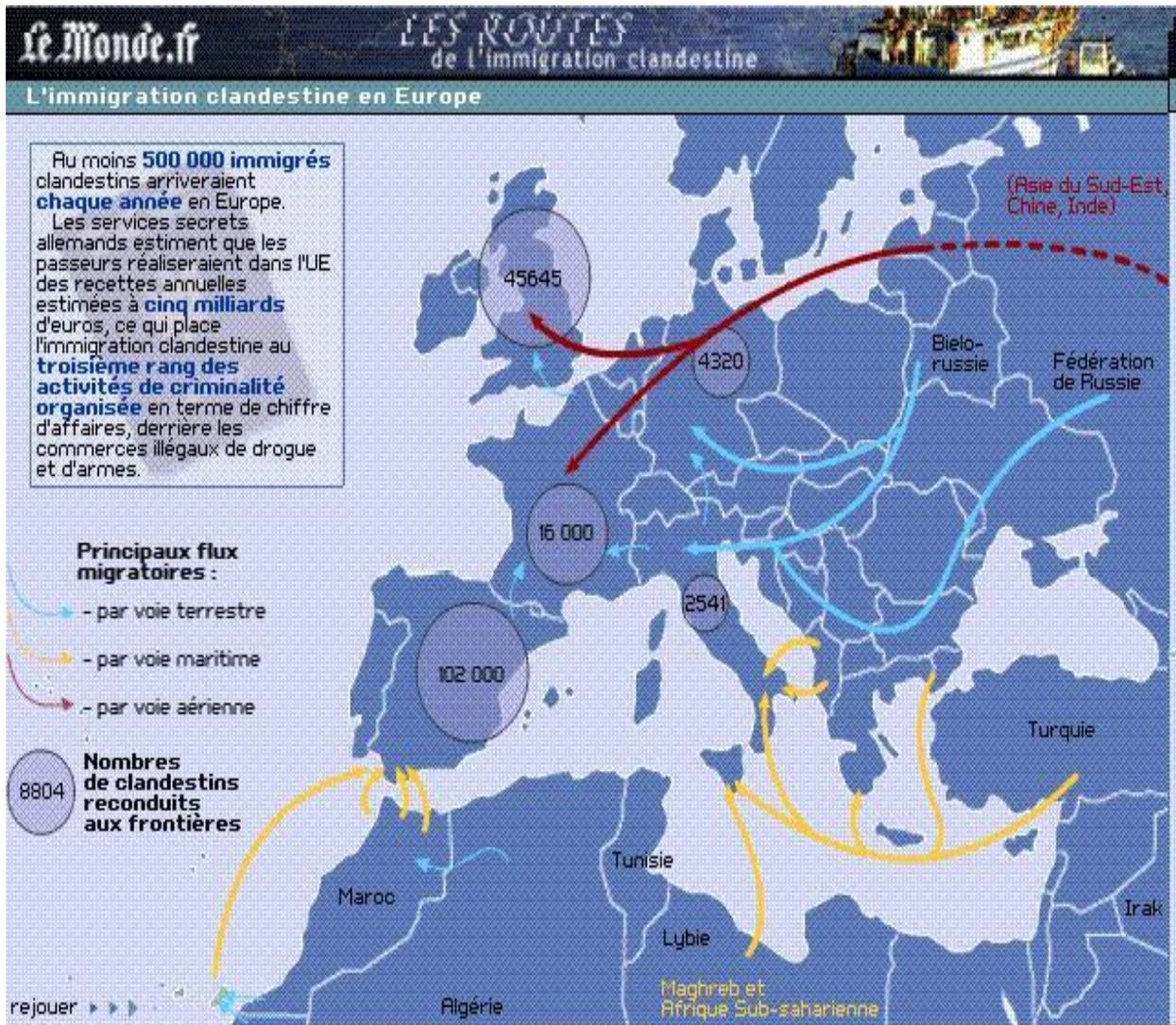


Départs des étudiants grâce au programme Erasmus en 2004-2005

Source : La Documentation Photographique n°8063

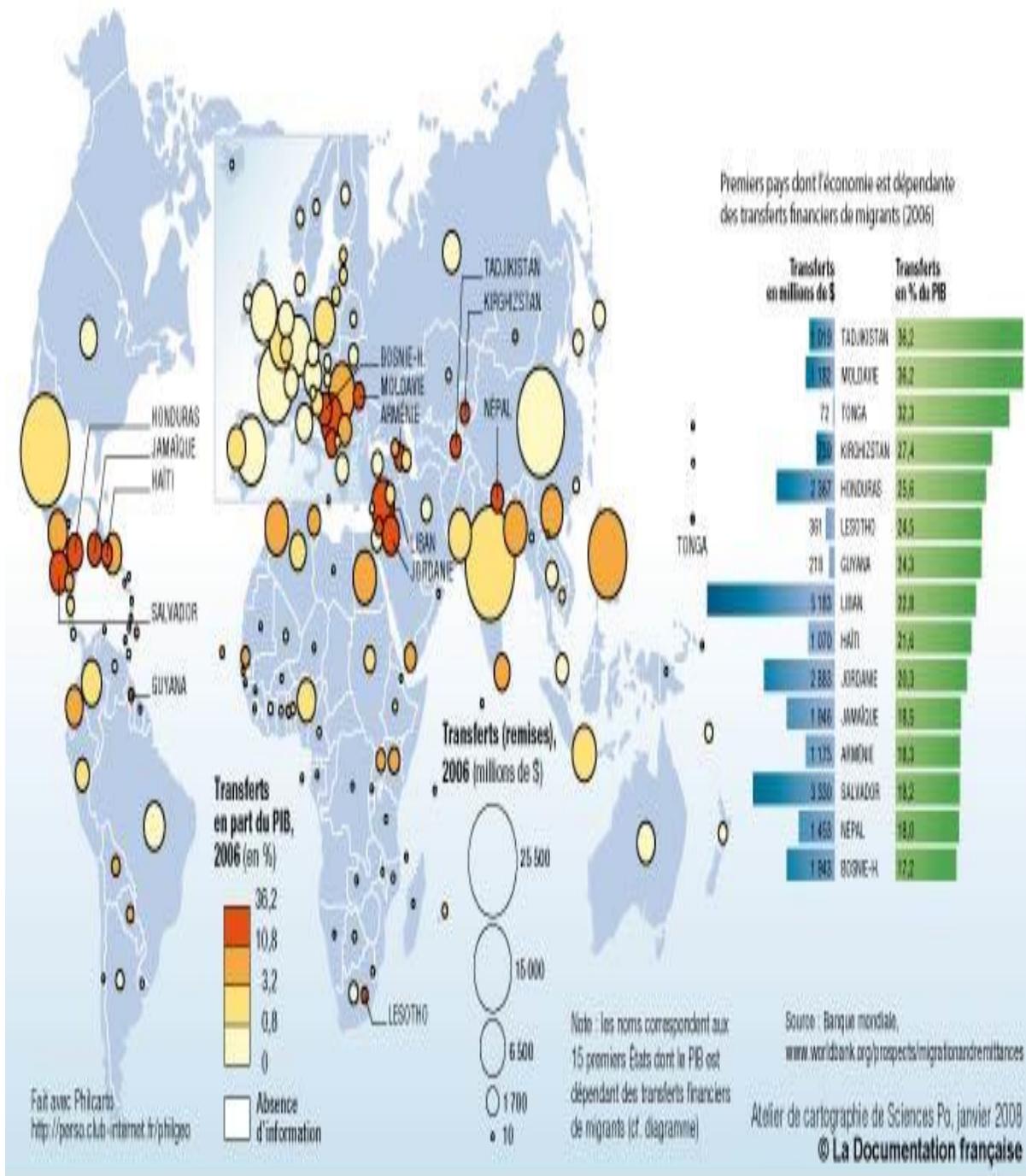
Source : La cartothèque de la documentation française.

Carte 12 : Migration clandestine en Europe



Source : WWW.LEMONDE.FR

Carte 13 : Les transferts financiers des travailleurs migrants en 2006



Les transferts financiers des travailleurs migrants en 2006

Source : La Documentation Photographique n°8063

Source : La cartothèque de la documentation française.

9-Quelle est la nature de vos liens avec les personnes prises en charge:

Enfants (préciser le nombre) Conjoint Parents
Frères et sœurs Autre (préciser)

10-Quelle la fréquence de vos retours en Algérie:

Mensuels Annuels Autre (préciser)

II. Niveau d'instruction:

Aucun Primaire Moyen
Secondaire Supérieur

*** Préciser le diplôme obtenu ou la formation professionnelle acquise.**

III. Situation professionnelle :

1-Actuellement, exercez-vous un métier: Oui Non

2-Si non, précisez votre situation actuelle:

Retraité Chômeur Etudiant
Invalide/malade/handicapé (préciser l'emploi précédemment occupé)

3-Si oui, dans quelle branche d'activité exercez-vous, ou avez-vous exercé :

Agriculture Industrie métallurgique Autres industries
Commerce Bâtiment, travaux publics Services (préciser)
Profession libérale (préciser)

4-Quel métier exerciez-vous dans votre pays:

IV. Projets d'avenir:

1-Avez-vous l'intention de vous installer définitivement à l'étranger :

Oui Non Ne sait pas

2-Avez-vous des projets pour votre retour en Algérie:

Achat d'une maison ou d'un terrain
Monter une entreprise (en préciser la nature)
Travailler dans l'industrie ou l'administration

Autre (préciser) Ne sait pas

3-Avez-vous commencé l'un de ces projets au pays:

Non Oui (préciser)

Achats des fournitures et matériaux nécessaires

Épargne au pays Autre (préciser)

V. Informations sur l'argent envoyé ou épargné par l'émigré:

1 Envoyez-vous de l'argent au pays: Oui Non

2-Quelle est la provenance de vos ressources financières:

Salaire Retraite Bourse

Allocations chômage Pension d'invalidité

Indépendant (fonctions libérales), préciser Autre (préciser)

3-Quel est le pourcentage que vous envoyez par rapport à votre revenu:

Moins de 10 % De 10 à 20 %

De 20 à 50 % Plus de 50 %

4-Vos envois s'effectuent selon quelle fréquence:

Mensuelle Trimestrielle Semestrielle

Annuelle Autre (préciser)

5-Quel est le canal utilisé pour les envois de fonds:

Bancaire Postal Soi-même lors d'un retour

Par l'intermédiaire de quelqu'un (préciser) Autre (préciser)

6-L'argent envoyé est en: Devises Monnaie nationale

7-Si les fonds sont en devises la conversion se fait par voie:

Formelle Informelle

***Préciser pour la réponse choisie.**

8- Effectuez-vous d'autres transferts:

Effets vestimentaires Véhicules
Équipements/matériels Autre (préciser)

9-Vos investissements dans le confort consistent en:

L'achat ou la construction d'une maison ou d'un appartement
Achat de mobiliers Achat d'un véhicule
Autre (préciser) Aucun

10-Vos investissements productifs consistent en:

Achat d'appartements pour les louer Achat de terrains à bâtir
Achat de terrains agricoles Achat de locaux
Placement des fonds en banque Autre (préciser)
Aucun

11-Nature de l'investissement effectué:

Agriculture Industrie Commerce
Services transport Construction Autre (préciser)

12-Nombre d'emplois créés (préciser s'ils sont à caractère permanent ou temporaire):

13-Vos employés sont ils:

Des membres de votre famille
Des habitants de votre village d'origine
Des étrangers

14-avez-vous eu des difficultés pour concrétiser vos investissements

Oui Non

15-Si oui, en préciser la nature:

Administratives Juridiques
Financières Autre (préciser)

16-Avez-vous investi à l'étranger: Oui Non

17-Si oui, vos investissements sont de quelle nature:

Commerce

Services

Industrie

Entreprise (préciser)

Autre (préciser)

Espace pour vos remarques:

.....
.....
.....
.....
.....
.....

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION

Table des matières

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction générale | 1 |
| Première partie : Migration, enjeux et conséquences..... | 6 |
| Chapitre 1 : Généralités sur les migrations | 8 |
| 1- Définitions et histoire des migrations | 8 |
| 1-1-Définitions | 8 |
| 1-2-Histoire des migrations..... | 9 |
| 1-2-1- La traite négrière | 9 |
| 1-2-2- Migrations vers le nouveau monde | 10 |
| 1-2-3-La déportation..... | 11 |
| 1-2-4-La décolonisation | 12 |
| 2-Le paysage migratoire..... | 13 |
| 2-1-Les zones de départ | 13 |
| 2-2-Les principales zones de transit..... | 14 |
| 2-3-Les principales zones de destination..... | 14 |
| 2-3-1- L'Amérique du nord | 15 |
| 2-3-2- L'Europe Occidentale | 15 |
| 2-3-3- Les pays pétroliers du Moyen-Orient | 15 |
| 2-3-4-Autres régions | 16 |
| 3- Les déterminants des migrations internationales | 16 |
| 3-1-Les causes économiques | 16 |
| 3-2-Les causes politiques..... | 18 |
| 3-3-Les causes écologiques | 20 |
| 4-Typologie de la migration internationale | 21 |
| 4-1-Migrations temporaires ou saisonnières | 21 |
| 4-2-Migrations permanentes ou définitives | 22 |
| 4-3-Migrations pendulaires ou circulaires | 23 |
| 5-Les nouvelles formes de migrations internationales | 24 |
| 5-1-Les migrations clandestines | 24 |
| 5-1-1-Définition | 24 |
| 5-1-2- Les voies les plus utilisées par les migrants clandestins pour gagner l'Europe | 25 |
| 5-1-3- La migration clandestine algérienne..... | 29 |
| 5-1-3-1-Etat des lieux..... | 29 |
| 5-1-3-2-Causes de l'émigration clandestine algérienne..... | 29 |
| 5-2-Exode des cerveaux..... | 31 |
| 5-2-1-Definitions..... | 31 |
| 5-2-2-Les facteurs qui poussent à l'exode..... | 32 |
| 5-2-3-Les pays les plus touchés..... | 33 |
| 5-2-4-Les effets de l'exode des cerveaux..... | 33 |
| 5-2-5-Exode des cerveaux en Algérie..... | 36 |
| 6-L'émigration en Algérie..... | 38 |
| 6-1-Historique de l'émigration algérienne en France..... | 38 |

| | |
|---|----|
| 6-1-1-Période allant de 1830 à 1914..... | 38 |
| 6-1-2-Période allant de 1918 à 1945..... | 38 |
| 6-1-3-Période allant de 1946 jusqu'à l'indépendance..... | 39 |
| 6-1-4-Période allant de 1962 à 1980..... | 40 |
| 6-2-Structure de l'émigration algérienne par âge et par sexe | 41 |
| 6-3-L'émigration algérienne aujourd'hui..... | 44 |
| 6-4-Autres pays de destination des émigrés algériens..... | 46 |
| 6-4-1-Le Canada..... | 46 |
| 6-4-2-Les États-Unis..... | 47 |
| 6-4-3-Le Royaume Uni..... | 47 |
| 6-4-4-La Belgique..... | 48 |
| 6-4-5-Le Japon..... | 48 |
| 6-4-6-Dubaï..... | 48 |
| Conclusion..... | 50 |
| | |
| Chapitre 2 : Les envois de fonds..... | 51 |
| 1-Caractéristiques des envois de fonds..... | 52 |
| 1-1-Définitions..... | 52 |
| 1-1-1-De la diversité des approches | 52 |
| 1-1-2-La notion de diaspora..... | 53 |
| 1-2-Les motifs d'envois de fonds..... | 55 |
| 2-Etat des lieux des envois de fonds dans le monde..... | 57 |
| 2-1-Evolution des envois de fonds..... | 57 |
| 2-2-Les pays émetteurs et les pays récepteurs | 60 |
| 3-Les canaux de transfert de fonds..... | 65 |
| 3-1-Les canaux officiels..... | 66 |
| 3-1-1-Les sociétés de transfert d'argent | 66 |
| 3-1-2-Les banques..... | 67 |
| 3-1-3-Les institutions de microfinance | 68 |
| 3-1-4-Le réseau postal | 69 |
| 3-2-Les canaux informels | 69 |
| 3-2-1-Les Hawalas | 69 |
| 3-2-2-Le système du porteur..... | 71 |
| 3-2-3-Le fax..... | 71 |
| 3-2-4-En nature via un commerçant..... | 71 |
| 3-2-5-En nature..... | 71 |
| 3-2-6-Par voie postale..... | 71 |
| 3-3-Mesures susceptibles d'encourager les envois de fonds | 72 |
| 3-3-1-La baisse des coûts de transaction | 72 |
| 3-3-2-L'application de politiques macroéconomiques saines et cadre institutionnel | 73 |
| 4-Les envois de fonds des émigrés algériens | 74 |
| 4-1-Etat des lieux des envois de fonds vers l'Algérie | 74 |
| 4-2-Nature des flux des émigrés vers l'Algérie | 75 |

| | |
|---|-----|
| 4-2-1-Les flux matériels | 76 |
| 4-2-2-Les flux financiers | 76 |
| Conclusion | 78 |
| | |
| Chapitre 3 : Impact des envois de fonds | 79 |
| 1-Envois de fonds : Aspects théoriques | 79 |
| 1-1-L'impact des envois de fonds au niveau national..... | 80 |
| 1-2-L'impact des envois de fonds au niveau régional..... | 80 |
| 2-Impact sur la stimulation des secteurs productifs | 81 |
| 3-Impact sur le PIB et la dette extérieure | 85 |
| 4-Impact sur la pauvreté | 88 |
| 5-Impact sur l'éducation et la santé | 92 |
| 6-Mesures susceptibles de faire des envois de fonds un levier pour le développement | 97 |
| Conclusion | 101 |
| Conclusion à la première partie..... | 102 |
| | |
| Deuxième partie : Larbaa Nath Irathen, envois de fonds et développement local | 103 |
| | |
| Chapitre 4 : Le développement local | 105 |
| 1-Définitions | 105 |
| 2-Les fondements théoriques du développement local | 108 |
| 2-1-Les approches du développement local | 108 |
| 2-1-1-L'approche territoriale..... | 108 |
| 2-1-2-L'approche régulationniste et résiliaire | 109 |
| 2-2-Les articulations du développement local | 110 |
| 3-Les conditions nécessaires à la réussite du développement local | 111 |
| 3-1-L'entrepreneurship | 111 |
| 3-2-La confiance..... | 112 |
| 3-3-L'information | 112 |
| 3-4-Le partenariat..... | 113 |
| 3-5-La solidarité | 113 |
| 3-6-La création d'un environnement porteur | 114 |
| 3-7-Leadership | 114 |
| 3-8-L'esprit territoriale et stimulations extérieures | 115 |
| 3-10-Le transfert du pouvoir de décision ou gouvernance locale | 115 |
| 4-Les acteurs du développement local | 116 |
| 4-1-Le territoire..... | 117 |
| 4-2-Les entreprises..... | 118 |
| 4-3-Les collectivités locales | 119 |
| 4-4-Les organismes de promotion du développement local | 120 |
| 4-5-Les élus | 120 |
| 4-6-La société civile | 121 |
| 4-7-Les institutions publiques..... | 121 |
| 4-8-L'université | 122 |
| 4-10-Les coopératives | 122 |
| 4-11-Les organisations non gouvernementales | 123 |

| | |
|---|-----|
| 4-12-Les associations locales | 123 |
| 5-Stratégies et outils du développement local | 124 |
| 5-1-Les stratégies du développement local | 124 |
| 5-2-Les outils du développement local | 127 |
| 5-2-1-Les fonds de développement local..... | 127 |
| 5-2-2-Le fonds d'équipement des Nations Unies | 128 |
| 5-2-3-L'agence pour le développement local | 129 |
| 5-3-Les objectifs du développement local | 129 |
| Conclusion..... | 130 |
| | |
| Chapitre 5 : La présentation de la région d'étude | 132 |
| 1-Géographie de la région de Larbaa Nath Irathen | 132 |
| 1-1-Relief..... | 134 |
| 1-2-Climat | 134 |
| 1-3-Géologie..... | 134 |
| 1-4-Sismicité | 135 |
| 2-Histoire de Larbaa Nath Irathen..... | 135 |
| 2-1-Ath Irathen dans l'antiquité | 135 |
| 2-2-Période coloniale | 135 |
| 3-Les données sociodémographiques | 136 |
| 3-1-La population..... | 136 |
| 3-2-L'habitat..... | 138 |
| 3-3-L'emploi..... | 139 |
| 3-4-L'éducation | 140 |
| 3-4-1-L'enseignement fondamental des 1 ^{er} et 2 ^{eme} paliers..... | 140 |
| 3-4-2-L'enseignement fondamental du 3 ^{eme} palier | 141 |
| 3-4-3-L'enseignement secondaire | 141 |
| 3-5-Le secteur sanitaire..... | 141 |
| 3-6-Jeunesse, sport et culture | 142 |
| 3-7-Postes et télécommunications | 142 |
| 3-8-AEP et assainissement | 143 |
| 3-10-Infrastructures de base..... | 144 |
| 3-10-1-Electrification et gaz de ville..... | 144 |
| 3-10-2-Les routes..... | 144 |
| 3-10-3-L'aménagement urbain | 144 |
| 3-10-4-Le transport | 144 |
| 3-10-5-L'hygiène | 144 |
| 3-10-6-Environnement..... | 145 |
| 3-10-7-Actions sociales | 145 |
| 3-10-8-Le mouvement associatif | 145 |
| 3-10-9-Le culte | 146 |
| 4-La situation économique | 146 |
| 4-1-Le secteur agricole | 146 |
| 4-2-Le secteur de l'industrie..... | 152 |
| 4-2-1-Le secteur public..... | 152 |
| 4-2-2-Le secteur privé | 152 |

| | |
|---|-----|
| 4-3-Tourisme et artisanat..... | 153 |
| 4-3-1-Tourisme..... | 153 |
| 4-3-2-Artisanat..... | 153 |
| 4-4-Les finances..... | 156 |
| 4-4-1-Les recettes financières | 156 |
| 4-4-2-Les dépenses | 157 |
| Conclusion | 157 |
| | |
| Chapitre 6 : Impact des envois de fonds sur la région de Larbaa Nath Irathen..... | 158 |
| 1-Enquête : éléments de méthodologie | 158 |
| 1-1-Le choix de l'échantillon | 158 |
| 1-2-Le champ de l'enquête | 159 |
| 1-3-Techniques de l'enquête | 159 |
| 2-Le développement local de Larbaa Nath Irathen..... | 159 |
| 2-1-Les atouts au développement local de LNI..... | 159 |
| 2-2-Les entraves au développement local de LNI..... | 160 |
| 3-Présentation des résultats de l'enquête | 160 |
| 3-1-Causes de départ et moyens de paiement du voyage | 161 |
| 3-2-Le pourcentage d'envoi et les modes de transfert | 162 |
| 3-3-Destination des envois de fonds | 163 |
| 4-Interprétation des résultats | 166 |
| 5-Mesures susceptibles de faire des envois de fonds un levier pour le développement de LNI..... | 168 |
| 5-1-Mobilisation de tous les acteurs du développement..... | 169 |
| 5-2-Sensibilisation de la population sur l'importance du développement local | 169 |
| 5-3-Encourager l'utilisation de canaux formels lors des transferts | 170 |
| 5-4-Création d'organismes de financement et d'accompagnement des investissements | 170 |
| 5-5-Création d'un environnement favorable à l'implication des émigrés dans le processus de développement de la région | 171 |
| Conclusion | 172 |
| Conclusion à la deuxième partie | 174 |
| | |
| Conclusion générale..... | 175 |
| Bibliographie..... | 178 |
| Annexes..... | 187 |

Résumé

L'objectif de notre travail consiste principalement dans l'étude de l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement des pays d'origine, plus précisément, sur le développement local. Pour y parvenir, nous nous devons de présenter des notions nécessaires à la compréhension de notre thème, à savoir, les migrations internationales, les envois de fonds et le développement local.

Les envois de fonds prennent de plus en plus d'ampleur, notamment à destination des pays en voie de développement, dans lesquels ils prennent une place importante dans la vie des familles des émigrés. En effet, celles-ci réussissent à survivre et à avoir accès à des services comme la santé et l'éducation. Bien sur, il est pratiquement impossible de chiffrer l'ampleur exacte de ces transferts, et ce à cause du caractère majoritairement informel de ses envois de fonds. Selon les données de la Banque Mondiale, ils auraient dépassé les 317 milliards d'euros en 2007, dont 240 ont été transférés vers les pays en voie de développement.

Afin de mieux cerner l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local, nous avons décidé d'appuyer notre travail grâce à une enquête menée sur le terrain. Notre choix s'est porté sur une région de Kabylie à forte tradition migratoire, à savoir : Larbaa Nath Irathen (LNI). Dans notre enquête, nous nous sommes basés sur un échantillon d'environ 100 émigrés, aidée d'un questionnaire et de divers entretiens.

Mots clés : Migration, envois de fonds, développement local, Larbaa Nath Irathen.

ملخص:

ان الهدف من عملنا يتمثل بصفة رئيسية فى دراسة تأثير الاموال التى يبعثها المهاجرون على تنمية البلدان الاصلية خصوصا على التنمية المحلية و للوصول الى ذلك لابد من تقديم المفاهيم الضرورية لفهم موضوعنا و هي:الهجرة العالمية ,الاموال المبعوثة و التنمية المحلية.

عرفت الاونة الاخيرة ازدياد اهمية رؤوس الاموال المبعوثة خاصة في اتجاه الدول النامية حيث تاخذ في هذه الاخيرة مكانة هامة في حياة عائلات المهاجرين حيث مكنتها من العيش و الاستفادة من مختلف الخدمات مثل الصحة و التعليم.و من المستحيل تحديد النطاق الصحيح لهذه التحويلات حيث غالبا ما يتم بعث الاموال بطرق غير رسمية.حسب المعلومات المقدمة من ظرف البنك العالمي زادت هذه التحويلات عن 317مليار يورو سنة2007و 240منها في اتجاه الدول النامية.

الكلمات الاساسية:الهجرة,الموال المحولة,التنمية المحلية,الاربعاء ناث ايراثن.

Abstract

Our memoir is mainly focused on the study of the impact on local development produced by emigrants remittances. To be able to fully apprehend such a theme, a number of concepts ought to be clarified, notably international migrations, remittances and local development.

Remittances, particularly those sent to developing countries, are becoming more and more important, as they are indeed of much help to emigrants families. Thanks to such revenues, whole families can subsist and get access to services like education and health care. Remittances can naturally not be accurately assessed, because they are overwhelmingly informal. According to World Bank figures, some 317 billions Euros were transferred in 2007, including 240 billions to developing countries.

In order to get a pertinent insight into the impact generated by emigrants remittances on local development, we considered it necessary to conduct a ground investigation, we thus chose Larbaa Nath Irathen, a Kabyle region where emigration is traditional, and selected directly and indirectly a sample of about 100 emigrants. Our inquiry comprised questionnaires and interviews.

Key words: Emigration, remittances, local development, Larbaa Nath Irathen.